



BIBLIOTECA CENTRALĂ
UNIVERSITARA
București

Cota I 147606

Inventar 786284

Numele *autorului*

Litvin.

Leit

Leit

M. S.



~~1074~~

7426

1074



HISTOIRE JUIVE

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS

HISTOIRE JUIVE

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS

par

GABRIEL ARIÉ



PARIS

LIBRAIRIE DURLACHER

LÉON KAN, Editeur

142, rue du Faubourg-St-Denis

En dépôt à l'Alliance Israélite, 45, rue La Bruyère

1923

Tous droits réservés

DD 87086
3163

604

Biblioteca Centrală Universitară

BT 147606

Cota

Inventar .. 786284

I

2065/12

B.C.U. "Carol I" Bucuresti



C786284

BIBLIOTECA PERSONALĂ

PRÉFACE

La traduction française de l'Histoire des Juifs, de Graetz, s'arrête aux environs de 1860, époque de la fondation de l'Alliance israélite universelle. Narcisse Leven, le regretté président de cette Société, a consacré les dernières années de sa vie à écrire la suite de cette histoire. Sous le titre de « Cinquante ans d'histoire (1860-1910) », il a retracé, avec la scrupuleuse conscience qu'il mettait à tout ce qu'il entreprenait, les grands événements — à la plupart desquels il fut d'ailleurs intimement mêlé — des annales juives contemporaines. Son œuvre forme deux volumes, dont le premier a paru en 1912 et le second, retardé par la guerre, en 1920.

Nous nous sommes proposé de résumer en un ouvrage de petit format, accessible à la jeunesse des écoles, les 3.000 pages in-8° que l'historien allemand et l'écrivain français ont consacrées au passé du peuple juif. Nous n'avons cependant pas entendu faire une réduction en quelque sorte photographique des œuvres de Graetz et de Leven. De l'histoire si longue et si touffue d'Israël, nous avons élagué tous les épisodes qui ne nous ont pas paru avoir exercé sur les destinées du judaïsme une action certaine. Nous avons pris comme règle de passer rapidement sur les faits secondaires de cette histoire et de nous

arrêter davantage sur ce qui forme le passé intellectuel et moral du peuple juif. Le rôle politique d'Israël fut toujours médiocre, mais sa littérature et ses conceptions religieuses ont exercé sur une grande partie du genre humain une influence si profonde, si décisive, qu'il est nécessaire de les connaître avec quelque précision si l'on veut comprendre la place considérable que le petit peuple juif occupe dans les annales de l'humanité.

C'est pourquoi, sans négliger aucun fait important, nous nous sommes attaché à mettre surtout en lumière l'histoire des idées qui constituent l'essence du judaïsme. Nous avons donc consacré quelques développements aux Prophètes, à l'organisation du culte, aux sectes religieuses, à la Michna, au Talmud, aux origines et à la fondation du christianisme et de l'islamisme, à tous les penseurs et écrivains juifs, dont nous avons analysé les principales œuvres.

Nous nous sommes étendu avec quelque complaisance sur l'Alliance israélite universelle, parce que nous croyons que la fondation de cette Société est un des plus grands faits de l'histoire d'Israël depuis la destruction de l'Etat judaïque. L'Alliance a réalisé l'unité morale de tous les Juifs du monde. Tantôt seule, tantôt avec la collaboration cordiale des sociétés-sœurs qui se sont formées à son exemple, l'Alliance a exercé sur le judaïsme universel une sorte de tutelle bienfaisante. Qu'il s'agisse de défendre devant les gouvernements ou devant la Société des Nations les droits méconnus des Juifs, ou de venir en aide aux victimes des guerres, des massacres,

des famines et des persécutions, l'Alliance est toujours la première sur la brèche. Par les services incessants qu'elle rend dans ce domaine, comme par l'importance et les résultats de son œuvre scolaire et professionnelle en Orient et en Afrique, l'Alliance est un des facteurs essentiels du judaïsme moderne, et, à ce titre, elle méritait une place à part dans cette Histoire.

Pour écrire ce livre, nous n'avons eu recours qu'aux œuvres de Graetz et de Leven, ainsi qu'aux publications de l'Alliance. Nous en avons souvent reproduit des passages entiers. L'usage nous commandait de signaler ces extraits par des guillemets. Afin de ne pas encombrer le texte de ces signes de ponctuation, qui eussent été trop nombreux, nous les avons omis : la présente déclaration doit en tenir lieu.

Nous serions heureux si MM. les rabbins, directeurs d'écoles et professeurs voulaient bien nous faire part des observations que la lecture de ce livre leur suggérera, ainsi que des corrections ou modifications qu'ils désireraient y voir apporter, soit au point de vue de l'exactitude historique, soit au point de vue pédagogique. Nous en tiendrons volontiers compte dans l'édition suivante.

Nous avons été aidé dans notre travail par M. le rabbin Maurice Liber, professeur d'histoire et de littérature juives à l'École rabbinique de France et à l'École normale de l'Alliance. Il a bien voulu se charger de la révision de notre manuscrit et sa science scrupuleuse, si elle a retardé la publication

de cet ouvrage, l'a du moins allégé de mainte hypothèse hasardeuse avancée par Graetz. Nous devons aussi à ses conseils d'avoir pu classer les faits dans un ordre plus clair que celui suivi par l'historien allemand. De son côté, M. Sylvain Bénédict, inspecteur des écoles de l'Alliance, nous a donné une nouvelle preuve de sa fidèle amitié en se chargeant avec M. Liber de la correction des épreuves et de tous les soins que comportait l'impression du livre en France. Que l'un et l'autre veuillent bien trouver ici l'expression de notre gratitude pour leur obligeant et efficace concours.

Gabriel ARIÉ.

Sofia, avril 1923.

PREMIERE PARTIE

Epoque Biblique

(Revision)

CHAPITRE PREMIER

Des origines à la mort de Salomon
(977 avant l'ère vulgaire)

SOMMAIRE

Origine du peuple israélite. — Les Israélites en Egypte. — Moïse. — L'Exode. — La Révélation du Sinai. — Conquête du territoire transjordanique. — Mort de Moïse. — Josué et la conquête du pays de Canaan. — Les Juges. — Samuel. — La royauté : Saül. — David. — Salomon.

1. Origine du peuple israélite. — Le petit pays situé entre la Méditerranée et la vallée du Jourdain se nommait autrefois le pays de *Canaan* et ses habitants, les *Cananéens*. Ce pays, qui devait s'appeler plus tard *Palestine*, contenait la sépulture du premier ancêtre israélite *Abraham* et de ses descendants *Isaac* et *Jacob*, celui-ci surnommé *Israël*.

Abraham était originaire du pays d'*Aram*, sur les bords de l'*Euphrate*. En venant s'établir en territoire

cananéen, au milieu de populations idolâtriques et immorales, Abraham conserva dans sa famille et propagea dans son entourage la connaissance épurée d'un Dieu unique. Cette doctrine a pour conséquence l'égalité de tous les hommes et la pratique du droit et de la justice envers tous, même envers les plus humbles. Transmise fidèlement de génération en génération aux enfants d'Israël ou *Israélites*, la conception de l'unité de Dieu, ou le *monothéisme*, est devenue la base essentielle de la religion israélite. Le triomphe du monothéisme et des principes de morale qui en découlent, telle fut dans l'histoire et telle est encore aujourd'hui la mission d'Israël dans le monde.

2. Les Israélites en Egypte. — L'idée d'un Dieu unique s'obscurcit chez les tribus israélites, au nombre de douze, pendant le long séjour qu'elles firent en Egypte, dans la province de *Gessen*. Astreints à de durs travaux, comme des serfs ou esclaves, les Israélites oublièrent peu à peu les croyances des ancêtres ou *patriarches* et Israël aurait sombré dans les pratiques dépravées des Egyptiens si un homme d'un génie incomparable, Moïse, ne l'avait sauvé.

3. Moïse. — Voici ce que la Bible raconte de *Moïse* :

Il appartenait à la tribu de Lévi. Né en Egypte, il dut quitter ce pays et gagna le désert ; il s'arrêta aux environs de la chaîne du Sinaï, où demeurait une peuplade de Madianites. Il s'y maria et embrassa la vie pastorale. Un jour qu'il menait paître son troupeau sur le mont Horeb, il vit un buisson tout en feu qui ne se consumait pas. Une voix en sortit qui appela : « Moïse ! Moïse ! — Me voici, dit Moïse. — N'approche pas d'ici, reprit la voix, ôte tes chaussures, car la place où tu te tiens est une terre sainte. » Et la voix ajouta : « Je suis le Dieu de tes pères, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de

Jacob. J'ai vu la souffrance de mon peuple qui est en Egypte et j'ai entendu ses cris de douleur. Je suis descendu pour le délivrer des Egyptiens et le conduire dans un pays où coulent le lait et le miel. Va-t'en auprès de Pharaon et fais sortir d'Egypte mon peuple, les enfants d'Israël. »

Accompagné de son frère Aaron, Moïse revint en Egypte et se présenta devant Pharaon, à qui il demanda de libérer les Israélites. Pharaon refusa d'abord. Moïse lui annonça des calamités inouïes qui allaient successivement frapper les Egyptiens ; ce furent les *dix plaies* d'Egypte.

4. L'Exode. — Pharaon se décida enfin à laisser partir les enfants d'Israël. C'est le 15 du mois de nisan (mars-avril) que ce départ ou *exode* eut lieu. La fête de *Pessah* (Pâque) commémore ce grand événement.

Alors commença pour Moïse la tâche la plus lourde qui ait été dévolue à un homme. Accoutumer à la liberté des milliers d'esclaves nouvellement affranchis, les conduire à travers le désert dans la « Terre promise », pourvoir à leurs besoins, leur donner une constitution et par-dessus tout les amener à abandonner des idoles grossières et des mœurs dépravées pour leur faire adopter un Dieu unique et saint et une morale pure de toute souillure, ce fut certes, de tous les miracles que la tradition attribue à Moïse, le plus grand et le plus fécond.

Mais — poursuit la Bible — Pharaon, regrettant d'avoir laissé partir ses esclaves, s'était mis à leur poursuite. Les Israélites, voyant arriver l'ennemi, éprouvèrent une vive terreur. « Ne craignez rien, dit Moïse, et regardez la délivrance que l'Eternel va vous accorder. » Il étendit son bâton sur la mer : les flots

se séparèrent sous le vent violent de l'est ; les Israélites passèrent à sec entre deux murailles d'eau. Les Egyptiens entrèrent à leur suite. Moïse étendit la main, les eaux revinrent et couvrirent les chars et les cavaliers ; pas un seul n'échappa.

5. La Révélation du Sinäï. — Après quelques jours de marche, les Israélites arrivèrent devant le mont Sinäï. C'est là qu'au milieu des éclairs et des tonnerres, Dieu leur donna les *dix commandements* ou le Décalogue, qui est devenu la charte morale de l'humanité. Depuis ce jour, Israël se considère comme le peuple de Dieu et, par l'application du Décalogue qu'il devait enseigner au monde, comme l'instituteur du genre humain. Les principes de morale contenus dans le Décalogue furent développés dans un grand nombre de lois, toutes pénétrées de justice et de charité, dont le recueil forme la *Tora*.

6. Conquête de la Transjordanie. — Le séjour des Israélites dans le désert dura quarante ans. Cette génération s'éteignit peu à peu et ce fut la génération suivante qui entra dans la Terre promise. L'accès du pays de Canaan était difficile, à cause de l'hostilité des tribus guerrières de l'Idumée. Les Israélites furent donc obligés de faire un long circuit par la rive orientale du Jourdain. Sur cette route aussi, ils rencontrèrent des ennemis, les Amoréens ; ils les battirent, ainsi que les peuplades voisines, et s'emparèrent de leur territoire. Les tribus de *Ruben*, de *Gad* et la moitié de celle de *Manassé* demandèrent à rester dans les terres conquises, riches en beaux pâturages, qui convenaient à leurs nombreux troupeaux. Moïse accéda, non sans regret, à leur demande, à la condition que tous les hommes valides passe-

raient le Jourdain avec les autres tribus pour les aider à la conquête.

7. Mort de Moïse. — Quand les Israélites furent arrivés à la lisière du pays de Canaan, Dieu, raconte la Bible, dit à Moïse : « Monte sur le mont Nébo et vois le pays que j'ai promis de donner aux enfants d'Israël. Je te le fais voir, mais tu n'y entreras pas. » C'est alors que Moïse mourut, après avoir béni les Israélites. Ceux-ci le pleurèrent trente jours. Nul législateur, fondateur d'Etat ou éducateur de peuple ne saurait être mis en parallèle avec Moïse. Il n'a pas seulement fait d'une horde d'esclaves un peuple, il a aussi soufflé à ce peuple une âme impérissable. Il a fait briller à ses yeux un idéal qu'il devait poursuivre sans cesse. Moïse est resté pour la postérité le type incomparable du prophète (1).

8. Josué et la conquête de Canaan. — Après la mort de Moïse, les Israélites passèrent le Jourdain sous la conduite de *Josué*, qui les avait déjà commandés avec succès, et entreprirent la conquête du pays. Jéricho, Aï, Béthel, Gabaon furent successivement occupés et les tribus se partagèrent les territoires conquis. Celles d'*Ephraïm* et de *Manassé* obtinrent la possession de la riche contrée qu'on avait d'abord subjuguée à l'ouest et au centre du pays. Quatre tribus jetèrent leur dévolu sur le nord : *Issachar*, *Zabulon*, *Asser* et *Naphtali* ; quatre autres, *Benjamin*, *Juda*, *Siméon* et *Dan*, s'établirent dans le

(1) L'histoire des Israélites jusqu'à la mort de Moïse et la législation mosaïque sont exposées dans le *Pentateuque* ou cinq livres (de Moïse) ; ces livres sont appelés *Beréchith* ou la Genèse, *Che-moth* ou l'Exode, *Vayikra* ou le Lévitique, *Bemidbar* ou les Nombres et *Debarim* ou le Deutéronome.

sud. La tribu de *Lévi* resta dépourvue de territoire : conformément à la règle instituée par Moïse, les Lévites ne devaient point former, comme les prêtres d'Égypte, une classe opulente, mais se contenter de ce que les propriétaires de champs et de bétail leur accorderaient.

Le pays que les Israélites venaient de conquérir avait environ deux cents kilomètres de longueur sur cent de largeur, en y comprenant la région au-delà du Jourdain. Mais ce pays était loin d'appartenir complètement aux Israélites : des portions entières étaient encore au pouvoir des indigènes. Toute la côte, depuis Gaza jusqu'à Acco (Saint-Jean-d'Acree), resta aux Philistins, tandis que le littoral qui va d'Acco à Tyr et à Sidon et qui formait la Phénicie ne fut jamais annexé au pays d'Israël.

9. Les Juges. — La mort de Josué laissa le peuple sans guide. Les liens de solidarité s'étaient relâchés entre les tribus ; aucune ne pouvant, en cas de besoin, compter sur l'assistance de ses sœurs, toutes se trouvèrent réduites à vivre en bons termes avec les peuplades voisines. Les Israélites commencèrent par contracter des mariages avec les Cananéens. Ces unions les conduisirent à s'associer aux pratiques du culte païen, qui ne flattait que trop les sens. L'habitude, l'esprit d'imitation entraînèrent les Israélites vers l'idolâtrie, le pays se couvrit d'autels élevés sur les hauts-lieux en l'honneur de Baal et d'Astarté, et la notion du Dieu du Sinaï s'obscurcit de plus en plus dans l'âme du peuple.

Ces concessions aux religions et aux mœurs locales ne donnèrent pas aux Israélites la sécurité et l'indépendance auxquelles ils aspiraient. Si leurs rapports

avec les Phéniciens furent toujours bons, les Idu-méens, les Philistins, les Moabites et les Ammonites ne cessèrent de les attaquer, de les maltraiter et souvent de les asservir. Dans ces périls extrêmes, un héros se levait, rassemblait quelques tribus pour une action commune, puis, le danger conjuré, rentrait dans l'obscurité sans jamais parvenir à réaliser un ordre durable et encore moins à restaurer l'unité nationale. Parmi les plus remarquables de ces chefs temporaires, de ces sauveurs improvisés — qu'on appelle les JUGES — on peut citer la prophétesse *Débora*, *Gédéon*, *Jephté*. Le héros *Samson*, célèbre par ses exploits contre les Philistins, est aussi rangé parmi les Juges.

Le dernier représentant de cette époque confuse et troublée fut le grand-prêtre *Héli* ; il demeurait à Silo, auprès de l'*Arche d'alliance* où étaient enfermées les deux tables de pierre sur lesquelles était gravé le Décalogue.

10. Samuel. — C'est sous la judicature de ce pontife que naquit *Samuel*, fils d'Elkana. Sa mère Hanna l'avait placé de bonne heure sous la direction d'Héli et l'enfant grandit à l'ombre du tabernacle. Devenu prophète, Samuel voulut initier le peuple à la doctrine du vrai Dieu, le corriger des vices et des erreurs de l'idolâtrie. Il allait de ville en ville porter la parole sacrée, il organisait aussi des assemblées populaires pour instruire la foule dans la loi divine.

Samuel fut le chef actif des Israélites pendant plusieurs années. Il les conduisit même à la victoire contre les Philistins, ce qui releva leur courage et leur donna confiance en eux-mêmes. Sur ses vieux jours, Samuel se déchargea d'une partie du pouvoir

sur ses deux fils. Le peuple les accusa d'avilir leurs fonctions en acceptant des présents corrupteurs. Les Anciens se présentèrent alors à Samuel et lui demandèrent de désigner un roi qui fût le chef permanent du peuple et le commandât à la guerre. Samuel essaya de les détourner de ce projet, mais, sur les instances des Anciens, il dut céder et, bien à contre-cœur, se mettre à la recherche d'un roi.

11. La royauté : Saül. — Samuel choisit le premier roi d'Israël dans la plus petite de toutes les tribus, celle de Benjamin. Il réunit les Anciens à Mitspa et, après leur avoir déclaré de nouveau que leur désir d'être gouvernés par un roi était une infidélité à l'égard de Dieu, il leur présenta l'homme qu'il avait élu : c'était un paysan simple et timide, d'ailleurs beau et bien fait, *Saül*, fils de Kich. Les assistants s'écrièrent en chœur : « Vive le roi ! » Et le prophète oignit le nouvel élu de l'huile sainte, qui lui conférait un caractère inviolable.

Saül fut aidé dans sa tâche de roi par son fils *Jonathan*, homme d'un courage indomptable et d'un caractère sympathique, par son parent *Abner*, qu'il chargeait du commandement de son armée, et par quelques fidèles de sa tribu. Il entreprit des guerres heureuses contre les Philistins, contre les Ammonites et les Amalécites. L'attitude de Samuel à l'égard de Saül n'avait jamais été bienveillante. Elle devint franchement hostile quand Saül eut, contrairement à l'ordre du prophète, épargné *Agag*, roi des Amalécites. En termes violents, le prophète lui annonça sa déchéance : « Puisque tu as repoussé, lui dit-il, la parole de Dieu, Dieu te repousse de la royauté d'Israël. »

12. David et Saül. — Après cette rupture, Samuel se rendit à Bethléem et, dans le plus grand mystère, il y sacra roi le dernier des huit fils de Jessé, *David*, un adolescent de dix-huit ans. Esprit clairvoyant et réfléchi, David avait dans sa nature quelque chose d'attirant, de séduisant, qui fascinait les hommes ; il était, de plus, heureusement doué pour la musique ; quant à son génie poétique, les psaumes qui sont restés de lui en témoignent éloquemment.

David donna la mesure de son courage en affrontant la lutte avec le géant Goliath, le champion philistin, qu'il abattit d'une pierre habilement lancée avec sa fronde. Saül le récompensa richement de cet exploit et plus tard lui donna sa fille en mariage. David fut admis dans l'intimité de la famille royale et employé à de petites expéditions dont il revenait toujours victorieux. Les éloges qu'il recevait rendaient le roi ombrageux, la mélancolie qui rongea depuis sa dernière rencontre avec Samuel dégénéra celui-ci en hypocondrie et son affection pour David se changea en haine violente.

David comprit qu'il devait s'éloigner. Il se retira et groupa autour de lui une petite troupe de mécontents, de gens d'aventure, de proches parents, en particulier Joab, le prophète Gad, le grand-prêtre Ebiathar, dernier descendant d'Héli. Il est fâcheux que, pour arriver à ses fins, David se soit allié avec les ennemis de son peuple : Moabites, Ammonites, Philistins. Heureusement pour lui, ces derniers renoncèrent à son concours au moment où ils attaquèrent Saül à Guelboé ; les Israélites y furent taillés en pièces ; trois fils du roi, dont Jonathan, périrent les armes à la main. Pour ne pas tomber vivant entre les mains

des ennemis, Saül se perça de son épée. Presque tout le pays fut occupé par les Philistins : les espérances qu'avait fait naître l'élection d'un roi étaient évanouies.

13. David roi. — Saül avait encore laissé un fils, *Isboseth*, que dix tribus sur douze reconnurent comme roi. Seules les tribus de Juda et de Benjamin se rallièrent à David. Entre les maisons de Juda et d'Israël la guerre civile éclata. Elle dura deux ans et se termina par l'assassinat d'Abner et d'Isboseth. Aucun obstacle ne s'opposait plus à la réalisation de l'unité nationale. Les Anciens de toutes les tribus se rendirent à Hébron, la capitale, et reconnurent David pour roi.

Les difficultés intérieures vaincues, il fallait rendre la royauté indépendante des peuples voisins. David commença par s'emparer d'une enclave que les Jébuséens possédaient en territoire benjamite : c'était la colline de Sion. Il transféra sa résidence dans la citadelle, qui s'appela désormais la *Ville de David*. Dans son ensemble, la ville reçut le nom de *Jérusalem*.

David réussit à chasser graduellement les Philistins de tout le territoire israélite. Cette œuvre de libération dura environ vingt ans. Les peuples voisins commencèrent alors à rechercher l'alliance de David. Hiram, roi de Tyr, lui envoya des ambassadeurs et lui offrit du bois de cèdre et d'autres matériaux destinés à l'embellissement de Jérusalem, la nouvelle capitale. David se construisit un palais. Pour faire de Jérusalem un centre de vie religieuse, il y transporta l'Arche d'alliance, qu'il plaça dans une riche tente. Jérusalem monta ainsi au rang de ville sainte.

David introduisit dans les offices solennels le chant des psaumes, dont il composa lui-même un grand nombre.

David entreprit ensuite des guerres victorieuses, qui donnèrent à l'Etat israélite un accroissement et une puissance considérables. Ses limites s'étendaient du torrent d'Egypte (El-Arish) jusqu'à l'Euphrate à l'est et jusqu'à Damas au nord.

14. Difficultés intérieures. — La joie causée par cette brillante situation ne dura pas longtemps. Un seul faux pas de David ébranla l'Etat jusque dans ses fondements. Il fit entrer dans sa maison la belle Bethsabée, femme d'un de ses meilleurs officiers, Urie, pendant qu'il ordonnait à Joab de placer ce dernier à l'endroit où il serait exposé à une mort certaine. Le déshonneur infligé à Bethsabée offensa gravement Ahitophel, le grand-père de celle-ci, qui attendit l'occasion de se venger. Elle ne tarda pas à se présenter.

Un des fils de David, Absalon, conçut le projet de renverser son père et de s'emparer du pouvoir. Il rallia à la conjuration les Hébronites, puis les habitants de plusieurs villes des autres tribus. Abandonné, David quitta Jérusalem, suivi d'un nombreux cortège de partisans et, nu-pieds, la face voilée, couvert de pleurs, il s'enfuit vers l'âpre région du Jourdain, pendant qu'Absalon faisait à Jérusalem une entrée triomphale, ayant à ses côtés le perfide Ahitophel. Cependant David avait refait son armée ; en une seule bataille, à Mahanaïm, il défit les troupes d'Absalon. Celui-ci s'enfuit ; mais sa belle chevelure s'étant, à ce qu'on dit, embarrassée dans les branches d'un arbre, il fut rejoint par Joab et percé d'une

lance. Quelque dénaturé qu'eût été ce fils, David le pleura amèrement.

Les délégués de toutes les tribus, réunis à Guilgal, reconnurent de nouveau David comme roi.

15. Fin du règne de David. — Ce règne agité était sur son déclin. David, devenu vieux, voulut édifier à Jérusalem un magnifique temple à Dieu. Le prophète Nathan, consulté, lui répondit qu'ayant répandu trop de sang dans ses nombreuses guerres, il n'avait pas qualité pour construire un temple et que cette mission était réservée à son fils. David se contenta de préparer les matériaux nécessaires à cette construction.

Le roi, vieilli avant l'âge, s'affaiblissait rapidement. Pour épargner au pays une guerre civile après sa mort, il fit proclamer roi son fils *Salomon*, qu'il avait eu de Bethsabée. Bientôt après il s'éteignit, après un règne de quarante ans (vers 1057-1017 avant l'ère vulgaire).

16. Salomon roi. — Dès son avènement au trône, Salomon fit l'admiration de ses sujets par sa sagesse, la pénétration de son jugement, la vaste étendue de ses connaissances. Le « jugement de Salomon », départageant deux femmes qui se disputaient un enfant, est bien connu. On attribue à ce roi un génie poétique hors pair : il aurait composé trois mille fables, plus de cinq mille chants ; la subtilité de son esprit lui permettait de deviner les énigmes les plus obscures. Quand la reine de Saba vint le visiter et lui proposer quelques énigmes, elle fut émerveillée de son intelligence.

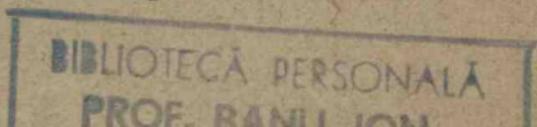
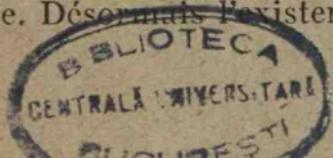
Imitant le luxe des rois voisins, Salomon entoura sa cour d'un éclat exceptionnel. Il eut un harem

richement peuplé, dans lequel il fit entrer les filles de plusieurs rois et une multitude de Cananéennes. Pour loger et entretenir ces princesses et leur nombreuse domesticité, il imposa au peuple des charges très lourdes. Il bâtit pour lui et pour ses femmes des palais magnifiques et entreprit enfin la construction d'un Temple sur le mont Moria, où Abraham avait failli sacrifier son fils Isaac.

17. Le Temple de Jérusalem. — Cent cinquante mille ouvriers cananéens, auxquels on dut adjoindre trente mille Israélites corvéables, furent occupés pendant plusieurs années à ces travaux. Les bois de cèdre, de cyprès, les pierres de taille furent fournis par Hiram, roi de Tyr, et amenés à Jérusalem par le port de Jaffa. En retour de ces fournitures, Salomon dut lui céder vingt villes limitrophes de la Phénicie ; cette partie du pays, détachée du domaine d'Israël, s'appela désormais « le canton des peuplades » (*Guelil ha-goyim*), plus tard la Galilée.

Le Temple avait soixante coudées de long, vingt de large et trente de hauteur. Il comprenait le *Saint des saints*, où l'on plaça l'Arche d'alliance avec les chérubins (êtres ailés à face humaine), et le *Sanctuaire*, qui renfermait un autel de cèdre entièrement revêtu d'or, cinq candélabres d'or à droite et autant à gauche, enfin une table plaquée d'or pour les douze pains de proposition.

Lorsque le Temple fut achevé après sept ans de travaux, on en fit solennellement l'inauguration (1007). Tous les chefs de tribus assistèrent à cette cérémonie et des milliers de victimes y furent immolées. Salomon y prononça une prière et bénit le peuple. Désormais l'existence du Temple assurait à Jéru-



salem la primauté sur toutes les autres villes et en faisait véritablement la capitale du royaume. Aux fêtes les pèlerins de toutes les tribus venaient assister au culte grandiose qui se célébrait dans le sanctuaire. La vilie, devenue un centre de commerce important, se développa rapidement.

18. Puissance de Salomon ; fin de son règne.

— Les richesses affluaient dans le pays. Le commerce avec les Etats voisins devint très actif, particulièrement avec l'Egypte. Mais c'est surtout de l'Inde que Salomon tira ses plus grands revenus. Il fit construire à Aïlat, sur la mer Rouge, une flotte qu'il envoya jusqu'à l'embouchure de l'Indus, au pays d'Ophir. Au bout de trois ans, la flotte revint avec une riche cargaison, que des caravanes de chameaux transportèrent à Jérusalem. L'or, l'argent, l'ivoire, l'ébène, les bois précieux, les plantes aromatiques, les oiseaux rares firent l'admiration de la population.

Mais la puissance de Salomon ne s'était établie qu'au prix d'un joug très dur imposé aux populations, en raison des corvées continuelles exigées pour l'approvisionnement de la cour et pour la construction des édifices. Les Ephraïmites, toujours mécontents, commençaient à murmurer. Un des fonctionnaires de Salomon, *Jéroboam*, Ephraïmite lui-même, songea à profiter de la désaffection qu'il voyait poindre dans le peuple à l'égard de Salomon pour ourdir un complot. Dénoncé, Jéroboam parvint à s'enfuir et se réfugia en Egypte. Un schisme menaçait de se produire. Salomon eut le bonheur de n'y pas assister. Il mourut après un règne de quarante ans (vers 1017-977) et fut enterré dans le caveau de David, au sud de Sion.

CHAPITRE II

Du schisme des Dix Tribus à la fin de la captivité de Babylone (977-537 avant l'ère vulgaire)

SOMMAIRE

Schisme des Dix Tribus. — Le royaume d'Israël. — Le prophète Elie. — Jéhu, Jéroboam II. — Fin du royaume d'Israël. — Le royaume de Juda. — Athalie et Joas. — Ezéchias. — Josias. — Prise de Jérusalem par Nabuchodonosor. — Guedalia. — Les Prophètes. — Amos, Osée, Michée. — Isaïe. — Jérémie. — Ezéchiel. — Le second Isaïe. — Fin de la captivité de Babylone.

1. Schisme des Dix Tribus. — Salomon eut pour successeur son fils *Roboam*, esprit à la fois borné et présomptueux. Dès l'avènement du nouveau roi, *Jéroboam* rentra en Palestine et prépara la révolte. Quand *Roboam* vint à Sichem recevoir les hommages des Anciens, *Jéroboam* lui exposa les doléances du peuple. « Si tu veux alléger notre joug, lui dit-il, nous te promettons obéissance ». *Roboam* répondit par un refus formel. C'est ce qu'attendaient *Jéroboam* et les Ephraïmites ; ils levèrent l'étendard de la révolte et surent rallier à leur cause toutes les tribus du nord et de l'est. Seules les tribus de Juda

et de Benjamin restèrent fidèles à la « maison de David ». Les autres proclamèrent roi Jéroboam et formèrent un Etat à part, qui s'appela *Ephraïm* ou *Maison d'Israël*. La rupture fut définitive, irréparable.

2. Le Royaume d'Israël. — Dix-neuf rois devaient se succéder sur le trône pendant les 255 ans que dura le royaume d'Israël (977-722). L'histoire agitée de cet Etat ne signale pas moins de huit régicides. La plupart des rois d'Israël régnèrent sans éclat et sans gloire ; quelques-uns se distinguèrent par leurs crimes, d'autres n'ont laissé que le souvenir de leur nom. On ne mentionnera ici que les plus connus d'entre eux.

Jéroboam, le fondateur du royaume d'Israël, interdit les pèlerinages à Jérusalem. Il établit deux veaux d'or, à Béthel et à Dan, et le peuple s'habitua à venir y offrir des sacrifices. Le nouveau culte resta en vigueur pendant toute la durée du royaume d'Israël et pas un des successeurs de Jéroboam ne tenta même de l'abolir.

Omri fonda une ville nouvelle, Samarie, qui devint la capitale du royaume. Il fit du culte de Baal et d'Astarté, divinités phéniciennes, la religion officielle de l'Etat.

Son fils *Achab* épousa une princesse phénicienne, Jézabel. Celle-ci fit venir de son pays une nuée de prêtres et de prophètes idolâtres, qui établirent dans toutes les villes et les villages le culte des dieux païens. Sept mille hommes seulement demeurèrent fermes et « ne ployèrent point le genou devant Baal ».

3. Le prophète Elie. — C'est de ce petit groupe que semble être sorti l'homme au caractère énergique,

à l'impulsion puissante, que fut le prophète *Elie*. Toujours vêtu d'un manteau noir, ne se rasant point les cheveux, s'abstenant de vin, *Elie* menait la vie nazaréenne, c'est-à-dire qu'il vivait à la campagne ou sous la tente, dans la continence et la simplicité. Il trouva un grand nombre de disciples qui adoptèrent, avec sa manière de vivre, sa devise : « Adonaï est le vrai Dieu ! »

Jézabel lança ses satellites contre *Elie* et ses disciples, dont plusieurs furent mis à mort. Ce furent les premiers martyrs de l'antique religion d'Israël et Jézabel en fut la première persécutrice. *Elie* se cachait avec ses disciples dans des cavernes. Il en sortait de temps à autre comme en tempête, apparaissait devant Achab, le foudroyait de quelque violente apostrophe et s'éloignait. Une fois il vint lui reprocher d'avoir fait assassiner son voisin Naboth pour lui prendre sa vigne et lui prédit de terribles châtimens. Une autre fois il somma le roi d'assembler ses prêtres sur le mont Carmel : là se manifesterait qui, d'eux ou de lui, était vraiment prophète. Comme le miracle attendu par les adorateurs de Baal ne se produisit pas et qu'il se réalisa pour *Elie*, celui-ci ordonna au peuple de saisir les prêtres et de les tuer. Après cet exploit, *Elie* choisit, pour lui succéder, un de ses disciples, *Elisée*, et disparut, dit la Bible, dans un tourbillon qui l'emporta au ciel.

4. Jéhu. Jéroboam II. — *Jéhu*, sacré roi par *Elisée*, délivra le pays de la dynastie d'Omri, fit tuer Jézabel et supprima le culte de Baal. Mais cette énergie lui fit défaut vis-à-vis des ennemis du dehors. Mésa, roi de Moab, chassa les Israélites des villes moabites qu'ils occupaient et, pour célébrer cette

délivrance, fit ériger un monument de pierre noire avec une inscription destinée à perpétuer le souvenir de ses victoires. Cette stèle a été retrouvée de nos jours.

Jéroboam II, qui régna 61 ans, porta la puissance du royaume d'Israël à son apogée. Les richesses accumulées dans le pays amenèrent le luxe et la dépravation des mœurs ; les cultes immoraux de Baal et d'Astarté furent remis en honneur. La décadence arriva, rapide.

5. Fin du royaume d'Israël. — Le dernier roi d'Israël fut *Osée*. Ce souverain ne put conjurer la ruine définitive du royaume. Les Assyriens envahirent la Palestine, soumirent l'une après l'autre toutes les villes israélites et s'emparèrent enfin de Samarie. *Osée*, dépossédé de la couronne, fut jeté en prison et y resta jusqu'à la fin de ses jours. Le royaume des dix tribus cessa d'exister. A part, peut-être, de minces fractions que les exilés de Jérusalem devaient retrouver plus tard à Babylone ou en Palestine, les dix tribus se sont perdues parmi les peuples sans laisser de traces (722 avant l'ère vulgaire).

6. Le royaume de Juda. — Du royaume fondé par David, la plus grande partie s'était détachée sous le règne de *Roboam*. Le peu qui en restait devint comme un fief de l'Égypte, après une guerre malheureuse, au cours de laquelle le roi de ce pays, Chéchonk, entra dans Jérusalem et emporta tous les trésors qui y avaient été accumulés par Salomon.

7. Athalie et Joas. — *Josaphat*, petit-fils de *Roboam*, maria son fils *Joram* à *Athalie*, fille du roi

d'Israël Achab. Après la mort de son mari et de son fils Ochosias, Athalie s'empara du pouvoir et fit exterminer tous les membres de sa propre famille. Il ne resta de la maison de David qu'un jeune enfant, *Joas*, sauvé du massacre par sa tante Josabeth, femme du grand-prêtre Joïada. Elle cacha Joas dans le Temple et l'y éleva à l'insu de la reine. Quand l'enfant eut sept ans, Joïada découvrit à l'armée et au peuple qu'il était resté un rejeton de la maison de David, il lui mit la couronne sur le front, lui donna l'onction royale et le peuple et les soldats s'écrièrent : « Vive le roi Joas ! » Attirée par le bruit, Athalie vint aussi au Temple ; sur l'ordre du grand-prêtre, on l'en fit sortir de force et on la ramena au palais, où elle fut mise à mort. La foule se précipita ensuite au temple de Baal et y détruisit autels, statues et autres emblèmes. Le Temple fut restauré et Joas resta fidèle à la loi de ses pères aussi longtemps que vécut Joïada. Mais à la mort de celui-ci il se brouilla avec le nouveau grand-prêtre et le fit lapider.

Le long règne d'*Osius*, qui dura cinquante ans, ne fut d'abord signalé que par des malheurs : incursions de peuples voisins, tremblement de terre, sécheresse. La prospérité revint enfin dans le royaume ; « le pays regorgea d'argent et d'or, ses trésors n'eurent point de bornes ». Sous *Jotham*, l'idolâtrie et les vices qu'elle engendrait se répandirent dans les familles les plus considérables du royaume. *Achaz* alla beaucoup plus loin : il introduisit à Jérusalem le culte du soleil et des planètes et en vint à sacrifier son propre fils en l'honneur de l'idole de Moloch, dans la vallée de Hinnom, près de Jérusalem (*Guë-Hinnom*, d'où « Géhenne »).

8. Ezéchias. — *Ezéchias* (727-698), fils d'Achaz, était tout l'opposé de son père. Il assista à la chute du royaume d'Israël et à la destruction de Samarie. Ce désastre l'avertit que, pour épargner à Juda la décadence et la ruine, il devait corriger les désordres qui avaient causé la perte d'Ephraïm. Aussi n'eut-il pas de soin plus pressant que de purger le pays de l'idolâtrie. Il rouvrit le sanctuaire, fit détruire toutes les images des faux dieux et défendit d'offrir des sacrifices, même à Dieu, sur les autres autels.

Ezéchias eut à soutenir contre Sennachérîb, roi d'Assyrie, une guerre que le prophète *Isaïe* (1) avait tenté en vain de détourner. Sennachérîb arriva avec une grande armée, mit le pays à feu et à sang et assiégea Jérusalem. *Isaïe* s'employa à relever, du moins, le courage des assiégés et prédit la retraite des Assyriens, qui, en effet, s'éloignèrent. Les contemporains virent dans ce fait un miracle accompli par un ange, qui aurait, en une nuit, détruit toute l'armée assyrienne.

Les quinze années que régna encore Ezéchias furent un âge d'or pour le développement intérieur de Juda. Comme aux jours de David et de Salomon, chacun put s'asseoir en toute sécurité auprès de sa vigne ou de son figuier. Les plus belles œuvres de la littérature des Psaumes datent de cette époque.

Le règne de *Manassé* fut marqué par une réaction contre l'œuvre d'Ezéchias. Le culte de Baal et d'As-tarté, celui des planètes, les sacrifices humains furent rétablis. Les prophètes qui dénonçaient ces scandales furent persécutés ou mis à mort.

(1) Voir plus loin, § 14.

9. Josias. — Son petit-fils *Josias*, encouragé par le prophète *Jérémie* (1), conçut le dessein de chasser du pays les cultes étrangers. Il fit restaurer le Temple, rappela les prêtres et les lévites bannis et les réintégra dans le service du culte. Au cours des travaux de restauration du Temple, le grand-prêtre *Hilkia* trouva un rouleau de la Tora, qu'il envoya à *Josias*. La lecture de ce livre bouleversa le roi. Il convoqua au Temple les Anciens et le peuple, et *Hilkia* leur lut quelques passages du rouleau qu'il avait découvert. Toute l'assistance émue s'engagea par serment à n'obéir désormais qu'aux préceptes de la Loi. Le Temple fut purgé de toutes les idoles qui le souillaient et les autels élevés sur les hauts-lieux furent détruits. Ce bon roi eut une fin tragique. Il fut vaincu par *Nécho*, roi d'Égypte, et tué à la bataille de *Meguido* (608). Le prophète *Jérémie* composa en son honneur un chant funèbre.

Cependant la destinée prédite par *Jérémie* à l'Assyrie s'accomplit : Ninive, sa capitale, succomba sous les coups des Mèdes et des Babyloniens. Le roi babylonien *Nabuchodonosor* entreprit de placer sous sa domination toute la contrée s'étendant de l'Euphrate à la mer. Quand il se présenta devant Jérusalem, il se montra assez généreux : il se contenta d'envoyer en exil *Joïachin*, petit-fils de *Josias*, et lui donna pour successeur *Sédécias*, son oncle. Il prit dix mille habitants de Jérusalem, qu'il fit déporter en Babylonie.

Sédécias était un prince d'un caractère doux et timide. Il se laissa entraîner à violer la foi jurée à *Nabuchodonosor*. En vain *Jérémie* lui conseilla-t-il

(1) Voir plus loin, § 15.

la prudence : Sédécias refusa le tribut à Nabuchodonosor et trahit son serment. Le sort en était jeté, Juda devait être perdu.

10. Prise de Jérusalem par Nabuchodonosor.

Nabuchodonosor s'avança de nouveau vers la Judée, occupa tout le territoire et mit le siège devant Jérusalem. Le 9 du mois de tammouz (été de 586), les Chaldéens réussirent à pénétrer dans la place, massacrèrent tous les hommes valides et firent le reste prisonnier. Sédécias s'était enfui précipitamment vers le Jourdain, il fut rejoint par les cavaliers ennemis et conduit devant Nabuchodonosor. Celui-ci lui reprocha âprement sa félonie, fit mettre à mort, sous ses yeux, tous ses fils et tous ses proches, puis lui fit à lui-même crever les yeux et l'envoya, chargé de chaînes, à Babylone.

Quant à Jérusalem, Nabuchodonosor en ordonna la destruction complète. Nabuzaradan était chargé d'exécuter cet ordre : il livra aux flammes Temple et palais (10 ab 586) et fit de la ville un amas de décombres. Les trésors, les vases et les ornements sacrés du Temple furent envoyés à Babylone. La poésie a traduit les douleurs de cette catastrophe dans des élégies, des psaumes et des prières d'un accent sublime. Les *Lamentations*, attribuées au prophète Jérémie, racontent en termes émouvants le supplice de Jérusalem. — Mille ans environ s'étaient écoulés depuis que les tribus d'Israël avaient pris pied sur la terre de Canaan. Maintenant il ne restait presque plus d'Israélites dans le pays conquis par les ancêtres : ceux qui n'avaient pas été emmenés en captivité s'enfuirent en Egypte ou dans les pays voisins.

11. Guedalia. — Cependant, Nabuchodonosor n'avait pas l'intention d'anéantir tout à fait la Judée. Il désirait au contraire qu'elle subsistât et en confia le gouvernement à Guedalia, fils d'Ahikam, l'ami et le protecteur de Jérémie. Tous les Israélites réfugiés dans les montagnes ou dans les pays voisins qui voulurent revenir purent le faire, on leur donna de grandes étendues de terres et ils y récoltèrent d'abondantes moissons. Il y avait quatre ans que le pays commençait à renaître quand un intrigant, nommé Ismaël, poussé par le roi des Ammonites, assassina Guedalia pendant un banquet, dans la ville de Mitspa, résidence du gouverneur. Le nouvel Etat judéen périt avec lui. Les Israélites, craignant la colère de Nabuchodonosor, émigrèrent en Egypte. Le vieux Jérémie et son disciple Baruch étaient parmi les émigrés. Le nom de Guedalia demeura gravé dans la mémoire des survivants et l'anniversaire de sa mort devint un jour de deuil national.

Nabuchodonosor chargea Nabuzaradan de se rendre de nouveau en Judée pour venger la mort de Guedalia. Le reste de la population israélite fut emmené en captivité à Babylone. On ne laissa pas un seul Judéen dans le pays. La contrée se changea ainsi en une solitude où les bêtes fauves régnèrent sans partage. « Les saintes villes, s'écriait plus tard un prophète, ont perdu leurs habitants. Sion est devenu un désert, Jérusalem une solitude » (1)

(1) L'histoire des Israélites depuis la mort de Moïse jusqu'aux Rois inclusivement est racontée dans les livres bibliques qui forment la série des Premiers Prophètes ou Prophètes historiques ; ces livres sont : *Yehochoua* ou Josué, *Chofetim* ou les Juges, *Chemouel* ou Samuel et *Melachim* ou les Rois.

12. Les Prophètes. — Les prophéties annonçant la chute de l'Etat israélite s'étaient donc réalisées. Qu'étaient-ce que les Prophètes et qu'est-ce que le prophétisme ?

Le domaine de l'âme renferme des coins obscurs qui restent inaccessibles au plus profond penseur. Il est certain que l'esprit humain peut, dans certaines conditions, apercevoir de loin le mystérieux enchaînement des choses ; des âmes absorbées dans l'idée divine et aspirant uniquement à la perfection morale ont la puissance de soulever le voile de l'avenir, de découvrir des vérités supérieures, utiles à la conduite morale de l'homme. Pendant des siècles, au cours de l'histoire israélite, ont surgi de ces hommes inspirés, dont la vue a plongé dans l'avenir. Toute une série de *prophètes* ou orateurs sacrés (*nebiim*, pluriel de *nabi*) ont annoncé le sort d'Israël et d'autres peuples, et l'événement a justifié leurs prédictions. Au premier rang de ces prophètes se placent Moïse, puis Samuel, Elie, dont il a déjà été parlé. Il en est d'autres dont l'action sur les destinées du judaïsme fut décisive et qu'il importe de connaître.

13. Amos, Osée, Michée. — *Amos* est le premier en date des prophètes dont les discours se sont conservés. Il apparut sous Jéroboam II pour dénoncer les déportements et les vices des grands et pour faire ressortir les conséquences de leurs iniquités. Il faut supposer qu'il régnait alors un haut degré de culture dans tout le royaume samaritain pour qu'un berger — Amos était bouvier de son métier — pût s'exprimer dans le style le plus élevé et se faire comprendre du peuple.

Un autre prophète de ce temps, *Osée*, s'exprima d'une façon plus catégorique encore contre les dix tribus et en faveur de la maison de Jacob.

Un troisième, *Michée*, a tracé de l'avenir d'Israël et de sa doctrine un tableau sublime qui éclipse tous les chefs-d'œuvre :

Et ce sera à la fin des jours,
 La montagne d'Adonai sera affermie à la cime des monts
 Et s'élèvera par-dessus les collines ;
 Et vers cette montagne afflueront les nations,
 Des peuples nombreux se mettront en route et diront :
 « Allons, montons vers la montagne d'Adonai,
 « Vers la maison du Dieu de Jacob,
 « Pour qu'il nous enseigne ses voies
 « Et que nous marchions dans ses sentiers. »
 Car de Sion provient la doctrine
 Et de Jérusalem la parole d'Adonai.
 Il jugera les nations nombreuses
 Et enseignera les peuples puissants au loin,
 Afin qu'ils forgent de leurs épées des socs de charrue
 Et de leurs lances des serpes ;
 Une nation ne tirera plus l'épée contre une autre nation
 Et elles n'apprendront plus la guerre.

14. Isaïe. — *Isaïe* est le premier d'une génération de prophètes qui surgirent à l'époque de la décadence des royaumes d'Israël et de Juda, sous Jotham et ses successeurs. Il entreprit de stigmatiser la corruption des grands, de démasquer la méchanceté, d'avertir le peuple et de l'exhorter au bien, en lui présentant l'idéal d'un brillant avenir, qu'il était appelé à réaliser. Durant plus de quarante années (vers 755-710), il remplit sa mission prophétique avec une entière abnégation, une persévérance infatigable et exempte de crainte. Isaïe ne se contente pas de censurer : il présente aux hommes un idéal moral qui peut faire leur bonheur. Il qualifie dans les termes du plus profond mépris la religion qui prie de la bouche et des lèvres, qui exalte Dieu en paroles pendant que le cœur est loin de lui ; il flétrit

plus âprement encore les sacrifices offerts sans la sincérité de l'intention et avec la méchanceté au fond du cœur. Il prédit longtemps à l'avance les malheurs qui devaient fondre sur Juda, mais ses avertissements ne furent pas toujours écoutés.

15. Jérémie. — *Jérémie*, de la race d'Aaron, éprouva, dès son jeune âge, un sentiment de douleur au spectacle de la décadence religieuse et morale qui régnait autour de lui. Durant près d'un demi-siècle (depuis 627), il enseigna la bonne voie au peuple égaré. Quoique le cœur lui saignât, il dut bien souvent annoncer la chute de Juda, désormais fatale : « Comment ! vous voulez voler, tuer, vivre dans la luxure, encenser les dieux étrangers, puis arriver dans mon Temple et dire : nous sommes sauvés ! et continuer ensuite toutes vos abominations !... Je ferai de ce Temple ce que j'ai fait à Silo ; je vous rejetterai de devant ma face comme j'ai rejeté vos frères, la postérité d'Ephraïm. » Ses prophéties ne se réalisèrent que trop et, avant de descendre dans la tombe, Jérémie vit la destruction de Jérusalem et fut parmi les fugitifs qui émigrèrent en Egypte après le meurtre de Guedalia. Ses discours, recueillis par son disciple *Baruch*, furent rapportés par celui-ci à Babylone. Ils devaient y produire une impression des plus fécondes.

16. Ezéchiël. — *Ezéchiël* fut le premier prophète de l'exil (592-570). Doué d'une éloquence simple et entraînant, il s'attaqua à ces grands sans conscience et sans cœur, qui s'étaient ménagés dans l'exil une vie de bien-être et se montraient pleins de dureté envers leurs frères ; mais il annonçait aussi en termes catégoriques le retour de Juda dans sa patrie :

ce fut l'objet de cette belle parabole des ossements rendus à la vie, où il présenta l'image de la résurrection espérée. Ezéchiél établit, sinon le premier, du moins avec le plus de force, la consolante doctrine du repentir en proclamant que Dieu ne veut pas la mort du pécheur et qu'il le laisse en vie, s'il renonce à sa mauvaise conduite.

17. Le Second Isaïe. — Dans les dernières années de l'exil, parut le grand poète et le profond penseur que, faute de connaître son nom, l'on appelle le *Second Isaïe* ou l'*Isaïe de Babylone*, parce que les rédacteurs de la Bible ont réuni ses discours à ceux du premier Isaïe. Aucun poète ne mit plus d'ardeur à relever les courages, à reconforter la communauté de Juda. Il débute ainsi :

Consolez, consolez mon peuple, dit votre Dieu,
Parlez au cœur de Jérusalem et annoncez-lui
Que le temps de ses infortunes est accompli,
Que son iniquité est pardonnée
Et qu'elle a reçu d'Adonaï le double pour tous ses péchés.

Ce poète de l'exil glorifie son peuple : Israël a été élu par Dieu pour être son serviteur et son messager auprès des peuples, pour servir de lumière aux nations. Donner l'exemple, se dévouer, se sacrifier pour la loi de Dieu, demeurer ferme devant toutes les persécutions, voilà la mission d'Israël. Le prophète la résume en cette formule : « Le Temple du Dieu d'Israël sera un jour une maison de prière pour tous les peuples. » Le poète annonce encore que, malgré les souffrances de ce lourd apostolat, ce peuple martyr, ce peuple apôtre ne mourra point. Dieu lui a infligé l'exil pour le purifier dans la douleur.

18. Fin de la captivité de Babylone. — Mais cet exil est sur le point de prendre fin ; l'empire babylonien va s'écrouler et Israël revoir la terre des aïeux : le prophète l'annonce en termes précis et la prédiction s'accomplit à la lettre. Babylone succombe sous les coups de Cyrus (538), roi des Mèdes et des Perses. La hideuse idolâtrie chaldéenne tombe le même jour. Les Judéens s'attachèrent désormais sincèrement à leur Dieu et jamais plus ne revinrent aux cultes païens. L'exil avait achevé l'évolution morale et fixé pour toujours l'idéal religieux du peuple d'Israël.

CHAPITRE III

Le retour de la Babylonie. Ezra et Néhémie (537-vers 420 avant l'ère vulgaire)

SOMMAIRE

Edit de Cyrus. — Zorobabel à Jérusalem. — Les Samaritains. Inauguration du Second Temple. — Les Judéens de Babylonie. Ezra. — Ezra à Jérusalem. — Néhémie. — Promulgation de la Loi. — Deuxième séjour de Néhémie à Jérusalem. — Histoire d'Esther.

1. Edit de Cyrus. — Aussitôt après la prise de Babylone, Cyrus fit publier par héraüts et par lettres royales, dans toute l'étendue de son empire, un édit prescrivant que tous les Judéens fussent libres de retourner à Jérusalem et d'y élever un sanctuaire ; ceux qui resteraient étaient autorisés à les munir d'or et d'argent, ainsi que de bêtes de somme ; enfin son trésorier reçut l'ordre de remettre aux partants les vases sacrés que Nabuchodonosor avait emportés de Jérusalem et déposés comme trophées dans le temple de Bel.

A la tête des partants, Cyrus plaça deux chefs : l'un, *Zorobabel*, petit-fils de Joïachin, rejeton par conséquent de la race de David, l'autre, *Yechoua*, petit-fils du dernier grand-prêtre Seraya. Le premier reçut de Cyrus le titre de gouverneur (*pé'ha*), qui donnait

à celui qui en était revêtu une dignité presque royale.

2. Zorobabel à Jérusalem. — Au printemps de l'an 537, quarante-deux mille personnes, pour la plupart Judaïtes et Benjamites, quittèrent la Babylonie, après un exil de quarante-neuf ans, pour venir s'établir en Palestine. Le voyage dura quatre à cinq mois. La colonie rapatriée occupa le territoire avoisinant Jérusalem et les Samaritains, qui en avaient pris possession, durent en être délogés; de ce fait, ils devinrent pour les nouveaux arrivants des ennemis implacables.

Le premier soin de Zorobabel fut d'ériger à Jérusalem un autel et de préparer des matériaux pour la reconstruction du Temple. La pose de la première pierre du futur édifice se fit en grande pompe. On travailla également à la réparation des ruines dont Jérusalem était couverte.

3. Les Samaritains. Inauguration du Second Temple. — Mais de graves obstacles surgirent bientôt. Tout près de la frontière de Juda, au nord, vivaient les Samaritains, qui avaient adopté partiellement le culte israélite, mais conservé en même temps les rites de leur idolâtrie première. Leurs chefs exprimèrent le désir de prendre part à la construction du Temple et d'être accueillis comme membres de la communauté judaïque. Zorobabel rejeta leur demande. Les Samaritains se vengèrent de ce refus en entravant par la force et par l'intrigue la construction du Temple. Ils semblèrent y réussir, car pendant quinze ans les travaux furent interrompus.

Ils ne furent repris qu'à l'avènement de Darius, troisième roi des Perses, sous l'impulsion des prophètes *Aggée* et *Zacharie*. Le sanctuaire put

être inauguré au printemps de l'année 516, soixante-dix ans après que le Temple de Salomon avait été détruit.

4. Les Judéens de Babylonie. Ezra. — Entre les Judéens émigrés en Palestine et ceux qui étaient restés sur les bords de l'Euphrate, des relations actives s'étaient établies. Des Jérusalémites se rendaient parfois chez leurs frères de la *Gola* (comme on nommait les Judéens « exilés » en Babylonie) pour leur exposer les besoins du pays et réclamer leur assistance, et plusieurs de ces derniers, de temps à autre, se rendaient à Jérusalem pour porter des dons au Temple. Jaloux de conserver en terre étrangère leur individualité et leur caractère national, les Judaïtes de Babylone ne se mariaient qu'entre eux, observaient scrupuleusement leur doctrine et pratiquaient avec zèle les préceptes relatifs au sabbat, aux fêtes, à la circoncision et aux lois alimentaires. Ils étudiaient avec un soin particulier le Pentateuque. La Tora, longtemps négligée sur le sol natal, devint l'objet d'une étude assidue.

Lorsque Suse fut devenue résidence royale, des membres de la communauté judéo-babylonienne s'y établirent et y formèrent de nouveaux groupes. Le quatrième roi des Perses, Artaxerxès I^{er} Longue-Main (465-425), les traita favorablement et permit à un nouveau contingent de seize cents hommes des meilleures familles d'émigrer en Palestine avec femmes et enfants ; il leur remit même de riches offrandes pour le sanctuaire. A la tête de la caravane se trouvait *Ezra*, savant interprète de la Loi et déjà célèbre par sa piété.

5. Ezra à Jérusalem. — Ezra fut accueilli à Jérusalem avec une grande considération. Mais quelle fut sa consternation en apprenant qu'au mépris de la Loi, des chefs du peuple, des prêtres même avaient contracté des mariages avec les peuples voisins, Samaritains, Ammonites et Moabites ! Ce n'était pas chez lui orgueil de race, mais crainte de voir, par ces alliances, l'idolâtrie s'introduire de nouveau dans le sein d'Israël. Saisi de douleur, il déchira ses vêtements et manifesta un violent désespoir. Puis il se rendit au Temple et, tombant à genoux, y prononça une émouvante oraison, entrecoupée de sanglots et de larmes. Le peuple assemblé était vivement impressionné. Ezra se lève alors et somme les chefs de famille de jurer devant Dieu, à la face du sanctuaire, que tous ceux qui ont épousé des étrangères chasseraient femmes et enfants de leurs foyers. Le serment fut prêté et exécuté.

Irrités de l'affront infligé à leurs filles, les peuples ennemis, et en particulier les Samaritains, conduits par leur chef Sanballat, se jetèrent en armes sur Jérusalem, y mirent le feu et réduisirent la ville en un monceau de cendres. La plupart des habitants s'éloignèrent et allèrent s'établir où ils purent ; beaucoup d'entre eux reprirent les femmes qu'ils avaient répudiées ou contractèrent de nouveau de semblables unions.

6. Néhémie. — En voyant la ruine de Jérusalem, quelques Judéens se rendirent en toute hâte en Perse pour y chercher assistance. Ils surent intéresser à leur sort l'échanson du roi Artaxerxès, *Néhémie*, qui jouissait d'une grande influence à la cour. Néhémie obtint du roi la permission de se rendre à Jérusalem.

salem, d'en relever les murs et de rétablir l'ordre dans les affaires du petit Etat. Il reçut même le titre de gouverneur (*pé'ha*).

Arrivé à Jérusalem, il fit connaître à ses frères l'objet de sa mission et commença par fortifier la ville pour la mettre à l'abri d'un coup de main des ennemis. Mais ce travail ne marcha pas sans encombre : les Samaritains, pour entraver l'œuvre, cherchèrent à rendre suspects les desseins de Néhémie, l'accusant à la cour de Perse de nourrir l'ambitieux projet de régner sur les Judéens. Ces intrigues étant demeurées sans succès, ils attaquèrent à main armée les travailleurs ; Néhémie donna à ses ouvriers des armes pour se défendre. Les murailles furent enfin achevées.

La sécurité de la ville assurée, Néhémie entreprit de réformer l'organisation intérieure. Les notables avaient réduit à une misère extrême leurs débiteurs pauvres, à qui ils avaient enlevé jusqu'aux fils et aux filles qu'ils traitaient en esclaves. Néhémie convoqua les riches en une grande assemblée et leur montra combien leur conduite barbare était flétrie par la Loi. Tous promirent séance tenante, sous serment, non seulement de relâcher ceux qu'ils détenaient comme esclaves, mais de restituer maisons, champs et jardins à leurs propriétaires.

Afin de peupler raisonnablement Jérusalem, il fut décidé que le dixième de la population provinciale, désigné par la voie du sort, serait tenu d'y transférer sa demeure.

7. Promulgation de la Loi. — Ezra, qui, pendant cette période de l'activité de Néhémie, était resté dans l'ombre, entra alors en scène. Le premier jour du

septième mois, un jour de fête, il réunit tout le peuple à Jérusalem, sur une grande place, et là il donna lecture de quelques passages de la Tora, que les Lévites expliquèrent à l'assistance. Au milieu de l'enthousiasme général, on célébra, cette année, la fête des Tentes ; l'assemblée du peuple promit solennellement de rester dorénavant fidèlement attachée à la Loi et surtout de ne pas contracter d'alliances matrimoniales avec des étrangers, d'observer rigoureusement le chômage du sabbat et des fêtes, de laisser la terre en friche et d'abandonner les créances chaque septième année.

Ce pacte fut signé par cent vingt représentants du peuple, qui formèrent la « Grande Assemblée » (*Kenesseth ha-guedola*).

Néhémie fit élever une citadelle, appelée « Bira », pour protéger le Temple, organisa la perception des dîmes pour l'entretien des prêtres et des lévites, construisit à ses frais des logements pour abriter la population et, après un séjour de douze ans en Judée, rentra en Perse (432), ainsi qu'il l'avait promis à Artaxerxès.

8. Deuxième séjour de Néhémie à Jérusalem.

Sitôt que Néhémie ne fut plus là, une réaction se produisit et toute son œuvre parut s'écrouler : les mariages mixtes furent remis en honneur, les riches reprirent leurs esclaves, les dîmes ne furent plus payées, le Temple fut négligé. Pour remédier à ces maux, quelques hommes d'une ardente piété se réunirent afin d'arrêter un plan de conduite. De ce groupe faisait partie *Malachie*, le dernier des prophètes. En termes clairs et précis, il annonça l'arrivée prochaine d'un maître, qui ferait luire sur Israël des jours

meilleurs. C'est le retour de Néhémie, unanimement désiré par le peuple, qu'il prédisait. Néhémie revint, en effet, au bout de deux ans et passa six années encore en Palestine, à la tête des Judéens. Il réprima tous les désordres avec beaucoup d'énergie, allant jusqu'à bannir du pays les hommes qui ne voulaient pas se soumettre à ses prescriptions. Parmi les exilés se trouvait un fils ou parent du grand-prêtre, nommé *Manassé*, gendre de Sanballat le Samaritain. La mesure de rigueur prise contre Manassé devait susciter de nouvelles luttes entre Samaritains et Judéens.

L'œuvre d'Ezra et de Néhémie fut durable : ils ont réussi à faire de la Tora la règle de conduite de l'Israélite et le mur de séparation qu'ils ont édifié entre les Judéens et les autres peuples n'a guère été forcé au cours des âges.

9. Histoire d'Esther. — C'est à l'époque perse que se place l'histoire racontée par le livre biblique d'Esther et qui montre déjà les Judéens aux prises avec leurs ennemis. Le roi Assuérus (Xerxès), ayant répudié sa femme Vasthi, qui lui avait désobéi, choisit à sa place une judéenne, la belle Esther, orpheline élevée par son cousin Mardochée. Mais d'autre part, bien que Mardochée lui eût sauvé la vie en dénonçant un complot, il accorda sa faveur à l'orgueilleux Aman. Ceui-ci, furieux de ce que Mardochée ne voulait pas lui rendre hommage, jura la perte de tous les Judéens; il obtint du roi la permission de les exterminer et tira au sort le 13 adar comme jour du massacre. Sur les instances de Mardochée, Esther intervint auprès d'Assuérus et confondit Aman, qui fut pendu avec ses dix fils, tandis que Mardochée devenait le favori du roi et que les Judéens se vengeaient de leurs ennemis. En

souvenir de cette délivrance, les Juifs célèbrent chaque année, le 14 adar, la fête de *Pourim* ou des sorts par la lecture du livre d'Esther (*Meguilla*) et par des réjouissances.

DEUXIÈME PARTIE

Epoque du Second Temple

(vers 420 avant — 70 après l'ère vulgaire)

CHAPITRE IV

Organisation du Judaïsme

Contact avec l'hellénisme

(vers 420-175 avant l'ère vulgaire)

SOMMAIRE

La secte des Samaritains. — Le « judaïsme » ; sa constitution et son esprit. — Le culte et les synagogues. — Siméon le Juste. — Alexandre le Grand. — Ptolémées et Séleucides. — Influence de l'hellénisme. — Hellénistes et « Hassidim ». — La Sagesse de Sira.

1. La secte des Samaritains. — L'exil de Manassé incita Sanballat à élever un temple rival de celui de Jérusalem, au sommet de la montagne de Garizim, près de Sichem. C'est de cette hauteur que, d'après le Deutéronome, devaient être bénis les observateurs de la Loi. Les Samaritains purent donc opposer la sainteté de cette montagne à celle du Moria, où se dressait le Temple de Jérusalem, et l'animosité qui

avait régné entre Juda et Samarie à l'époque du royaume d'Israël renaquit de ses cendres ; à la vérité, de politique qu'elle avait été, cette rivalité devint religieuse, mais elle n'en fut que plus passionnée. La petite secte samaritaine, qui s'est conservée jusqu'à nos jours, devait causer bien des maux aux Judéens, mais elle exerça sur eux une influence stimulante en leur apprenant à se connaître eux-mêmes.

2. Le « judaïsme », sa constitution et son esprit.

En face de rivaux qui, comme eux, faisaient de la Tora la base de leur conduite religieuse et civile, les Judéens furent amenés à rechercher quelle est l'essence de cette Loi, et peu à peu la notion du « judaïsme » se fit jour dans leur conscience. Le nom de *Judaïtes* ou *Judéens* (Juifs) perdit sa signification de tribu particulière et désigna, dès lors, les sectateurs du judaïsme, à quelque tribu qu'ils appartenissent. Dans la petite république de Juda, la Tora devint la loi fondamentale : quoi qu'il s'agît de faire ou de ne pas faire, on se préoccupait de savoir si c'était conforme à « ce qui est écrit ».

Tous les détails de la vie extérieure furent réglés suivant les prescriptions du livre de la Loi. L'esclavage fut aboli ; faire l'aumône passa pour la plus grande vertu et chaque communauté chargea quelques-uns de ses membres de s'occuper des intérêts des pauvres. La justice fut organisée dans tous ses détails : deux fois par semaine, le lundi et le jeudi, les tribunaux siégeaient dans les villes. Pour interpréter les lois existantes et pour en édicter de nouvelles, il fut constitué un Conseil législatif composé de soixante-dix membres, auxquels on en adjoignit un soixante-onzième comme président ou « Père du

tribunal » (*Ab bêth-din*). Ce corps s'appela, plus tard, *Synedrion* (Synhédrin, Sanhédrin) et fonctionna jusqu'à la chute de l'Etat judaïque. Les docteurs de la Loi étaient appelés les « Scribes » (*Soferim*) ou « Sages » (*Hakhamim*). Le rôle de ces sages fut, comme celui du Grand Conseil dont beaucoup faisaient partie, d'expliquer la Loi au peuple, de l'interpréter et d'en fixer la *tradition*.

Les nouvelles lois étaient surtout destinées à stimuler, à fortifier le peuple dans sa conduite morale et religieuse. Ces lois sont, en général, d'une rigueur extrême. On défendit même des choses licites pour peu qu'elles confinent à des choses illicites avec lesquelles on pourrait les confondre. Des précautions minutieuses furent prises pour assurer le respect de la chasteté, l'observation du sabbat.

3. Le culte et les synagogues. — Beaucoup d'institutions religieuses datent de cette époque. On institua, avant toutes choses, des lectures publiques et régulières de la Tora. Chaque sabbat et chaque jour de fête, une section du Pentateuque devait être lue au peuple assemblé. De plus, le lundi et le jeudi, jours où les villageois venaient au marché, on voulut qu'ils entendissent la lecture de quelques versets au moins. Pour que le texte fût plus facile à lire, on remplaça l'ancienne écriture hébraïque (*ketab ibri*) par les caractères araméens dont les Judéens des bords du Tigre et de l'Euphrate se servaient couramment et que, pour cette raison, on nomma « écriture assyrienne » (*ketab achouri*). Les Samaritains ont conservé au texte sacré son écriture antique.

La plus grande partie du rituel des prières fut composée à cette époque et le service divin introduit

dans chaque « maison de communauté » (*bêth ha-kenesseth*) ou synagogue, qu'on éleva dans toutes les villes. Le point en quelque sorte central de ce rituel est le *Chema*, qui affirme l'unité de Dieu et le devoir de l'aimer. Trois fois par jour, le matin, l'après-midi et le soir, la communauté se réunissait pour prier. Le sabbat et les jours de fêtes, on ajoutait à la prière du matin une prière supplémentaire (*moussaph*), correspondant au sacrifice spécial offert en ces jours au Temple. A la lecture de la Tora se joignit ultérieurement celle d'un chapitre des Prophètes ayant quelque rapport avec la solennité du jour. Comme cette lecture terminait l'office du matin, on l'appela « clôture » (*haphtara*).

Cette organisation du culte, simple, édifiante, répondait bien à l'esprit du temps et aux besoins religieux. Elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans toutes les communautés juives.

4. Siméon le Juste. — De ce long espace de près de deux cents ans, où l'on éleva l'édifice du judaïsme, pas un seul nom propre n'est venu jusqu'à nous. Est-ce par excès de modestie que les chefs spirituels du peuple ont dérobé leur nom à la postérité, ou est-ce celle-ci qui a été ingrate envers leur mémoire ? On ne sait. De cette période si pauvre en souvenirs, le seul nom qui émerge est celui du grand-prêtre *Siméon le Juste*. Le peu qu'on sait de lui nous le montre plein de sollicitude pour le peuple. Il rebâtit les murs de Jérusalem et construisit des canaux souterrains pour que la ville fût alimentée constamment en eau fraîche. On a conservé de lui cette belle sentence : « Le monde repose sur trois bases : la Tora, le culte et la charité. »

5. Alexandre le Grand. — Pendant que la paisible Judée achevait de fixer pour de longs siècles ses formes religieuses, se produisit un des plus grands faits historiques de l'antiquité : Alexandre le Grand parut. Le vaste ébranlement qu'il imprima au monde valut au peuple juif de nouvelles épreuves, de nouvelles douleurs.

Le premier contact de l'hellénisme avec le judaïsme fut amical. Alexandre laissait, en général, aux peuples qu'il soumettait leurs lois et leurs pratiques religieuses. La tradition raconte même que, lorsque le conquérant macédonien entra à Jérusalem, le grand-prêtre s'avança à sa rencontre, vêtu des ornements sacerdotaux, et que le jeune héros, saisi d'émotion, le salua avec respect. Les Judéens n'eurent qu'à payer aux gouverneurs macédoniens les redevances qu'ils avaient jusqu'alors fournies aux satrapes perses. Leur pays fit, désormais, partie de la province appelée Célésyrie ou Syrie basse, pour la distinguer de la Syrie haute.

6. Ptolémées et Séleucides. — A la mort d'Alexandre (323), son empire fut démembré et partagé, après des luttes sanglantes, entre ses lieutenants. La situation de la Judée resta indécise jusqu'à la bataille d'Ipsus (301), à la suite de laquelle ce pays fut attribué à l'Égypte, qui était échue en partage à Ptolémée I^{er}, surnommé Soter ou Lagos, fondateur de la dynastie des Ptolémées ou des Lagides. Ce général promu roi était un esprit pratique et d'humeur bienveillante. Il laissa aux Judéens leur autonomie ; le grand-prêtre, responsable du tribut, était en même temps leur chef politique. Déjà du temps d'Alexandre, un certain nombre d'entre eux

s'étaient établis à Alexandrie, la ville maritime fondée par lui. Ce premier noyau d'émigrants en attira d'autres, plus nombreux encore, et la nouvelle colonie reçut de Ptolémée les mêmes droits dont jouissaient les Macédoniens. D'autres colonies s'établirent sur d'autres points. *Séleucus*, un autre général d'Alexandre, à qui était échue toute l'Asie occidentale, attira aussi une colonie judéenne à Antioche, la capitale qu'il venait de se bâtir et qui devint le siège de la dynastie des Séleucides.

7. Influence de l'hellénisme. — Si des colonies judaïques se formèrent dans les pays méditerranéens, des colonies grecques se constituèrent, par contre, en Judée. Les Judéens se trouvèrent ainsi enserrés de toutes parts dans une population hellénique. Le grec devint la langue dominante du pays et des mots de la langue grecque pénétrèrent peu à peu dans le langage usuel des Judéens. Sous l'influence du goût raffiné des Grecs, les Judéens bâtirent leurs maisons avec plus d'élégance ; la peinture aussi fut accueillie par eux avec faveur. Malheureusement ils empruntèrent également aux Grecs leur amour du lucre, leurs mœurs légères et souvent corrompues. Ils s'habituaient à banqueter, comme les Grecs, couchés sur des lits de repos, à introduire dans leurs repas le vin, la musique. La licence suit d'ordinaire l'ivrognerie : l'aristocratie judaïque copia le libertinage des Grecs, invitant comme eux dans les festins chanteuses et danseuses.

8. Hellénistes et « Hassidim ». — Il ne suffisait pas aux Judéens de s'assimiler la langue, les mœurs et les habitudes de leurs voisins ; ils songèrent aussi à les imiter dans l'éducation de la jeunesse, qu'ils

voulaient exercer par des courses et des luttes dans les gymnases, afin de la préparer au métier des armes. Ces Hellénistes formaient un parti considérable, qui se recrutait surtout parmi les riches et les notables ; ils comptaient même dans leurs rangs un fils de grand-prêtre, Jésus, qui se faisait appeler Jason. Comme la loi et les mœurs judaïques s'opposaient à la plupart de ces innovations, particulièrement à l'usage indécent de se déshabiller pour les joutes, les Hellénistes n'aspirèrent plus qu'à supprimer la loi pour gréciser à leur aise le peuple judéen.

Cet excès de zèle pour les modes grecques provoqua une réaction en sens contraire. Les défenseurs de la loi et des mœurs antiques étaient les « pieux » ou « Hassidéens » (*Hassidim*). Ce que les Hellénistes poursuivaient de leurs plus ardents désirs, les Hassidéens le repoussaient comme une infamie, comme un crime, comme une trahison.

9. La « Sagesse » de Sira. — Un moraliste que cette situation attristait, Jésus Sira, tenta d'arrêter ses concitoyens sur cette pente qui les menait à l'abîme. Il composa un livre de sentences, où il flagelle la décadence des mœurs, l'arrogance des riches, la licence des Hellénistes, l'impudeur apprise à l'école des Grecs ; la conclusion de son œuvre est qu'il faut revenir au respect de la doctrine religieuse du judaïsme. Cet ouvrage, la « Sagesse » de Sira, s'était conservé dans une traduction grecque, sous le titre d'« Ecclésiastique » ; on a retrouvé de nos jours une grande partie de l'original hébreu.

CHAPITRE V

La persécution d'Antiochus Epiphane *Juda Maccabée*

(175-160 avant l'ère vulgaire)

SOMMAIRE

Antiochus Epiphane. — Querelles des grands-prêtres. — Antiochus à Jérusalem. — La persécution religieuse. — Les martyrs ; le livre de Daniel. — Mattathias et ses fils. — Juda Maccabée. — La fête de Hanoucca. — Nouvelles campagnes de Juda. — Sa mort.

1. Antiochus Epiphane. — Un siècle après que la dynastie des Lagides eut pris possession de la Judée comme d'une dépendance de la Célésyrie, ce pays tomba au pouvoir des Séleucides (202). Antiochus III, dit le Grand, qui s'empara de la Judée, eut à cœur de s'en attacher les habitants ; il leur accorda un grand nombre de franchises et leur permit de se gouverner d'après leurs propres lois. Mais la situation changea à l'avènement de son fils, *Antiochus IV Epiphane* (175), qui a laissé dans l'histoire du judaïsme un nom justement exécré. Elevé à Rome, où son père avait dû l'envoyer comme otage, il avait appris des Romains le mépris des hommes et de la foi jurée, la dureté du cœur et la cruauté froidement calculée.

2. Querelles des grands-prêtres. — Les querelles allumées par les Hellénistes attirèrent ses regards sur la Judée. Le petit Etat était gouverné alors par le grand-prêtre Onias, homme plein de zèle pour la Loi. Sa grande piété déplaisait aux Hellénistes ; ils réussirent à le dépouiller de sa dignité et, en promettant à Antiochus une somme d'argent considérable, ils firent donner la tiare à Jésus ou Jason, le propre frère d'Onias. Jason introduisit à Jérusalem les jeux grecs et installa même un gymnase dans la « Birā » ou Acra (Acropole), au nord-ouest du Temple. Mais les Hellénistes ne trouvèrent pas encore Jason assez hardi, assez novateur. Ils voulurent donner la grande-prêtrise à un des leurs, un certain Onias, dit Ménélaüs. Moyennant trois cents talents, ajoutés au tribut annuel, Antiochus y consentit. Jason, déchu, s'enfuit au-delà du Jourdain.

Pour payer le tribut qu'il avait promis, Ménélaüs pillait le trésor du Temple et fit argent des vases sacrés, crime qui passait, chez les Grecs aussi, pour très grave. Quand il arriva à Antioche pour porter ses présents au roi, le vieux grand-prêtre dépouillé, Onias, lui reprocha amèrement ce sacrilège. Ménélaüs, avec la complicité d'un misérable comme lui, le fit traîtreusement assassiner.

3. Antiochus à Jérusalem. — Ce crime accrut l'indignation populaire contre l'usurpateur. Pour conjurer les effets de cette haine, il imagina de nouvelles infamies. Il suggéra au roi d'anéantir complètement la loi donnée par Moïse au peuple israélite. Antiochus avait déjà à cœur de se venger des Judéens pour la joie qu'ils avaient manifestée d'un faux bruit de sa mort, pendant une expédition en

Egypte. De retour de ce pays, il entre à Jérusalem, massacre tous les habitants, pénètre dans le Temple et en fait enlever tous les objets de valeur, qu'il emporte. Ménélaüs lui servait de guide !

Des jours plus tristes encore étaient réservés à la Judée. Antiochus entreprit une seconde expédition contre l'Égypte, mais cette fois les envoyés du Sénat romain le contraignirent à rebrousser chemin. Furieux de son échec, il ne trouva rien de mieux, pour décharger sa colère, que d'exercer les plus atroces cruautés sur les Judéens. Un de ses lieutenants, Apollonius, entra inopinément à Jérusalem et, surprenant les habitants pendant le repos du sabbat, massacra les hommes, fit vendre comme esclaves les femmes et les enfants. Les Hellénistes seuls furent épargnés. Le Temple fut délaissé, car prêtres et lévites fréquentaient maintenant un autre endroit : l'Acra.

4. La persécution religieuse. — Il ne suffisait pas à Antiochus que le Temple restât vide : il fallait anéantir le judaïsme même, loi, doctrine, pratiques, et contraindre les Judéens à l'exercice du culte hellénique. Pour mâter ce peuple et le soumettre, il fallait le greciser. Antiochus enjoignit donc, par un édit, à tous les Judéens de ne plus observer les lois de leur Dieu et particulièrement celles qui concernent la circoncision, l'observance du sabbat et des fêtes et l'interdiction des viandes impures. Il fit ériger dans le Temple de Jérusalem une statue au Zeus (Jupiter) des Grecs et l'on sacrifia sur l'autel un pourceau (168).

Les émissaires d'Antiochus parcouraient la province, érigeant dans chaque ville des autels, invitant

la population à immoler des porcs à Zeus, à en manger la viande, à profaner la sainteté du sabbat. Ces sbires détruisaient les maisons de prières, lacéraient les rouleaux de la Loi, en défendaient l'enseignement et l'étude.

5. Les martyrs. Le livre de Daniel. — Pour ne pas obéir à ces ordres, la population quittait ses demeures et allait se cacher dans les gorges des montagnes, dans les cavernes. Le sang des martyrs coula abondamment : on citait un vieillard, Eléazar, qui, sous les yeux du tyran, souffrit la mort plutôt que de manger de la chair défendue, et une mère avec ses sept enfants qui se laissèrent exécuter plutôt que de transgresser un commandement de la loi. Ces sentiments héroïques étaient entretenus par la société des Hassidéens, cachés pour la plupart dans les cavernes. Les soldats syriens les y poursuivaient et exterminaient tous ceux qu'ils parvenaient à surprendre.

Pour relever le courage des défailants, un ouvrage d'un caractère particulier, le livre de Daniel, fut répandu parmi les Judéens. Ce livre a pour but de glorifier la constance dans la foi religieuse, malgré la persécution, qui n'est qu'une épreuve passagère.

6. Mattathias et ses fils. — Le salut vint aux Judéens d'une famille de prêtres dont les membres avaient au cœur une piété profonde, prête à tous les sacrifices ; c'était la famille des *Hasmonéens*. Le vieux père, *Mattathias*, s'était retiré dans la petite ville de Modin avec ses cinq fils : Yohanan, Siméon, Juda, surnommé *Maccabi* (Maccabée), Eléazar et Jonathan. Un jour, Mattathias, indigné de voir un

Judéen s'approcher d'un autel qu'on venait d'élever à Modin pour sacrifier à Zeus, s'élança sur l'apostat et l'étend mort ; ses fils tombent sur les émissaires syriens, les tuent et démolissent l'autel.

Ce fut le signal de la révolte contre la persécution d'Antiochus. « Qui aime la Loi et l'alliance divine me suive ! » s'était écrié Mattathias. Et tous les habitants de Modin et des environs se réunirent autour de lui. Cette petite troupe, ne pouvant entreprendre une campagne en règle contre les Syriens, leur fit une guerre de partisans, pénétrant à l'improviste dans les villes, démolissant les autels, courant sus aux ennemis et aux Hellénistes qu'elle rencontrait. Avertie par le sort de certains Hassidéens, qui s'étaient fait tuer plutôt que de se défendre un jour de sabbat, elle décida qu'à l'avenir elle combattrait même le jour du saint repos, si elle était attaquée.

J. c.
7. Juda Maccabée. — Quand approcha la dernière heure de Mattathias (167), le veillard mourant désigna deux de ses fils, *Siméon*, pour le conseil, et *Juda*, pour l'exécution et le commandement. Juda Maccabée était un héros comme Israël n'en avait pas vu depuis David. Grand capitaine, terrible dans l'attaque « comme un lion irrité », il devenait, dans la paix, doux, humble et pieux. Aussi a-t-il attaché son nom à cette période tout entière.

Juda réunit une troupe plus nombreuse et osa se mesurer avec un corps d'armée considérable. Ce fut la première bataille rangée à laquelle se risquaient les Judéens (166) ; elle se termina à leur avantage et le général en chef Apollonius y fut tué. Juda s'empara de son épée et s'en servit jusqu'au

dernier jour de sa vie. La même année il battit une armée encore plus considérable à Beth-Horon.

Antiochus, fou de rage, renonça à gréciser le peuple judéen : il décida de l'anéantir et chargea son lieutenant Lysias de détruire toute trace d'Israël et tout vestige de Jérusalem. Lysias ne fut pas plus heureux que ses prédécesseurs contre Juda ; le général qu'il envoya contre lui, Gorgias, se laissa surprendre avec son armée à Emmaüs (166) et s'enfuit précipitamment au sud, dans le pays des Philistins, abandonnant armes et bagages. Les Judéens, qui en manquaient, s'en emparèrent. Lorsque, l'année suivante, Lysias s'avança lui-même, avec une armée nombreuse et choisie, contre Juda, celui-ci était prêt à le recevoir avec dix mille hommes bien armés et équipés. L'impétuosité de Maccabée eut encore une fois raison des Syriens à Beth-Sour, au sud de Jérusalem. Lysias dut se retirer.

8. La fête de Hanoucca. — Les victoires d'Emmaüs et de Beth-Sour avaient ainsi débarrassé la Judée de ses ennemis. Juda Maccabée et son parti profitèrent de ce moment favorable pour entrer à Jérusalem et mettre un terme aux abominations qui déshonoraient le sanctuaire. Leur premier soin fut de mettre en pièces la statue de Zeus érigée au Temple ; l'autel souillé fut remplacé par un autel nouveau. Trois semaines suffirent à ces travaux préalables et le 25^e jour du mois de kislev (novembre 165) eut lieu la dédicace du Temple purifié. Cette fête inaugurale dura huit jours et il fut décidé qu'à l'avenir une fête annuelle de réjouissance serait célébrée à la même date pour commémorer cette « dédicace » ou *Hanoucca*. Depuis plus de deux

mille ans, cette fête est religieusement observée par des illuminations et la récitation de psaumes d'actions de grâces (Hallel).

9. Nouvelles campagnes de Juda. — Juda profita du répit que lui laissaient les Syriens pour châtier les peuplades voisines qui molestaient les Judéens et principalement celles qui habitaient l'Idumée, le pays d'Ammon, la Pérée et la Galilée.

Pendant ce temps, Antiochus Epiphane, après deux expéditions malheureuses contre les Parthes et contre Suse, tombait malade et expirait en proie au délire. Il laissait sur le trône un enfant, Antiochus V Eupator, dont Lysias devint le tuteur.

En compagnie du jeune Eupator, Lysias marcha de nouveau sur la Judée à la tête d'une armée considérable et avec une troupe d'éléphants. Il s'empara de la forteresse de Beth-Sour et arriva devant Jérusalem. Les Judéens firent des prodiges de valeur ; un des frères hasmonéens, Eléazar, se glissa sous le corps d'un éléphant qu'il croyait monté par le roi ; il perça le ventre de l'animal, qui tomba sur lui et l'écrasa. Mais il fallut céder à la supériorité du nombre ; Juda se replia avec sa troupe dans Jérusalem et se retrancha dans la forteresse du Temple. Lysias y mit le siège et les Judéens, à bout de vivres, allaient se rendre quand Lysias, appelé en toute hâte à Antioche, dut se retirer. Il signa avec les Judéens un traité de paix, par lequel il leur accordait la liberté religieuse. Le roi et son tuteur garantirent la convention par un serment. En outre, la cour de Syrie retirait sa protection aux Hellénistes et Ménélaüs, comme perturbateur de la paix publique, fut exécuté.

Juda Maccabée aurait dû rester le chef de l'Etat.

Mais un compétiteur surgit, un certain *Alcime*, qui prétendait avoir des droits à la tiare. Il sut persuader au nouveau roi de Syrie, Démétrius, que, s'il ne supprimait pas la famille hasmonéenne, la Judée lui échapperait. Démétrius envoya un de ses généraux, Nicanor, avec ordre de lui amener Juda pieds et poings liés. Juda l'attendit près de Beth-Horon, avec trois mille soldats, et le défit complètement ; Nicanor fut tué. Longtemps on célébra en Judée cette victoire par une fête, sous le nom de « Yom Nicanor » (160).

10. Mort de Juda Maccabée. — Pour venger cet échec, Démétrius envoya une armée imposante commandée par son meilleur général, Bacchide. A la vue de ces formidables colonnes, le cœur manqua à la plupart des Judéens : huit cents hommes seulement restèrent autour de Juda. Avec cette poignée de braves, Juda livra bataille à Eléasa. Lui et les siens firent des miracles de valeur, mais ils furent écrasés sous le nombre. Juda Maccabée périt lui-même les armes à la main.

Par cette tragique bataille d'Eléasa (nissan 160), tous les avantages conquis jusqu'alors semblaient réduits à néant : il n'en fut rien. L'épée tombée des mains de l'infortuné héros passa dans celles de ses frères.

CHAPITRE VI

Les princes hasmonéens

(160-70 avant l'ère vulgaire)

SOMMAIRE

Jonathan, grand-prêtre. — Siméon, prince. — Jean Hyrcan. — Alexandre Jannée. — Salomé Alexandra. — Les partis et les sectes. — Les Pharisiens. — Les Sadducéens. — Les Esséniens. — Les Juifs en Egypte. — Onias et son temple. — La traduction des Septante.

1. Jonathan, grand-prêtre. — Après la mort de Juda Maccabée, les Judéens tournèrent leurs regards vers son frère Jonathan.

Jonathan était homme d'Etat habile plutôt que grand capitaine. Il ne put empêcher Bacchide, vainqueur de Juda, de s'emparer de toutes les places fortes et de briser toute résistance de la part des Judéens. Mais il réussit à conclure avec le général syrien un traité par lequel il pouvait, sans être inquiété, demeurer dans le pays, excepté toutefois à Jérusalem. Il établit sa résidence à Michmas et y fut tacitement reconnu comme chef du peuple judéen. Pendant quelques années « le glaive cessa de sévir en Israël » et le pays jouit de quelque tranquillité.

Une révolution amena sur le trône de Syrie un obscur jeune homme de Smyrne, Alexandre Balas. Jonathan profita de l'occasion pour entrer à Jéru-

salem, prendre possession de la ville et la mettre en état de défense. Balas, qui avait besoin de son aide, n'y fit aucune opposition ; il le nomma même grand-prêtre (152) et le combla d'honneurs. Pendant tout le règne d'Alexandre Balas (152-146), la Judée put reprendre haleine et panser ses blessures. Sous le successeur de ce roi, Jonathan réussit à faire exempter la Judée de tout impôt et à l'agrandir de quelques cantons.

Jonathan périt traîtreusement assassiné par le général syrien Tryphon, qui voulait s'emparer du trône et qui voyait dans le chef hasmonéen un obstacle à ses ambitions. Mais son œuvre demeura : il avait créé une nation forte et influente, ayant conscience d'elle-même. Il trouva dans son frère Siméon un successeur capable de développer et de consolider son œuvre.

2. Siméon, prince. — *Siméon* (143-135) débuta par un acte d'indépendance : il ne demanda pas à son suzerain, le roi Démétrius, de le confirmer dans la dignité de grand-prêtre dont le peuple l'avait investi ; Démétrius, en guerre alors avec son général Tryphon, ne fit aucune objection et abolit même les contributions imposées à Jérusalem. Ce fut en Judée une grande joie d'avoir recouvré l'indépendance.

Le deuxième acte considérable de Siméon fut de chasser les Hellénistes des forteresses qu'ils occupaient encore et de détruire toute leur influence. Les uns durent renoncer à leurs habitudes païennes, les autres émigrèrent en Egypte. Ainsi disparut ce parti, qui avait pendant quarante ans déchainé sur le pays tant de maux.

Siméon crut assurer l'indépendance de la Judée en

la mettant sous la protection du peuple romain. Il envoya des ambassadeurs à Rome pour solliciter son alliance. Le Sénat romain n'eut garde de refuser ; il était dans ses habitudes d'offrir sa protection aux peuples avant de les asservir. Ni Siméon, ni le peuple ne prévirent les tristes conséquences de leur alliance avec les Romains.

Au contraire, la nation entière fut reconnaissante à Siméon de lui avoir assuré l'amitié de Rome et elle lui accorda le titre de prince (*Nassi*), déclarant par un acte solennel que cette dignité et celle de grand-prêtre resteraient héréditaires dans la famille hasmonéenne. En qualité de prince, Siméon battit monnaie. Ce furent les premières monnaies judaïques.

Siméon fit une guerre heureuse contre les Syriens, à qui il enleva les villes de Jaffa, de Gazara et l'Acra, la forteresse de Jérusalem. Le roi de Syrie, pour se venger de sa défaite, le fit assassiner par Ptolémée, le propre gendre de Siméon. Ainsi tous les fils du vieux Mattathias l'Hasmonéen avaient péri par l'épée, pour leur Dieu et pour leur peuple.

3. Jean Hyrcan. — Le fils de Siméon, Yohanan ou *Jean*, surnommé *Hyrcan* (135-106), lui succéda. Il continua l'œuvre de son père et eut la gloire de l'achever. Il commença par poursuivre son indigne beau-frère, l'assassin de Siméon, mais il ne put s'emparer de lui. Ptolémée lui échappa, après avoir égorgé la mère d'Hyrcan, qu'il avait gardée en otage.

Cependant le roi Antiochus XII avait à cœur de venger sa défaite récente. Il arriva à Jérusalem avec une armée nombreuse et assiégea la ville. Hyrcan s'y défendit longtemps ; les deux adversaires finirent par

conclure une paix honorable, qui reconnaissait aux Judéens la possession des villes dont ils s'étaient emparés. D'ailleurs le Sénat romain, à qui Hyrcan avait envoyé une ambassade, enjoignit à Antiochus de rendre aux Judéens toutes les places fortes qu'il leur avait prises. Hyrcan sut profiter des troubles intérieurs de la Syrie pour rompre tous les liens de vasselage qui enchaînaient encore la Judée à ce pays.

Il agrandit même son Etat en annexant Samarie et l'Idumée. Sichem, la capitale des Samaritains, et le temple de Garizim furent détruits. Quant à l'Idumée, ses habitants furent contraints d'émigrer ou de se convertir au judaïsme. Cet acte d'intolérance ne porta pas bonheur au peuple judéen : des Iduméens convertis devaient détrôner la dynastie hasmonéenne et causer la ruine de l'Etat judaïque.

A l'époque de Jean Hyrcan, les querelles entre Pharisiens et Sadducéens (1) commencèrent. Hyrcan prit parti pour ces derniers et chassa les Pharisiens de tous les emplois qu'ils occupaient. Comme le peuple était attaché aux Pharisiens, il en conçut pour Hyrcan et sa famille une haine profonde, qui fut le germe de la guerre civile. Mais Hyrcan mourut en paix. Comme après le règne de Salomon, les déchirements intérieurs ne commencèrent qu'après sa mort.

4. Alexandre Jannée. — *Aristobule I^{er}*, qui succéda à son père, prit le titre de roi. Il ne régna qu'un an et eut pour successeur son frère, *Alexandre Jannée* (105-79). Ce roi étendit les conquêtes de son père et s'empara des villes maritimes, entre autres de Gaza. Comme son père, il prit le parti des Sadducéens et

(1) Voir plus loin, aux § 6 et suivants.

fit naître entre lui et les Pharisiens une haine implacable. Le pays parut divisé en deux fractions ennemies, comme au temps de Jéroboam et de Roboam. Pendant plusieurs années, les luttes intestines, les révoltes se succédèrent et furent étouffées dans le sang. Alexandre fit mettre en croix, le même jour, 800 prisonniers pharisiens. Plus de 50.000 hommes des deux partis, dit-on, perdirent la vie dans ces discordes.

Vers la fin de son règne, Alexandre reconnut combien il avait été injuste en persécutant les Pharisiens et, à son lit de mort, il recommanda à sa femme de se réconcilier avec eux.

5. Salomé Alexandra. — *Salomé Alexandra* (79-70) suivit ses conseils. C'était une femme énergique et sincèrement pieuse. Sous son règne, les passions s'apaisèrent, les Pharisiens en exil furent rappelés, la reine leur confia les fonctions les plus importantes et les admit au Grand Conseil, dont ils avaient été chassés par les Sadducéens. Elle eut le bonheur de mourir indépendante. Comme le destin inexorable, l'aigle romain, cet « animal aux dents de fer, aux griffes d'airain, au cœur de pierre », approchait, il allait s'abattre sur la Judée, s'acharner sur la nation judaïque et la rayer du nombre des peuples libres.

6. Les partis et les sectes. — Les règnes de Jean Hyrcan, d'Alexandre Jannée et de Salomé Alexandra avaient été marqués, à l'intérieur, par les luttes entre les Pharisiens et les Sadducéens. Plusieurs partis ou sectes se développèrent, en effet, à cette époque.

Les persécutions d'Antiochus avaient exalté à tel point les sentiments religieux des Judéens que ceux-

ci, jusque-là unis dans leurs croyances, se divisèrent en sectes différentes, suivant le degré de leur attachement à la Loi et à l'observance des pratiques religieuses. Une scission se produisit d'abord entre les Hassidéens : les uns, adoptant la vie contemplative, se retirèrent dans les solitudes et formèrent un ordre ayant des mœurs et des idées particulières ; ils reçurent le nom d'Esséniens. La fraction la plus nombreuse des Hassidéens ne craignit pas de prendre part à la vie publique, elle se sépara des Esséniens et porta le nom de Pharisiens (« Parouchim »). Ceux qui se trouvaient à la tête des affaires militaires et diplomatiques et qui considéraient que les intérêts temporels ne peuvent pas toujours se plier aux lois de la religion formèrent un troisième parti, dit des Sadducéens (« Sadoukim »), probablement de Sadouk, un de leur chefs.

7. Les Pharisiens. — Les Pharisiens formaient le gros de la nation. Ils avaient la réputation d'être de mœurs austères, chastes, sobres, doux et bienveillants envers chacun. Dans l'application des lois pénales, ils faisaient prévaloir l'indulgence. Un des chefs de leur parti est l'auteur de cette sentence : « Procure-toi un maître, acquiers-toi un compagnon et juge tout homme avec bienveillance. »

8. Les Sadducéens. — Quant aux Sadducéens, qui comptaient dans leurs rangs toute l'aristocratie judaïque, les hommes de guerre, les hommes d'Etat, les ambassadeurs, la piété n'occupait que le second rang dans leur esprit. Ils posèrent en principe qu'il ne fallait pas se laisser arrêter par des considérations religieuses lorsqu'il s'agissait d'alliances politiques à conclure ou de guerres à entreprendre.

D'ailleurs ils ne considéraient comme dispositions légales obligatoires que celles qui sont clairement énoncées dans la loi mosaïque ; toutes les autres, émanant de traditions orales ou émises postérieurement, n'avaient pas, suivant eux, de titres à une observance rigoureuse. Dans l'application des peines, les Sadducéens se montraient très sévères, appliquant à la lettre la disposition « œil pour œil, dent pour dent », tandis que les Pharisiens, usant d'indulgence, se bornaient à imposer des indemnités pécuniaires. Pour ce motif, et aussi à cause de leurs manières arrogantes et dures, les Sadducéens n'étaient pas aimés du peuple.

9. Les Esséniens. — Les Esséniens n'étaient pas en opposition avec les Pharisiens ; ils représentaient plutôt l'exagération de leurs doctrines. Ils vivaient dans un naziréat perpétuel et observaient scrupuleusement les prescriptions lévitiques concernant la pureté des personnes et des choses. Ils évitaient tout commerce avec des hommes de vie moins austère et, pour ne frayer qu'avec ceux qui partageaient leurs idées, ils vivaient à part, n'acceptant des aliments, des vêtements que de la main des membres de leur ordre. Pour se passer plus facilement de toute assistance étrangère, ils prenaient leurs repas en commun. La crainte de toute souillure éloignait les Esséniens des femmes et leur fit mépriser le mariage. Cette attitude les écartait en général de tous les hommes et les amena à se retirer en grande partie au milieu du désert, dans l'oasis d'En-Gadi, à l'ouest de la mer Morte.

Ce groupe ne compta jamais plus de quatre mille adhérents et n'eut aucune influence politique. Pour

se recruter, les Esséniens cherchaient à faire des prosélytes. Les novices n'étaient admis qu'après une longue épreuve et après s'être engagés par serment à mener une vie conforme à la règle de la secte.

10. Les Juifs en Egypte. — L'époque hasmonéenne vit aussi le développement des colonies juives, principalement en Egypte.

Les persécutions d'Antiochus Epiphane avaient chassé de la Judée de nombreux fugitifs, qui vinrent s'établir en Egypte, où Ptolémée VI Philométor les accueillit avec faveur et leur accorda les mêmes droits qu'aux citoyens grecs. Les Judéens fondèrent en Egypte et jusqu'en Cyrénaïque de nombreuses colonies, mais leur principal centre fut Alexandrie, la première cité du monde après Rome et Athènes pour le commerce, les arts et les sciences. Ils s'adonnèrent comme les Grecs au commerce, à la navigation, aux arts ; le bien-être qu'ils acquirent développa chez eux des habitudes d'existence raffinées. Ils s'assimilèrent la langue et la littérature grecques. Leurs synagogues, qui étaient très belles, étaient en même temps des maisons d'enseignement : aux sabbats et aux fêtes on y faisait des conférences sur les passages du Pentateuque qu'on venait d'entendre.

11. Onias et son Temple. — Un des chefs de cette grande communauté d'Alexandrie fut Onias IV, fils du grand-prêtre Onias que l'indigne Ménélaüs avait fait assassiner. Il avait émigré en Egypte pour s'y mettre en sûreté et là, il s'adonna, comme beaucoup de Judéens, au métier des armes. En qualité de général, il eut l'occasion de rendre de signalés services au

roi Ptolémée Philométor, qui lui confia le commandement de son armée et le chargea, plus tard, de la surveillance des douanes maritimes et fluviales.

Pour donner à tous les Judéens d'Égypte un centre religieux commun et aussi pour remplacer le temple profané de Jérusalem, Onias conçut le dessein d'ériger en Égypte un sanctuaire. Philométor approuva le projet et, pour récompenser Onias de ses services, lui céda un district dans la contrée d'Héliopolis. Là, dans la petite ville de Léontopolis, Onias dressa un temple sur le modèle de celui de Jérusalem. Il en devint le grand-prêtre ; des prêtres et des lévites qui avaient fui la persécution syrienne y accomplissaient les rites sacrés. Les Judéens de l'Égypte s'y rendaient aux fêtes, sans toutefois rompre avec le Temple de Jérusalem, qu'ils continuaient à honorer comme la vraie métropole du judaïsme.

12. La traduction des Septante. — Un autre fait de la plus haute importance se produisit vers ce temps en Égypte : la traduction de la Bible en langue grecque. On traduisit d'abord le Pentateuque, qui servait aux lectures et aux prédications dans les synagogues. Les autres livres, historiques, poétiques et prophétiques, ne furent traduits que longtemps après. Une légende prétendit, plus tard, que la traduction du Pentateuque était due à Ptolémée II Philadelphe et que soixante-douze savants, choisis à raison de six par tribu, en avaient été chargés. C'est à cette tradition que la version doit son nom de version des Soixante-Douze ou, par abréviation, des *Septante*.

L'achèvement de cette œuvre causa une joie profonde parmi les Judéens d'Alexandrie et d'Égypte. Ils étaient fiers de voir les Grecs, qui se glorifiaient

de tant de philosophes, se mettre à l'étude des doctrines judaïques. La traduction grecque de la Tora fut en quelque sorte le premier apôtre que le judaïsme envoya dans le monde païen. Les nations peu à peu se pénétrèrent de ses pensées et de ses images ; la Bible entra dans la littérature universelle et devint populaire. Le judaïsme et l'hellénisme, ces deux doctrines ennemies, se rapprochèrent et il se forma à Alexandrie toute une littérature judéo-grecque qui prit une extension considérable et eut une influence profonde au point de vue religieux et moral.

CHAPITRE VII

La domination romaine. Hérode

(70-4 avant l'ère vulgaire)

SOMMAIRE

Hyrcan II et Aristobule II. — Prise de Jérusalem par Pompée. — Crassus, César, Antoine. — Antigone et Hérode. — Hérode roi. — Crimes domestiques et tyrannie d'Hérode. — Politique d'Hérode ; Octave. — Constructions d'Hérode ; reconstruction du Temple. — Dernières années d'Hérode ; sa mort.

1. Hyrcan II et Aristobule II. — Salomé Alexandra avait désigné pour lui succéder son fils *Hyrcan II*. Celui-ci était un homme faible et irrésolu. Son jeune frère *Aristobule II* se distinguait, au contraire, par sa fougue, son courage et son ambition. Il résolut d'enlever à Hyrcan la couronne et y réussit après une guerre civile qui dura trois mois, ne laissant à son frère que la tiare.

Mais Hyrcan eut la malheureuse inspiration de prendre pour conseiller un certain *Antipater*, issu d'une noble famille de l'Idumée, qui avait été contrainte d'embrasser le judaïsme comme tous les autres Iduméens. Poussé par Antipater, Hyrcan rompit le pacte d'alliance qu'il avait conclu avec son frère et la guerre recommença.

2. Prise de Jérusalem par Pompée. — Pompée guerroyait alors en Syrie : il vit, dans la lutte des deux frères, une occasion propice pour inscrire une nation de plus sur la liste de ses conquêtes. Hyrcan et Aristobule avaient également demandé la protection du général romain ; Pompée l'accorda à Hyrcan, qui pouvait être entre ses mains un instrument plus docile, et se déclara contre Aristobule. Celui-ci alla s'enfermer à Jérusalem. Pompée l'y suivit et l'y assiégea. Un jour de sabbat (juin 63), les légions romaines réussirent à pénétrer dans la ville, massacrant tout sur leur passage.

Il périt en ce jour 12.000 hommes de Juda. Les murailles de la ville furent rasées, la Judée rentra dans les étroites frontières qu'elle avait avant les Hasmonéens et devint tributaire de Rome. Les prisonniers furent en partie massacrés et en partie amenés à Rome, où ils allaient devenir le noyau d'une communauté judéenne. Quant aux frères ennemis qui avaient sollicité l'arbitrage de Pompée, l'un, Aristobule, figura à Rome dans le triomphe du vainqueur ; l'autre, Hyrcan, se vit enlever son titre de roi, ne conservant que la dignité de grand-prêtre avec le titre d'*ethnarque*. L'administration du pays fut confiée par Pompée à Antipater.

3. Crassus, César, Antoine. — Pendant un siècle, l'histoire de la Palestine n'a à enregistrer que des soulèvements contre la tyrannie de Rome, suivis d'actes de répression, de pillage et de profanation du Temple. Quand Jules César, Pompée et Crassus se partagèrent les possessions romaines, la Palestine échut à Crassus, l'homme le plus riche et le plus avare de Rome. Il vint à Jérusalem et emporta les

trésors et les vases d'or du Temple. Crassus mourut dans une expédition contre les Parthes (54) et sa succession échut à César.

César se montra bienveillant pour les Judéens ; il allégea le poids de leurs impôts, leur permit de reconstruire les murs de Jérusalem et de reprendre quelques-unes des villes qui leur avaient appartenu. Il confirma leurs privilèges aux Judéens d'Alexandrie et permit à ceux de l'Asie-Mineure le libre exercice de leur religion, que leurs concitoyens grecs cherchaient à entraver. Enfin il confirma Antipater dans sa charge de gouverneur de la Judée, en récompense des secours que ce dernier lui avait envoyés lors de sa lutte contre Pompée en Egypte (48).

Le meurtre de César (44) fut pour la Palestine la source de nouveaux troubles. Les représentants de la République opprimaient le pays, exigeant des sommes considérables pour lever de nouvelles légions, vendant comme esclaves les habitants des villes pour se procurer de l'argent. Le mécontentement public s'accrut quand on vit l'ambitieux Antipater, déjà si détesté, nommer un de ses fils préfet de Jérusalem et l'autre, *Hérode*, gouverneur de la Galilée. Les grands de Judée se rendirent auprès d'Antoine, le nouveau maître de Rome, pour se plaindre de l'ambitieuse famille iduméenne. Mais Hérode se présenta aussi devant Antoine et sut gagner ses bonnes grâces : les ambassadeurs judéens furent emprisonnés ou décapités et les fils d'Antipater — celui-ci venait de mourir empoisonné — furent nommés gouverneurs de la Palestine sous le titre de *tétrarques*. Hyrcan, qui ne soupçonnait pas encore le dessein d'Hérode de se faire nommer roi, commit la faiblesse de l'attacher

à sa maison et de le fiancer à sa petite-fille Mariamne, célèbre par sa beauté.

4. Antigone et Hérode. — Aristobule II, le frère de Hyrcan, était mort à Rome, empoisonné. De sa nombreuse famille il n'était resté qu'un fils, *Antigone*. Ce jeune prince réussit à intéresser à sa cause les Parthes, ces éternels ennemis de Rome, et avec leur concours, il se fit proclamer roi et chassa de Palestine les garnisons romaines. Quant à son oncle Hyrcan, les Parthes le prirent et lui coupèrent les oreilles pour le rendre impropre aux fonctions de grand-prêtre (40).

La Judée put goûter un moment encore les joies de l'indépendance. Mais Hérode veillait. Il se rendit à Rome et, par des promesses de dévouement, prodiguées à Antoine et à Octave, il obtint du Sénat un édit le proclamant roi de Judée. Sans perdre de temps, il revint prendre possession de son royaume. Antigone se tenait dans Jérusalem ; Hérode vint l'y assiéger avec une armée considérable, en grande partie fournie par le gouverneur romain de la Syrie. La ville fut prise après un siège difficile et ses défenseurs massacrés sans distinction d'âge ni de sexe (37). Antigone fut envoyé devant Antoine, qui le fit battre de verges, puis livrer au bourreau. Ainsi périt le dernier des huit princes de la famille hasmonéenne, qui avait régné plus d'un siècle et qui causa la ruine de la Judée après lui avoir donné la grandeur et l'éclat.

5. Hérode roi. — Le règne d'Hérode, qui dura trente-trois ans (37-4 avant l'ère chrétienne) offre un mélange déconcertant de prospérité et d'oppres-

sion, de progrès matériels et de crimes monstrueux. L'« esclave iduméen », comme le qualifiait la voix populaire, s'attacha à conquérir la confiance de Rome et à s'en faire un appui contre la haine dont il se sentait enveloppé.

Il débuta en faisant égorger tous les partisans d'Antigone, parmi lesquels se trouvaient des hommes appartenant aux meilleures familles. Puis il fit massacrer les membres du Sanhédrin. Bien entendu, il s'empara de la fortune des victimes.

6. Crimes domestiques et tyrannie d'Hérode. —

Le vieil Hyrcan, quoique mutilé, inspirait quelque méfiance à Hérode ; par des promesses et des flatteries, celui-ci sut l'attirer à sa cour et, peu après, le fit accuser de trahison et exécuter. Il fit de même égorger dans son bain Aristobule, le propre frère de sa femme Mariamne, accusé du même crime. Ce forfait d'Hérode attira sur sa famille les plus tristes conséquences : Mariamne voua dès lors à son mari une haine implacable et conçut le projet de l'empoisonner. Averti par sa sœur Salomé, Hérode fit comparaître Mariamne devant un tribunal, qui la condamna à la peine capitale. La belle Hasmonéenne marcha à l'échafaud calme et résolue, comme il convenait à une femme de sa race.

Mais Hérode ne borna pas ses crimes au cercle de sa famille : sa soif de vengeance et de sang s'exalta jusqu'à la fureur. Il prit à sa solde une nuée d'espions, qui allaient se mêler aux groupes populaires, attentifs aux conversations. Malheur à qui laissait échapper une parole de mécontentement ! il était aussitôt enfermé dans une forteresse ou supprimé par des mains inconnues. Vers la fin de sa vie,

les cadavres de tant d'innocentes victimes, se dressant devant lui comme des fantômes, firent de son existence un supplice infernal. Cette existence tourmentée le rendit encore plus implacable et plus féroce : ne voyant autour de lui que des ennemis et des conspirateurs, il fit décapiter deux de ses propres fils, enfants de Mariamne, qu'il ne cessait de regretter ; il fit monter sur l'échafaud nombre de Phariséens qui lui faisaient opposition et ordonna de brûler vifs quarante jeunes gens coupables d'avoir enlevé l'aigle d'or qui surmontait le portail du Temple et qu'ils considéraient comme une profanation du sanctuaire.

7. Politique d'Hérode ; Octave. — Ce père dénaturé, cet homme sans entrailles rendit pourtant à l'Etat judaïque une apparence de grandeur extérieure et de prospérité intérieure qu'il n'avait pas connue même aux temps les plus heureux de l'époque hasmonéenne. Pour se concilier la faveur d'Octave, resté seul maître de l'empire romain après la bataille d'Actium, Hérode alla le trouver à Rhodes. Octave le confirma dans sa dignité royale. Les territoires pour la possession desquels les Hasmonéens avaient guerroyé plusieurs années sans pouvoir les conquérir entièrement, Hérode les obtint d'un trait de plume d'Octave : les villes maritimes, Jéricho, Samarie, d'autres districts encore furent incorporés au territoire judéen. A partir de cette époque, des sacrifices furent offerts dans le Temple en l'honneur des Césars romains.

8. Constructions d'Hérode ; reconstruction du Temple. — Pour donner à Jérusalem le caractère d'une ville romaine, ornée de tout ce que l'art grec

pouvait offrir de plus beau, il y fit bâtir un théâtre et un hippodrome, où il organisa des luttes d'athlètes et des combats d'animaux. Ces mesures causèrent un vif mécontentement parmi les Judéens, qui y virent des tentatives faites pour transformer le culte national en religion païenne. Il remplit la Judée de villes et de monuments portant les noms de ses protecteurs romains ou de membres de sa famille. Il construisit, au prix de travaux qui durèrent douze ans, une ville maritime qu'il nomma Césarée, en l'honneur de l'empereur. Plus tard cette ville devint le siège du gouvernement romain, la rivale de Jérusalem et enfin sa maîtresse.

Hérode ne se contenta pas d'embellir les villes de la Judée : il consacra des sommes considérables à l'érection de monuments dans diverses villes de Syrie, d'Asie-Mineure et de Grèce. Pour satisfaire sa manie des constructions fastueuses, il accabla le peuple d'impôts, multiplia les exactions. En vain, pour se faire pardonner sa tyrannie, distribua-t-il abondamment des secours lors d'une famine terrible qui désola le pays. Le peuple continuait à ne voir en lui que l'usurpateur, l'étranger.

Hérode essaya de gagner la faveur populaire en transformant le Temple, vieux de cinq siècles, petit et de style démodé, en un sanctuaire neuf et magnifique. Dix mille ouvriers y travaillèrent pendant plus de dix ans. Ce Temple était un chef-d'œuvre que les contemporains ne pouvaient assez admirer. Les pieux israélites furent cependant affligés de voir, au-dessus de l'entrée principale, une aigle d'or, symbole de la puissance romaine. Plus tard cet emblème fut arraché par quelques patriotes zélés qu'Hérode condamna, comme on l'a vu, à être brûlés vifs.

9. Dernières années d'Hérode ; sa mort. — Les dernières années d'Hérode furent pour lui une torture continuelle : son âme était tourmentée par le remords et son corps par une maladie qui lui causait de si vives douleurs que, pour en finir avec la vie, il faillit se donner la mort à coups de couteau. Ses gémissements et ses cris remplissaient le palais. Il eut cependant, avant de mourir, la force d'ordonner encore l'exécution d'un troisième fils, Antipater, qui avait comploté contre lui. Quand il apprit ce crime, Auguste ne put s'empêcher de s'écrier : « J'aimerais mieux être le pourceau d'Hérode que son fils. »

Hérode mourut cinq jours plus tard, à l'âge de soixante-neuf ans. Avant d'expirer, il fit réunir dans l'hippodrôme de Jéricho les plus notables Judéens et ordonna à sa sœur Salomé de les faire tuer dès qu'il aurait rendu le dernier soupir, afin que le peuple pleurât à ses funérailles. Cet ordre barbare ne fut pas exécuté et les Judéens purent célébrer comme une fête la mort de l'« esclave iduméen », que ses flatteurs ont surnommé *Hérode le Grand*.

CHAPITRE VIII

Les Hérodiens et les procurateurs

(4 avant l'ère vulgaire — 66 après)

SOMMAIRE

Archélaüs. — Le régime des procurateurs. — Persecutions de Caligula. — Philon d'Alexandrie. — Le roi Agrippa. — Origine du christianisme ; Jean-Baptiste. — Jésus de Nazareth. — Saül (Paul) de Tarse.

1. Archélaüs. — L'apparente prospérité de la Palestine sous le règne d'Hérode s'évanouit après la mort de ce roi. Ses successeurs ne conservèrent qu'une ombre d'autorité ; le joug de Rome s'appesantit de plus en plus sur le pays et ses habitants.

Hérode avait brisé lui-même l'unité du royaume en le partageant entre trois de ses fils, Archélaüs, Hérode Antipas et Philippe. *Archélaüs*, qui avait reçu la Judée et la Samarie, inaugura son règne par un massacre. Comme après la mort de Salomon, le peuple avait formulé quelques griefs dont il demandait le redressement ; Archélaüs y répondit en ordonnant à ses soldats de courir sus aux mécontents : trois mille Judéens périrent en ce jour. Ce fut le signal d'une révolte sans ordre, sans unité de direction, où des chefs ambitieux, des aventuriers, parfois des brigands organisaient des bandes qui attaquaient les troupes héro-

diennes ou romaines et mettaient tout à feu et à sang. Le gouverneur romain de la Syrie, Varus, réprima cette rébellion irréfléchie avec une implacable rigueur, faisant mettre en croix deux mille prisonniers, incendiant des villages et des villes, entre autres Sepphoris, en Galilée.

Pendant ce temps, les fils d'Hérode s'étaient rendus à Rome pour intriguer les uns contre les autres. Une députation de cinquante Judéens s'y rendit aussi pour se plaindre à Auguste des Hérodiens et lui demander de faire de la Palestine une province romaine, tout en laissant à la nation son autonomie intérieure. L'empereur ne fit pas droit à cette requête ; il se contenta de retirer à Archélaüs son titre de roi, ne lui laissant que celui d'*ethnarque*. Mais, dix ans plus tard, sur une nouvelle plainte des Judéens, qui l'accusaient de tyrannie, Archélaüs fut détrôné par Auguste et envoyé en exil dans les Gaules, à Vienne, où il mourut. La Judée et la Samarie furent réunies à l'empire romain (l'an 6 après J.-C.).

2. Le régime des procurateurs. — Un nouveau régime fut établi en Judée. L'empereur y était représenté par un *procurateur*, qui avait sa résidence à Césarée. Ce fonctionnaire veillait au maintien de l'ordre et à la rentrée des impôts. Il avait le contrôle de la juridiction criminelle du Sanhédrin et le droit exclusif de prononcer la peine de mort. Il avait même le droit de nommer les grands-prêtres et détenait sous sa garde les ornements sacerdotaux.

Les procurateurs introduisirent en Judée le cens romain, c'est-à-dire procédèrent au dénombrement de la population pour établir les facultés imposables de chaque individu. Les Judéens considérèrent le cens

comme une servitude et des partis se formèrent pour ou contre l'obéissance aux lois romaines. Le plus violent de ces partis, fondé par *Juda le Galiléen*, fut celui des « zélateurs » (*Kannaim*), dont le mot d'ordre était : « Obéir aux Romains, c'est violer la loi divine. » Le cens resta toujours odieux aux Judéens, au point que ceux qui le percevaient, les publicains, furent déclarés infâmes et que leur témoignage n'était pas reçu en justice.

Tandis que la Judée et la Samarie étaient gouvernées par des procurateurs, Antipas et Philippe, les deux autres fils d'Hérode avaient conservé à leurs *tétrarchies* de Galilée et de Transjordanie un semblant d'autonomie. Ils s'appliquèrent à complaire aux Romains et Antipas, pour flatter Tibère, le successeur d'Auguste, bâtit, au bord du lac de Génésareth, une nouvelle capitale qu'il appela Tibériade (26).

3. Persécutions de Caligula. — Le troisième empereur romain, *Caïus Caligula*, était un fou capricieux, qui tour à tour donna aux Judéens des témoignages de bienveillance et de haine. Un petit-fils d'Hérode, Agrippa, avait été élevé à Rome dans l'intimité de Caligula. Quand celui-ci fut monté sur le trône, il combla Agrippa de ses faveurs, lui donna le diadème et lui permit de revenir en Judée avec le titre de roi (37) ; il ajouta même à ses Etats ceux d'Antipas, qui fut envoyé en exil à Lyon. (La tétrarchie de Philippe avait déjà été réunie à l'empire romain quatre ans plus tôt, en 33.)

En apprenant qu'Agrippa avait reçu la couronne royale, les Grecs d'Alexandrie, dont l'hostilité contre les Judéens datait de loin et avait été attisée par des écrivains anti-judaïques tels qu'Apion, en conçurent

le plus vif dépit. Lorsqu'Agrippa, revenant de Rome, débarqua à Alexandrie, la foule, excitée par quelques misérables, envahit les synagogues et y érigea les images de César, soi-disant en l'honneur de Caligula. Puis elle se précipita, avide de butin, dans les maisons et les ateliers judéens, pillant, détruisant tout ; nombre de Judéens furent torturés, brûlés vifs ou mis en croix. Les femmes et les jeunes filles ne furent pas épargnées. Ces vexations se prolongèrent pendant plus d'un mois. En outre, sous la pression de leurs ennemis, le gouverneur romain enleva aux Judéens d'Alexandrie le droit de bourgeoisie, dont ils avaient joui pendant des siècles, et les déclara étrangers et déchus.

Caligula se trouvait alors en Germanie et dans les Gaules. A son retour à Rome, il conçut le projet extravagant de se faire adorer comme un dieu et le gouverneur d'Alexandrie voulut contraindre les Judéens à adorer dans leurs synagogues l'image impériale. Ceux-ci déclarèrent qu'ils aimeraient mieux subir toutes les persécutions que de manquer à leurs lois religieuses. Quelques-uns d'entre eux adoptèrent cependant le paganisme ; parmi ces rénégats se trouvait le fils de l'arabarque ou chef des juifs, Tibère-Jules-Alexandre, le propre neveu du philosophe Philon.

4. Philon d'Alexandrie. — *Philon*, le plus grand esprit qu'ait enfanté le judaïsme alexandrin (mort vers l'an 60), appartenait à la famille la plus considérée et la plus riche de sa communauté. Avide de s'instruire, il s'était assimilé les connaissances de tous les philosophes grecs, tout en demeurant fidèle au judaïsme. Dans ses commentaires philosophiques du

Pentateuque, il se prononce formellement contre ceux qui se contentent du sens allégorique des préceptes et qui négligent la pratique. Ses principaux écrits ont pour but de défendre le judaïsme contre les accusations mensongères dont il était l'objet dans le monde gréco-romain et d'en démontrer l'excellence au point de vue religieux et moral. Philon et les sages d'Alexandrie, continuant l'œuvre des prophètes, dévoilèrent l'absurdité, la bassesse et l'immoralité des religions païennes.

La communauté d'Alexandrie chargea Philon et quelques autres notables d'aller plaider sa cause devant l'empereur ; de son côté, la population païenne de la ville délégua à Rome une députation à la tête de laquelle se trouvait Apion, l'ennemi juré des Judéens. Lorsque les ambassadeurs se présentèrent à Caligula, ils purent à peine se faire écouter. « C'est donc vous, leur dit l'empereur, ces contempteurs des dieux, qui ne voulez pas me reconnaître comme tel, préférant diviniser un être sans nom, tandis que tous m'adorent ! Vous avez offert des sacrifices en mon honneur ; que m'importe ! Ce n'est pas *pour moi*, c'est *à moi* qu'il fallait les offrir. » Puis, leur tournant le dos, il ajouta, s'adressant à ses courtisans : « Ces gens me paraissent encore plus sots que méchants de vouloir nier ma divinité ! »

Caligula insista pour être adoré des Judéens ; il voulut faire mettre sa statue dans le sanctuaire de Jérusalem, qui devait, suivant ses ordres, être transformé en temple païen. Le gouverneur de la Syrie, Pétrone, était chargé de recourir à la force des armes pour faire exécuter cet édit. Une révolution plus terrible que les précédentes était sur le point d'éclater à

Jérusalem quand la nouvelle se répandit en Judée de la mort de Caligula, qui venait d'être assassiné (41). Les Judéens célébrèrent à cette occasion une fête de délivrance.

5. Le roi Agrippa. — Le successeur de Caligula fut Claude. Cet empereur devait sa couronne à l'intervention du roi judéen *Agrippa*, qui avait décidé le Sénat à le reconnaître. Claude ne se montra pas ingrat envers ce prince : il le fit roi de toute la Palestine, rendit aux Judéens d'Alexandrie leurs droits, rétablit la dignité d'arabarque et octroya à tous les Judéens de l'empire pleine et entière liberté religieuse.

Sous le règne d'Agrippa (41-44), la Judée jouit pour la dernière fois d'une période de calme et de bonheur. Le nouveau roi prit à tâche de réparer les fautes de son aïeul Hérode. Il rendit au Sanhédrin la faculté de régler toutes les affaires intérieures conformément à la loi. On doit au président de cette Assemblée, Gamaliel I^{er} l'Ancien, plusieurs mesures remarquables, entre autres celle de laisser les indigents païens glaner dans les champs d'Israël.

La mort d'Agrippa marque la fin de cette période relativement heureuse de l'histoire de la Judée. Claude ne donna point de successeur à ce roi ; le pays redevint province romaine, administrée par des procurateurs. Ceux-ci étaient presque tous de viles créatures, qui ne devaient leur situation qu'aux favoris et aux favorites de la cour impériale. Ils se succédaient avec tant de rapidité que de beaucoup d'entre eux l'histoire n'a conservé que le nom. Mais ils se ressemblaient tous par leur cupidité, leur tyrannie, leurs provocations et leurs cruautés. Le plus célèbre de tous est *Ponce-Pilate* (26-36), sous le gouverne-

ment duquel se passa un événement qui devait changer le cours de l'histoire de l'humanité. Cet événement est la naissance du christianisme.

6. Origine du christianisme ; Jean-Baptiste.

Le christianisme doit son origine à la situation intolérable créée sous la domination romaine par la tyrannie impitoyable des procurateurs et des princes hérodiens, par la corruption de l'aristocratie et des grands-prêtres et par la discorde des partis. Le peuple n'attendait la fin de ses souffrances que d'un miracle : l'avènement du Messie (*Machiah*) annoncé par les prophètes, qui changerait la face du monde et inaugurerait le « royaume des cieux » (*malkhout chamayim*).

C'est de l'essénisme que partit l'annonce que « le royaume du ciel était proche ». Celui qui lança cette parole fut Jean, surnommé le *Baptiste*, c'est-à-dire l'homme qui se baigne dans l'eau vive. Il exhortait le peuple à venir recevoir le baptême, c'est-à-dire le bain de purification, dans les eaux du Jourdain et à confesser ses fautes, ce qui hâterait l'avènement du royaume des cieux. Hérode Antipas, sur le territoire duquel Jean exerçait son activité, ne vit pas de bon œil cette agitation ; il fit saisir le Baptiste et le jeta en prison. Plus tard il le fit décapiter.

7. Jésus de Nazareth. — Un des disciples de Jean continua son œuvre ; ce fut *Jésus*.

Jésus (*Yéchou*, abréviation de *Yéchoua*), né l'an 4 avant l'ère chrétienne, était de Nazareth, en Galilée. Il était l'aîné des fils d'un charpentier nommé Joseph et de sa femme Miryam ou Marie. Il paraît avoir possédé un sens moral très profond et avoir pris comme

modèle le rabbin Hillel (1), dont il pratiquait la douceur et l'humilité.

Plus avisé que Jean, Jésus ne s'adressa pas à la nation judaïque en bloc ou aux classes instruites, qui n'avaient nul besoin de ses exhortations, mais il chercha à moraliser les « pécheurs » que leur conduite faisait exclure de la société, les publicains, les ignorants, les femmes de mauvaise vie, toutes « brebis égarées de la maison d'Israël » qu'il voulait ramener dans la bonne voie. Dans son enseignement Jésus ne cherchait nullement à ébranler le judaïsme existant. Il ne s'est jamais posé en fondateur d'une secte nouvelle. Il disait : « Je ne suis pas venu pour ajouter à la Loi ou pour en retrancher. » Il ne voulait que ramener les pécheurs à la vertu et à la sainteté. Son mérite principal, c'est d'avoir, comme Hillel, fait ressortir le côté intérieur du judaïsme, insistant sur le principe de la fraternité humaine et sur la supériorité des lois morales.

Jésus prêchait cette doctrine dans les villages de la Galilée, suivi de disciples de plus en plus nombreux, hommes et femmes, qui se dépouillaient de leur avoir pour vivre en communauté de biens. Il se faisait aider dans sa tâche par des collaborateurs que la tradition chrétienne appelle les « Douze Apôtres ».

C'est à ces disciples intimes que Jésus révéla enfin sa pensée secrète. Il leur demanda un jour : « Qui suis-je à vos yeux ? » Simon-Pierre répondit : « Tu es toi-même le Messie (*le Christ*). » Jésus loua la pénétration de Pierre et avoua être le Messie. Mais Jésus ne s'appela jamais lui-même le *Messie*. Il se

(1) Voir au chapitre XI.

désignait sous la dénomination de « Fils de l'Homme » et plus tard sous celle de « Fils de Dieu », sans qu'il se soit jamais expliqué sur le sens de ce mot. Cette équivoque devait donner naissance à une sorte de nouveau paganisme : la déification d'un homme.

Quand on eut la preuve que Jésus se faisait appeler le Messie, Fils de Dieu, on le fit arrêter pour blasphème et traduire devant le Sanhédrin, présidé par le grand-prêtre Caïphe. Il fut condamné. Le Sanhédrin demanda au procureur Ponce-Pilate, qui se trouvait alors à Jérusalem, la confirmation du jugement. Pilate, devant qui Jésus fut amené, voulut l'interroger sur le côté politique de son entreprise et savoir s'il prétendait être, en qualité de Messie, le « roi des Judéens ». Jésus ayant répondu en termes évasifs : « C'est toi qui le dis », le procureur prononça la peine de mort. A partir de ce moment, le condamné n'appartenait plus à sa nation, mais à l'autorité romaine. Conformément aux lois romaines, Pilate fit flageller Jésus et le fit clouer par ses licteurs sur la croix. Le crucifiement eut lieu hors de la ville, dans un endroit réservé aux suppliciés et qu'on appelait *Golgotha* (le Calvaire).

A la mort de Jésus, le nombre de ses adhérents dans toute la Judée ne dépassait pas cinq cents. Mais leur enthousiasme pour leur maître était tel que, ne voulant pas admettre que le Messie pût mourir, ils crurent que trois jours après son enterrement, Jésus était ressuscité. Le christianisme était né.

Les premiers chrétiens, appelés nazaréens ou judéo-chrétiens, ne se distinguaient des autres Judéens que par leur façon de vivre, qui avait d'ailleurs beaucoup de points de ressemblance avec celle des Essé-

niens, et se recrutèrent, comme eux, par une active propagande.

8. Saül (Paul) de Tarse. — Toutefois la nouvelle secte aurait peut-être disparu si, dix ans plus tard, un homme ne s'était rencontré qui, en lui imprimant une direction nouvelle, n'en avait assuré la vitalité. Cet homme fut Saül, de Tarse en Cilicie, connu sous le nom de Paul (mort vers l'an 64).

Saül fut d'abord le plus farouche adversaire des judéo-chrétiens ; il pénétrait jusque dans leurs maisons pour les épier et dénoncer au tribunal ceux qui se réclamaient de Jésus. Ayant appris que quelques-uns d'entre eux s'étaient rendus à Damas, il les y relança pour détruire leur communauté. Mais brusquement il changea d'avis. Il se rallia, sous le nom de Paul, aux nazaréens de Damas et devint un zélé convertisseur ou apôtre.

Pour gagner les païens à la nouvelle communauté, il enseigna que la Loi avait cessé d'être obligatoire à l'arrivée du Messie. Il abolit donc les prescriptions concernant l'observance du sabbat, des fêtes, des lois alimentaires et surtout la circoncision.

Après un court séjour à Jérusalem, Paul se rendit en Cilicie, sa patrie, en Asie-Mineure, en Macédoine, en Grèce, fondant partout des communautés chrétiennes. Le monde païen, dégoûté de la vieille mythologie, cherchait un dieu vers lequel il pût élever ses pensées. Les prédications de Paul lui apportaient la doctrine judaïque, si opposée à l'immoralité de la Grèce et de Rome. Les bons esprits et les consciences honnêtes s'y rallièrent en grand nombre.

Les autres apôtres ne pouvaient approuver les audaces de Paul. Il en résulta entre les judéo-chrétiens,

qui tenaient à l'observation de la Loi, et les chrétiens du paganisme, qui en proclamaient l'abolition, une divergence de vues qui dégénéra en une vive animosité. Paul rédigea des épîtres véhémentes contre ceux qui pratiquaient la Loi. A leur tour, les judéo-chrétiens, lui rendant guerre pour guerre, l'appelèrent un déserteur de la Loi. Ainsi le christianisme se trouva, quelques années après la mort de son fondateur, divisé en deux sectes : les judéo-chrétiens, restant sur le terrain du judaïsme, et les païens christianisés, s'en éloignant de plus en plus et le traitant en ennemi.

CHAPITRE IX

Fin de l'Etat judaïque

(66-70)

SOMMAIRE

Corruption des mœurs. — Début de l'insurrection. — La campagne de Galilée et Vespasien. — La guerre civile à Jérusalem. — Siège de Jérusalem par Titus. — Destruction du Temple. — Suites de la défaite.

1. Corruption des mœurs. — Les dernières années de l'Etat judaïque sont marquées par une décomposition générale des mœurs. Au haut de l'échelle, une corruption profonde, imitée de Rome. Agrippa II, fils d'Agrippa I^{er}, investi par Claude du titre de roi de la Judée, n'est qu'un agent de l'empereur et se conduit en ennemi de son peuple ; ses frères ne valent pas mieux que lui ; ses sœurs, dont la belle Bérénice, plus tard l'amie de Titus, mènent une vie scandaleuse. Le pontificat n'est plus accordé au plus digne, mais à celui qui montre le plus de platitude à l'égard de Rome. La dépravation des familles princières et pontificales gagne les couches voisines. Dans les classes inférieures du peuple se produit un mal non moins affligeant : les zéloteurs ne se contentent plus de s'attaquer aux Romains ; ils poursuivent de leur vengeance les Judéens eux-mêmes, quand ils les savent partisans de Rome. La lie du parti des zéla-

teurs, ceux qu'on nommait les *sicaires* (de *sica*, petit poignard qu'ils portaient sous leurs vêtements), font de leur haine un métier et de l'assassinat leur moyen d'existence.

2. Débuts de l'insurrection. — Les procureurs ne faisaient qu'exaspérer les passions. L'administration du dernier d'entre eux, Florus (64-66), fut si impudemment partielle et sanguinaire qu'elle précipita l'exécution du projet, depuis longtemps caressé par les mécontents, de secouer le joug de la tyrannie romaine. L'insurrection éclata à l'occasion d'une querelle entre les Judéens et les Grecs de Césarée, querelle qui tourna en vraie bataille et se termina par la défaite des Judéens. La nouvelle, apportée à Jérusalem, y surexcita les esprits. Au lieu de s'appliquer à calmer la population, Florus la provoqua en exigeant qu'on lui remît une partie du trésor sacré, dont il avait besoin, disait-il, pour le service de l'empereur. A cet ordre, le peuple perdit patience et se révolta. Les Romains n'attendaient que ce mouvement pour se jeter comme des démons sur la ville. Ils égorgèrent hommes, femmes et enfants, et mirent les maisons au pillage. Les prisonniers furent battus de verges et mis en croix. Ce fut la première étape de l'insurrection (iyar 66).

Il se forma alors dans la population deux partis : le parti de la révolution et celui de la paix. Le premier se composait surtout de jeunes gens qui voulaient, comme les zélateurs, en finir avec la tyrannie romaine et reconquérir la liberté perdue. Leur chef était Eléazar ben Hanania. Au parti de la paix appartenaient les notables, qui tenaient leur pouvoir de Rome, les riches, qui craignaient pour leurs biens. Le

roi Agrippa II, qui avait de bonnes raisons pour appuyer ce parti, exhorta le peuple à se soumettre, à tolérer même l'odieux Florus. C'en était trop. Le peuple indigné jeta des pierres au roi et le força à quitter la ville. On décida de ne plus payer les impôts et de ne plus offrir les sacrifices habituels pour l'empereur. C'était l'acte décisif de la révolution. Eléazar en devint le chef et le Temple en fut le foyer.

Les zélateurs occupaient la cité basse et la montagne du Temple ; les modérés essayèrent de les en déloger. Entre les deux partis s'engagea une lutte acharnée. L'avantage resta aux zélateurs, qui brûlèrent le palais d'Agrippa, s'emparèrent de la ville haute, de la tour Antonia qui défendait le Temple, et passèrent la garnison romaine au fil de l'épée. Jérusalem fut purgée de ses ennemis.

De la capitale, la révolution, comme un fleuve de feu, se répandit dans le pays entier. A la nouvelle de la lutte des zélateurs contre les troupes romaines, les Grecs et les Syriens de Césarée massacrèrent tous les Judéens de cette ville. Les représailles furent terribles : il se forma dans toute la Judée des bandes qui attaquèrent les populations païennes, tuant les personnes, brûlant les maisons, saccageant les propriétés. Les Grecs répondirent à ces violences en portant le feu, la dévastation et la mort dans toutes les communautés judéennes, même dans celles qui étaient établies hors des limites de la Palestine : à Alexandrie, cinquante mille Judéens furent tués.

Le gouverneur de la Syrie, Cestius Gallus, jugea la situation assez grave pour venir en personne, à la tête d'une armée de trente mille hommes, rétablir l'ordre. Il s'empara d'un quartier de Jérusalem et le

détruisit, mais ne put forcer les murailles derrière lesquelles s'étaient retranchés les zélateurs ; il dut reculer et sacrifia dans cette retraite six mille hommes et son trésor militaire ; une de ses légions y perdit son aigle, ce qui passait chez les Romains pour le comble de l'ignominie.

3. La campagne de Galilée et Vespasien.

Cette victoire releva le courage des patriotes ; ils se préparèrent avec enthousiasme à la lutte formidable qu'ils sentaient approcher. Avant tout, on se préoccupa de choisir des chefs capables de conduire les opérations. Le pouvoir suprême résida dans le Grand Sanhédrin et par suite dans son président, *Siméon ben Gamliel*, et dans ses deux assesseurs, *Anan* et *Joseph ben Gorion*, ces deux derniers chargés spécialement de surveiller Jérusalem et les travaux de fortification.

Josèphe ben Matthia, plus connu sous le nom de *Flavius Josèphe* (38-92), fut chargé de la défense de la Galilée. Il était issu d'une famille sacerdotale fort considérée et avait reçu une éducation soignée. Il s'était approprié la culture grecque et avait conçu une admiration enthousiaste pour Rome. Comment cet ami des Romains put-il se voir confier le gouvernement le plus considérable de la Galilée, on ne sait. Cependant, dans les premiers temps de son administration, il parut vouloir organiser sérieusement la défense : il leva des troupes, leur donna des armes, les habitua à une discipline sévère.

En Galilée, le foyer principal de l'insurrection fut Giscala, au nord. Là se rencontra un homme, *Yohanan* (Jean), qui devait soutenir jusqu'à la dernière heure la lutte suprême et devenir, avec le sombre patriote

Siméon Bar-Giora, la terreur des Romains. Josèphe haïssait particulièrement Jean de Giscala, dont l'activité infatigable excitait sa jalousie, et il s'ingéniait à multiplier les obstacles devant lui. Les Galiléens ne tardèrent pas à s'apercevoir de la louche attitude de leur gouverneur et les patriotes ardents, ne se faisant plus d'illusions sur sa duplicité, se groupèrent autour de Jean de Giscala. Du moment que la discorde s'était mise entre les Galiléens, tout espoir d'une résistance vigoureuse était perdu.

Cestius Gallus étant mort de la douleur de sa défaite, Néron choisit, pour diriger la campagne de Judée, le meilleur de ses généraux, *Flavius Vespasien*. Quand celui-ci vint à Ptolémaïs, accompagné de son fils *Titus*, qui devait le seconder, Agrippa, sa sœur Bérénice, d'autres princes encore vinrent lui offrir leurs hommages et mettre leurs troupes à sa disposition. Le général romain réunit ainsi plus de 50.000 hommes.

Le plan de campagne de Vespasien comprenait d'abord la conquête de la Galilée. Josèphe, avec ses bandes, ne pouvait guère lui résister ; les Romains avancèrent donc sans difficulté ; toute la population judéenne était, au fur et à mesure, passée au fil de l'épée. Ainsi, dès le début, la guerre prenait un caractère de répression sauvage. La première forteresse devant laquelle les légions rencontrèrent une résistance opiniâtre fut Jotapata, qui ne fut prise que par trahison, après quarante jours de siège (juin 67). Quarante mille guerriers y perdirent la vie ; beaucoup de Judéens se donnèrent eux-mêmes la mort en se perçant de leur épée ou en se jetant du haut des murailles. Quant à Josèphe, qui avait dirigé d'abord

la défense et conseillé ensuite la capitulation, il se rendit à Vespasien, qui le combla de présents et le donna pour compagnon à son fils Titus.

Gamala fut aussi héroïque ; elle ne se livra qu'à la dernière extrémité ; les Romains y égorgèrent quatre mille hommes, cinq mille autres se donnèrent eux-mêmes la mort et de toute la population il ne survécut que deux jeunes filles. Tibériade, Giscala, les autres forteresses furent successivement prises. La Galilée, alors peuplée de trois millions d'habitants, était vaincue. Il restait à réduire la Judée et sa capitale, Jérusalem.

4. La guerre civile à Jérusalem. — Au moment où la destinée de l'Etat judaïque allait s'accomplir, Jérusalem comptait au moins 600.000 habitants. Cette population s'augmenta de tous les fuyards qui s'étaient échappés des forteresses prises par les Romains et des villes non fortifiées que l'ennemi menaçait encore d'occuper.

Elle se divisait en deux partis : celui des modérés et celui des zéloteurs. Le second comprenait au moins 24.000 guerriers résolus, commandés par quatre chefs, dont les plus influents étaient Jean de Giscala et Siméon Bar-Giora. Les tiraillements qui se produisirent entre les chefs, les jalousies qui les animaient les uns contre les autres provoquèrent, avant même que l'ennemi approchât, une guerre civile qui affaiblit la résistance plus que les coups des Romains.

La trahison de Josèphe et sa désertion à l'ennemi semèrent la méfiance et le soupçon dans le camp des zéloteurs. Quiconque n'était pas pour les mesures extrêmes ne fut plus à leurs yeux qu'un traître. Un régime de terreur s'établit à Jérusalem ; tous ceux

qu'on suspectait de sympathiser avec les Romains furent arrêtés. Anan, à la tête des modérés, essaya de chasser les zéloteurs des postes et des positions qu'ils occupaient. Il fut vaincu et huit mille de ses partisans furent massacrés. Lui-même subit le supplice et son cadavre resta sans sépulture, servant de pâture aux chiens.

Ces luttes intestines, dénoncées à Vespasien, le décidèrent à se tenir à l'écart et à attendre que la guerre civile eût épuisé les combattants. Il se retira à Césarée et, deux années durant (68-70), ne s'inquiéta pas de Jérusalem. D'ailleurs de graves événements se passaient à Rome : Néron venait d'être assassiné et Vespasien caressait la pensée de revêtir la pourpre impériale. Ce ne fut qu'après avoir été proclamé empereur (décembre 69) qu'il chargea son fils Titus d'aller s'emparer de Jérusalem.

5. Siège de Jérusalem par Titus. — Titus rassembla une armée de 80.000 hommes et une multitude d'engins de siège.

L'investissement de Jérusalem commença juste avec la fête de Pâque (70). Mais à peine les Romains dressaient-ils leurs machines que les Judéens se précipitaient hors de la ville, les détruisaient et dispersaient les travailleurs. Ce n'étaient pas seulement les zéloteurs, mais tous ceux qui pouvaient tenir une arme qui prenaient part aux combats ; des femmes même montraient à l'égal des hommes le plus grand mépris de la mort. Les assiégés lançaient sur les assaillants des quartiers de roc ou répandaient sur leurs têtes de l'huile bouillante.

Malgré les exploits innombrables qui s'accomplirent, les Judéens durent abandonner la première

enceinte de la ville. Mais les Romains ne purent aller plus loin et Titus, renonçant à s'emparer de la ville par les armes, résolut de la prendre par la famine. Il l'entoura d'un mur long de sept kilomètres, fermant aux assiégés toutes les issues. Bientôt les vivres manquèrent ; les rues et les maisons se remplirent de cadavres qui, se décomposant en cette chaude saison, répandaient une odeur fétide et engendrèrent la peste, fléau qui s'ajouta à la famine pour décimer la population. A bout de forces, les assiégés laissèrent l'ennemi s'emparer de la seconde enceinte et de la tour Antonia. C'est à ce moment (17 tammouz) que le sacrifice quotidien cessa, faute de victimes.

6. Destruction du Temple. — Après la chute de la forteresse Antonia, les Judéens se bornèrent à la défense du Temple. Pendant six jours, les Romains en battirent les murs avec leurs béliers, sans pouvoir les ébranler. Le 9 ab, les Judéens firent une sortie, mais ils durent battre en retraite. Le 10 ab, ils tentèrent une seconde sortie, qui fut également repoussée. Dans le désordre, un Romain saisit un tison enflammé et le lança par une fenêtre dans l'intérieur du Temple. L'incendie se propagea rapidement et consuma tout l'édifice, sauf les fondements et quelques débris du mur occidental. Un grand nombre de patriotes se précipitèrent dans les flammes, ne voulant pas survivre à la ruine du sanctuaire. Des milliers d'autres, hommes, femmes et enfants, furent égorgés par les Romains. Par une fatale coïncidence, le second Temple périt le même jour qu'avait péri le premier, le 10 ab (août 70).

Titus donna ensuite l'ordre de mettre le feu aux autres parties de la ville. Les derniers défenseurs,

qui s'étaient retranchés dans la ville haute ou *Sion*, épuisés par tant de luttes et par la famine, furent massacrés jusqu'au dernier. Ce siège coûta, dit-on, la vie à plus d'un million de victimes. Si l'on y ajoute celles de la Galilée et des autres villes de l'intérieur, on peut dire que la majeure partie de la population judéenne de la Palestine était anéantie.

7. Suites de la défaite. — Les prisonniers faits pendant cette guerre dépassaient le nombre de 900.000. Tous ceux qui furent reconnus avoir pris part à la lutte furent mis en croix ; on laissa 17.000 d'entre eux mourir de faim ; on en envoya des milliers en Egypte pour y travailler dans les mines ; la plupart des jeunes gens, des jeunes filles et des femmes furent vendus à vil prix comme esclaves, les plus robustes furent envoyés dans les cirques pour y disputer leur vie aux bêtes fauves ou pour s'entr'égorger dans les jeux des gladiateurs. Titus, « les délices du genre humain », donna à ses amis des fêtes sanglantes dans le goût romain et fit périr sur l'arène des milliers de Judéens.

Vespasien déclara la Judée sa propriété privée et la fit vendre par lambeaux à l'encan. Il ordonna que la redevance annuelle de deux drachmes (environ 2 francs), que chaque Judéen devait envoyer au Temple de Jérusalem, fût désormais versée à sa propre cassette. Ce fut le « *fiscus judaicus* ».

Le triomphe de Vespasien et de son fils à Rome fut un des plus pompeux que l'on eût vus depuis longtemps. Sept cents jeunes Judéens y figuraient, suivis de Siméon Bar-Giora et de Jean de Giscala. Devant les vainqueurs on portait les vases du Temple, le chandelier d'or, la table d'or et un rouleau de la Loi.

Après le triomphe, Siméon Bar-Giora fut précipité du haut de la roche Tarpéienne, et Jean de Giscala mourut en prison. Plus tard on construisit à Rome, en l'honneur de Titus, un arc de triomphe ; sur les sculptures de ce monument, on remarque encore aujourd'hui les objets sacrés du Temple.

Il restait aux Judéens une forteresse, Massada. Elle était défendue par un millier de zélateurs, commandés par Eléazar ben Yahir. Désespérant de pouvoir résister avec des forces si médiocres, les défenseurs égorgèrent leurs femmes et leurs enfants, puis se tuèrent eux-mêmes (73). Quand les Romains pénétrèrent dans la ville, un silence de mort y régnait : il n'y était resté d'autres êtres vivants que deux femmes et cinq enfants.

Les zélateurs qui avaient pu s'échapper de la Judée se réfugièrent en Syrie, en Egypte et en Cyrénaïque, essayant d'en soulever les habitants contre Rome. Ces entreprises téméraires échouèrent partout. Pour que l'Egypte ne devînt pas un nouveau foyer de révolte, Vespasien fit fermer le temple d'Onias (73).

La lutte soutenue par les Judéens contre Rome a été racontée par Josèphe dans son ouvrage « *La Guerre de Judée* ». Intéressé comme il le fut à ces événements, Josèphe ne pouvait guère écrire cette histoire avec sincérité et impartialité. L'homme qui avait assisté en complice à la ruine de sa patrie et à l'humiliation de ses frères continua sa vile existence à Rome, dans le palais des Césars, comblé par Vespasien et par ses successeurs de richesses et d'honneurs.

TROISIÈME PARTIE

Epoque Talmudique

(70-500)

CHAPITRE X

Les révoltes sous Trajan et Adrien

(70-135)

SOMMAIRE

Les Judéens sous Titus et Domitien. — La révolte sous Trajan. — La révolte sous Adrien; Bar-Kokheba. — Siège et prise de Bétar. — Persécution religieuse. — Les Judéens sous les Antonins. — Séparation du judaïsme et du christianisme.

1. Les Judéens sous Titus et Domitien. — Dans les premières années qui suivirent la chute de Jérusalem, le sort des Judéens de la Palestine fut adouci grâce au dernier roi Agrippa, qui avait gagné la faveur de Vespasien, et à sa sœur Bérénice, qui tenait toujours Titus sous le charme de sa beauté. Mais lorsque Titus fut devenu le maître de l'empire, il renvoya la princesse juive dans son pays et oublia tous les services que les Judéens partisans de Rome lui avaient rendus. Son frère Domitien, qui lui suc-

céda, confisqua tous les biens d'Agrippa et les réunit à la province de Syrie.

Les Judéens souffrirent amèrement du règne du cruel Domitien. Les prosélytes judéens, nombreux alors, eurent surtout à supporter les fureurs d'un despotisme sans frein. Le plus illustre de ces prosélytes, Flavius Clémens, cousin de l'empereur, fut même exécuté.

2. La révolte sous Trajan. — La rigueur des autorités fit naître dans l'esprit de la nouvelle génération judéenne le projet hardi de secouer le joug romain. Poussés comme par une force irrésistible, les Judéens de la Palestine, comme ceux de la Babylonie, de l'Égypte, de la Cyrénaïque, de la Lybie et de l'île de Chypre levèrent l'étendard de la révolte au début du règne de Trajan (117). Cette insurrection donna lieu de part et d'autre à des massacres épouvantables, qu'explique chez les insurgés une haine, longtemps contenue, contre un vainqueur sans pitié. L'issue de la lutte était fatale : des bandes indisciplinées et mal armées devaient nécessairement succomber sous les attaques répétées d'un ennemi supérieur en nombre et en science militaire.

Trajan donna à son général Quiétus l'ordre de faire aux Judéens une guerre d'extermination sans trêve ni merci. Une source judéenne rapporte que le nombre des Judéens tués fut si considérable que leur sang teignit les eaux de la mer jusqu'à Chypre. Dans cette île, la haine de la race judaïque s'exaspéra à tel point que les Cypriotes firent une loi par laquelle ils défendaient aux Judéens l'accès de l'île, même en cas de naufrage.

3. La révolte sous Adrien ; Bar-Kokheba. — Les exploits de Quiétus ne furent arrêtés que par la mort de Trajan, auquel succéda son parent Aélius Adrien. Le nouvel empereur aimait mieux jouir d'une vie paisible que de s'exposer aux fatigues et aux dangers de la guerre. Il fit des concessions importantes aux Judéens et leur promit de reconstruire le temple et la ville de Jérusalem. Les travaux de la reconstruction du Temple furent commencés et poussés avec ardeur, au milieu de l'allégresse générale. Les communautés juives de tous les pays participèrent généreusement à cette œuvre nationale.

Mais ce beau rêve ne tarda pas à s'évanouir. Le faible et capricieux Adrien ne tint pas ses promesses ou du moins chercha à les éluder. Déçus dans leurs espérances les plus chères, les Judéens coururent de nouveau aux armes. Le célèbre docteur Akiba (1) fut l'âme de cette insurrection et Bar-Koziba, surnommé *Bar-Kokheba* (le fils de l'étoile), en fut le principal héros. Dans son enthousiasme pour ce vaillant champion de l'indépendance nationale, Akiba le proclama Messie.

Les Judéens de tous les pays accoururent en foule pour se grouper autour de Bar-Kokheba et prendre part au soulèvement. Le nombre des insurgés s'éleva à environ 500.000. Les légions romaines battirent en retraite, abandonnant une forteresse après l'autre. Au bout d'une année (132-133), les Judéens eurent conquis sur les Romains la Judée tout entière, la Samarie et la Galilée. La ville de Jérusalem retomba également en leur pouvoir.

(1) Voir au chapitre suivant.

4. Siège et prise de Bétar. — Le nouvel Etat existait déjà depuis deux ans quand l'empereur rappela de Bretagne le plus habile de ses généraux, Jules Sévère, pour l'envoyer contre les Judéens. Comme l'avait fait autrefois Vespasien, Jules Sévère évita de livrer une bataille décisive ; il traîna la guerre en longueur, épuisant les Judéens par des marches et des contremarches, leur enlevant une à une toutes leurs forteresses, enveloppant Bar-Kokheba dans le cercle de fer des armées romaines et réussissant à l'enfermer dans la ville de Bétar, non loin de la Méditerranée. Le siège de Bétar dura plus d'un an. On ne sait si la chute de la forteresse fut due au manque de vivres ou à la trahison d'un Samaritain.

Les Romains pénétrèrent dans la ville un jour de sabbat. Ils y accomplirent d'horribles massacres. On raconte que les chevaux avaient du sang jusqu'aux naseaux et qu'un fleuve de sang s'étendit depuis la ville jusqu'à la mer. Le chiffre des victimes qui seraient tombées pendant la guerre de Bar-Kokheba se serait élevé à un demi-million. Du côté romain, les pertes ne furent pas moins importantes. Suivant une tradition, Bétar tomba le 9 du mois d'ab (135). On ne sait rien de la fin de Bar-Kokheba, aucun historien ne s'étant trouvé pour raconter avec quelque précision les péripéties de cette lutte suprême.

5. Persécution religieuse. — Après la prise de Bétar, la Palestine offrait le plus douloureux spectacle : des milliers de prisonniers étaient vendus à vil prix comme esclaves ; ceux qui restaient libres se cachaient dans les cavernes pour échapper à la fureur des soldats romains ou erraient au hasard dans la campagne sans nourriture ni abri. Pour rendre désor-

mais tout soulèvement impossible, Adrien, reprenant la politique d'Antiochus Epiphane, résolut d'anéantir complètement la religion juive. A la place de l'ancienne Jérusalem, il éleva une ville nouvelle, qu'il nomma *Ælia Capitolina*, de son nom (Aélius Adrien) et de celui de Jupiter Capitolin. Sur le mont Sion, il fit construire un temple en l'honneur de ce dieu, protecteur de Rome; des statues d'autres divinités romaines, grecques, phéniciennes ornaient les rues de Jérusalem. Il fit publier un décret qui défendait, sous les peines les plus sévères, la circoncision, l'observation du sabbat et l'étude de la Loi.

Ce décret fut appliqué avec une impitoyable rigueur; les martyrs furent alors aussi nombreux qu'au temps d'Antiochus : parce qu'il avait mis des phylactères (*tephilin*), un homme, du nom d'Elisa, fut condamné à avoir le crâne fracassé; dix docteurs, dont Akiba, subirent le supplice. On ne se contentait pas de tuer simplement les accusés, on leur infligeait les plus atroces tortures.

6. Les Judéens sous les Antonins. — La mort d'Adrien (138) mit fin aux persécutions. Son successeur, Antonin le Pieux, qui fonda la dynastie des Antonins, abolit toutes les lois décrétées par Adrien contre les Judéens, sauf celle concernant la défense d'entrer à Jérusalem. Plus tard (vers 211), l'empereur Caracalla accorda aux Judéens, comme à tous les habitants de l'empire romain, les droits de citoyen et effaça en grande partie la distinction qui existait entre latins et non-latins.

Un autre empereur, Alexandre Sévère (222-235), tint le judaïsme en très haute estime. Il fit graver sur le palais impérial et sur les édifices publics cette

maxime de Hillel, qui est la base même du judaïsme : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse. » Il autorisa les communautés juives à accueillir des prosélytes et abolit la loi d'Adrien qui défendait aux Judéens, sous peine de mort, de se rendre à Jérusalem.

7. Séparation du judaïsme et du christianisme.

Mais déjà c'était la religion issue du judaïsme, le christianisme, qui faisait la conquête du monde païen.

Dans les années qui suivirent la destruction du Temple, le christianisme avait pris un développement considérable. Des communautés chrétiennes, ou églises, se constituèrent dans les principales villes de l'empire romain. Les judéo-chrétiens de Palestine se laissèrent absorber peu à peu par les pagano-chrétiens et contribuèrent ainsi à faire accepter la doctrine de Paul par toute l'Eglise chrétienne comme le seul et vrai christianisme, comme le « catholicisme » (la religion universelle). L'Eglise altéra la doctrine de l'unité de Dieu en adorant Jésus comme le fils de Dieu ; elle créa une dualité — le Père et le Fils — à laquelle s'ajouta bientôt un troisième élément, l'inspiration sainte (*roua'h ha-kodech*), personnifié sous le nom de « Saint-Esprit » : c'est le dogme chrétien de la Trinité, en opposition absolue avec le Dieu-Un du judaïsme.

Les chrétiens se séparaient ainsi du judaïsme. La rupture entre les deux religions se produisit dans la première moitié du II^e siècle. Les judéo-chrétiens concurent contre les Judéens une vive hostilité. De leur côté, les autorités religieuses du judaïsme durent prendre des mesures contre les sectaires ou *Minim*, qui cherchaient à nuire à leurs anciens coreligionnaires en les

calomniant auprès des autorités romaines. Il fut défendu d'entretenir des rapports avec eux et de lire leurs écrits, les *Evangiles* ; on inséra dans la prière journalière une formule de réprobation contre eux. Toutes ces lois visaient les judéo-chrétiens, contre lesquels il importait d'élever une barrière pour maintenir pures de tout alliage les doctrines du judaïsme.

CHAPITRE XI

Les Tannaïm

(Jusque vers 200)

SOMMAIRE

Le relèvement par l'école. Yohanan ben Zaccäi. — Le Sanhédrin de Yabné. — Hillel et Chammaï. — Le patriarche Gamaliel II. — Le culte et l'enseignement. — R. Akiba et ses disciples. — R. Juda le Saint et la Michna.

1. Le relèvement par l'école. Yohanan ben Zaccäi. — Après la destruction de Jérusalem, on put croire que le judaïsme était anéanti. Le Temple, centre de la vie religieuse, vers lequel toutes les communautés d'Asie et d'Europe tournaient leurs regards, n'existait plus ; le Sanhédrin, seul pouvoir législatif de la nation tout entière, était tombé avec Jérusalem. Qui relèverait le judaïsme, qui lui rendrait son unité et sa vigueur ?

Le salut lui vint de *Yohanan ben Zaccäi*.

Ce docteur de la Loi enseignait à Jérusalem dans une école qui jouissait d'une grande autorité. Il comprit que le sort du judaïsme n'était pas lié à celui du sanctuaire et, avant même que Jérusalem fût tombée, il résolut de transférer le centre des études hors de la capitale. Pendant le siège de celle-ci, il se fit passer pour mort et transporter dans un cercueil hors de la

ville. Il se présenta devant Vespasien et lui demanda la faveur de l'autoriser à ouvrir une école. Vespasien accéda de bonne grâce à une requête qui lui paraissait si modeste. Il ne pouvait pas prévoir que la simple ouverture d'une école mettrait le judaïsme en état de survivre au colosse romain.

2. Le Sanhédrin de Yabné. — Yohanan établit son école à Yabné, ville située près de Jaffa, non loin de la Méditerranée, Il y constitua un Sanhédrin, dont il fut reconnu le chef. Yabné remplaça Jérusalem et devint le centre religieux de toutes les communautés juives.

Le Sanhédrin était présidé par le *nassi* ou patriarche. Au-dessous de lui, il y avait le *ab-beth-din* et le *hakham*. Le patriarche nommait les juges et les administrateurs des communautés ; il conférait l'ordination aux nouveaux docteurs par l'imposition des mains (*semikha*) ; il ouvrait solennellement les séances publiques du Sanhédrin et, après les délibérations, recueillait les votes. Une autre de ses prérogatives importantes était de fixer la date des fêtes, qui est subordonnée à la marche de la lune en même temps qu'à l'action du soleil sur la moisson. C'est également le patriarche qui déterminait les années auxquelles il y avait lieu d'ajouter un mois intercalaire. La néoménie était annoncée à toute la Judée ainsi qu'à la Babylonie par des signaux de feu répétés de station en station. Quant aux communautés de l'Égypte, de l'Asie-Mineure et de la Grèce, avec lesquelles il était impossible de communiquer par signaux, elles prirent l'habitude de célébrer deux jours de fête au lieu d'un seul, afin d'être sûres d'observer la fête à la même date que dans la mère-patrie.

3. Hillel et Chammaï. — L'enseignement de Yabné était celui de Hillel, l'illustre docteur qui avait vécu à peu près de l'an 75 avant l'ère vulgaire jusqu'à l'an 5 après.

Hillel se rattachait par sa mère à la race de David. Les traits dominants de son caractère étaient une douceur inaltérable, un profond amour de l'humanité et une égalité d'humeur qui ne se dément pas en face du malheur. Hillel est resté l'idéal de la bonté et de la modestie. A lui appartient la belle parole qui résume tout l'esprit du judaïsme : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit à toi-même : c'est là toute la Loi, le reste n'en est que le commentaire. » L'action que Hillel a exercée sur le judaïsme lui a valu d'être appelé le *restaurateur de la Loi*. Sa science profonde des traditions le fit choisir, sous Hérode, comme président du Sanhédrin de Jérusalem. Il avait comme antagoniste *Chammaï*, fondateur d'une école rivale, qui se distinguait par la rigueur avec laquelle elle interprétait généralement les prescriptions de la Loi.

4. Le patriarche Gamaliel II. — Les discussions entre les disciples de Chammaï et de Hillel menacèrent de se renouveler à Yabné. Si elles avaient continué, elles auraient pu amener dans le judaïsme une scission fatale. Pour conjurer ce danger, Gamaliel II, successeur de Yohanan à la tête du Sanhédrin, réunit à Yabné une assemblée de docteurs des deux partis et, après de longues délibérations, il fut décidé que les opinions de Hillel devaient avoir force de loi.

Gamaliel II était un descendant de Hillel. Il prit, comme ses aïeux, le titre de *nassi* (patriarche). Afin de le distinguer des autres docteurs qu'on appelait *rabbi*

(mon maître), on lui donna celui de *rabban* (grand maître). Pour imposer à tous les décisions du patriarcat, Gamaliel se servait de l'excommunication, arme qu'il maniait avec énergie. Sa sévérité lui suscita dans le Sanhédrin une vive opposition, au point qu'on l'obligea à se démettre de ses fonctions de *nassi* ; mais plus tard, il se réconcilia avec ses adversaires et il fut rétabli dans sa dignité. Les Judéens, en effet, éprouvaient une profonde vénération pour le patriarche issu de la famille de Hillel et de la maison de David, parce qu'il réalisait la prophétie de Jacob « que le sceptre ne sortira pas de la tribu de Juda ».

5. Le culte et l'enseignement. — Le patriarche Gamaliel établit des formules fixes pour les prières. Le service divin se célébrait avec une grande simplicité. Il n'y avait pas d'officiant en titre : la communauté invitait un des fidèles à officier et celui-ci était appelé, pour cette raison, « le délégué de la communauté » (*cheliach-sibbour*). Ainsi le patriarche et le Sanhédrin avaient su régler le culte public de façon que la chute du Temple ne désorganisât en rien la vie religieuse des Judéens : les sacrifices furent remplacés par la prière, l'étude de la Loi et la charité.

L'étude de la Loi avait surtout pour but l'explication des *halakhoth*. On nommait ainsi des règles brèves qui résument ce qu'on appelle la *loi orale*, c'est-à-dire les traditions reçues des ancêtres, les pratiques que les Soferim avaient établies comme une haie autour de la loi, les ordonnances promulguées par le Sanhédrin, enfin les prescriptions déduites du Pentateuque par une interprétation plus ou moins logique du texte. Comme il était défendu de mettre par écrit ces *hala-*

khoth, il fallait une mémoire prodigieuse pour les retenir. Les docteurs qui enseignèrent ces lois traditionnelles sont les *Tannaïm* (pluriel de *tanna*). Parmi les plus célèbres d'entre eux on peut citer les suivants :

6. R. Akiba et ses disciples. — Rabbi *Akiba*, contemporain de Gamaliel II, était si pauvre que sa femme dut vendre jusqu'à ses cheveux pour se procurer quelques vivres. Afin de faciliter l'étude des *halakhoth*, Akiba les coordonna et les classa par groupes. L'ensemble de ces *halakhoth* fut nommé *Michna* (enseignement). La légende évalue le nombre des disciples d'Akiba à douze mille. On a déjà vu que ce docteur encouragea l'insurrection de Bar-Kokheba. Il fut l'une des victimes des persécutions d'Adrien et subit le martyre pour s'être occupé de l'étude de la Loi. Pendant que le bourreau lui arrachait la peau avec des crochets de fer, le sublime martyr récitait le *Chema* et il exhala son dernier souffle en prononçant le mot *éhad*.

Un des disciples les plus brillants d'Akiba fut *Méir*, dont les contemporains louaient la science, le caractère et la piété. Il avait épousé *Berouria*, fille d'un docteur. On connaît le récit de la résignation dont Méir et sa femme firent preuve à la mort subite de leurs deux fils, en répétant comme Job : « Dieu a donné, Dieu a repris, que son nom soit béni. » Méir continua l'œuvre d'Akiba et rangea méthodiquement les *halakhoth* dans un ordre qui devint définitif. Il mourut en Asie-Mineure, son pays natal.

Son collègue *Siméon ben Yohaï* passe à tort pour le créateur de la *Cabbale*. Il n'avait rien d'un mystique ou d'un rêveur ; il était au contraire d'un caractère froid et sensé. Accusé d'avoir médité des autorités

romaines, il fut condamné à la peine capitale. Il n'échappa à la mort que par la fuite et resta caché pendant plusieurs années dans une caverne, ne se nourrissant que de caroubes. C'est ce fait qui a donné naissance aux légendes qui se sont formées autour de son nom.

7. R. Juda le Saint et la Michna. — Rabbi *Juda*, surnommé *le Saint* (135-210), est le dernier des grands Tannaïm. Petit-fils de Gamaliel II, il fut élevé à la dignité de patriarche après la mort de son père. Grâce à son intelligence remarquable et à ses immenses richesses, il réussit facilement à se faire conférer une autorité sans contrôle. Le Sanhédrin avait, depuis l'an 135, cessé de résider à Yabné. Juda le transféra à Sepphoris, dont l'air pur et le climat salubre convenaient à sa santé délicate. Le respect dont il jouissait lui valut d'être appelé *Rabbi* tout court, comme s'il eût été le représentant par excellence de la Loi.

Juda est l'auteur d'une œuvre qui lui a assuré l'immortalité : la *Michna*. Prenant pour base de son travail les compilations d'Akiba et de Méir, il groupa méthodiquement les diverses halakoth relatives aux prières et aux lois agricoles, au sabbat, aux fêtes et aux jeûnes, au mariage, au divorce et aux vœux, au droit civil et pénal, aux sacrifices et aux lois de pureté. La *Michna* de Juda est écrite dans un style concis, en un hébreu mêlé de nombreuses expressions araméennes, grecques et latines. Quoique son auteur n'eût pas destiné cette œuvre à devenir le code de la loi orale, ses disciples l'adoptèrent comme l'expression définitive de la tradition religieuse et juridique. Toutes les autres compilations de ce genre tombèrent dans l'oubli et le recueil de Juda fut considéré

comme la Michna par excellence. Les ouvrages similaires furent déclarés *extérieurs* (*Baräïtoth*). Parmi ces écrits, on peut citer la *Tossefta*, qui est parallèle à la Michna, la *Mekhilta*, le *Sifra* et le *Sifrè*, qui sont des commentaires halakhiques du Pentateuque.

Le trait distinctif de la Michna est de présenter toutes les prescriptions, aussi bien celles qui sont inscrites dans le Pentateuque que celles qui en ont été déduites par les docteurs, comme des ordonnances également obligatoires et au-dessus de toute attaque. A côté de la rigoureuse observance des prescriptions religieuses, elle place l'obéissance aux lois de la morale, et en général s'applique à associer l'âme à la pratique de la religion. « On n'a pas rempli son devoir religieux, dit-elle, en prêtant une oreille distraite aux sons du chofar » : il faut que ces sons réveillent en nous la piété et nous rapprochent de notre Créateur. Elle permet d'ailleurs de réciter les prières dans quelque langue que ce soit, pourvu qu'on y mette de la ferveur et du recueillement. La Michna consacre aux prescriptions de pure morale un traité spécial, intitulé les *Maximes des Pères* (*Pirké Aboth*), qui contient des aphorismes et des sentences énoncées par les Tannaïm.

La Michna devint, à côté de l'Écriture sainte, la source principale qui alimenta l'enseignement des écoles religieuses. Elle forma le lien qui maintint l'unité parmi les membres disséminés de la nation juive. Son apparition mit un terme à l'activité créatrice des Tannaïm et marqua la fin de la période de ces docteurs.

CHAPITRE XII

Les Amoraïm de Palestine

(vers 200 — vers 450)

SOMMAIRE

R. Yohanan b. Napaha et ses contemporains. — Déclin des études et disparition du patriarcat. — Le Talmud de Jérusalem. — Le triomphe du christianisme et les Juifs. — Julien l'Apostat et les Juifs. — Lois de Théodose II et de Justinien contre les Juifs.

1. R. Yohanan b. Napaha et ses contemporains. — Les docteurs qui succédèrent aux Tannaïm s'appliquèrent tout d'abord à expliquer et à commenter la Michna, ce qui leur fit donner le nom d'*Amoraïm* ou interprètes. Ils traitèrent la Michna comme les Tannaïm avaient traité la Tora, analysant le texte, l'interprétant, en tirant de nouvelles déductions, dont l'ensemble devait former le Talmud. Le centre des études et le siège du patriarcat furent transportés à cette époque de Sepphoris à Tibériade.

R. Yohanan bar Napaha (199-279) est peut-être le plus fécond des Amoraïm ; l'ensemble des opinions qu'il a émises forme une des parties les plus considérables du Talmud. Des disciples nombreux venaient suivre son enseignement, il en arrivait même de Babylonie. Plus de cent Amoraïm adoptèrent et ensei-

gnèrent à leur tour les doctrines de Yohanan. Le malheur le frappa durement, il perdit successivement ses dix fils et il supporta ce malheur avec une profonde résignation.

Rech Lakich, beau-frère de Yohanan, était très pauvre et exerça d'abord un métier infime. Il a émis l'idée que Job n'a jamais existé et que le livre qui porte son nom est une fiction. Selon lui, les noms des anges ne sont pas d'origine juive, mais forment un élément étranger au judaïsme et ont été rapportés de Babylone.

Simlaï a compté le nombre des prescriptions mosaïques et a trouvé qu'elles étaient au nombre de 613, dont 365 défenses et 248 commandements. Isaïe les avait réduites à deux, qui sont la pratique de la justice et la charité, et Habacuc à cette formule unique : « Le juste vit par sa foi. »

2. Déclin des études et disparition du patriarcat. — La fin du troisième siècle marque le déclin du judaïsme dans son pays d'origine. Le centre de la pensée juive se déplaça de Palestine en Babylonie. Pendant quinze siècles consécutifs, la Palestine avait produit des hommes éminents à des titres divers, des juges, des généraux, des prophètes, des docteurs de la Loi, des patriotes et des savants. A l'époque où nous sommes, sa sève est tarie. Les persécutions de Constance contre les Juifs obligèrent les derniers docteurs palestiniens à s'exiler, à émigrer en Babylonie (338). Peu à peu, l'école de Tibériade fut délaissée et l'activité intellectuelle déclina parmi les Juifs de Palestine.

Le Sanhédrin lui-même disparut. Lorsque Hillel II eut établi un calendrier d'après des règles fixes, le

patriarcat devint une institution superflue. Il fut supprimé définitivement en 415 par Théodose II. La maison de Hillel avait donné quinze patriarches, dont deux Hillel, trois Simon, quatre Juda et six Gamaliel.

3. Le Talmud de Jérusalem. — C'est à cette époque que les derniers Amoraïm, dont le nom même ne nous a pas été conservé, recueillirent les travaux des diverses écoles, les coordonnèrent et en formèrent une compilation qui est appelée assez improprement *Talmud de Jérusalem* ou *Yerouchalmi*.

Ce Talmud palestinien, moins complet et moins bien rédigé que celui qui devait être composé en Babylonie, n'a pas non plus la même autorité que ce dernier, mais abonde en renseignements intéressants sur les idées et les mœurs du temps, autant qu'en maximes et anecdotes (*aggadoth*) des rabbins et prédicateurs de Galilée.

4. Le triomphe du christianisme et les Juifs. — La décadence du judaïsme en Palestine fut hâtée par le triomphe du christianisme dans l'Empire romain. La victoire de l'Eglise eut en effet pour les Juifs les plus funestes conséquences, car en devenant la religion officielle de l'Empire, elle eut à son service la hache des licteurs et l'épée des légionnaires.

Circonvenu par plusieurs évêques, qui appelaient les Judéens « une secte dangereuse, perverse et sacrilège », l'empereur Constantin, après avoir embrassé le christianisme, rapporta plusieurs lois tolérantes qu'il avait d'abord promulguées en leur faveur. Sous son règne, l'Etat encouragea de son appui le développement du prosélytisme ; l'Eglise s'efforça d'attirer

les Juifs à sa doctrine en imposant de lourdes charges à ceux qui restaient fermes dans leurs croyances et en assurant aux apostats des avantages considérables. Mais il fut rigoureusement défendu aux Juifs de faire des prosélytes.

Ce fut à cette époque qu'on vit, pour la première fois, plusieurs centaines d'évêques se réunir en concile, à Nicée, sous la présidence de l'empereur (325). Cette assemblée rompit le dernier lien qui rattachait encore le christianisme au judaïsme en adoptant pour la célébration des Pâques chrétiennes, observées jusqu'alors en même temps que *Pessah*, une date indépendante du calendrier juif. « Maintenant, aurait dit l'empereur, nous n'avons plus rien de commun avec la nation détestée des Juifs ; il n'est pas convenable que, pour la célébration de cette fête sacrée, nous suivions leur usage. »

Le règne de son fils, Constance, fut le signal d'une recrudescence des persécutions contre les Juifs. Il leur fut interdit, sous peine de mort, de se marier avec des femmes chrétiennes, de convertir ou de circonciure des esclaves ; leurs impôts, déjà très lourds, furent considérablement augmentés, sous prétexte que des athées et des blasphémateurs ne méritaient ni protection, ni pitié.

5. Julien l'Apostat et les Juifs. — L'avènement au pouvoir de *Julien*, neveu de Constance, entraîna pour le judaïsme un changement favorable. Julien, que l'Eglise a surnommé « l'Apostat », éprouvait pour les Juifs une très vive sympathie. Il avait été indigné des accusations qui, sous le règne de Constance, avaient été dirigées contre leur religion, qu'il connaissait et respectait. Son règne, qui ne dura

que deux ans (361-363), amena une amélioration sensible dans la situation des Juifs et ils ne furent plus soumis à une législation exceptionnelle. Julien voulut relever le Temple de Jérusalem de ses ruines et chargea un de ses amis, Alype, de surveiller les travaux de cette reconstruction. Mais l'œuvre fut interrompue dès l'origine : au moment où les ouvriers creusaient le sol pour mettre à nu les anciennes fondations du Temple, des jets de flammes sortirent de terre et tuèrent un certain nombre (1). Les autres furent effrayés et cessèrent les travaux, qui ne furent plus repris. Il semble que les Juifs aient assisté avec indifférence aux tentatives de Julien pour relever leur Temple.

Théodose le Grand (379-395) exigea que les Judéens fussent respectés dans leurs personnes et leurs synagogues et, malgré les excitations de Jean Chrysostome, évêque d'Antioche, et d'Ambroise, évêque de Milan, il défendit aux fonctionnaires de s'immiscer dans les affaires religieuses des Juifs.

6. Lois de Théodose II et de Justinien contre les Juifs. — C'est avec *Théodose II* (408-450) que commence pour les Juifs la sombre période des persécutions du moyen âge. Sous la pression d'évêques fanatiques, on leur défendit d'élever de nouvelles synagogues, de posséder des esclaves, de juger les différends entre Juifs et chrétiens. L'accès de toutes les fonctions administratives et militaires leur fut fermé ; on ne leur laissa même pas la faculté

(1) Ce phénomène était dû, sans doute, aux gaz, qui, fortement comprimés pendant des siècles dans les galeries souterraines, se détendirent violemment à la suite des travaux de terrassement et s'allumèrent au contact de l'air extérieur.

de disposer librement de leur fortune pour des œuvres de bienfaisance. La haine des Juifs, propagée et enseignée par Jérôme et Augustin, deux Pères de l'Eglise, devint un article de foi pour toute la chrétienté. C'est le fanatisme puisé dans les écrits des Pères de l'Eglise qui arma plus tard rois et peuples contre les Juifs, fit élever les bûchers et inventer les supplices de l'Inquisition.

Cependant, jusqu'au règne de *Justinien*, les Juifs purent au moins pratiquer librement leur religion. Cet empereur de Byzance fut le premier qui, non content d'étendre leurs incapacités civiles, s'immisça dans leurs affaires religieuses. Il promulgua une loi (532), en vertu de laquelle ils ne pouvaient pas témoigner en justice contre les chrétiens ; il leur défendit, sous peine d'amende, de célébrer leur Pâque avant les Pâques chrétiennes ; il réglementa même les lectures de la Loi dans leurs synagogues.

Mais il n'était plus au pouvoir de personne de porter atteinte à la religion ou au culte juif : l'un et l'autre venaient d'être affermis sur des fondements inébranlables par plusieurs générations de docteurs de la Loi, les Tannaïm et les Amoraïm, dont l'œuvre féconde a assuré au judaïsme une sorte d'invulnérabilité contre les persécutions auxquelles il allait être en butte pendant tout le moyen âge.

CHAPITRE XIII

Les Amoraïm de Babylonie. Le Talmud

(219-500)

SOMMAIRE

Les Juifs en Babylonie ; l'exilarque. — Rab et Samuel. — Leurs successeurs. — R. Achi et les derniers Amoraïm. — Clôture du Talmud. Les Saboraïm. — Le Talmud de Babylone.

1. Les Juifs en Babylonie ; l'exilarque. —

Le flambeau de la science religieuse, éteint en Palestine, s'était rallumé en Babylonie et y brillait du plus vif éclat.

Par suite de leur importance numérique, les Juéens vivaient dans ce pays presque aussi indépendants qu'ils auraient pu le faire dans leur propre Etat. Leur dépendance vis-à-vis des rois de Perse consistait dans le paiement de la taxe personnelle (*haradj*) et de l'impôt foncier. Ils avaient un chef politique, le prince de l'exil ou *exilarque* (Rech-Galouta), qui était comme un vassal de la couronne de Perse et qui jouissait d'une grande considération auprès du roi. Il avait dans ses attributions l'administration de la justice, la police des villes, le soin de veiller à la sûreté générale, le contrôle des poids et mesures, l'entretien des canaux. Ses immenses revenus lui permettaient de déployer un faste tout orien-

tal et le peuple lui accordait des honneurs presque royaux. Les exilarques, qui faisaient remonter leur origine à la maison de David, se succédèrent en Babylonie jusqu'au XI^e siècle.

L'accueil bienveillant que la Babylonie avait fait aux Juifs, la sécurité qu'elle leur assurait, stimulèrent vivement leur activité intellectuelle. Les centres principaux habités par eux étaient Nehardea, Pumbedita, Sora et Mahouza, qui devinrent les sièges d'écoles importantes.

2. Rab et Samuel. — Sous le patriarcat de Juda le Saint, des jeunes gens de Babylonie allaient en nombre considérable s'instruire dans les écoles de la Galilée et revenaient dans leur pays pour y répandre leur enseignement. Deux d'entre eux, Rab et Samuel, fondèrent dans l'ancien royaume de Babel des écoles qui devaient alimenter pendant huit siècles l'activité intellectuelle du judaïsme et dont l'influence se fait encore sentir aujourd'hui.

Abba Arékha, que ses disciples surnommèrent *Rab*, « le maître », est le premier des Amoraïm de Babylonie. Il fit pour les Juifs de ce pays ce que Hillel avait fait pour ceux de la Palestine : il releva leur niveau intellectuel et, de plus, il corrigea leurs mœurs grossières. Il fonda (219) à Sora une école qui était fréquentée par 1.200 élèves. Son enseignement consistait à expliquer la *Michna*, qu'il avait rapportée de Palestine. Ces explications forment une partie importante du Talmud. Ses décisions rituelles, généralement acceptées, ont apporté de nombreuses aggravations aux lois existantes.

Mar Samuel enseigna à Nehardea. C'est une des figures les plus originales de cette époque. Juriscon-

sulte éminent, toutes ses décisions dans les affaires civiles acquièrent force de loi. Il s'occupa également de médecine et d'astronomie et établit un calendrier qui aurait permis aux Juifs babyloniens de fixer les fêtes sans attendre que la Palestine les informât chaque fois de l'apparition de la nouvelle lune ; mais par respect pour le patriarche, il ne publia pas ce calendrier. Samuel formula cette règle d'une importance capitale que les Juifs doivent obéissance aux lois du pays où ils demeuraient. Le prophète Jérémie avait déjà dit : « Travaillez au salut de la ville où vous êtes établis. » Mais Samuel transforma ce conseil en prescription religieuse : « La loi de l'Etat est la loi. »

3. Les successeurs de Rab et de Samuel. —

Houna, qui dirigea pendant quarante ans l'académie de Sora, organisa définitivement le judaïsme de Babylonie et fit reconnaître aux écoles de ce pays une autorité religieuse égale à celle des écoles de la Palestine.

Rabbah était chef d'école à Pumbedita. Son enseignement était recherché par plus de 1.200 disciples. Il jugeait nécessaire de tenir l'attention des auditeurs en éveil par des récits intéressants (*aggadoth*), pour qu'il leur fût possible de suivre et de comprendre la discussion de questions sérieuses et souvent très ardues.

L'enseignement babylonien atteignit son apogée sous les docteurs *Abai* et *Raba*. La sagacité et la souplesse de leur esprit leur firent découvrir la solution de questions que leurs prédécesseurs n'avaient pu résoudre. Le premier enseignait à Pumbedita, le second à Mahouza. Ce qu'on appelle le « talmud », c'est-à-dire cette partie de l'œuvre où les docteurs se plaisent à dé-

ployer de prodigieuses ressources de finesse et de dialectique, pour soulever des difficultés et les résoudre, est le produit de cette époque (300 à 350).

4. R. Achi et les derniers Amoraïm. — Parmi les derniers Amoraïm, on peut citer Achi et Rabina.

Rab *Achi* (352-427) resta cinquante-deux ans à la tête de l'école de Sora. Il entreprit le travail gigantesque de rassembler et de mettre en ordre l'énorme quantité d'explications et de développements qui, sous le nom de Talmud, avaient été ajoutés à la Michna. Le principal motif de cette entreprise fut le souci de préserver de l'oubli ces matériaux considérables, accumulés par trois générations d'Amoraïm et confiés à la seule mémoire. En coordonnant le Talmud, Achi compléta l'œuvre commencée deux siècles auparavant par Juda.

Son fils Mar continua ce travail de rédaction, qui devenait d'autant plus nécessaire que, sous les règnes de *Yezdegerd II* (438-457) et de *Firouz* (459-486), des persécutions furent provoquées par le fanatisme des mages ou prêtres perses : les écoles furent fermées, les assemblées religieuses interdites, les tribunaux juifs supprimés et les enfants juifs convertis de force.

5. Clôture du Talmud. Les Saboraïm. — *Rabina* et son collègue *Yosé*, voyant que l'avenir du judaïsme devenait de plus en plus incertain, consacrèrent toute leur activité à l'achèvement du Talmud. Ils décidèrent que le recueil des discussions et décisions qu'ils venaient de coordonner était définitif et que rien ne devait plus y être ajouté. La clôture du Talmud babylonien ou Babli, appelé aussi *Guemara*, eut lieu dans l'année de la mort de Rabina (499).

Les successeurs des Amoraïm, qui prirent le titre de *Saboraïm*, c'est-à-dire « ceux qui examinent le pour et le contre », n'ajoutèrent que peu de chose à la partie existante du Talmud ; ils lui donnèrent la forme sous laquelle il nous a été conservé jusqu'à nos jours.

6. Le Talmud de Babylone. — Le Talmud forme une œuvre spéciale qui ne ressemble à aucune autre production littéraire. Il représente six siècles d'histoire juive avec les idées et les mœurs propres à chaque époque. On y trouve, dans la partie anecdotique et morale (*Aggada*), des pensées généreuses et élevées, des sentences admirables sur la justice et la charité. Dans la partie législative (*Halakha*), on saisit en quelque sorte sur le vif la genèse des diverses lois et on y peut suivre les raisonnements plus ou moins subtils qui ont conduit aux diverses conclusions.

La rédaction du Talmud est un des faits les plus considérables de l'histoire juive ; le Talmud babylonien (*Talmud babil*) éclipsa totalement le Talmud de Jérusalem et devint le livre par excellence de la nation juive. Pendant plus de dix siècles, les Juifs ne vécurent que par lui, s'absorbèrent dans son étude. C'est le Talmud qui a permis aux Juifs de traverser le moyen âge sans être abandonnés à l'engourdissement intellectuel dont souffrirent les autres peuples ; c'est lui qui les a préservés de la corruption des mœurs et qui a entretenu leur activité intellectuelle. Il a été, après la Bible, l'éducateur du judaïsme.

QUATRIEME PARTIE

Le Moyen Age

(500-1500)

CHAPITRE XIV

Les Juifs en Arabie

(Jusque vers 650)

SOMMAIRE

Etablissement des Juifs en Arabie ; leurs mœurs. — Relations entre Juifs et Arabes. — Le royaume juif d'Himyar. — Le poète juif Samuel. — Mahomet et les Juifs. — Sa rupture avec eux. — Omar et les Juifs.

1. Etablissement des Juifs en Arabie ; leurs mœurs. — L'établissement des Juifs en Arabie remonte à une haute antiquité. Qu'ils y soient venus, comme diverses légendes le prétendent, à l'époque de Josué ou à celle de Saül, de David ou de Nabuchodonosor, le fait certain est que, vers l'an 300 de l'ère chrétienne, ils formaient dans le Hedjaz plusieurs tribus, dont le centre principal était la ville de Yatrib, située dans une région bien arrosée et très fertile. A la Mecque, il n'y avait que peu de Juifs ; mais ils étaient nombreux dans le Yémen.

Leur situation, dans toute la péninsule arabe, était fort satisfaisante. N'ayant pas, comme dans les pays chrétiens, à subir les persécutions du clergé, ils purent développer librement leurs qualités et devenir des guerriers intrépides, habiles aux combats et dans les tournois, des agriculteurs intelligents et des poètes souvent distingués. Sur plusieurs points, ils étaient supérieurs aux Arabes : ils avaient des traditions historiques et religieuses, une écriture, des livres qu'ils savaient lire, toutes choses qui faisaient défaut aux Arabes. Ils observaient les lois bibliques et talmudiques, possédaient à Yatrib une école (*midras*), où se trouvaient quelques savants, dont la science était d'ailleurs bien restreinte.

2. Relations entre Juifs et Arabes. — Les Arabes écoutaient avec plaisir les récits bibliques, si fortement empreints de poésie, et peu à peu ils se familiarisèrent avec une partie de la Bible et avec certaines conceptions religieuses des Juifs.

Entre Juifs et Arabes, le rapprochement fut facile : leurs langues étaient parentes, leurs mœurs presque identiques ; les uns comme les autres vivaient, suivant les régions, de l'agriculture, de l'élevage du bétail, du commerce ou même de rapines. Les Arabes prétendaient descendre, comme les Juifs, d'Abraham, par Yoktan et Ismaël. Aussi les deux peuples contractaient-ils entre eux des mariages et leurs tribus s'alliaient ou se combattaient, suivant les circonstances. Souvent des familles arabes et parfois des tribus entières passèrent au judaïsme ; les conversions étaient d'autant plus aisées que la circoncision se pratiquait de longue date parmi les Arabes.

3. Le royaume juif d'Himyar. — La plus retentissante de ces conversions fut celle d'un roi du Yémen, descendant d'Himyar, qui embrassa, ainsi que toute son armée, le judaïsme (500). Ce royaume himyarite ne dura que trente ans ; il succomba sous les coups du négus chrétien d'Ethiopie, aidé des troupes de l'empereur Justinien. La cause de cette guerre aurait été, d'après la légende, le meurtre par le souverain himyarite de 340 notables chrétiens de la ville de Nedjran, qui avaient refusé de se convertir au judaïsme.

4. Le poète juif Samuel. — Les Juifs de l'Arabie ne rivalisaient pas seulement avec les Arabes en courage et en vaillance guerrière, ils se mesuraient aussi avec eux dans les tournois poétiques. Un célèbre poète juif de cette époque fut *Samuel ibn Adiya*, lié d'amitié avec le plus grand poète arabe des temps préislamiques, *Imroulcaïs*. Celui-ci, persécuté par un prince du Hedjaz, Harith, vint chercher asile dans le château-fort de Samuel. Après y avoir reçu l'hospitalité, il s'éloigna, confiant à la garde de Samuel sa fille, son cousin et quelques armures. Harith exigea de Samuel qu'il lui livrât les armes d'Imroulcaïs, menaçant, en cas de refus, de tuer le fils du poète juif, dont il s'était emparé. « Fais comme il te plaira, répondit le père ; la trahison est un carcan qui jamais ne se rouille, et mon fils a des frères. » Le barbare, insensible à tant de grandeur d'âme, tua l'enfant sous les yeux du père. « Fidèle comme Samuel » resta, parmi les Arabes, une expression proverbiale.

5. Mahomet et les Juifs. — Le judaïsme exerça certainement une grande influence sur les conceptions religieuses de *Mahomet*, le fondateur de l'isla-

misme. Déjà Paul de Tarse avait été obligé, pour prêcher le christianisme aux Grecs, de leur faire connaître d'abord le judaïsme. De même les doctrines enseignées par le Coran et que Mahomet déclarait appartenir à la vieille religion d'Abraham portent un cachet juif. A la base de l'islamisme, Mahomet place le principe fondamental du judaïsme : « Il n'y a d'autre Dieu que Dieu (Allah). » Ce n'est que plus tard qu'il ajouta : « et Mahomet est son prophète. » Une religion aussi spiritualiste ne pouvait être comprise ni admise par les habitants de la Mecque, habitués à adorer dans leur temple, la Kaaba, une multitude d'idoles. Aussi Mahomet préféra-t-il, sur le conseil de ses amis, venir enseigner sa religion à Yatrib, dont les habitants, par leurs rapports fréquents avec les Juifs, étaient mieux préparés à adhérer à ses doctrines. L'année de l'émigration de Mahomet, ou *hégire*, fut la première de l'ère musulmane (622). A partir de ce moment, Yatrib prit le nom de Médine (*ville*, sous-entendu : du prophète). Mahomet trouva dans cette ville plusieurs Juifs qui lui fournirent une partie de ses idées.

Entre Mahomet et les Juifs, les relations furent d'abord amicales. Mahomet leur disait : « Notre Dieu est le même que le vôtre et nous lui sommes entièrement soumis. » Il avait un secrétaire juif ; il ordonna à ses partisans de se tourner, pendant la prière, vers Jérusalem et il institua plusieurs usages juifs, entre autres celui de jeûner le jour de Kipour.

6. Rupture de Mahomet avec les Juifs. — Peu à peu, cependant, les relations entre le nouveau prophète et les Juifs se tendirent ; ceux-ci avaient espéré que Mahomet propagerait le judaïsme en Arabie ; quand ils virent que telle n'était pas son inten-

tion, ils le raillèrent et tournèrent en ridicule ses prédications. Mahomet en conçut une vive irritation et rompit violemment avec eux. Il décida qu'à l'avenir les musulmans ne se tourneraient plus, pour prier, vers Jérusalem, mais vers la Mecque ; le jeûne de l'Expiation fut supprimé et remplacé par celui du Ramadan, mois qui était, de temps immémorial, sacré pour les Arabes. Il considéra désormais les Juifs comme des ennemis, comme des menteurs, qui avaient effacé de la Tora les passages annonçant sa mission prophétique.

L'animosité de Mahomet contre les Juifs s'exprima en termes vigoureux dans plusieurs *ourās* du Coran ; elle se manifesta aussi, du vivant du prophète, par une série d'expéditions qu'il entreprit successivement contre toutes leurs tribus. Il réussit à les vaincre, s'empara de leurs châteaux-forts, de leurs biens, égorga les vaincus par centaines et força la plupart des autres à émigrer.

7. Omar et les Juifs. — Le deuxième calife, *Omar*, expulsa d'Arabie les derniers Juifs qui y étaient encore restés et leur permit d'aller s'établir près de l'Euphrate, dans le voisinage de la ville de Koufa (640). L'islamisme, comme le christianisme, meurtrit le sein qui l'avait nourri et les diatribes de Mahomet contre les Juifs, insérées dans le Coran, furent considérées par tous les Musulmans comme des articles de foi.

Néanmoins les premiers califes se montrèrent tolérants et les Juifs vécurent tranquilles au milieu des Arabes. Stimulés par le zèle avec lequel ceux-ci étudiaient le Coran et cultivaient la poésie, ainsi que les sciences, ils se livrèrent avec ardeur à l'étude de la Bible, de la littérature, de la science et de la philosophie.

CHAPITRE XV

Les Gaonim

(642-1040)

SOMMAIRE

Les Juifs sous les Califes. — L'exilarque Bostanāi. — Le gaonat. — Organisation des communautés. — La secte des Caraites. — Le gaon Saadia. — Fin de l'exilarcat et du gaonat. — La Massora et la poésie synagogale.

1. Les Juifs sous les Califes. — L'islamisme se répandit rapidement en Asie : la Perse, la Syrie, la Palestine, l'Égypte accueillirent avec empressement la domination arabe. Jérusalem tomba au pouvoir d'Omar (638), qui y bâtit une mosquée sur l'emplacement du Temple. L'entrée de cette ville fut interdite aux Juifs, qui, de plus, furent soumis à plusieurs lois restrictives : défense de construire de nouvelles synagogues et d'embellir les anciennes, défense d'occuper aucune fonction publique, de juger des musulmans, de chanter l'office à voix trop haute, de monter à cheval. Cependant, cette « législation d'Omar », édictée également contre les Chrétiens, ne fut jamais rigoureusement appliquée et les Juifs se sentirent toujours plus heureux chez les musulmans que dans les pays chrétiens. Sous le règne de Haroun-al-Rachid, ils furent contraints de porter sur leurs vêtements un

morceau d'étoffe jaune, de même que les Chrétiens étaient obligés de porter un morceau d'étoffe bleue. Sous le fils de ce calife, Almamoun, les lettres et les sciences brillèrent d'un vif éclat ; les Juifs participèrent à ce mouvement : ce fut un juif qui contribua à introduire parmi les Arabes les chiffres indiens et les quatre règles de l'arithmétique inventées dans l'Inde ; d'autres juifs enseignèrent l'astronomie, la médecine.

2. L'exilarque Bostanaï. — Les Juifs de la Babylonie, appelée *Irak* par les Arabes, eurent particulièrement à se louer de la conquête musulmane. *Bostanaï*, le premier de leurs exilarques investi par Omar, fut revêtu de pouvoirs politiques et judiciaires assez étendus (642), tandis qu'un des chefs de l'école de Sora, Mar Isaac, reçut du troisième calife, Ali, un certain nombre de privilèges d'ordre judiciaire. L'exilarque représentait les Juifs babyloniens auprès du calife et des gouverneurs et recueillait les impôts dus par les communautés à la caisse de l'Etat. Il déployait un faste royal et jouissait d'une grande considération. Elu par les collègues de Sora et de Pumbedita, il recevait solennellement l'investiture des présidents de ces deux assemblées. L'élection devait être confirmée par le calife. Comme revenus, l'exilarque avait les impôts qui lui étaient payés par un certain nombre de villes.

3. Le gaonati. — Au deuxième rang de cette hiérarchie venait le chef de l'académie de Sora, puis celui de l'école de Pumbedita, qui portaient le titre de *gaon*. Chacune des deux académies possédait un collège de cent membres, qui se subdivisait en *grand Sanhédrin*, composé de soixante-dix membres, et en

petit Sanhédrin, composé de trente membres. Ce collège n'était plus seulement un corps enseignant comme l'avaient été les écoles talmudiques, mais un corps législatif, un vrai Parlement, qui promulguait des ordonnances et statuait sur toutes les questions religieuses qui lui étaient soumises par les communautés ou par les particuliers. Les académies avaient leurs revenus réguliers et recevaient des dons qui étaient employés à l'entretien de leurs membres.

4. Organisation des communautés. — Chaque communauté babylonienne avait un juge (*dayyan*), qui remplissait en même temps les fonctions de chef religieux (rabbin). Il recevait un traitement fixe, des honoraires pour chaque acte qu'il dressait (contrat de mariage, acte de divorce, de donation, d'achat et de vente) et prélevait une somme déterminée sur la vente de la viande. Les intérêts généraux de la communauté étaient administrés par une commission de sept membres, appelés *parnessé ha-kenesseth*. Cette organisation a servi de modèle à tout le judaïsme et s'est conservée en partie jusqu'à nos jours.

Toutes les communautés étaient placées sous l'autorité des exilarques et des gaonim. Dans la suite, il naquit entre ces derniers, qui représentaient le pouvoir spirituel, et les premiers, qui détenaient le pouvoir temporel, une rivalité qui dégénéra souvent en violentes querelles. Un de ces conflits fut fatal à l'unité du judaïsme, puisqu'il devint l'origine de la fondation de la secte des Caraites.

5. La secte des Caraites. — Ecarté par les gaonim de la dignité d'exilarque à laquelle il avait droit, *Anan ben David* (vers 760) tourna sa colère contre le Talmud et les talmudistes. Il accusa ces der-

niers d'avoir dénaturé le judaïsme en ajoutant des prescriptions à la Tora et aussi en en retranchant des lois obligatoires pour tous les temps. Il repoussa donc tout enseignement traditionnel pour s'en tenir strictement à l'Écriture (*Micra*), d'où le nom de Bène-Micra ou *Caraïm* donné aux partisans d'Anan. Ceux-ci appelaient les adeptes du Talmud *rabbanites*. Établis d'abord en Babylonie, les Caraïtes se répandirent plus tard en Syrie, en Égypte et jusqu'en Crimée, où ils forment encore quelques communautés.

La réforme d'Anan eut pour résultat non de diminuer les obligations religieuses, mais d'en aggraver au contraire la charge. Ce furent surtout les lois sur les fêtes, le sabbat, la nourriture et le mariage qui subirent d'importantes modifications. Sous l'inspiration d'Anan, la vie religieuse prit un caractère sombre, d'un ascétisme très prononcé, sans élévation et sans poésie. Caraïtes et rabbanites se disputaient copieusement, s'injuriaient et évitaient toutes relations entre eux. Un des plus redoutables ennemis des Caraïtes fut Saadia, qui publia de nombreux écrits pour réfuter leurs doctrines.

6. Le gaon Saadia. — Saïd ou *Saadia ben Joseph* (892-942), né au Fayoum, dans la Haute-Égypte, est le créateur de la philosophie religieuse au moyen âge. Il était très versé dans le Talmud et dans la littérature des Caraïtes. Frappé de ce fait que l'étude de la Bible était à peu près complètement délaissée pour celle du Talmud, Saadia publia une traduction de l'Écriture sainte en arabe, avec un commentaire, afin de la rendre accessible au peuple, afin aussi de réagir contre les divagations des mystiques, qui prenaient à la lettre les anthropomorphismes de la Bible.

Il composa également une grammaire hébraïque en langue arabe et un lexique hébreu. Il ouvrit ainsi aux rabbanites la voie aux études de grammaire et d'exégèse.

En 928, Saadia fut nommé au poste de gaon, à Sora. Mais il était trop honnête et trop courageux pour s'entendre longtemps avec l'exilarque David ben Zaccai, homme violent, intéressé et cupide. Entre ces deux chefs le conflit éclata à propos d'un procès où Saadia avait refusé de jouer un rôle complaisant. David intrigua si bien auprès du calife que celui-ci lui donna gain de cause. Saadia se retira à Bagdad, où il vécut quatre ans (933-937). C'est là qu'il écrivit ses œuvres les plus importantes : des travaux talmudiques, des prières empreintes d'une ardente piété, un calendrier, un commentaire sur le Livre de la Création (*Séfer Yesira*) et surtout son traité des « Croyances et des Opinions ».

A cette époque, un vent d'incrédulité et de scepticisme soufflait sur le monde oriental. « Musulmans, Juifs, Chrétiens, tous marchent dans l'erreur et les ténèbres », dit un poète arabe contemporain de Saadia. Les Juifs commençaient à dénier toute autorité aux décisions des gaonim et des docteurs du Talmud et à mettre en doute le caractère sacré de la Bible et le fait même de la Révélation. Il se fonda des écoles juives pour enseigner et propager ce scepticisme. Saadia publia son traité des « Croyances et des Opinions » pour combattre et rectifier ces erreurs des contempteurs juifs de la Bible, en même temps que pour réfuter les arguments invoqués contre le judaïsme par les chrétiens et les musulmans!

Saadia se réconcilia avec l'exilarque David et fut réintégré dans ses fonctions de gaon à Sora. Mais les

déboires qu'il avait subis avaient profondément altéré sa santé et il mourut en 942.

7. Fin de l'exilarcat et du gaonat. — L'exilarcat fut supprimé vers la même époque : résolu, dans leur fanatisme, à ne plus tolérer que les Juifs eussent à leur tête un prince de leur religion, les Musulmans tramèrent un complot contre l'exilarque d'alors, petit-fils de David ben Zaccāi, et l'assassinèrent. Pour ne pas mettre de nouvelles existences en danger, on ne lui donna point de successeur.

Les écoles de Sora et de Pumbedita subsistèrent encore pendant un siècle. Parmi les derniers gaonim qui les dirigèrent, *Charira* (930-1000) et son fils *Hai* se distinguèrent par quelques travaux littéraires remarquables. L'école de Sora fut fermée en 1036, celle de Pumbedita en 1040. Le rôle de la Babylonie, si brillant dans l'histoire juive, était terminé.

8. La Massora et la poésie synagogale. — La nécessité où se trouvaient les rabbanites de combattre les arguments de leurs adversaires, tirés de l'Écriture, les obligea à remettre en honneur l'étude de la Bible. Les savants caraïtes, de leur côté, se consacrèrent tout particulièrement à l'exégèse biblique et à l'étude de la langue hébraïque. Le système des points-voyelles pour la lecture de l'hébreu date de cette époque. On doit à l'école de Tibériade la *Massora*, c'est-à-dire un ensemble de règles sur l'orthographe de l'Écriture sainte et les diverses variantes du texte. Cette Massora fait autorité pour l'établissement du texte biblique.

Les Juifs créèrent aussi la poésie néo-hébraïque, qui célèbre Dieu et sa puissance ou gémit sur les souffrances de la nation juive. Un grand nombre de

compositions de cette époque furent introduites dans les offices religieux des fêtes et de certains sabbats. Cette poésie synagogale ou liturgique eut alors comme principal représentant le *païtan* (poète) *Eléazar Kalir*. Kalir a écrit de nombreux poèmes insérés en grande partie dans les rituels des offices du Nouvel An et de l'Expiation. Son style est si obscur et si difficile que ceux-là seuls qui ont une profonde connaissance de la littérature aggadique peuvent les expliquer. Les communautés espagnoles, habituées à un langage plus correct et plus élégant, ont remplacé ces *piyou-tim* par des compositions plus artistiques, œuvres de leurs poètes.

CHAPITRE XVI

Les Juifs d'Espagne

jusqu'au XI^e siècle

SOMMAIRE

Etablissement des Juifs en Espagne. — Le christianisme en Espagne. — Persécutions des rois wisigoths. — Les Arabes en Espagne. — Civilisation juive dans l'Espagne arabe. — Hasdaï ibn Chaphrouth. — Les Kazars. — Les savants juifs sous Hasdaï.

1. Etablissement des Juifs en Espagne. —

La vie religieuse des Juifs ne s'arrêta pas par suite de la fermeture des écoles de Babylonie. Elle changea seulement de pays. Le flambeau de la science juive, éteint sur les bords de l'Euphrate, se ralluma sur les rives du Guadiana et du Guadalquivir. Les noms de Cordoue, Grenade et Tolède sont devenus aussi familiers aux Juifs que ceux de Jérusalem et de Tibériade, et leur rappellent des souvenirs plus brillants que Nehardea et Sora.

Les Juifs espagnols se vantaient d'être d'une très ancienne noblesse. Ils faisaient remonter leur arrivée en Espagne à l'époque de la destruction du premier Temple et quelques familles déclaraient même descendre de la maison royale de David. Il est probable que les prisonniers juifs envoyés en Espagne par Vespas-

sien et Titus, puis par Adrien trouvèrent dans ce pays des frères libres qui s'y étaient établis au temps de la République romaine et qui remplirent envers eux l'obligation prescrite par le Talmud de racheter les esclaves.

2. Le christianisme en Espagne. — Quand le christianisme eut pris racine en Espagne, les Juifs continuèrent à entretenir avec la population chrétienne les bons rapports qu'ils avaient eus auparavant avec les païens. Les chrétiens faisaient bénir les récoltes de leurs champs indistinctement par les rabbins ou les prêtres. Mais le haut clergé jugea que ces relations cordiales entre les adeptes des deux religions constituaient un danger pour l'Eglise et le concile d'Elvire (306) défendit aux chrétiens d'avoir des rapports d'amitié avec les Juifs, de contracter mariage avec eux et de faire bénir par eux les fruits de leur champs.

Cependant ces décisions restèrent lettre morte aussi longtemps que les Wisigoths, qui avaient établi leur domination en Espagne, continuèrent à suivre l'hérésie arienne. Les vexations et les persécutions contre les Juifs ne commencèrent qu'avec le triomphe de l'Eglise catholique en Espagne.

3. Persécutions des rois wisigoths. — Ce fut le roi *Reccared* qui, après avoir abjuré l'arianisme, commença à restreindre les droits des Juifs (589). Il leur interdit de se marier avec des chrétiens, de posséder des esclaves chrétiens, d'occuper des emplois publics, de chanter des psaumes aux enterrements. Ces lois ne furent guère appliquées et tombèrent même bientôt en désuétude, les seigneurs et le peuple étant, en général, favorables aux Juifs.

Les édits de Reccared furent aggravés par *Chintila* (638), qui décréta même que nul ne pourrait demeurer dans l'empire wisigoth s'il ne professait la religion catholique. Les Juifs durent prendre le chemin de l'exil ou se convertir, en attendant qu'une de ces révolutions, si fréquentes chez les Wisigoths, vînt modifier leur situation. Leur attente ne fut pas trompée. Sous le successeur de *Chintila*, les Juifs purent revenir publiquement au judaïsme (642). *Receswinth* (652-672) s'en prit surtout aux Juifs convertis de force, qu'il voulut contraindre par tous les moyens à rester dans la religion catholique. Il leur fit signer à tous une formule par laquelle ils promettaient de rester attachés au christianisme et juraient, par la Trinité, d'être fidèles à cette déclaration.

La situation si malheureuse des Juifs s'aggrava encore sous *Egica*. Ce roi leur défendit de posséder des maisons et des terres, il leur interdit la navigation et le commerce avec l'Afrique et, en général, toute relation d'affaires avec les Chrétiens.

4. Les Arabes en Espagne. — Mais le royaume wisigoth touchait à sa fin : *Tarik*, le conquérant mahométan, vint de l'Afrique en Andalousie avec des forces considérables, auxquelles s'étaient joints les Juifs bannis d'Espagne et ceux qui, en Espagne même, avaient été réduits en servage par le roi *Egica*. A la bataille de *Xérès* (711), le royaume wisigoth s'écroula. L'Espagne tout entière devint une province musulmane et les Juifs de cette contrée passèrent sous la domination des Arabes. Leurs nouveaux maîtres les traitèrent avec bienveillance ; ils leur permirent de pratiquer ouvertement leur religion et d'avoir leurs tribunaux particuliers ; ils leur imposèrent seu-

lement une taxe, qui était également payée par les chrétiens.

5. Civilisation juive dans l'Espagne arabe. —

Sous les premiers califes ommaïades d'Espagne, les Juifs vécurent libres et heureux au milieu des Arabes. Ces souverains étaient exempts de préjugés et protégeaient tous les hommes de talent, sans s'enquérir de leur religion. Ils estimaient les savants et les poètes et leur servaient des pensions pour les mettre à l'abri de toute préoccupation matérielle. Un tel milieu agit favorablement sur les Juifs. A l'exemple des Arabes, ils s'enthousiasmèrent pour la poésie et la science et se familiarisèrent rapidement avec la langue et la littérature des conquérants. Ils prirent aussi leurs mœurs : intelligents et généreux, ils rivalisaient de luxe avec les Arabes, s'habillaient de soie, se coiffaient de riches turbans, se montraient en public dans de somptueux carrosses ou sur de magnifiques coursiers. Leurs manières chevaleresques les distinguaient avantageusement de leurs coreligionnaires d'autre pays, à qui la persécution avait donné un air de gaucherie, une certaine gravité triste, que l'on remarque encore chez les Juifs soumis à des lois oppressives.

6. Hasdaï ibn Chaprouth. —

L'homme qui donna en quelque sorte le branlé au mouvement qui devait faire de l'Espagne la métropole du judaïsme pendant cinq siècles fut *Hasdaï ibn Chaprouth* (915-970). Sans avoir le titre officiel de vizir ou de secrétaire d'Etat, Hasdaï remplissait auprès d'Abdul-Rahman III, calife de Cordoue, les fonctions de ministre des affaires étrangères, des finances et du commerce. Aussi pieux que modeste, Hasdaï attribuait sa haute

situation à la protection de Dieu, qui l'avait choisi pour employer son influence et sa fortune en faveur de ses coreligionnaires. Chaque fois que des ambassadeurs lui rendaient visite, il s'informait avec soin de la situation des Juifs de leur pays et les recommandait à leur bienveillance.

7. Les Kazars. — Ce fut par une ambassade de Byzance que Hasdaï apprit l'existence d'un royaume juif dans le pays des *Kazars* ou *Kozars*. Ce peuple, apparenté aux Bulgares, aux Avars et aux Hongrois, s'était établi à l'embouchure du Volga, dans le voisinage d'Astrakan. Un de ses chefs ou *khagans*, nommé *Boulan*, s'était converti au judaïsme au VII^e ou au VIII^e siècle, et cet exemple fut suivi par les grands d'abord, puis par le peuple. Un des successeurs de Boulan, qui portait le nom juif d'*Obadia*, appela des savants juifs auprès de lui, éleva des synagogues et des écoles, se fit instruire, ainsi que son peuple, dans la Bible et le Talmud et introduisit le culte juif dans son pays. Après Obadia, régna encore une longue série de khagans juifs.

Hasdaï réussit à se mettre en rapports avec le roi des Kazars, *Joseph*, douzième prince juif depuis Obadia, et lui fit parvenir une lettre en hébreu. Le khagan lui répondit par une longue missive, dans laquelle il raconte la conversion de son ancêtre Boulan, mentionne les noms, tous hébreux, des successeurs de ce souverain, indique l'étendue de son pays et décrit les peuples qui lui sont soumis.

Quelques années plus tard, le prince russe Sviatlaw, de Kiew, détruisit le royaume des Kazars et l'annexa à ses Etats (970).

8. Les savants juifs sous Hasdaï. — Parmi les hommes de talent que Hasdaï appela auprès de lui et qui implantèrent la civilisation juive en Espagne, les plus remarquables étaient Moïse ben Hanoc, Dounach ben Labrath et Menahem ben Sarouk.

Moïse ben Hanoc était un des quatre rabbins qui furent faits prisonniers sur les côtes d'Italie par un amiral maure et vendus, l'un en Egypte, l'autre en Afrique, le troisième à Cordoue et le quatrième on ne sait où. Ces talmudistes, rachetés par leurs coreligionnaires, fondèrent des écoles à Misr (Le Caire), à Kairouan et à Cordoue. Leurs écoles ne tardèrent pas à éclipser celles de Sora et de Pumbedita et contribuèrent à affranchir les communautés d'Afrique et d'Occident de la tutelle du gaonat, condamné ainsi à disparaître.

Hasdaï prit Moïse ben Hanoc sous sa protection. La communauté de Cordoue, ayant reconnu en Moïse un talmudiste remarquable, le plaça à sa tête, le combla de présents et mit un luxueux carrosse à sa disposition. C'est à lui que furent dorénavant soumises les questions rituelles dont la solution était demandée auparavant aux écoles de Babylonie. De tous les points d'Espagne, et même de l'Afrique, on vit affluer des disciples à Cordoue. Cette ville devint la Sora de l'Andalousie et Moïse ben Hanoc eut les mêmes prérogatives qu'un gaon, expliquant la Loi, jugeant en dernier ressort les procès juifs et étant autorisé à excommunier les membres récalcitrants des communautés. Ces prérogatives furent attribuées plus tard à tous les rabbins d'Europe.

Menahem ben Sarouk fut surtout un grammairien. Il fut le premier savant qui distinguât la racine dans les mots hébreux et en séparât les lettres serviles :

théorie admise partout aujourd'hui, mais qui était inconnue des devanciers de Menahem. Il composa un lexique hébreu sous le nom de *Mahbéreth*, où il indiquait également quelques règles grammaticales. Ce lexique, écrit en hébreu, supplanta les travaux de Saadia et des Caraïtes et fut, pendant quelque temps, le seul guide autorisé pour les études bibliques.

Dounach ben Labrath, qui critiqua Menahem, cultiva, d'autre part, la poésie hébraïque moderne en y introduisant, à l'imitation des Arabes, le mètre et la strophe, qu'elle ne connaissait pas encore. Dounach et les autres poètes juifs de l'Espagne rajeunirent la langue hébraïque et lui donnèrent la vigueur et l'harmonie. Les thèmes favoris de leurs productions sont des panégyriques à l'adresse de Hasdaï, leur bienfaiteur, et des satires ; ils cultivaient aussi la poésie liturgique.

Hasdaï ibn Chaprouth mourut vers 970, sous le règne du calife Alhakem, qui lui avait témoigné la même confiance et les mêmes égards que son père Abdul-Rahman.

CHAPITRE XVII

Les Juifs d'Espagne au XI^e siècle

SOMMAIRE

La période rabbinique. — Samuel ibn Nagréla. — Ibn Djanah. — Salomon ibn Gabirol. — Bahya. — Joseph ibn Nagréla. — Les cinq Isaac. — Les Almoravides en Espagne.

1. La période rabbinique. — La semence jetée par Hasdaï et par les savants de son temps, Moïse ben Hanoc, Ben Sarouk et Ben Labrath, avait été bonne et abondante, la moisson fut brillante. Dans un seul demi-siècle, on vit surgir en Espagne nombre de personnages remarquables, dont un seul aurait suffi pour illustrer une époque.

Cette période est appelée *rabbinique* à cause de l'indépendance acquise alors par les rabbins d'Europe à la suite de la disparition du gaonat. Par ses travaux originaux et ses importantes recherches, elle éclipsa toutes les époques précédentes. La science grammaticale de l'hébreu arriva à sa pleine maturité, la poésie néo-hébraïque atteignit sa plus puissante expression, la philosophie s'éleva aux plus hautes conceptions et l'enseignement talmudique se créa une méthodologie en réunissant des détails disséminés et isolés pour établir des règles fixes.

2. Samuel ibn Nagréla. — Le judaïsme de l'Andalousie eut alors à sa tête une personnalité aussi distinguée par ses vertus et sa sagesse que par sa haute position politique : *Samuel ibn Nagréla* ou *Nagdéla*. Né à Cordoue, en 993, Samuel fréquenta l'école talmudique de Hanoc et étudia en outre les sciences profanes, l'arabe et d'autres langues. Par suite d'une guerre civile qui avait éclaté à Cordoue, Samuel vint à l'âge de vingt ans s'établir à Malaga et y ouvrit une boutique non loin du palais d'Aboukassim, vizir de Habous, roi de Grenade. Ayant eu l'occasion d'apprécier la beauté de l'écriture et l'élégance du style arabe de Nagréla, le vizir en fit son secrétaire et, en mourant, le recommanda à son maître. Habous éleva Samuel au rang de ministre et se déchargea sur lui de toutes les affaires diplomatiques et militaires de l'Etat (1027). Habile, prudent, exempt d'orgueil, Samuel sut se maintenir pendant trente ans comme principal ministre du royaume de Grenade.

A l'exemple de Hasdaï, Samuel se montra plein de générosité, faisant des largesses aux écrivains juifs des pays les plus éloignés, distribuant des livres aux étudiants pauvres, couvrant de sa protection les Juifs de Grenade, qui purent, grâce à lui, accéder aux fonctions publiques et servir dans l'armée. Samuel semble avoir exercé aussi un certain pouvoir sur les communautés juives du royaume de Grenade ; c'est ainsi que s'explique le titre de *naguid* (prince), qui lui fut conféré par ses coreligionnaires. En même temps que ministre, il était rabbin, enseignait le Talmud et rendait des décisions sur des questions religieuses. Il composa une Introduction au Talmud, écrivit des prières pleines de ferveur sur le modèle des Psaumes, des maximes et des paraboles sur

le modèle des Proverbes et un traité de philosophie pratique à l'imitation de l'Ecclésiaste. Ces recueils étaient intitulés : *Ben-Tehilim*, *Ben-Michlé*, *Ben-Kohéleth*. Ses épigrammes et ses panégyriques manquent de clarté ou d'élégance, et ses écrits sur la grammaire hébraïque sont le plus souvent des traités de polémique contre le grammairien Ibn Djanah.

3. Ibn Djanah. — Samuel était le disciple du grammairien David, appelé en arabe *Yahya Hayyoudj*, qui avait donné une base scientifique à l'étude de l'hébreu et montré que cette langue, comme l'arabe, se compose de mots formés de racines de trois consonnes (trilittères). Samuel n'admettait pas que l'on pût être d'un autre avis que son maître. Les nouvelles recherches d'*Ibn Djanah* (995-1050), exposées dans son livre « La Critique », n'eurent pas l'heur de plaire au puissant ministre. Mais les persécutions de Samuel ne détournèrent pas Ibn Djanah de ses travaux. C'est lui qui créa la syntaxe hébraïque. Il érigea l'exégèse biblique en une science et élucida de nombreux passages obscurs ou difficiles de la Bible. Aujourd'hui encore ses travaux sont consultés avec fruit pour l'étude de la langue hébraïque et de l'Écriture sainte. Sa grammaire, le « Livre des Parterres fleuris », et son dictionnaire, le « Livre des Racines », comptent parmi les productions les plus importantes de la littérature juive au moyen âge.

4. Salomon ibn Gabirol. — Le troisième personnage qui occupa une place glorieuse dans l'histoire juive de cette époque est *Salomon ibn Gabirol* (vers 1021-1058), connu chez les chrétiens sous le nom d'Avicébrol ou Avicébron. Il naquit à Malaga et perdit de bonne heure ses parents. N'ayant jamais

connu les joies de l'enfance, il devint sombre et mélancolique. Ses chants sont empreints d'une profonde tristesse, comme il le dit lui-même :

Dans ma poitrine de jeune homme bat un cœur déjà vieux,
et ailleurs :

Devant le rire mon cœur s'attriste.

Là vie me paraît si sombre !

O ami, un adolescent de seize ans devrait-il se lamenter,
Au lieu de se réjouir de sa jeunesse comme le lis de la rosée ?

La perte de son protecteur et ami Yekoutiel, de Saragosse, augmenta encore les tourments de Gabirol. Mais la douleur eut pour lui cet heureux résultat de retremper son énergie ; c'est vers cette époque qu'il publia ses meilleures œuvres. Sa facilité était telle qu'à l'âge de dix-neuf ans il écrivit une grammaire hébraïque en quatre cents vers monorimes, compliqués d'acrostiches. Ses idées philosophiques et religieuses sont exposées dans un poème en forme de prière, appelé *Kéter Malkhouth*, et dans un traité en forme de dialogue, intitulé *Mequor Hayyim*, « Source de la Vie ». Ce livre de philosophie originale, composé en arabe, fut traduit en hébreu, puis en latin ; il fut étudié dans les Universités du moyen âge. Parmi les maîtres de la scolastique chrétienne, les uns adoptèrent les idées de l'auteur, les autres les combattirent.

Les dernières compositions de Gabirol sont des élégies sur la destinée cruelle des Juifs. Sous sa plume, la vieille langue hébraïque se rajeunit et exprime éloquemment ses pensées et ses sentiments ; il la manie comme une langue maternelle, l'assouplit et lui donne une élégance et une harmonie remarquables.

Gabirol fut obligé de quitter Saragosse par l'hostilité de ses coreligionnaires, qu'il ne cessait de fustiger de sa verve sarcastique à cause de leur indifférence pour l'hébreu. Après avoir erré dans bien des villes en Espagne, il mourut à Valence, à peine âgé de quarante ans.

5. Bahya. — Son contemporain *Bahya*, de Saragosse, exposa une morale d'une grande élévation. Dans son livre, « Guide des Devoirs des Cœurs », Bahya divise le judaïsme en deux parties : les lois morales et les lois cérémonielles. Il enseigne que, dans la pratique de la religion, la pensée intime, le sentiment importe surtout, parce que seul il conduit à une vie véritablement sainte et pénétrée de la crainte de Dieu.

6. Joseph ibn Nagréla. — Samuel ibn Nagréla mourut en 1055. Son fils *Joseph* lui succéda dans toutes ses dignités. Il fut nommé vizir par le roi Badis, successeur de Habous. Comme son père, Joseph ibn Nagréla dirigea les affaires de l'Etat avec dévouement, protégea les poètes et les écrivains juifs et arabes. Mais il eut le tort de nommer trop facilement ses coreligionnaires à des fonctions publiques et de se montrer orgueilleux envers ses subordonnés. Il amassa ainsi contre lui des jalousies et des haines, qui éclatèrent lors de l'incursion d'un prince ennemi dans le royaume de Grenade. Joseph fut accusé de trahison par la populace surexcitée, tué et mis en croix. Avec lui quinze cents familles juives de Grenade furent massacrées et leurs maisons détruites (1066). Ces troubles étaient le premier mouvement dirigé contre les Juifs depuis que les musulmans dominaient en Espagne. Les Juifs chassés du royaume de Grenade

émigrèrent dans les Etats voisins et y reçurent un accueil bienveillant.

7. Les cinq Isaac. — Cette persécution, du reste isolée, n'arrêta pas l'essor de la poésie et de la science juives en Espagne. Il est à remarquer, néanmoins, qu'après la mort de Joseph ibn Nagréla, l'étude du Talmud fut remise en honneur et eut le pas sur la poésie, l'exégèse et la philosophie. Les cinq principaux maîtres qui dirigèrent ce mouvement talmudique portent tous le nom d'Isaac.

Le plus illustre de tous est *Isaac Alfasi*, né en 1013 en Afrique, émigré en Espagne et nommé chef de l'école talmudique de Lucène. Comme le Talmud contient des parties qui n'importent pas à la pratique religieuse et n'indique pas toujours le résultat final des discussions, Alfasi se donna pour tâche de tirer du Talmud un code (*Halakhoth*), qui fut adopté par le judaïsme tout entier et fit oublier tous les travaux analogues publiés dans le cours des trois siècles précédents.

8. Les Almoravides en Espagne. — L'Espagne était alors en proie aux guerres continuelles que se faisaient entre eux chrétiens et musulmans. Menacé par Alphonse VI de Castille, un roi musulman de Séville appela à son secours Youssouf, chef des Almoravides, qui venaient de conquérir tout le nord de l'Afrique. Youssouf passa le détroit et défit les armées chrétiennes à la célèbre bataille de Zalaca (1086). Dans les deux camps combattaient de nombreux Juifs — on en évalue le nombre à quarante mille — coiffés les uns de turbans jaunes, les autres de turbans verts. A partir de ce moment, l'Espagne devint le théâtre de luttes sanglantes, auxquelles prirent

part d'un côté les Arabes, de l'autre Alphonse VI et le fameux chevalier Rodrigue Cid, immortalisé par les romances et le théâtre. Les Juifs souffrirent cruellement de ces guerres, mais pas plus que les autres habitants, car les Almoravides ne poursuivaient qu'un but politique et leurs rois étaient exempts de fanatisme.

CHAPITRE XVIII

Les Juifs d'Espagne

au XII^e siècle

SOMMAIRE

L'âge d'or du judaïsme espagnol. — Moïse ibn Ezra. — Juda Halévi. — Ses « Sionides ». — Son « Kozari ». — Sa mort. — Les Almohades en Espagne. — Abraham ibn Daud. — Abraham ibn Ezra. — Benjamin de Tudèle.

1. L'âge d'or du judaïsme espagnol. — Sous la domination des Almoravides, les Juifs vivaient dans une parfaite sécurité. Plusieurs d'entre eux furent nommés à des emplois élevés à la cour, mais aucun n'exerça sur ses contemporains une action analogue à celle que Hasdaï et les Ibn Nagréla avaient eue précédemment. Parmi les rabbins espagnols de l'époque, tous élèves d'Alfasi, le plus remarquable fut *Joseph ibn Migach* (1077-1141), rabbin à Lucène, qui laissa de nombreux disciples, entre autres Maïmon, de Cordoue, père de Maïmonide. Cette période fut surtout riche en poètes. Stimulés par le succès d'Ibn Gabirol et par l'exemple des Arabes, qui écrivaient même leurs lettres en vers, les Juifs rimaient beaucoup. Ce fut l'âge d'or du judaïsme espagnol.

2. Moïse ibn Ezra. — Les plus illustres des poètes de ce temps furent Moïse ibn Ezra et Juda Halévi.

Moïse ibn Ezra (1070-1139) fut un poète des plus féconds. Il avait de nombreux traits de ressemblance avec Salomon ibn Gabirol : comme ce dernier, il chante surtout ses chagrins, ses déceptions, les trahisons de ses amis. Mais sa nature plus énergique lui permettait de sortir parfois de sa tristesse pour faire entendre des accents plus gais. Il écrivit un recueil de douze cents vers, où il célèbre tour à tour le vin, l'amour, les plaisirs ; il y gémit sur l'approche de la vieillesse et conseille la confiance en Dieu. Ibn Ezra composa encore plus de deux cents poésies liturgiques pour les fêtes du Nouvel An et de l'Expiation ; un certain nombre ont été admises dans les rituels de plusieurs communautés.

3. Juda Halévi. — *Juda Halévi*, né vers 1086, surpassa tous ses contemporains et ses prédécesseurs comme poète et comme penseur. Cet homme extraordinaire réunissait en lui les qualités les plus opposées. Esprit sérieux et méditatif, il savait être gai et enjoué ; entouré d'admirateurs passionnés, il resta modeste ; poète dans toute la force du terme, il sut maîtriser son imagination et s'imposer des règles de conduite dont il ne se départit jamais.

Il était né en Vieille-Castille et avait étudié le Talmud auprès d'Alfasi. Comme Ibn Gabirol, il était encore jeune quand il sentit en lui l'inspiration poétique ; mais, loin d'être triste comme le chantre de Malaga, sa muse ne faisait entendre que des notes joyeuses. Outre son talent poétique, Juda Halévi avait des connaissances philosophiques, était versé dans les sciences naturelles, écrivait l'arabe avec élégance et demandait ses moyens de subsistance « au vain art de la médecine », comme il le dit lui-même.

Dans sa jeunesse, Halévi prodigua les trésors de son imagination poétique en productions légères, en badinages. Ses tableaux de la nature sont aussi pittoresques que tout ce qui a été écrit de plus parfait dans ce genre.

4. Les « Sionides ». — Mais pas plus dans ces tableaux que dans les compositions liturgiques qu'il écrivit au nombre de plus de trois cents, Juda Halévi ne déploya tout son talent. Ses chefs-d'œuvre sont ses poèmes religieux et nationaux ; il y a mis toute son âme de croyant et d'artiste. Son désir passionné de voir la Terre-Sainte et d'y terminer ses jours lui inspira une série de chants, appelés *Sionides*, qui, par l'élévation du sentiment et la beauté de l'expression, se rapprochent le plus des Psaumes. Il y exhale de douloureux soupirs sur l'abandon de Sion, gémit sur les ruines du sanctuaire, sur l'asservissement d'Israël, qu'il représente portant une couronne d'épines qui lui inflige mille souffrances. Ces plaintes nous émeuvent profondément, ces accents pénétrants remuent nos fibres les plus intimes.

5. Le « Kozari ». — Dans les *Sionides*, Juda Halévi exprime les sentiments nationaux d'Israël. Dans son livre du *Kozari*, il expose ses idées philosophiques et religieuses. Cet ouvrage est écrit en arabe sous forme de dialogues, comme le livre de Job.

L'auteur suppose que le roi des Kozars, Boulan (1), renonçant au culte des idoles, veut connaître la manière dont Dieu doit être adoré. Il s'adresse d'abord à un philosophe. Celui-ci lui enseigne que la divinité est trop élevée pour se mettre en rapport avec l'hom-

(1) Voir plus haut, chap. XVI, § 7.

me ou pour lui demander de l'adorer. Peu satisfait de cette doctrine, le roi consulte les représentants du christianisme et de l'islamisme. Il apprend par un prêtre que les chrétiens prétendent être les vrais israélites, mais certaines de leurs croyances lui paraissent en contradiction trop flagrante avec la raison. Un théologien musulman veut lui prouver la vérité de l'islamisme par ce fait que nul homme ne pourrait écrire un livre parfait comme le Coran. Mais cet argument ne suffit pas pour convaincre le roi des Kozars.

Voyant que le chrétien comme le musulman ont besoin, pour prouver la vérité de leurs croyances, de s'appuyer sur la Bible, Boulan se décide, malgré ses préjugés, à consulter un savant juif. Il apprend ainsi que les Juifs adorent le Dieu de leurs ancêtres, qui a accompli des miracles en leur faveur et leur a envoyé des prophètes pour les diriger dans la bonne voie. Ainsi, tandis que la philosophie chasse Dieu du monde, que le christianisme et l'islamisme sont en contradiction avec le bon sens, le judaïsme prend pour point de départ des faits avérés, des miracles opérés devant des milliers de témoins. Cette intervention divine ne s'est pas manifestée seulement à l'origine du peuple juif, elle s'est continuée encore pendant plusieurs siècles par l'inspiration prophétique. Le don de la prophétie, exclusivement accordé à la race juive, en fait un peuple doué de la grâce divine. L'état d'abaissement dans lequel vivent les Juifs n'est nullement un signe d'infériorité. Parmi tous les peuples, Israël a souffert le plus, parce qu'il occupe dans l'humanité la place que le cœur occupe dans l'organisme humain : de même que le cœur ressent le plus vivement toutes les douleurs du corps, de même Israël

est atteint le plus cruellement par toutes les calamités. Mais en dépit de ses misères, la nation juive est toujours vivante ; Israël sera animé d'un nouveau souffle et reprendra sa vigueur d'autrefois. Dieu a dispersé les descendants de Jacob pour qu'ils répandent plus facilement leurs doctrines parmi les peuples. L'humanité reconnaîtra un jour la vraie valeur du judaïsme et se confondra en quelque sorte avec lui.

Personne, avant le brillant écrivain castillan, n'avait parlé avec une éloquence si vigoureuse d'Israël, de sa foi et de sa mission dans le monde.

6. Mort de Juda Halévi. — Attiré par une force invincible vers les ruines sacrées du Temple de Jérusalem, Juda Halévi résolut de se rendre en pèlerinage en Palestine et d'y terminer ses jours. Il abandonna donc son école de Tolède, ses nombreux disciples, ses amis, sa fille unique, et partit pour la Terre-Sainte. Son voyage à travers l'Espagne ressembla à une marche triomphale. Il s'embarqua (vers 1141) sur un navire se dirigeant sur l'Égypte et arriva à Alexandrie vers la fête des Cabanes. Après un séjour de quelques mois dans la terre des Pharaons, où il reçut de nombreux témoignages d'admiration, il partit pour Jérusalem. La Palestine était alors gouvernée par des princes chrétiens. Juda Halévi put réaliser son plus cher désir et entrer à Jérusalem. Les derniers événements de sa vie sont restés inconnus. On sait qu'il séjourna à Tyr, puis à Damas, où il composa sa dernière Sionide, qui est son chant du cygne.

On ignore la date de sa mort et le lieu de sa sépulture. Une légende raconte qu'il mourut écrasé par un cavalier musulman aux portes de Jérusalem, pendant

qu'il récitait une de ses Sionides. On grava sur sa tombe cette inscription :

La piété, la douceur et la générosité
Disent : Nous avons disparu avec Juda.

7. Les Almohades en Espagne. — L'invasion de l'Espagne par les *Almohades* (1148), secte fanatique qui n'admettait pas l'existence d'une autre religion que la musulmane, marqua la fin de la prospérité des communautés juives dans les royaumes arabes de la péninsule. Partout où passèrent les nouveaux conquérants, les Juifs furent condamnés à choisir entre l'apostasie, l'émigration ou la mort. Les synagogues furent détruites. Les écoles juives de Cordoue, de Séville et de Lucène furent fermées. Le centre du judaïsme se déplaça de l'Espagne musulmane dans l'Espagne chrétienne. Il se forma bientôt à Tolède une colonie considérable d'émigrés juifs et l'on fonda dans cette ville des écoles, qui attirèrent de nombreux disciples. La science juive chassée de l'Espagne musulmane s'acclimata rapidement et prit un grand essor dans la Castille et l'Aragon.

8. Abraham ibn Daud. — Deux hommes illustrent cette époque : Abraham ibn Daud et Abraham ibn Ezra.

Abraham ibn Daud (1110-1180) s'occupait tout particulièrement de l'histoire, science qui avait été jusqu'alors peu cultivée par les Juifs d'Espagne. La partie la plus importante de son ouvrage historique, « l'Ordre de la Tradition », est consacrée à la période brillante des communautés d'Espagne, sur lesquelles il donne des informations exactes et sûres. Dans son ouvrage philosophique, « la Foi sublime », Ibn Daud établit que le judaïsme, loin de condamner les

spéculations de la raison, les prescrit au contraire comme un devoir.

9. Abraham ibn Ezra. — *Abraham ibn Ezra* (vers 1092-1167), de Tolède, réunissait en lui les plus vifs contrastes. A un esprit net, perspicace et hardi, il joignait une foi rigoureuse. Confiant en Dieu, il n'en croyait pas moins à l'influence fatale des astres sur le sort des hommes. D'une érudition étonnante, il était versé dans les sciences profanes comme dans les sciences religieuses. Vif, spirituel et mordant, ses épigrammes, ses satires, ses énigmes sont inimitables. Si ses productions poétiques, toujours savantes et correctes, sont parfois froides, dans la prose il est sans rival. Il s'est créé un style à part, d'une précision, d'une énergie singulières. Il était particulièrement doué pour l'exégèse. Dans ses commentaires, il explique la Bible à l'aide de la raison et de la science d'une manière perspicace, originale et souvent hardie.

Ne pouvant se fixer nulle part, Ibn Ezra visita l'Afrique, l'Égypte, la Palestine, la Babylonie, puis, revenant en Europe, il fit à Rome un court séjour, s'arrêta à Salerne, à Lucques, à Mantoue, s'établit pour quelque temps en Provence, à Béziers, qui était habité par plusieurs savants juifs. A l'âge de soixantedix ans, il quitta la France pour la cité brumeuse de Londres et revint peu après terminer ses jours en Espagne.

10. Benjamin de Tudèle. — Un contemporain d'Ibn Ezra, qui avait comme lui la passion des voyages, est *Benjamin*, de Tudèle, qui parcourut, de 1160 à 1173, une grande partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. La relation de ses voyages renferme des

informations intéressantes sur l'histoire des Juifs de ce temps. A la suite de ce voyageur, jetons un coup d'œil sur la situation des Juifs en Orient dans la première partie du moyen âge.

A *Byzance*, il y avait des Juifs avant que le christianisme ne s'y fût établi en maître. A Constantinople, les Juifs habitaient un quartier spécial, appelé le « marché d'airain », où s'élevait une grande synagogue. Ils furent expulsés de ce quartier par Théodose II et leur synagogue convertie en église. Ils eurent ensuite la douleur de voir Bélisaire, le vainqueur des Vandales, rapporter de Carthage, où ils se trouvaient depuis un siècle, et exposer aux regards de la foule les vases sacrés du Temple de Jérusalem. L'empereur Justinien fit transporter ces vases dans une église de la Ville Sainte.

Les mesures restrictives édictées successivement par les divers souverains de Byzance rendirent très pénible la situation des Juifs de ce pays. De tout temps les Byzantins haïrent les Juifs et leur interdirent l'accès des fonctions publiques. Aucun juif ne pouvait même monter à cheval. Exposés à la violence et aux mauvais traitements, astreints à payer des impôts considérables, leur culture intellectuelle se ressentit de cet état d'abaissement.

La *Palestine* tout entière, qui était à la fin du XII^e siècle au pouvoir des chrétiens, ne renfermait pas mille Juifs, dont trois cents, presque tous teinturiers, établis à Jérusalem.

En *Mésopotamie*, les foyers intellectuels d'autrefois, Nehardea, Sora et Pumbedita, avaient disparu, mais ils étaient remplacés par les centres importants de Bagdad et de Mossoul. Bagdad possédait une école

talmudique dont le chef portait le titre de gaon. Mossoul comptait sept mille familles juives.

Dans le reste de l'Asie, on trouvait de nombreuses communautés juives dans le Khorassan, à Khiva, à Samarcande, qui renfermait cinquante mille Juifs. Il n'y avait dans les Indes que des Juifs noirs, ne connaissant du judaïsme que le repos sabbatique et la circoncision. En Arabie, les villes saintes de la Mecque et de Médine étaient interdites aux Juifs, mais ils étaient nombreux dans le nord de l'Arabie et, au sud, dans la contrée fertile et commerçante du Yémen.

Les Juifs d'*Egypte* subirent, au iv^e siècle de l'hégire, de violentes persécutions de la part du calife Hakim, une sorte de Caligula oriental qui voulait être adoré. Il fit démolir des synagogues et expulser juifs et chrétiens (1014). Pour échapper à l'exil et à la mort, beaucoup de juifs se firent musulmans. Hakim fut plus tard assassiné. Les communautés d'*Egypte* avaient à leur tête un chef à eux, reconnu par le calife et exerçant des fonctions religieuses et judiciaires avec le titre de *naguid* ou *réïs*. On va voir que ce titre fut porté par Maïmonide, qui fit un moment de l'*Egypte* le centre du judaïsme.

CHAPITRE XIX

Maïmonide

(1135-1204)

SOMMAIRE

Moïse ben Maïmon ; son éducation et son caractère.
— *Pérégrinations de Maïmonide.* — *Le Commentaire de la Michna ; les treize articles de foi.* — *Le « Michné Tora ».* — *Le « Guide des Egarés ».* — *Mort de Maïmonide.*

1. Moïse ben Maïmon ; son éducation et son caractère. — La seconde partie du XII^e siècle est marquée par l'apparition d'une personnalité considérable, qui brille d'un éclat incomparable dans l'histoire juive. Cet homme est *Moïse ben Maïmon* ou *Maïmonide*.

Il naquit le 30 mars 1135 à Cordoue. Quand les Almohades conquirent cette ville (1148) et obligèrent les juifs et les chrétiens à choisir entre la conversion, l'émigration ou la mort, Moïse, âgé de 13 ans, dut partir avec sa famille et mena pendant quelques années une vie errante et malheureuse. Grâce à son père Maïmon, qui était à la fois savant talmudiste et habile mathématicien et astronome, et à des maîtres excellents, Maïmonide acquit un grand fonds de connaissances, s'habitua à chercher partout la lumière et la vérité.

Son caractère était d'une rare élévation. Grave et sérieux, il ne cherchait pas dans la vie les joies et les distractions, mais les occasions de se dévouer, de faire le bien. Tout ce qui était vulgaire, mensonger et factice lui était profondément antipathique. Pour cette raison il dédaignait la poésie, qu'il considérait comme un exercice futile. Sévère pour lui-même, il était indulgent pour autrui et jamais il ne blessa ou froissa un adversaire. Sa modestie était grande, sa volonté inébranlable. Ni l'infortune, ni les souffrances ne le détournèrent du but qu'il avait assigné à sa vie : montrer sous son vrai jour le judaïsme, de façon à convaincre de sa haute valeur intellectuelle et morale les croyants et même les philosophes.

2. Pérégrinations de Maïmonide. — Après avoir séjourné dans plusieurs villes d'Espagne, la famille de Maïmonide alla à Fez, où les Juifs étaient contraints de pratiquer extérieurement l'islamisme. Par sa parole et par ses écrits, Maïmonide s'efforça de maintenir l'amour du judaïsme dans le cœur des faux convertis et de stimuler leur zèle pour leur ancienne religion. Cette propagande aurait coûté la vie à Maïmonide sans l'intervention de puissants amis qui le couvrirent de leur protection. Pour assurer sa sécurité, il se décida à quitter Fez et partit avec toute sa famille en Palestine. De là, il se rendit en Egypte (1166) et s'établit au Vieux-Caire (Fostât). C'est là que mourut son père Maïmon. Son frère David périt bientôt après dans un naufrage en allant aux Indes. Avec lui disparut la fortune de toute la famille. Pour subvenir aux besoins des siens, Maïmonide commença alors à pratiquer la médecine, sans toutefois renoncer à ses travaux scientifiques.

Sa réputation de médecin grandit en même temps que sa renommée de théologien. Un vizir de Saladin le prit comme médecin de la cour. On dit que Richard Cœur-de-Lion essaya de l'attacher à sa personne, mais qu'il refusa sa proposition. Il préféra accepter le titre de *naguid* (chef) de toutes les communautés juives de l'Égypte. Cette dignité se transmit dans sa famille jusqu'au XIV^e siècle.

3. Le Commentaire de la Michna ; les treize articles de foi. — Le premier grand ouvrage de Maïmonidé fut le *Siradj* (Luminaire), écrit en arabe, qui lui coûta dix ans de travail et fut terminé en 1168. C'est un commentaire de la Michna. Il montre que les docteurs de la Michna, que Maïmonide plaçait immédiatement après les prophètes, n'ignoraient pas les sciences, enseignaient une morale élevée et se faisaient de Dieu une conception profondément philosophique.

Maïmonide croyait que le judaïsme lui-même est une philosophie révélée, comprenant certaines vérités imposées, qu'un juif ne peut rejeter sans devenir dénégat. Il fixe ces vérités, ou *articles de foi*, à treize. Maïmonide limite ainsi la liberté de penser de l'israélite et enferme ses croyances dans un cadre de formules immuables.

Vers 1172, les Juifs du Yémen eurent à subir une persécution analogue à celle dont souffraient les Juifs de Fez et furent obligés de se convertir à l'islamisme. Maïmonide adressa alors aux communautés yéménites une « Epître », écrite en arabe, dans laquelle il s'efforça de raffermir leur foi, de leur inspirer du courage et d'entretenir leur espérance au milieu des plus dures épreuves. Cette lettre produisit un vive impression sur les Juifs du Yémen.

4. Le « Michné Tora ». — En 1180, Maïmonide acheva son second grand ouvrage, le *Michné Tora* ou code religieux. Ce livre a été composé pour rendre plus facile la connaissance du judaïsme biblique et talmudique. L'étude du Talmud est en effet très difficile sans une longue préparation, à cause de la complexité des discussions, de l'obscurité de la langue, du désordre et de la multiplicité des détails. De ce chaos, Maïmonide a fait un tout organique, bien ordonné, accessible à tous. Il a fondu en un ensemble harmonieux et clair les opinions de ses prédécesseurs. Par ce code, Maïmonide a certainement assuré au judaïsme talmudique un solide point d'appui ; mais d'autre part, par la codification définitive de lois qui, dans le Talmud, ne sont que des opinions prêtant à interprétation, il risquait d'immobiliser la législation juive. Si le code de Maïmonide avait remplacé le Talmud, comme on put le croire d'abord, il aurait arrêté le développement du judaïsme.

Dès son apparition, le « Michné Tora » fut considéré comme un nouveau Talmud et se répandit dans toutes les communautés de langue arabe. Son auteur devint en quelque sorte le chef incontesté du judaïsme. Quelques talmudistes savants firent bien observer que, sur plusieurs points, Maïmonide s'éloignait de l'opinion reçue, mais ces objections furent étouffées dans le concert d'éloges qui s'élevait de partout pour célébrer le « Guide des rabbins », la « Lumière d'Israël. »

5. Le « Guide des Egarés ». — Vers 1190, Maïmonide termina son traité de philosophie religieuse, qu'il intitula « le Guide des Egarés » (en hébreu *Moré Neboukhim*). Dans ce livre, la philoso-

phie d'Aristote occupe une grande place. Maïmonide la considère comme la vérité même, à l'égal du judaïsme. Pour lui, la vérité révélée par Dieu est d'accord avec celle qui a sa source dans la raison, laquelle est également d'origine divine. Le judaïsme, tel qu'il est exposé dans le *Moré*, n'est donc plus un système étrange appartenant au passé, une religion morte et réduite à des pratiques mécaniques, mais une vérité vivante, une doctrine ayant un caractère propre et en accord parfait avec la raison.

Cette œuvre, qui a revivifié et rajeuni le judaïsme, eut une influence décisive sur tous les penseurs juifs des temps ultérieurs. Elle éclipsa tous les travaux analogues, depuis l'ouvrage de Saadia jusqu'à celui de Juda Halévi. Écrit en arabe, le « *Moré* » fut aussi lu et commenté par les musulmans et, traduit en latin, il fut étudié par les maîtres de la scolastique chrétienne, qui y apprirent à résoudre les contradictions entre la foi et la philosophie.

Le « *Moré* » fut surtout accueilli avec faveur dans le midi de la France, où le judaïsme scientifique devait trouver ses principaux représentants. Samuel ibn Tibbon traduisit ce livre en hébreu.

6. Mort de Maïmonide. — Affaibli par l'âge et par ses nombreuses occupations, Maïmonide mourut à soixante-dix ans (décembre 1204) et fut pleuré dans les communautés de tous les pays. A Fostât, juifs et musulmans observèrent un deuil de trois jours. On transporta son corps à Tibériade.

La civilisation juive du moyen âge avait atteint, avec Maïmonide, son point culminant. Après lui, le judaïsme se divisa en deux camps opposés et ces luttes intestines contribuèrent, avec les persécutions,

à précipiter sa décadence. Avant de raconter ces tristes événements, nous allons passer en revue l'histoire des Juifs dans les pays européens autres que l'Espagne, jusqu'à la mort de Maïmonide.

CHAPITRE XX

Les Juifs d'Italie, de France et d'Angleterre jusqu'au XIII^e siècle

SOMMAIRE

Les Juifs en Italie. — Les Juifs en France sous les Gallo-Romains et les Mérovingiens. — Les Juifs sous les Carolingiens. — Les Juifs sous le régime féodal. — Philippe-Auguste et les Juifs. — Rachi. — Les Tossafistes. — Les martyrs de Blois. — Les Juifs dans le Midi de la France. — Les Juifs en Angleterre.

1. Les Juifs en Italie. — L'Italie renfermait déjà des Juifs du temps de la République romaine ; ils jouirent dans ce pays d'une complète tranquillité jusqu'à l'avènement des empereurs chrétiens. Ils avaient des communautés à Rome, Milan, Gênes, Naples, Ravenne, en Sardaigne et en Sicile ; ils étaient régis par le code de Théodose II ; maîtres d'administrer leurs communautés comme ils l'entendaient, ils avaient le droit de juger eux-mêmes leurs différends, mais ils ne pouvaient ni occuper un emploi judiciaire ou militaire, ni posséder des esclaves chrétiens. Quand Rome tomba aux mains des Ostrogoths, leur chef Théodoric, qui était arien, chercha à convertir les Juifs, mais il ne les persécuta pas et, lorsqu'un jour la foule, à Rome, incendia une synago-

gue, Théodoric obligea la municipalité à la reconstruire.

Les Juifs n'eurent pas davantage à souffrir lorsque l'Italie tomba au pouvoir des Lombards, même après que ce peuple eut embrassé le christianisme, car les chefs de l'Eglise catholique se montraient rarement intolérants. Au concile de Latran (1179), le pape Alexandre III fit prendre à leur égard plusieurs décisions favorables : il interdit de leur imposer le baptême par la violence, de les attaquer, de les piller, de troubler la célébration de leurs fêtes religieuses.

2. Les Juifs en France sous les Gallo-Romains et les Mérovingiens. — Le premier établissement des Juifs en Gaule remonte peut-être à Jules César, mais on ne signale avec certitude leur présence dans ce pays qu'à partir du iv^e siècle. Ils y jouissaient, sous les Romains, de tous les droits de citoyens et ces droits leur furent maintenus par les Francs et les Burgondes. Ils pouvaient pratiquer librement leur religion, se livrer à l'agriculture et au commerce, professer tous les métiers, y compris celui des armes. Leurs relations avec les chrétiens étaient excellentes.

Cette situation commença à changer au vi^e siècle, lorsque des conciles ou des évêques fanatiques, comme Avitus, de Clermont, interdirent aux chrétiens de s'asseoir à la table des Juifs, à ceux-ci de se montrer en public pendant les fêtes de Pâques, d'occuper certains emplois publics et de servir dans l'armée. On en vint jusqu'à les convertir de force : le roi Chilpéric I^{er} tint lui-même des néophytes sur les fonts baptismaux et le roi Dagobert ordonna que

tous les Juifs de son royaume acceptassent le baptême ou fussent expulsés.

3. Les Juifs sous les Carlovingiens. — Charlemagne, au contraire, se montra favorable aux Juifs de son Empire et leur octroya même certains privilèges pour favoriser le développement du commerce. Préoccupé de relever leur niveau intellectuel, il fit venir, dit-on, de Lucques, un savant rabbin, *Kalonymos*, qu'il établit à Mayence (787). Un juif, Isaac, fut adjoint, en qualité d'interprète, aux deux ambassadeurs que Charlemagne envoya à Haroun-al-Rachid et, comme les ambassadeurs moururent en route, ce fut Isaac qui rapporta à Charlemagne les cadeaux du puissant calife.

Louis le Débonnaire, conseillé probablement par sa femme Judith, se montra très favorable aux Juifs et leur accorda toutes les libertés. Un fonctionnaire spécial, portant le titre de « maître des Juifs », était chargé de sauvegarder leurs droits. Ce règne fut, pour les Juifs de l'Empire franc, une période de tranquillité et de prospérité. La considération dont ils jouissaient était telle que les chrétiens fréquentaient les synagogues, assistaient aux offices et aux sermons, et parfois se convertissaient. Cette heureuse situation même leur suscita des ennemis, dont le plus acharné fut *Agobard*, évêque de Lyon. Tous les efforts de ce prélat pour relever les barrières qui séparaient les Juifs des chrétiens se brisèrent contre la volonté inébranlable de l'empereur de traiter les Juifs avec équité et de les défendre contre toute injustice. La femme de l'empereur, Judith, leur témoignait une bienveillance particulière.

Charles le Chauve, fils de Louis et de Judith, hérita

des sympathies de sa mère pour le judaïsme. Sous son règne, les Juifs purent continuer à s'occuper librement du trafic et à acquérir des terres. Malgré les demandes répétées du haut clergé, ni Charles, ni plus tard aucun des Carolingiens ne promulgua de loi humiliante ou restrictive contre les Juifs.

4. Les Juifs sous le régime féodal. — Mais quand la France eut été peu à peu morcelée en petits Etats indépendants de la souveraineté royale, les attaques du clergé eurent plus de prise sur les princes et les barons. Dans la Provence et le Languedoc, où l'autorité de la royauté était presque nulle, le sort des Juifs dépendait des caprices des comtes et des vicomtes. A Béziers il se produisait chaque année des troubles pendant la semaine de Pâques, et les comtes de Toulouse s'arrogèrent le droit de donner le vendredi saint un soufflet au syndic des Juifs ; plus tard, ce droit fut racheté par une taxe annuelle.

5. Philippe-Auguste et les Juifs. — La situation des Juifs ne se modifia guère avec l'avènement de la dynastie capétienne. Nous connaissons mal leur histoire sous les premiers Capétiens. Louis VII les traita avec équité. Mais son fils *Philippe-Auguste*, pour des raisons fiscales, inaugura une nouvelle politique à leur égard. Pour agrandir son domaine et rendre réelle sa suzeraineté sur les barons, il avait besoin d'argent et de soldats. Il prit l'argent aux Juifs. Un jour de sabbat, il fit arrêter et jeter en prison tous les Juifs de son territoire et ne leur rendit la liberté que contre une forte rançon. Un peu plus tard (1181), il leur enjoignit de quitter le royaume et ne leur permit d'emporter que leurs biens

mobiliers. Les Juifs expulsés rentrèrent peu après en France. Philippe-Auguste recommença à les pressurer. S'ils quittaient la terre où ils étaient établis, ils y étaient ramenés de force. Le juif devint un article productif, que les seigneurs pouvaient vendre comme leurs autres biens.

6. Rachi. — La prospérité des communautés juives, compromise à partir de Philippe-Auguste, avait favorisé l'éclosion des études talmudiques et l'Espagne dut partager désormais avec la France la direction du judaïsme. Tandis que l'Espagne resta le pays classique de la poésie, de la grammaire et de la philosophie, elle dut, pour l'interprétation du Talmud, céder la palme à la France.

Le plus illustre des talmudistes français est *Salomon Yitzhaki*, célèbre sous le nom de *Rachi* (1). Il naquit à Troyes en 1040. Après avoir fréquenté les écoles de Worms et de Mayence, il revint s'établir dans sa ville natale. Dans son école, où il expliquait la Bible et le Talmud, les disciples affluèrent de toutes les parties de la France et de l'Allemagne. Il savait rendre clairs les passages les plus difficiles. Les commentaires qu'il écrivit sur presque tous les traités du Talmud sont des modèles de simplicité, de netteté, de précision. On peut dire que sans Rachi le Talmud de Babylone serait aussi difficile à déchiffrer que celui de Jérusalem. Il écrivit aussi, sur la plupart des livres bibliques, un commentaire qui est devenu classique et qu'on a longtemps considéré comme inséparable du texte.

(1) Ce nom est formé par les initiales de *Rabbi Chelomo Itzhaki*.

7. Les Tossafistes. — Quand le chef fut mort, ses disciples s'appliquèrent avant tout, comme lui, à comprendre et à expliquer le Talmud ; mais dans leur respect pour la mémoire du maître, ils ne présentaient leurs commentaires que comme des « additions » (*tossafoth*) à ceux de Rachi. De là leur nom de *tossafistes*.

Les premiers tossafistes appartenaient pour la plupart à la famille de Rachi. Ce furent son gendre Méir, de Ramerupt (près de Troyes), Jacob Tam, fils de Méir, et son frère *Samuel ben Méir*, appelé par abréviation *Rachbam*. Les explications de ce dernier sur le Pentatéuque sont remarquables par leur conformité avec la grammaire et le bon sens.

Jacob Tam, plus connu sous le nom de *Rabbénou Tam*, fut, comme talmudiste, supérieur à tous les rabbins de son époque. Sa réputation s'étendait jusqu'en Espagne et en Italie. Sous sa présidence, de nombreux rabbins de France se réunirent en synode pour prendre certaines mesures rendues nécessaires par les circonstances. Ce fut peut-être la réunion fréquente des conciles qui inspira aux rabbins l'idée de ces synodes.

8. Les martyrs de Blois. — Dans sa vieillesse, Jacob Tam fut témoin d'un drame sanglant qui se passa à Blois. Dans cette ville fut produite, une des premières fois, contre les Juifs, l'abominable calomnie qu'ils se servent de sang chrétien. Trente et un hommes et femmes furent condamnés à mort pour ce crime imaginaire et périrent dans les flammes en proclamant jusqu'à leur dernier souffle l'unité de Dieu et la grandeur de leur religion (1171). Combien de martyrs ont péri, depuis, victimes de cette odieuse accusation !

9. Les Juifs dans le Midi de la France. —

Dans le sud de la France, la situation des Juifs était très bonne vers la fin du ^{xii}^e siècle. La plus importante communauté du midi était Narbonne. Là vivait la famille des Kimhi, dont le chef, *Joseph Kimhi*, émigré d'Espagne, eut le mérite d'introduire en France la science juive de la péninsule ; il composa une grammaire hébraïque et écrivit des commentaires sur la Bible. Lunel, non loin de Montpellier, possédait une école talmudique importante, qui rivalisait avec celle de Narbonne. Dans cette ville vint s'établir *Juda ibn Tibbon* (1120-1190), originaire de Grenade. Versé dans la langue arabe, il traduisit en hébreu les œuvres de Bahya, d'Ibn Gabirol, d'Ibn Djanah, de Saadia et le « Kozari » de Juda Halévi. Ses traductions, trop littérales, sont souvent obscures. Son fils *Samuel* traduisit le « Guide des Égarés » de Maïmonide.

10. Les Juifs en Angleterre. —

En Angleterre, où de nombreux Juifs de France s'étaient établis depuis Guillaume le Conquérant, ils n'eurent à subir d'abord aucune persécution. Fixés dans les grandes villes, ils y avaient acquis des richesses considérables.

Leurs souffrances commencèrent le jour du couronnement de Richard Cœur-de-Lion : à la demande de l'archevêque de Cantorbéry, Richard refusa les magnifiques présents que les Juifs de Londres venaient lui offrir à la sortie de l'église et fit chasser la délégation juive du palais (1189). Ce fut le signal des désordres : on se jeta sur les Juifs, leurs maisons furent incendiées, une trentaine d'entre eux furent massacrés. Quand Richard fut mis au courant de ce

qui se passait, il fit arrêter et exécuter les principaux meneurs.

Dès que Richard eut quitté l'Angleterre pour se mettre, avec Philippe-Auguste, à la tête de la troisième croisade, les troubles et les massacres recommencèrent dans plusieurs villes de province où il y avait des Juifs. A York, les Juifs, réfugiés dans la citadelle, y mirent le feu sur le conseil de leur rabbin et se donnèrent ensuite la mort. Désormais la situation des Juifs d'Angleterre devint des plus tristes.

CHAPITRE XXI

Les Juifs d'Allemagne jusqu'au XIII^e siècle

SOMMAIRE

Etablissement des Juifs en Allemagne. — R. Guerchom ben Yehouda. — La première croisade. — La deuxième croisade. — Conséquences des croisades.

1. Etablissement des Juifs en Allemagne. —

Les Juifs étaient venus en Allemagne par l'Italie et la France. Etablis d'abord en Austrasie, ils subirent la même destinée que leurs frères de ces pays. Ils pouvaient posséder des terres, exercer des métiers et n'avaient à subir ni tracasseries, ni vexations. Ils se répandirent progressivement, au IX^e siècle, dans plusieurs régions de l'Allemagne, jusque dans les contrées habitées par les Slaves, au-delà de l'Oder, et jusqu'en Bohême et en Pologne. Quand le système féodal fut établi en Allemagne, on enleva aux Juifs le droit de posséder des terres ; ils se trouvèrent tous poussés vers le commerce, et les termes *juif* et *marchand* devinrent synonymes.

2. R. Guerchom ben Yehouda. — Les études rabbiniques fleurirent d'abord sur les bords du Rhin. Le plus savant talmudiste de ce temps fut Rabbénou *Guerchom ben Yehouda* (vers 950-1028), surnommé

la « Lumière de l'Exil » (*Meor ha-Gola*). Il fonda à Mayence une école où affluèrent rapidement de nombreux élèves d'Allemagne et des pays voisins. Son enseignement, comme ses commentaires du Talmud, était clair et méthodique. Guerchom se fit surtout connaître par ses *ordonnances*, qui exercèrent la plus heureuse influence sur le judaïsme. Entre autres institutions, il défendit la polygamie et décréta que, pour le divorce, le consentement de la femme, inutile d'après le Talmud, était nécessaire aussi bien que celui du mari.

3. La première croisade. — Jusqu'à l'époque des Croisades, les Juifs vécurent en Allemagne dans une sécurité à peu près complète. Il s'adonnèrent principalement au commerce ; ils possédaient des maisons et des terres. Malgré la défense de l'Eglise, ils pouvaient acheter des esclaves et engager des nourrices et des serviteurs chrétiens. L'empereur Henri IV octroya un privilège aux Juifs de Worms. A Spire, ils eurent le droit de fortifier et de défendre le quartier qu'ils habitaient. C'est à ce moment, où leur tranquillité paraissait le plus assurée, que retentirent en Allemagne les clameurs sauvages des croisés : « Les Juifs ont tué notre Sauveur : qu'ils se convertissent ou qu'ils meurent ! »

A la suite des doléances qu'un ermite, Pierre d'Amiens, avait fait entendre sur les misères que les pèlerins chrétiens avaient à supporter à Jérusalem, toute la chrétienté de France et d'Angleterre s'était armée pour aller délivrer le Saint-Sépulcre. Les croisés se préparèrent à la guerre sainte contre les Musulmans en massacrant les Juifs. En France, ces massacres furent très rares ; mais en Allemagne, les per-

sécutions des croisés eurent un caractère de férocité inouïe.

A la seule annonce de l'approche de ces hordes, les Juifs de Trèves furent pris d'une telle frayeur que plusieurs d'entre eux égorgèrent leurs enfants et se tuèrent ensuite eux-mêmes ; les autres se convertirent en apparence au christianisme. A Spire, à Worms, les Juifs préférèrent la mort à l'apostasie et moururent, le plus souvent de leurs propres mains, en répétant le cri : « L'Éternel, notre Dieu, est un ! » Ces horribles scènes se renouvelèrent à Mayence, où mille trois cents Juifs, réfugiés dans la cour du palais épiscopal, furent massacrés et leurs biens partagés entre l'archevêque et le chef d'une bande de croisés.

Tout autre fut l'attitude de l'archevêque de Cologne, Hermann, dont le nom mérite d'être recommandé à l'admiration de la postérité : il fit partir secrètement tous les Juifs de la ville pour les cacher dans des villages voisins qui lui appartenaient. Ils y passèrent trois semaines dans les transes ; à la fin, les croisés les découvrirent et les tuèrent les uns après les autres. Un grand nombre de fugitifs se précipitèrent dans les étangs et les marais et y moururent en récitant le *Chema*. On évalue à quatre mille le nombre des Juifs tombés dans les communautés du Rhin de mai à juillet 1096.

Ces tristes événements se passaient au moment où l'empereur Henri IV, qui aurait pu venir en aide aux Juifs, se trouvait en Italie, occupé à se défendre lui-même. Dès qu'il fut rentré en Allemagne, il manifesta publiquement sa compassion pour les Juifs et autorisa ceux d'entre eux qui avaient reçu le baptême par contrainte à revenir au judaïsme. Ce fut une joie

générale parmi les Juifs d'Allemagne (1097). L'empereur dédommagea d'une partie de leurs pertes les Juifs de Mayence aux dépens de l'archevêque qui les avait dépouillés. Pour protéger ses sujets juifs contre de nouvelles persécutions, Henri IV fit jurer (1103) aux princes et aux bourgeois qu'ils ne maltraiteraient plus la population juive.

4. La deuxième croisade. — La seconde croisade, prêchée par saint Bernard, ne causa aux Juifs de France que des pertes d'argent : les croisés furent dispensés par le pape Eugène III de payer l'intérêt de leurs dettes aux Juifs. Il en fut autrement en Allemagne : là un moine français, Rodolphe, excita la population contre les Juifs. Mais l'empereur Conrad offrit à ces derniers un asile à Nuremberg et dans d'autres forteresses et recommanda aux princes laïques et ecclésiastiques de les défendre. Saint Bernard et plusieurs évêques désapprouvaient également le moine Rodolphe. Néanmoins, la seconde croisade, quoique moins désastreuse que la première pour les Juifs, fit parmi eux beaucoup de victimes (1146-1147).

5. Conséquences des croisades. — Une des conséquences de ces persécutions fut le développement d'une profonde dévotion chez les Juifs d'Allemagne. Ils se plongèrent dans une sombre piété, adoptèrent l'usage de visiter les tombeaux de leurs martyrs, d'y faire des prières, de demander leur intercession auprès de Dieu.

Une seconde conséquence des croisades fut de rendre les Juifs entièrement dépendants de l'empereur, qui les considéra comme sa propriété. En effet, la protection impériale, très utile à l'origine, coûta aux Juifs leur liberté. Ils devinrent « serfs de la chambre

impériale » (*Kammerknechte*). Cette qualification indiquait qu'ils étaient inviolables comme des serviteurs de l'empereur ; mais plus tard, les Juifs devinrent à la lettre la propriété de la cour, ils furent traités en véritables esclaves. Les souffrances que, malgré la protection impériale, ils devaient encore endurer imprimèrent à la race juive cet air de misère et d'humilité qui, aujourd'hui encore, n'a pas complètement disparu. Les Juifs d'Allemagne, ceux du moins qui ne furent pas expulsés, restèrent ainsi les parias de leur pays jusqu'à la fin du xviii^e siècle.

CHAPITRE XXII

Les Juifs dans les pays chrétiens

aux XIII^e-XIV^e siècles

SOMMAIRE

L'ère des grandes persécutions. — Innocent III et les Juifs. — La rouelle. — Accusations de meurtre rituel. — Le ghetto. — Les Juifs de France sous Saint-Louis. — Persécutions en Allemagne. — Expulsion des Juifs d'Angleterre. — Expulsions des Juifs de France. — Les massacres de la Peste Noire.

1. L'ère des grandes persécutions. — Les croisades marquent pour les Juifs des pays chrétiens le début d'une ère de persécutions atroces qui font de l'histoire juive au XIII^e et au XIV^e siècles un martyrologe sans exemple. Le fanatisme de l'Eglise, la cupidité des rois, la jalousie des marchands et l'ignorance populaire s'unissaient pour organiser contre les Juifs un régime d'exclusion et d'oppression, qui se terminait par des massacres et des expulsions. Toute la chrétienté suivit la même politique et les Juifs de l'Europe orientale, qui jusqu'alors avaient vécu en paix, ne furent pas épargnés.

2. Innocent III et les Juifs. — C'est le pape Innocent III (1198-1216) qui a attaché son nom à cette politique. Ce puissant chef de l'Eglise, qui créa

L'Inquisition, extermina les Albigeois et soumit toute l'Europe à l'autorité du Saint-Siège, supportait avec peine l'existence paisible du petit peuple juif. Il croyait que les Juifs devaient vivre, mais vivre dans l'abjection et la misère, pour la plus grande gloire du christianisme. Il reprocha à Philippe-Auguste, qui avait rappelé les Juifs, de les laisser prospérer ; il prononça l'anathème contre les chrétiens d'Espagne qui auraient des relations avec eux ; il obligea le roi de Castille et Raymond, comte de Toulouse, à renvoyer tous leurs fonctionnaires juifs. La Croisade des Albigeois, organisée par lui, coûta la vie à beaucoup de juifs du midi de la France. Sous son pontificat, le concile d'Avignon (1209) interdit aux Juifs d'engager des domestiques chrétiens, de travailler le dimanche, de manger de la viande aux jours de jeûne des chrétiens. Au 4^e concile de Latran, tenu à Rome en 1215, Innocent III imposa aux princes chrétiens d'empêcher les Juifs de prêter de l'argent à un taux trop élevé, quoique les Lombards en prêtassent à des conditions beaucoup plus dures ; les Juifs ne devaient pas se montrer en public à la fête de Pâques ; ils devaient payer la dîme au clergé et contribuer à l'entretien des églises.

3. La rouelle. — De toutes les mesures prises contre les Juifs à ce concile de 1215, la plus infamante fut celle qui obligeait tout juif à porter sur son vêtement un morceau d'étoffe d'une couleur particulière, en forme de petite roue ou *rouelle*. Qu'elle fût ronde ou carrée, jaune ou rouge, placée sur le chapeau ou sur la poitrine, la rouelle exposait les Juifs à la raillerie et aux insultes. Ce signe d'infamie encourageait la foule à les mépriser, à les maltraiter

et souvent même à les tuer. La rouelle eut aussi une influence désastreuse sur les Juifs eux-mêmes, sur leur caractère et leurs manières. Ils s'habituaient peu à peu à leur abjection, négligeant leur personne et leur habillement, perdant toute fierté, toute dignité.

4. Accusations de meurtre rituel. — Il ne suffisait pas à Innocent III d'avoir réduit les Juifs au rang de parias ; il leur imputa encore toutes sortes de crimes, et en particulier répéta contre eux cette odieuse calomnie que les Juifs égorgent secrètement des chrétiens. Une autre accusation, encore plus absurde, attribuait aux Juifs l'usage de profaner des hosties. Il serait long et fastidieux d'énumérer les supplices et les tueries de Juifs dont, pendant des siècles et jusqu'à nos jours, ces deux accusations ont été les prétextes.

On a vu plus haut comment trente et une victimes de la calomnie du meurtre rituel périrent à Blois, en 1171. En 1235, on découvre près de Bischofsheim, dans le pays de Bade, le cadavre d'un chrétien. On accuse immédiatement les Juifs de cette mort et, sans rechercher si cet homme avait été réellement assassiné, les chrétiens se jettent sur les Juifs et les massacrent. Le pape Innocent IV déclare bien, par plusieurs bulles, que les Juifs sont innocents du crime qu'on leur impute de se servir de sang chrétien pour leur fête de Pâque et Grégoire X renouvelle cette déclaration, mais dès qu'un pape élève la voix en faveur des Juifs, on ne croit plus à son infailibilité.

A Vienne, trois enfants qui patinaient tombent dans l'eau et se noient. Les parents racontent immé-

diatement que les Juifs les ont assassinés pour se servir de leur sang pendant Pâque. On ajoute qu'une hostie a été, en outre, dérobée pour être profanée. L'archiduc Albert fait aussitôt arrêter et incarcérer tous les Juifs de son Etat ; plus de cent victimes sont brûlées à Vienne, dans une prairie au bord du Danube ; beaucoup d'autres prisonniers, qu'on engage à se convertir, tuent leurs proches et se donnent la mort en s'ouvrant les veines ou en s'étranglant (1421).

A Trente, dans le Tyrol, un enfant chrétien d'environ trois ans, nommé Simon, se noie dans l'Adige (semaine de Pâques 1475). Le cadavre, emporté par l'eau, est retenu par un barrage, tout juste devant la maison d'un juif. Dès qu'ils apprennent cette nouvelle, un moine nommé Bernardin de Feltre et d'autres prêtres répandent le bruit que les Juifs ont martyrisé et tué cet enfant, et, pour exciter plus sûrement les passions populaires, ils exposent publiquement le cadavre. Sur l'ordre de l'évêque, tous les Juifs de Trente sont incarcérés. Soumis à la torture, les inculpés avouent tout ce qu'on leur demande et déclarent qu'ils ont, en effet, martyrisé Simon. Toute la communauté de Trente est brûlée. Le cadavre est embaumé et recommandé comme relique à la piété des fidèles. Des milliers de pèlerins vont le visiter, il y en a même qui voient une auréole rayonner autour de ses ossements. On va jusqu'à demander au pape Sixte IV de canoniser cet enfant, mais le pape refuse de considérer Simon comme un saint.

De nos jours, les accusations de meurtre rituel, renouvelées presque chaque année, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, n'ont pas des conséquences aussi tragiques.

5. Le ghetto. — Les persécutions contre les Juifs se propagèrent avec la rapidité d'une épidémie et d'année en année devinrent plus fréquentes. L'intolérance s'insinua dans les cœurs, entra dans les mœurs et obscurcit les plus nobles intelligences. L'empereur Frédéric II lui-même, qui avait fait traduire en latin le « Guide des Egarés » de Maïmonide et l'avait étudié avec un grand soin, haïssait autant les Juifs que le pieux saint Louis. Il parqua les Juifs de Palerme, sa capitale, dans un *ghetto*. Cet exemple fut suivi dans toute l'Europe et, dans certaines villes, comme à Perpignan, les Juifs ne purent habiter qu'au quartier des lépreux.

6. Les Juifs de France sous Saint-Louis. — Vers cette époque (1236), à l'occasion d'une nouvelle croisade, on voulut contraindre les Juifs de France à accepter le baptême. Irrités de leur refus, les croisés se jetèrent sur eux, écrasant sous les pieds de leurs chevaux hommes, femmes et enfants, pillant tout, brûlant maisons et synagogues. Plus de trois mille Juifs périrent. Saint Louis éprouvait une telle horreur pour les Juifs qu'il ne voulait même pas supporter leur vue.

Leur laissait-on au moins la consolation de s'absorber dans l'étude, d'oublier leurs souffrances en se réfugiant dans les régions sereines de la foi et de l'espérance ? Non, car l'unique refuge qu'ils avaient encore, la synagogue, qui s'appelait aussi l'« école » ou la *Schule*, devait leur être aussi ravi. Un renégat juif, Nicolas Donin, pour se venger de ses anciens coreligionnaires, représenta au pape Grégoire IX que le Talmud contient des passages immoraux, qu'il profère des blasphèmes contre le fondateur du chris-

tianisme et que sans ce recueil les Juifs seraient convertis depuis longtemps au christianisme.

A la suite de ces accusations, le pape Grégoire IX adressa des bulles aux rois de France, d'Angleterre, de Castille et de Portugal pour leur ordonner de confisquer tous les exemplaires du Talmud. Saint Louis seul obéit. Les exemplaires du Talmud furent saisis et une controverse publique eut lieu à la cour, en présence de la reine-mère, Blanche de Castille, entre Donin et quatre rabbins. Le Talmud fut condamné et vingt-quatre charretées d'exemplaires furent brûlés publiquement à Paris. Des autodafés de livres hébreux se répétèrent en France à plusieurs reprises. En Espagne, au lieu de brûler le Talmud, on se contenta d'effacer de tous les exemplaires les passages soi-disant offensants pour le christianisme.

7. Persécutions en Allemagne. — En Allemagne, on ne s'en prit pas aux livres, on brûla les Juifs eux-mêmes. Des bandes de bourreaux, qui s'intitulaient fièrement « rôtisseurs de Juifs » (*Judenbreter*), mettaient leur gloire à faire périr dans les flammes le plus de Juifs possible. Les Juifs furent égorgés ou brûlés à Wissembourg, Magdebourg, Coblentz, Erfurt et ailleurs (1270). Sous le règne de Rodolphe de Habsbourg, leurs souffrances furent telles qu'un grand nombre d'entr'eux se décidèrent à émigrer. Mais le départ des Juifs aurait fait perdre des sommes considérables au trésor impérial. Pour arrêter le courant d'émigration, Rodolphe fit enfermer le principal rabbin du temps, Méir, de Rothenbourg, dans un château-fort, en Alsace (1286) ; le pieux rabbin y mourut après sept ans de détention. Les biens des partants furent confisqués par l'empereur.

Les excès qui suivirent en Allemagne dépassèrent en violence tous ceux des périodes précédentes. On accusa les Juifs de Roettingen, en Franconie, d'avoir souillé et broyé une hostie, d'où le sang se serait ensuite échappé. Un gentilhomme de la localité, nommé Rindfleisch, déclara qu'il vengerait ce sacrilège et exterminerait toute la race juive. Aidé d'une bande de brigands, il parcourut l'Allemagne et l'Autriche, massacrant ou brûlant des communautés entières : dans l'espace de six mois, les hordes de Rindfleisch tuèrent des milliers de Juifs (1288).

8. Expulsion des Juifs d'Angleterre. — Vers ce temps, les Juifs d'Angleterre, longtemps rançonnés par les rois, furent expulsés du pays. Sur l'ordre du roi Edouard I^{er}, tous les Juifs furent mis en prison, on ne leur rendit la liberté que contre une grosse somme d'argent (1287). Mais trois ans plus tard, en 1290, le roi, cédant aux sollicitations de sa mère et des Dominicains, sans consulter le Parlement, se décida à bannir tous les Juifs, au nombre de plus de 16.500. Les biens-fonds qu'ils n'avaient pas pu vendre furent confisqués par le roi.

9. Expulsions des Juifs de France. — L'exemple donné par Edouard I^{er} en Angleterre fut imité quelques années plus tard en France par Philippe-le-Bel. On connaît la rapacité de ce roi, qui, pour se procurer l'argent dont il avait besoin, mettait en circulation de la monnaie à un titre inférieur. Pour un homme sans scrupules comme Philippe-le-Bel, quoi de plus simple que de dépouiller les Juifs ? Le 22 juillet 1306, il les fit incarcérer tous et les informa que leurs biens étaient confisqués, leurs créances annulées et qu'ils devaient quitter le royaume dans

le délai d'un mois. Cent mille Juifs durent s'exiler de France ; on ne laissa à ces malheureux que les vêtements qui les couvraient et de quoi se nourrir pendant un seul jour. La plupart des expulsés s'établirent dans la Provence et dans le Roussillon, qui n'étaient pas encore français, et en Allemagne.

Neuf ans après leur expulsion, les Juifs furent rappelés en France par le fils de Philippe-le-Bel, Louis X, qui leur rendit leurs livres, leurs synagogues, leurs cimetières, confirma leurs anciens privilèges et leur en accorda de nouveaux. Son frère, Philippe V le Long, qui lui succéda, fut impuissant à les défendre contre les terribles malheurs qui allaient les assaillir. Un jeune berger, à l'imagination mystique, prêcha une nouvelle croisade et réunit une troupe de quarante mille pâtres ou pastoureaux, pour aller délivrer le Saint-Sépulcre. A l'instar de leurs prédécesseurs, ces nouveaux croisés débutèrent par le massacre des Juifs : cent vingt communautés du midi de la France furent ainsi détruites par les Pastoureaux (1320). L'année suivante, en Guyenne, on accusa les lépreux d'avoir empoisonné les puits et les rivières, et ce fut l'occasion de nouvelles tueries : près de cinq mille Juifs périrent dans les flammes (1321) ; les autres furent expulsés du royaume. Autorisés à rentrer en France sous Charles V, les Juifs furent définitivement bannis par Charles VI (1394).

10. Les massacres de la Peste Noire. — Jusqu'à présent, les calamités qui ont atteint les Juifs ne les ont frappés que successivement, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre ; l'horrible catastrophe qui va fondre sur eux va les décimer partout. Elle éclata à la suite de l'apparition de la Peste noire

qui, des frontières de la Chine, s'était répandue jusqu'au cœur de l'Europe et, pendant quatre ans (1348-1352), enleva le quart de la population, environ vingt-cinq millions d'habitants. Les populations affolées attribuèrent cette épidémie aux Juifs, les accusant d'avoir empoisonné les sources, les fontaines et même l'air, pour faire disparaître d'un coup les chrétiens de tous les pays. L'ordre serait parti de Tolède, où le poison aurait été composé, tantôt de chair de basilic, tantôt d'un mélange d'araignées et de crapauds, tantôt enfin de cœurs de chrétiens pétris avec de la pâte d'hostie. Ces fables trouvaient créance auprès des foules, qui se ruaient sur les Juifs, les torturant, les massacrant, les brûlant. Le mouvement commença dans le sud de la France, se répandit, d'un côté, en Espagne et, de l'autre, gagna Genève, Berne, les villes du Rhin, la Bavière, toute l'Allemagne. Une bulle du pape Clément VI, défendant, sous peine d'excommunication, de tuer les Juifs, n'eut aucune action, toute discipline ayant disparu dans la chrétienté.

Des fanatiques, demi-nus, se frappant à coups de fouet jusqu'au sang, — on les appelait les « flagellants » — communiquaient à la foule leur exaltation. Dans beaucoup de villes, les Juifs, pour échapper à des cruautés féroces, mirent le feu à leurs maisons et se précipitèrent dans les flammes. Les communautés de Worms, de Francfort, de Mayence, de Cologne, de Nuremberg, de Munich, de cent autres villes, disparurent par le fer ou par le feu. Il y eut cependant plusieurs pays où les Juifs n'eurent pas trop à souffrir, quoique la Peste noire y sévît. De ce nombre furent la Hongrie et la Pologne.

CHAPITRE XXIII

Les Juifs d'Espagne aux XIII^e et XIV^e siècles

SOMMAIRE

Les Juifs de Castille et d'Aragon au XIII^e siècle. — Les Juifs de Castille sous Pierre le Cruel et Henri de Transtamare. — Les massacres de 1391. — Les Marranes. — Les apostats. — Vincent Ferrer et les Juifs.

1. Les Juifs de Castille et d'Aragon au XIII^e siècle. — Quand on les compare à leurs coreligionnaires d'Angleterre, de France et d'Allemagne, les Juifs d'Espagne se trouvaient à cette époque dans une situation satisfaisante. En Castille, Alphonse X le Sage (1252-1282) avait des juifs comme ministre des finances, comme médecin et comme astronome. Cela ne l'empêcha pas d'accueillir dans son code toutes les lois d'exception que la malveillance des Byzantins et des Wisigoths avait imaginées contre les Juifs.

En Aragon, le confesseur du roi, Raymond de Peñaforte, était hanté du désir de convertir les Juifs ; dans ce but, il organisa à Barcelone un colloque entre un renégat, Pablo Christiani, et le rabbin *Moïse Nahmani* (1263), pour discuter ces questions : le Messie est-il déjà venu ? le Messie doit-il être un

Dieu ou un simple mortel ? à laquelle des deux religions faut-il accorder la préférence ? Sur toutes ces questions, Nahmani défendit la doctrine du judaïsme avec beaucoup de science et de chaleur ; il ne réussit qu'à se créer de redoutables ennemis.

Pour échapper à leur rancune, Nahmani, alors âgé de soixante-dix ans, abandonna son pays et se rendit en Palestine. Il ne trouva à Jérusalem que peu de familles juives. Il y ouvrit néanmoins une école, qui attira des disciples de toute la Palestine ; il construisit des synagogues et employa ses dernières forces à organiser des communautés et à répandre la science talmudique et l'exégèse qui fleurissaient en Espagne. Il y répandit aussi la Cabale (1).

2. Les Juifs de Castille sous Pierre le Cruel et Henri de Transtamare. — A la mort d'Alphonse le Sage, roi de Castille, emporté par la Peste noire, Pierre le Cruel et Henri de Transtamare, ses fils, se disputèrent la couronne. La guerre civile dura dix-neuf ans (1350-1369). Les Juifs, pour qui Pierre s'était montré plein de bienveillance, soutinrent ce prince avec ardeur et se firent tuer par milliers, en soldats, pour sa cause. La magnifique synagogue de Tolède, transformée plus tard en église et qu'on admire comme un des plus beaux ornements de la ville, fut construite à cette époque par Samuel Halévi, ministre de Pierre. Avec l'aide de Bertrand Duguesclin, Henri réussit à vaincre son frère et à le tuer. Il ne punit pas trop sévèrement les Juifs de leur fidélité envers son rival et se contenta de promulguer contre eux deux édits, par lesquels il les obligea à

(1) Sur Nahmani, voir encore au chapitre XXV.

porter la rouelle et à changer leurs noms castillans en noms purement juifs. C'était là un coup sensible porté à leur fierté.

3. Les massacres de 1391. — Dans les dernières années du xiv^e siècle, un prêtre fanatique de Séville, Ferran Martinez, provoqua contre les Juifs un mouvement d'hostilité qui se propagea dans toute l'Espagne et eut les plus désastreuses conséquences. Ses dangereuses prédications portèrent leurs fruits en 1391 : la populace se rua sur le quartier juif, y mit le feu et accomplit en toute sécurité son œuvre de destruction. La belle communauté de Séville, qui comptait sept mille familles, disparut tout entière : quatre mille personnes périrent, le reste accepta le baptême. Après Séville, ce fut le tour de Cordoue, puis de Tolède, puis de soixante-dix autres communautés de la Castille. Partout une partie des habitants était tuée, les autres se baptisaient.

Les mêmes scènes de carnage se produisirent dans le royaume d'Aragon : à Valence, la capitale, il ne resta pas un seul juif d'une communauté de cinq mille habitants. A Barcelone, les Juifs furent tués ou brûlés ; onze mille abjurèrent, dit-on. Il en fut de même dans la plupart des autres villes de la péninsule.

4. Les Marranes. — Ainsi, cinquante ans après les massacres de la Peste noire, les Juifs d'Espagne étaient devenus aussi malheureux que leurs coreligionnaires d'Allemagne. Mais tandis que dans ce dernier pays les abjurations avaient été rares, elles se produisirent très nombreuses en Espagne. Les nouveaux convertis n'avaient accepté le baptême que pour sauver leur vie. Beaucoup d'entr'eux passèrent

la mer et se rendirent dans les pays voisins, dont les habitants étaient plus tolérants. Mais le plus grand nombre resta en Espagne. S'ils professaient en apparence le christianisme, ils continuaient à pratiquer en secret les rites juifs, pour lesquels ils ressentaient un attachement plus vif depuis qu'ils avaient été contraints par la violence d'abjurer la foi de leurs pères. Le peuple appelait ces nouveaux chrétiens *Marranes* ; il les haïssait encore plus que les Juifs.

5. Les apostats. — Il y avait cependant une classe de renégats qui, dans leur zèle de néophytes, furent assez lâches pour porter contre leurs anciens coreligionnaires les accusations les plus odieuses et qui rivalisèrent avec les Dominicains pour faire des prosélytes. Parmi ces apostats, il en est deux dont le nom mérite d'être voué à l'exécration de la postérité.

Le premier est Salomon Lévi (1351-1435), d'abord rabbin à Burgos. Il se convertit à l'âge de quarante ans avec ses quatre fils et prit le nom de *Paul de Santa Maria*. Il se rendit à Paris pour y étudier la théologie chrétienne, fut ordonné prêtre et s'éleva rapidement aux plus hautes dignités. Ce renégat devint le plus implacable ennemi des Juifs. Sous son inspiration, la régente Doña Catalina (Catherine) publia en 1412 un édit en vingt-quatre articles destiné à appauvrir les Juifs, à les humilier et à les abaisser, de manière à provoquer leur conversion au christianisme. En vertu de cet édit, ils étaient dorénavant obligés de demeurer dans des quartiers spéciaux (*juderias*) ; il leur était interdit d'exercer la médecine, de pratiquer les métiers manuels, d'avoir des relations d'affaires avec des chrétiens, d'occuper

un emploi public, de se revêtir d'étoffes riches, de porter des armes, de se couper les cheveux un peu court, de se faire donner le titre de Don (Monsieur). Par contre, le port de la rouelle, en étoffe rouge, était sévèrement exigé. Enfin, il était défendu aux malheureux Juifs d'émigrer ; ceux qu'on surprenait en train de quitter le pays perdaient leurs biens et devenaient serfs du roi.

A l'exemple de Paul de Santa Maria, un autre renégat, Josué Lorqui, baptisé sous le nom de *Jérôme de Santa-Fé*, n'épargna rien pour rendre suspect ses anciens coreligionnaires ou les attirer au christianisme. L'anti-pape Benoît XIII espérait amener par la persuasion la conversion en masse des Juifs d'Espagne. Il organisa, dans ce but, un colloque religieux à Tortose et y convoqua les plus savants rabbins d'Aragon. Cette controverse se prolongea pendant vingt-et-un mois (1413-1414), en présence du pape, des hauts dignitaires de l'Eglise et de plus de mille assistants appartenant aux classes les plus élevées de la société. Jérôme prétendait démontrer par le Talmud que le Messie était déjà venu et qu'il s'était incarné dans Jésus, puis que ce même Talmud contenait toutes sortes d'horreurs, des blasphèmes, des hérésies. A ces diverses accusations, les représentants du judaïsme opposèrent des réfutations sans réplique.

A la dernière séance du colloque, le pape annonça aux Juifs, en termes menaçants, que de nouvelles mesures de restriction seraient prises contre eux. Une bulle en treize articles fut en effet promulguée (1415). Elle renouvelait en somme les dispositions prises récemment par la reine Catalina ; mais tandis que celle-ci n'avait publié son édit que contre les

Juifs de Castille, la bulle de Benoît XIII s'appliquait aux Juifs de tous les pays chrétiens. Le pape Martin V la rapporta plus tard en partie.

6. Vincent Ferrer et les Juifs. — A ces trois adversaires des Juifs, Paul de Santa-Maria, Jérôme de Santa Fé et Benoît XIII, s'en joignit un quatrième, Vincent Ferrer. C'était un de ces moines ascétiques pour qui la terre est une vallée de larmes ; il était convaincu qu'il n'existe qu'un seul moyen de sauver l'humanité : c'est de convertir tous les hommes au christianisme et de leur faire mener à tous une vie de mortifications. D'une éloquence fouguese et entraînante, il allait de pays en pays, se flagellant tout nu en pleine rue, excitant la foule à l'imiter et à faire pénitence. Non content de prêcher aux chrétiens, il voulut convertir les Juifs, les infidèles. La croix à la main et un rouleau de la Loi sur les bras, il invitait, dans les synagogues et sur les places publiques, les Juifs à accepter le baptême. Terrorisés par Ferrer et sa troupe, les Juifs de Castille et d'Aragon abjurèrent en masse : il y eut, dit-on, vingt mille conversions. Beaucoup de synagogues furent transformées en églises.

CHAPITRE XXIV

L'Inquisition en Espagne et l'expulsion des Juifs (XV^e siècle)

SOMMAIRE

Persécutions contre les Marranes. — Introduction de l'Inquisition. — Ses cruautés. — Le grand-inquisiteur Torquemada. — Isaac Abrabanel. — Edit d'expulsion des Juifs d'Espagne. — Exode des Juifs. — Tribulations des exilés. — Les Juifs dans le Portugal. — Expulsion des Juifs du Portugal.

1. Persécutions contre les Marranes. — Beaucoup de Marranes arrivèrent aux plus hautes situations politiques et ecclésiastiques, occupant des sièges épiscopaux, jouant un rôle prépondérant dans les Cortès et dans les conseils de l'Etat. Aux yeux de leurs ennemis, toute la cour paraissait être d'origine juive. Grisés par leur situation brillante ou leurs richesses, certains marranes montraient un orgueil de parvenu, s'attirant par leur arrogance l'envie et la haine des anciens chrétiens. Ce sentiment de malveillance se fit jour pour la première fois à Tolède, où, à la faveur de troubles, plusieurs nouveaux chrétiens des plus considérables furent tués et attachés à une potence (1449). Deux années plus tard, on accusa les Marranes auprès du pape Benoît V de se moquer de la religion chrétienne et de pratiquer en

secret les rites juifs. Le pape ordonna par un bref de faire comparaître devant un tribunal d'inquisition spécial les Marranes soupçonnés de « judaïser ». S'ils étaient reconnus coupables, les inculpés devaient être dépouillés de leurs biens et livrés au bras séculier pour être mis à mort.

La bulle du pape ne fut pas mise en vigueur, le roi Henri IV ayant refusé la permission de créer un tribunal d'inquisition. Mais à la mort de ce roi, sa fille Isabelle, surnommée plus tard « la Catholique », ayant épousé Ferdinand d'Aragon, put réaliser le vœu qu'elle avait fait, sous la pression de son confesseur, Thomas de Torquemada, de consacrer sa vie, quand elle serait montée sur le trône, à l'extermination des hérétiques.

Au début même du règne de Ferdinand et d'Isabelle, des excès se produisirent contre les Juifs : ceux de Sépulvéda, près de Ségovie, furent tués sans pitié, sous le prétexte d'avoir martyrisé un enfant pendant la semaine sainte (1471). A Cordoue, les Marranes furent accusés d'avoir souillé une image de la Vierge et tués en masse (1473). Ce n'étaient là que les signes précurseurs du drame atroce qui allait se dérouler.

2. Introduction de l'Inquisition. — Sur les instances des souverains espagnols, le pape Sixte IV promulgua, en 1478, une bulle autorisant le couple royal à nommer comme inquisiteurs des ecclésiastiques, qui auraient le pouvoir de juger les hérétiques et les relaps selon les règles de l'Inquisition et de confisquer au profit de la couronne les biens des coupables.

Le premier tribunal fut créé à Séville ; il se com-

posa de deux moines dominicains et d'assesseurs laïques. Tous les fonctionnaires de l'Etat furent invités par une ordonnance royale à prêter leur entier concours aux inquisiteurs. Dès qu'il fut constitué (2 janvier 1481), le tribunal ordonna l'arrestation de tous les Marranes soupçonnés de judaïser. A la première séance, six marranes, qui proclamèrent devant les juges leur fidélité au judaïsme, furent condamnés et brûlés. Il y eut ensuite tant de victimes que la ville de Séville dut mettre à la disposition du tribunal une de ses places pour y entretenir le bûcher en permanence. Cette place reçut le nom de *Quemadero* (fournaise).

3. Cruautés de l'Inquisition. — Tous les Marranes, puis tous les chrétiens sans exception furent invités par les inquisiteurs, sous les peines les plus sévères, à désigner les hérétiques « judaïsants » qu'ils connaîtraient : l'ami devait dénoncer l'ami, le frère son frère, le fils son père. La méchanceté, la haine, les vengeances personnelles pouvaient facilement se satisfaire grâce à ce système de délation. Aux personnes peu scrupuleuses, il n'était pas difficile d'inculper des Marranes : pour être déclaré relaps, il suffisait de mettre le sabbat une chemise blanche ou des vêtements plus propres, ou d'observer quelque'une des lois alimentaires, ou de manger de la viande pendant le carême, ou de se tourner du côté du mur au moment d'expirer.

Les exécutions ou « actes de foi » (*autodafés*) avaient lieu en grande pompe : les condamnés étaient revêtus d'une robe de bure (*san benito*) et s'avançaient vers le lieu d'exécution, accompagnés d'ecclésiastiques couverts de somptueux ornements, de no-

bles habillés de noir et portant des bannières, au milieu des chants d'une foule considérable. Quand ils étaient arrivés près du bûcher, les inquisiteurs leur donnaient lecture de l'arrêt et, suprême hypocrisie, remettaient le coupable au juge royal, sous prétexte que « l'Eglise a horreur du sang ». Les malheureux étaient immédiatement livrés aux flammes. On leur faisait quelquefois la grâce de les étrangler au préalable. Les morts n'étaient pas à l'abri des fureurs de l'Inquisition : si des Marranes décédés étaient convaincus d'avoir judaïsé, leurs ossements étaient déterrés et brûlés, et leurs biens confisqués.

La plupart des Marranes enfermés dans les cachots se sentaient tellement las de vivre qu'ils déposaient contre eux-mêmes, contre leurs amis et même leurs voisins. Un procès en amenait un autre, qui, à son tour, en engendrait de nouveaux, et ainsi les arrestations se multipliaient et les victimes montaient de plus en plus nombreuses sur les bûchers. « La fumée des bûchers, dit un contemporain juif, monte vers le ciel dans toutes les régions de l'Espagne et jusque dans ses îles. Un tiers des Marranes a été brûlé, un autre tiers est en fuite, errant partout et cherchant à se cacher, et le reste vit dans des trances continuelles, tremblant sans cesse d'être arrêté par l'Inquisition. »

4. Le grand-inquisiteur Torquemada. — Le pape Sixte IV était loin d'approuver les procédés arbitraires et cruels du tribunal d'inquisition ; il exprima son mécontentement au couple royal et blâma en termes sévères la conduite des inquisiteurs. Mais Ferdinand sut profiter des besoins d'argent du

pape et obtint de lui non seulement la permission d'introduire l'Inquisition partout où il le jugerait nécessaire, mais aussi de nommer comme juge suprême le dominicain Thomas de Torquemada. Cet homme, dont le cœur était fermé à tout sentiment humain, est la personnification de l'Inquisition avec son infernale méchanceté. Dans les onze tribunaux établis par lui, Torquemada plaça des dominicains zélés, complètement soumis à sa volonté. L'Espagne se remplit d'une affreuse odeur de prisonniers pourrissant au fond des cachots, de cadavres déterrés et de corps carbonisés ; d'un bout à l'autre du pays retentirent les cris d'angoisse des martyrs. Le nombre des victimes s'accrut d'année en année et bientôt l'Espagne ne fut plus qu'un immense brasier. Pendant les treize années où Torquemada régna en maître absolu, plus de deux mille Marranes furent brûlés et dix-sept mille bannis.

Les Juifs n'eurent pas à souffrir directement de l'Inquisition, qui n'avait juridiction que sur les hérétiques. Cependant, leur sympathie pour les Marranes était profonde ; ils conservaient avec eux des relations étroites, quoique secrètes, et s'efforçaient d'entretenir dans leur cœur l'amour du judaïsme ; ils les instruisaient dans les rites de leurs pères, les convoquaient secrètement aux offices, leur indiquaient la date des fêtes et des jeûnes, leur fournissaient du pain azyme et de la viande *caché*. C'est en vain que Torquemada exigea des rabbins qu'ils livrassent aux prêtres catholiques, c'est-à-dire aux bûchers, les Marranes qui pratiqueraient la religion juive. L'Inquisition dut se convaincre que les Juifs ne dénonceraient pas les Marranes. Elle songea alors à obtenir l'expulsion de tous les Juifs d'Espagne.

5. Isaac Abrabanel. — Si les Juifs ne furent pas plus tôt poursuivis par l'Inquisition pour l'appui qu'ils prêtaient aux Marranes, c'est sans doute à Abrabanel qu'ils en furent redevables.

Don *Isaac Abrabanel* (né à Lisbonne en 1437 et mort à Venise en 1509) croyait descendre de la famille royale de David. Il se distinguait par la noblesse de ses sentiments, la clarté de son intelligence et son expérience des affaires. Alphonse V, roi de Portugal, lui confia la direction des finances de l'Etat et le combla d'honneurs. Par son influence à la cour et par ses relations avec les grands, Abrabanel devint pour ses coreligionnaires du Portugal « un bouclier et un rempart ». Mais à l'avènement de João II (1481-1495), prince dur et dissimulé, il dut quitter sa patrie, où ses biens furent confisqués, et se réfugier en Espagne. Il revint alors aux études, qu'il avait délaissées pour les affaires politiques, et se consacra à l'explication des Prophètes historiques. Il sut donner à son travail un caractère scientifique, éclairer plus d'un point resté obscur jusque-là ; mais ses commentaires ont le défaut d'être quelque peu prolixes.

L'écrivain dut bientôt céder la place à l'homme d'Etat : Ferdinand et Isabelle lui confièrent l'administration des finances espagnoles, qu'il dirigea pendant huit ans (1484-1492). Comme à Lisbonne, il fit profiter ses coreligionnaires de sa haute situation et sut les protéger contre les violences des Dominicains.

6. Edit d'expulsion des Juifs d'Espagne. — Mais bientôt un événement survint, qui rendit inévitable pour les Juifs d'Espagne la catastrophe finale : le beau royaume de Grenade tomba au pouvoir des

Espagnols (2 janvier 1492) et la puissance musulmane disparut à jamais de la péninsule ibérique. La défaite des Maures surexcita le fanatisme populaire. On ne pouvait pas comprendre qu'après avoir vaincu les mécréants musulmans, on permit aux Juifs de vivre librement dans le pays. Torquemada et ses acolytes profitèrent de ces dispositions pour décider le roi et la reine à expulser tous les Juifs d'Espagne.

L'édit d'expulsion fut signé par Ferdinand et Isabelle, au palais de l'Alhambra, le 31 mars 1492. Tous les Juifs de Castille, d'Aragon, de Sardaigne et de Sicile devaient quitter le pays dans un délai de quatre mois. Les considérants de l'édit ne reprochent aux Juifs que leurs efforts pour faire revenir les Marranes au judaïsme. Les bannis étaient autorisés à emporter avec eux leur avoir, sauf le numéraire, les métaux précieux et certaines marchandises. C'est en vain qu'Abrabanel offrit aux « rois catholiques » des sommes considérables pour obtenir la révocation de l'arrêt d'exil. Au début d'avril, il fut proclamé à son de trompe dans tout le pays que les Juifs ne pouvaient rester en Espagne que jusqu'à la fin du mois de juillet ; ceux qui y prolongeraient leur séjour au-delà de ce délai seraient punis de mort.

Les Juifs d'Espagne étaient donc définitivement condamnés à quitter un pays où ils étaient établis depuis quinze siècles. Ils auraient pu rester dans leurs foyers s'ils avaient consenti à se convertir. Torquemada leur faisait les promesses les plus tentantes. Mais ils demeurèrent inébranlables dans leur foi et préférèrent leurs souffrances à l'abjuration. Il n'y eut que peu de conversions, principalement dans les familles riches et cultivées.

7. Exode des Juifs. — Par une coïncidence saisissante, leur exode de l'Espagne eut lieu aux environs du 9 Ab, date douloureuse entre toutes dans l'histoire juive. On évalue à deux ou trois cent mille le nombre des exilés ; c'était la vingtième partie de la population totale de l'Espagne et certes la partie la plus industrielle, la plus laborieuse et la plus cultivée. Les Juifs auraient fait de l'Espagne, après la découverte de l'Amérique, l'Etat le plus riche du monde. Torquemada préféra en faire un centre de cruautés et de misère. Après le départ des Juifs, les petites villes perdirent leur animation et devinrent des villages, les domaines des princes et des nobles se déprécièrent ; le despotisme royal et la tyrannie ecclésiastique s'appesantirent de plus en plus sur la nation espagnole. La proscription des Juifs fut pour l'Espagne un désastre économique dont elle n'est pas encore parvenue à se relever.

Malgré toutes les prohibitions, les Juifs espagnols réussirent encore à emporter avec eux de grandes sommes d'argent. Aussi, en accueillant dans ses Etats une population si active et si entreprenante, le sultan Bajazet II faisait-il à la fois acte d'humanité et de sage politique. « Vous appelez Ferdinand un monarque avisé, dit-il ; est-ce parce qu'il a appauvri son empire et enrichi le mien ? »

8. Tribulations des exilés. — Parmi les proscrits, les moins malheureux furent ceux qui n'attendirent pas, pour partir, l'expiration du délai qui leur avait été accordé. Des navires de Gênes et de Venise affluèrent dans les ports espagnols pour se mettre à la disposition des exilés et les conduire en Italie, en Afrique et en Turquie. Abrabanel se rendit à Naples, où

Ferdinand I^{er} lui confia un emploi élevé et se montra très humain pour les réfugiés. Ils furent également bien accueillis à Pise et surtout en Turquie.

Mais les autres eurent à subir des épreuves inouïes. La peste éclata parmi eux et ceux qui furent épargnés par la maladie périrent par la main des hommes. Les capitaines génois les traitèrent avec férocité, les précipitant dans les flots, les éventrant pour chercher dans leurs entrailles l'or qu'ils auraient pu avaler, les débarquant sur des côtes de l'Afrique, où ils étaient torturés et tués par les Barbaresques.

9. Les Juifs dans le Portugal. — De nombreux proscrits se dirigèrent vers le Portugal, où les Juifs jouissaient d'une situation brillante : aucune des lois restrictives d'origine wisigothique ne leur était appliquée ; ils ne portaient pas la rouelle, pouvaient sortir en pourpoint de soie, la dague au côté ; ils pouvaient devenir fermiers des impôts et même recueillir les taxes ecclésiastiques pour le compte des dignitaires de l'Eglise. Mais João ne consentit à accueillir les bannis que moyennant une redevance de vingt-cinq francs par tête et pour une durée de huit mois seulement, après quoi les Juifs qui seraient trouvés au Portugal seraient réduits en esclavage.

Le délai expiré, un premier groupe de fugitifs s'embarqua sur des navires que le souverain mit à leur disposition à des prix modérés. Mais, une fois en mer, les capitaines, par haine ou par cupidité, réclamèrent des sommes bien supérieures aux prix convenus, dépouillèrent leurs passagers de tout ce qu'ils possédaient, les jetèrent sur des côtes inhospitalières et désertes, où les infortunés devinrent la proie de la faim et de la peste ou furent emmenés esclaves par les Maures.

Quand les proscrits demeurés encore en Portugal apprirent le sort de leurs frères, ils eurent peur de s'embarquer. João II exigea la stricte exécution de la convention : les retardataires furent vendus comme esclaves ; on leur arracha leurs enfants, qui furent envoyés dans les îles insalubres de Saint-Thomas et des Serpents, récemment découvertes, pour y être élevés dans le christianisme. La plupart de ces victimes ne purent même pas supporter le voyage et périrent en route.

10. Expulsion des Juifs du Portugal. — Le roi Manoël, qui succéda à João II, demanda en mariage Isabelle, fille des souverains espagnols. Ceux-ci consentirent à l'union proposée à la condition que Manoël s'engageât à expulser de son royaume tous les Juifs sans exception, indigènes et immigrés.

Le 24 décembre 1496, une loi fut promulguée, ordonnant aux Juifs et aux musulmans, sous peine de mort, de se faire chrétiens ou de quitter le Portugal dans le délai d'un an. Manoël voulait empêcher tant de richesses de sortir du pays avec les Juifs et il chercha les moyens de garder ceux-ci comme chrétiens. Il prescrivit donc d'enlever à leurs parents tous les enfants juifs âgés de moins de quatorze ans et de les traîner de force aux fonts baptismaux. Alors se produisirent des scènes déchirantes dans toutes les localités habitées par des Juifs : plutôt que de se laisser arracher leurs enfants, bien des parents les étranglaient dans leurs derniers embrassements et se tuaient ensuite. Des chrétiens mêmes se prirent de compassion pour ces malheureux, mais Manoël resta sourd à leurs gémissements.

Il ne se contenta pas de ces conversions ; il vou-

lait que toute la population juive se fit chrétienne et restât dans le pays. Aussi multiplia-t-il les obstacles à l'embarquement des Juifs, si bien que le délai passa sans que la plupart d'entre eux eussent pu partir. Le roi les obligea alors, aux termes de la loi, à accepter le baptême et les fit traîner de force à l'église à l'aide de cordes ou tout simplement par les cheveux et la barbe. Beaucoup de Juifs préférèrent la mort au baptême ; il y en eut qui se tuèrent dans l'église même. Parmi les milliers de Juifs qui se résignèrent au baptême forcé, beaucoup n'attendaient qu'une occasion pour émigrer dans un pays où ils seraient libres de revenir au judaïsme.

CHAPITRE XXV

Le mouvement intellectuel

en Provence et en Espagne (XIII^e-XV^e siècles)

SOMMAIRE

Maïmonistes et antimaimonistes. — Première campagne antimaimoniste. — Deuxième campagne. — Acher ben Yehiel et son fils Jacob. — Lévi ben Gerson. — La Cabbale. — Le Zohar. — Hasdaï Crescas et Joseph Albo.

1. Maïmonistes et antimaimonistes. — La mort de Maïmonide (1205) avait laissé le judaïsme sans chef. Aucun des savants juifs qu'on trouvait en Provence et en Espagne, les deux principaux centres intellectuels de l'époque, n'avait assez d'autorité pour s'imposer comme chef religieux aux communautés juives. Si, à cette époque, un homme s'était rencontré comme Maïmonide, on n'aurait eu sans doute à déplorer ni la lutte entre les partisans de la philosophie et les tenants de la tradition, ni la funeste action du mysticisme.

Les écrits de Maïmonide, qui devaient, dans la pensée de leur auteur, assurer l'unité du judaïsme, devinrent, au contraire, une cause de discorde. En essayant de réconcilier la foi et la raison, Maïmonide avait émis des assertions qui étaient en contradiction avec certaines doctrines traditionnelles. On lui

reprochait de ramener les miracles à des événements naturels, de considérer la prophétie comme un état psychologique analogue au rêve, de nier l'existence du paradis et de l'enfer.

Il se forma ainsi contre Maïmonide un parti qui attaqua avec vivacité ses œuvres et notamment son « Guide des Égarés ». Ce parti grossit d'autant plus vite que beaucoup d'admirateurs du « Moré », exagérant la pensée du maître, émettaient les opinions les plus hardies sur la Bible et le Talmud.

2. Première campagne antimaimoniste. — Un rabbin de Montpellier, *Salomon ben Abraham*, se mit à la tête du mouvement antimaimoniste et lança, en 1232, l'excommunication contre ceux qui liraient les écrits philosophiques de Maïmonide, s'occuperaient d'études autres que celles de la Bible et du Talmud, et interpréteraient la Tora autrement que ne l'avait fait Rachi.

Les savants de Provence, ayant à leur tête le grammairien et exégète *David Kimhi*, furent révoltés de cet outrage infligé à la mémoire de Maïmonide et de cette déclaration de guerre faite à toute spéculation philosophique. Ils excommunièrent à leur tour Salomon de Montpellier et ses disciples, et invitèrent toutes les communautés du Midi à se joindre à eux. Kimhi se rendit même en Espagne pour soulever les communautés juives contre Salomon de Montpellier. Il y rencontra un antagoniste jeune, mais déjà célèbre, *Moïse Nahmani* (1195-1270), homme d'une piété ardente, d'une grande élévation de pensée, mais pénétré de ce sentiment qu'il y a nécessité pour les croyants de se soumettre à une autorité religieuse et que les doctrines mystérieuses de la religion juive

en sont la partie la plus sacrée et doivent échapper à toute tentative d'explication. Nahmani accordait même une place importante aux démons dans sa conception du monde et, pour expliquer certains passages du Talmud qui paraissaient ridicules ou enfantins, il avait recours à la *Cabbale*, un enseignement secret qui venait d'apparaître et dont il devint le principal appui.

Les communautés d'Espagne, sauf celle de Tolède, se refusèrent à suivre Nahmani et se prononcèrent énergiquement en faveur de Maïmonide. Celles du nord de la France, d'abord hostiles aux recherches scientifiques, cessèrent leurs attaques contre le « Moré ». Salomon de Montpellier sentant que, dans son pays comme en Espagne, l'opinion était contre lui, se décida à une démarche qui eut les plus tristes conséquences pour le judaïsme : il s'adressa aux tribunaux de l'Inquisition, dont le pape Grégoire IX venait de confier la direction aux farouches Dominicains. Ceux-ci craignaient déjà que le rationalisme de Maïmonide ne se propageât également parmi leurs coreligionnaires (le *Moré* avait été traduit en latin) ; aussi, quand Salomon leur dit : « Vous brûlez vos hérétiques, persécutez aussi les nôtres, faites brûler les écrits impies de Maïmonide », les Dominicains s'empressèrent-ils de satisfaire à la demande du rabbin. Les écrits de Maïmonide furent soigneusement recherchés dans toutes les maisons juives de Montpellier et détruits par le feu.

Cette démarche de Salomon ben Abraham souleva contre lui, dans une commune colère, les Juifs des deux côtés des Pyrénées. Même ses plus zélés partisans se repentaient de l'appui qu'ils lui avaient donné. De cruelles représailles furent exercées à Mont-

pellier contre les délateurs, dont plus de dix eurent la langue coupée.

3. Deuxième campagne antimaimoniste. — La lutte entre partisans et adversaires de Maïmonide reprit un demi-siècle plus tard. Il s'était formé un parti de philosophes, admirateurs de Maïmonide, qui, à force d'expliquer le but et la raison d'être des lois religieuses, arrivaient à cette conclusion dangereuse qu'il suffit de se bien pénétrer des motifs de ces lois et qu'on n'est pas obligé de les observer. A la tête de ce parti se trouvait Lévi ben Hayyim, de Villefranche, près de Perpignan. Mais à Montpellier, patrie de Salomon ben Abraham, vivait un homme qui, quoique respectueux envers la mémoire de Maïmonide, eût voulu interdire toute étude profane : c'était *Abba Mari ben Moïse*. Il devint l'adversaire acharné des philosophes et sollicita l'appui de *Salomon ben Adret*, le très influent rabbin de Barcelone, pour faire interdire à tous les Juifs d'étudier et même de lire les ouvrages profanes avant l'âge de trente ans.

Un membre de la famille des Tibbonides, *Jacob ben Makhir*, astronome de valeur, connu dans les milieux chrétiens sous le nom de *Don Profiat*, s'efforça de faire comprendre quelles seraient les conséquences désastreuses de cette interdiction. Il demanda instamment à Ben Adret de ne pas jeter la discorde parmi les Juifs par des menaces d'excommunication. Ben Adret hésitait à se prononcer entre les deux partis quand l'arrivée en Espagne d'un rabbin illustre, chassé d'Allemagne par la persécution, fit pencher la balance en faveur des adversaires de la philosophie. Cet homme était *Acher ben Yehiel* ou

Acheri (1250-1327). Originnaire des provinces rhénanes, disciple de Méir de Rothenbourg, il était déjà un des plus célèbres rabbins d'Allemagne quand les excès commis alors dans ce pays contre les Juifs l'obligèrent à chercher un refuge dans d'autres contrées. Il quitta donc sa patrie avec sa femme et ses huit fils ; il s'établit à Tolède, où il fut nommé rabbin de la communauté (1305).

Acheri ne dissimulait pas son aversion pour toute science profane ; il ne concevait pas qu'on pût s'adonner à d'autres études qu'à celle du Talmud.

L'avis d'une personnalité marquante comme l'était Acheri fit tomber les hésitations de Ben Adret, qui se déclara prêt à mettre en interdit ceux qui s'adonneraient aux études profanes. Un jour de sabbat (23 juillet 1305), Ben Adret, un rouleau de la Loi sur les bras, prononça solennellement l'anathème contre quiconque lirait avant l'âge de vingt-cinq ans un ouvrage scientifique ou qui interpréterait la Bible dans un sens philosophique.

A cet anathème parti de Barcelone, Jacob ben Makhir et ses partisans de Montpellier répondirent par un autre anathème : ils excommunièrent quiconque dissuaderait ses enfants de s'adonner aux études profanes en n'importe quelle langue ou préférerait une accusation d'hérésie contre Maïmonide.

4. Acher ben Yehiel et son fils Jacob. — Après la mort de Ben Adret (1310), Acheri resta le seul rabbin dont la compétence dans les questions religieuses fût reconnue en Espagne et dans les pays voisins. Grâce à son influence, il s'établit dans la péninsule cette opinion que les études profanes exercent une action néfaste sur le judaïsme. L'art de la poésie, où

jadis les Juifs espagnols avaient excellé, fut complètement délaissé. Avec le temps, les études talmudiques mêmes déclinerent, car en interdisant à l'esprit toute recherche libre, on diminuait sa force créatrice et on le rendait également impropre à l'étude scientifique du Talmud.

Un des fils d'Acher, Jacob Acheri, fut cependant un talmudiste remarquable : il est l'auteur d'un code divisé en quatre parties appelées *Tourim*, où les prescriptions talmudiques sont classées dans un certain ordre. Ce code est caractérisé par un étroit rigorisme ; il est la base du *Choul'han Aroukh*, que devait rédiger plus tard le rabbin Joseph Caro.

5. Lévi ben Gerson. — Malgré la condamnation qui les frappa, les études philosophiques ne furent pas complètement délaissées. Parmi ceux qui se permirent à cette époque de soumettre les croyances du judaïsme à l'examen de la raison, le plus remarquable est le mathématicien, astronome et philosophe *Lévi ben Gerson*, de Bagnols, ou *Gersonide* (1288-1345). Son principal ouvrage est son traité de théologie, où il proclamait ce qu'il considérait être comme la vérité avec une franchise et une hardiesse qui n'ont été égalées que par Spinoza. Selon lui, « notre Loi n'est pas despotique, elle ne veut pas faire accepter l'erreur pour la vérité, elle cherche surtout à nous conduire à la connaissance du vrai ». Il n'admettait de mystère ni en science, ni en religion et n'acceptait pas sans examen toutes les assertions de la Tora. Malgré sa grande valeur, Gersonide n'exerça que peu d'influence sur le judaïsme, l'expression trop libre de ses opinions le fit passer pour suspect aux yeux des orthodoxes. Par contre, il jouit d'une grande estime auprès des savants chrétiens.

6. La Cabbale. — La lutte entre maïmonistes et antimaimonistes ne produisit pas seulement cette scission dont on vient de voir les tristes effets, elle favorisa encore le développement de la *Cabbale*, qui prétendait être la vraie doctrine d'Israël, conservée par tradition (de là son nom) chez les initiés.

A son origine, la Cabbale admettait les principes suivants : Dieu est parfait, illimité, infini ; la Cabbale lui donne le nom de *En-Sof*. Comme le parfait, l'illimité ne peut avoir créé le monde, qui est imparfait et limité, le *En-Sof* a laissé rayonner de lui une force, ou *Sefira* (sphère), qui ressemble au *En-Sof*, mais contient aussi une partie imparfaite. De cette première substance, ou *Sefira*, en émane une seconde, qui donne naissance à une troisième, et ainsi de suite jusqu'à la dixième : ce sont les dix *Sefiroth*, ou organes de la Divinité, à l'aide desquelles Dieu se rend visible et manifeste sa présence. Ainsi, quand la Bible dit « Dieu marcha, Dieu parla », ce n'est pas la Divinité elle-même, mais les *sefiroth* qui ont accompli ces actes. Il en résulte que, dans les prières, ce n'est pas à Dieu, mais à la *sefira* spéciale dont on a besoin qu'il faut s'adresser. Les cabbalistes attachent une grande importance à chaque mot des prières, à chaque syllabe prononcée ; les lettres qui composent le nom de Dieu doivent être dites avec des modulations et des pauses plus ou moins longues.

La Cabbale croit à la migration des âmes. Après la mort, l'âme remonte dans le monde des *sefiroth*. Mais si, par sa mauvaise conduite, elle a terni sa pureté originelle, elle redescend habiter un autre corps, jusqu'à ce qu'elle soit purifiée de ses souillures. Les souffrances qui paraissent atteindre ici-bas

le juste servent donc à purifier son âme. C'est pourquoi on ne doit pas accuser la justice de Dieu en voyant parfois l'homme pieux souffrir et le méchant prospérer.

7. Le Zohar. — La Cabbale, malgré son origine mystérieuse et l'étrangeté de certaines de ses doctrines, trouva un défenseur dans Nahmani. Grâce à l'appui du rabbin de Barcelone, elle se propagea rapidement dans toute l'Espagne. *Abraham Aboulafia* (1240-1291) et *Moïse de Léon* (1250-1305) en furent les principaux apôtres. Aboulafia ne se contenta pas du rôle de prophète, il prétendit être le Messie et multiplia ses écrits, qui, en dépit de leur extravagance, furent utilisés plus tard par les cabbalistes.

Moïse de Léon publia le *Zohar* (Splendeur), attribué à un célèbre tanna, R. Siméon ben Yohaï, qui passe pour avoir séjourné treize ans dans une caverne, où l'ange Métatron lui aurait révélé la doctrine mystique.

Le *Zohar*, écrit en chaldéen, langue un peu obscure, qui convenait bien à l'exposition de mystères, est, sous la forme d'un commentaire du Pentateuque, un recueil de textes cabbalistiques. Il part de ce principe qu'il ne faut pas s'arrêter au sens superficiel des récits et des prescriptions de la Tora, mais qu'il est nécessaire d'en pénétrer la signification cachée. « Confondre l'essence de la Tora avec les histoires qu'elle raconte, c'est confondre la cruche avec le vin qu'elle contient. »

Le *Zohar* a été, pendant des siècles, vénéré par le judaïsme comme une révélation divine et aujourd'hui encore il jouit auprès de certains Juifs d'une grande autorité.

8. Hasdaï Crescas et Joseph Albo. — Le succès de la Cabbale n'arrêta pas d'emblée les études philosophiques et théologiques. Deux penseurs religieux se distinguèrent encore à cette époque : Crescas et Albo.

Hasdaï Crescas (1340-1410), établi à Barcelone et plus tard à Saragosse, n'exerçait pas les fonctions de rabbin, quoique très versé dans le Talmud. Penseur profond, Crescas eut le courage de montrer les points faibles de la philosophie d'Aristote, qui faisait alors autorité aux yeux de tous les savants juifs, et d'ébranler l'édifice considérable élevé par Maïmonide d'après les principes de ce philosophe. Pour lui, le bien suprême que doit poursuivre l'homme et qui est la raison d'être de la création, c'est la perfection morale, qu'il peut atteindre en éprouvant pour Dieu un amour sincère et que toutes les religions peuvent donner. Cette dernière assertion était une nouveauté chez un philosophe juif. Crescas réduisit les treize articles de Maïmonide à huit, observant que ce dernier a compté comme articles de foi spéciaux au judaïsme des vérités admises par toutes les religions.

Joseph Albo (1380-1444), disciple de Crescas, est l'auteur des *Ikkarim* ou « Principes », le dernier traité de théologie qui ait été écrit en Espagne. D'après lui, le but assigné par le judaïsme à ses adeptes est le salut de l'âme. C'est pour leur faciliter l'acquisition du bonheur suprême, la béatitude éternelle, que la Tora impose aux Juifs un si grand nombre de prescriptions religieuses. Albo établit une distinction entre les commandements révélés par Dieu lui-même, comme le Décalogue, et ceux que Moïse ou un autre prophète a ordonnés. Les premiers sont immuables, tandis que les seconds peu-

vent être modifiés ou même abolis. Mais dans la pratique, les Juifs sont obligés d'observer toutes les lois de la Tora, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu d'en donner d'autres par l'intermédiaire d'un prophète aussi grand que Moïse.

CINQUIÈME PARTIE

Epoque Moderne

(De 1500 à nos jours)

CHAPITRE XXVI

Les Sefardim

aux XV^e et XVI^e siècles

SOMMAIRE

Les Sefardim. — Les Juifs en Turquie. — Organisation du judaïsme en Turquie. — Joseph Nassi. — Salomon Achkenazi. — Les Juifs en Palestine. — Joseph Caro. — Les Juifs en Afrique. — Les Juifs en Italie. — Recrudescence de persécutions en Italie au XVI^e siècle. — Les Marranes en France. — Souffrances des Marranes restés en Espagne et en Portugal.

1. Les Sefardim. — Partout où ils s'établirent, en Afrique comme dans la Turquie d'Europe, en Syrie et en Palestine comme en Italie et en Hollande, les Juifs espagnols, ou *Sefardim*, constituaient aux yeux de leurs coreligionnaires une véritable aristocratie par la fermeté et la dignité de leur caractère, leur extérieur convenable, leur tenue soignée, leurs connaissances variées et leur langage élégant et orné. Sous ce rapport, ils formaient un vif contraste avec

le Juifs allemands, ou *Achkenazim*, qui parlaient un jargon corrompu et considéraient comme un devoir religieux de vivre séparés des chrétiens. Le malheur n'abattit point le courage des Juifs sefardim. Dans la tourmente, ils avaient tout perdu, hormis leur fierté et leur allure castillane. Ils se remirent donc rapidement des coups terribles qui leur avaient été portés, marchèrent de nouveau la tête haute et prirent, partout où ils s'établirent, même en minorité, la direction des communautés.

2. Les Juifs en Turquie. — Ce fut surtout en Turquie que, grâce à la bienveillance des sultans, le judaïsme sefardi refleurit. Vers le milieu du xv^e siècle, s'était produit en Orient un événement qui fit trembler toute la chrétienté : ce fut la prise de Constantinople par Mahomet II (1453) et la destruction de l'empire byzantin. Il semble vraiment que ce fut par une intervention spéciale de la Providence que se fonda l'empire turc, pour servir d'asile aux malheureux Juifs au moment où les persécutions sévissaient contre eux partout en Europe. Mahomet II se montra bienveillant pour les Juifs, les autorisant à s'établir librement à Constantinople et dans les autres villes et leur permettant d'élever des synagogues et des écoles.

Par l'affluence des fugitifs de la péninsule ibérique, la communauté de *Constantinople* devint la plus importante de l'Europe ; elle comptait près de trente mille âmes et possédait quarante-quatre synagogues appartenant à autant de groupes de Juifs réunis suivant leurs divers lieux d'origine et conservant leur liturgie, leurs rites et même leurs collèges rabbiniques distincts. Chacune de ces fractions de com-

munauté répartissait entre ses membres les impôts pour le culte, la bienfaisance, les écoles, ainsi que les taxes dues à l'Etat.

Les émigrants sefardim s'établirent aussi très nombreux à *Salonique*, où ils formèrent la majeure partie des habitants. Ils y étaient divisés en trente-six petites communautés. Un poète, Samuel Usque, nomme cette ville « une mère en Israël » et dit qu'elle « fait à tous un accueil cordial et affectueux comme si elle était Jérusalem ». Plus que partout ailleurs, les Juifs espagnols réussirent à faire prévaloir leur autorité à Salonique sur les émigrants des autres pays et même sur leurs coreligionnaires indigènes. Aussi la langue espagnole devint-elle prédominante dans cette ville ; elle y est même parlée, aujourd'hui encore, par beaucoup de chrétiens. Salonique fut pendant de nombreuses années un centre important pour les études talmudiques. On y étudiait aussi la philosophie et l'astronomie, ainsi que la Cabbale.

D'autres fugitifs allèrent s'établir dans l'*Asie Mineure*, à Amasia, Tokat, Brousse, et dans la *Grèce*, à Patras, Négrepont et Thèbes. Il se forma également une communauté juive à *La Canée*, qui appartenait alors à la République de Venise.

A *Damas*, les réfugiés espagnols furent si nombreux qu'ils purent se diviser en plusieurs groupes selon les districts espagnols dont ils étaient originaires. Ils y construisirent une synagogue monumentale, qu'ils appelèrent *khataïb*.

3. Organisation du judaïsme en Turquie. — A la tête des communautés de Turquie, Mahomet II plaça un grand-rabbin, qui était le chef des Juifs de

l'empire et les représentait auprès de la Sublime Porte ; il siégeait au divan impérial, à côté du mufti. En dehors de leur grand-rabbin, les Juifs de l'empire ottoman avaient encore un représentant politique (*kéhaya*), chargé des relations avec les hauts dignitaires et les autorités. Le premier grand-rabbin fut *Moïse Capsali* (1420-1495), homme pieux, instruit et énergique, qui avait reçu son instruction en Allemagne. Quand les expulsés espagnols arrivèrent en Turquie, Capsali parcourut les communautés pour recueillir des secours en faveur des plus pauvres. Les Juifs espagnols s'établirent par milliers en Turquie ; ils eurent bientôt conquis la direction du judaïsme turc et purent faire prévaloir leurs idées, leurs usages et aussi leur langue castillane, qui s'est conservée parmi leurs descendants jusqu'à nos jours.

Sous les sultans Bajazet II, Sélim I^{er} et Soliman I^{er}, les Juifs furent particulièrement heureux en Turquie. Ils constituaient à la fois la classe marchande et la bourgeoisie. Ils n'avaient pas seulement entre leurs mains le commerce en gros et en détail, mais ils exerçaient aussi les professions manuelles et pratiquaient les divers arts. Ils fabriquaient pour les Turcs des armes à feu, des canons et de la poudre et leur apprenaient à s'en servir. On estimait surtout en Turquie les médecins juifs. La famille Hamon fournit plusieurs médecins au sultan Sélim et à ses successeurs.

4. Joseph Nassi. — Le plus célèbre des favoris juifs des sultans de cette époque fut *Joseph Nassi*.

Joseph Nassi appartenait à une famille marrane du Portugal et avait porté dans son enfance le nom de João Miquès. Sa tante, Gracia Mendesia, femme

d'une haute intelligence et de rares vertus, l'avait emmené avec elle à Anvers, où elle possédait une succursale de sa banque et où elle espérait pouvoir pratiquer le judaïsme. Quand elle eut reconnu l'impossibilité de revenir à la religion juive dans une ville soumise à l'autorité de Charles-Quint, elle résolut de se rendre à Venise. Là elle fut dénoncée par sa propre sœur comme « judaïsante » aux autorités, qui la firent arrêter et incarcérer. Le neveu de Mendesia, João Miquès, ne ménagea ni argent ni démarches pour délivrer sa tante et arracher à la rapacité des Vénitiens la fortune de sa famille. Il sut intéresser le sultan Soliman au sort de sa famille et Doña Gracia put réaliser enfin son désir de se rendre dans la capitale de la Turquie pour pouvoir professer le judaïsme en toute liberté (1555).

A Constantinople, João revint aussi publiquement au judaïsme, reprit son nom juif de Joseph Nassi et épousa sa cousine Reyna, fille de Doña Gracia. Il avait amené avec lui une suite considérable composée d'environ cinq cents Juifs espagnols et italiens. Il vivait en prince, était reçu à la cour et jouissait des bonnes grâces du sultan Soliman et du prince Sélim.

Doña Gracia et son neveu et gendre Joseph Nassi employèrent leur immense fortune et leur influence pour le bien de leurs coreligionnaires. Quand le pape Paul IV fit brûler des Marranes à Ancône (1555), il se trouvait dans la ville quelques Marranes turcs qui furent emprisonnés comme les autres. Sur la demande de Doña Gracia et de Joseph Nassi, Soliman écrivit au pape pour réclamer la mise en liberté de ses sujets et obtint satisfaction. En guise de représailles, Doña Gracia et Nassi donnèrent l'ordre à

leurs agents de ne plus expédier aucune marchandise dans le port d'Ancône. De nombreux Juifs de Constantinople, de Salonique et d'autres villes s'abstinrent également de faire le commerce avec Ancône, dont le port fut presque complètement déserté pendant quelque temps par le commerce du Levant et perdit ainsi des revenus considérables.

Les ambassadeurs des Etats chrétiens cherchèrent à ruiner le crédit de Joseph Nassi. Ce furent surtout les représentants de la France et de la République de Venise qui s'acharnèrent à sa perte, mais Soliman maintint sa confiance à son favori juif et le combla de ses bienfaits. Sélim II, à son avènement, le créa duc de Naxos et des douze Cyclades, avec le titre officiel de « duc de la mer Egée, seigneur de Naxos ». Il l'autorisa par firman spécial à faire saisir dans tous les ports turcs les vaisseaux naviguant sous pavillon français, pour lui permettre de recouvrer les capitaux que le roi de France avait confisqués. Joseph de Naxos fit éprouver aussi à la République de Venise les effets de son ressentiment : il poussa Sélim à s'emparer de l'île de Chypre, qui tomba au pouvoir des Turcs en 1570.

Joseph de Naxos essaya de créer un petit Etat juif. Il rebâtit Tibériade, dont il voulait faire une cité industrielle capable de lutter avec les Vénitiens ; il y fit planter des mûriers pour l'élevage des vers à soie, fit venir de la laine d'Espagne pour fabriquer du drap, établit des métiers. Mais il ne persista pas dans l'exécution de son plan. D'ailleurs, Joseph formait d'admirables projets, mais n'avait pas assez de persévérance pour les exécuter. Aussi n'a-t-il rien fondé de durable pour le judaïsme. A la mort du sultan Sélim (1574), son influence à la cour ottoma-

ne, combattue par le puissant vizir Sokollî, disparut. Le duc juif ne survécut pas longtemps à sa disgrâce partielle ; il mourut en 1579. A sa mort, Sokolli confisqua toute sa fortune, ne laissant à sa veuve, Reyna, que 90.000 ducats, montant de sa dot.

5. Salomon Achkenazi. — *Salomon Achkenazi* avait été le rival du duc de Naxos. C'était un rabbin qui avait beaucoup voyagé. En Pologne, il avait réussi à se faire nommer premier médecin du roi. A Constantinople, il devint l'agent du grand-vizir Sokolli, qui l'employait chaque fois qu'il avait besoin d'un homme fin, prudent et adroit. Achkenazi put déployer ses rares qualités de diplomate en négociant et en signant à Venise, au nom de la Porte, un traité de paix avec la République. Il joua un rôle considérable dans l'élection du roi de Pologne et fit monter sur le trône de ce pays Henri, duc d'Anjou (1573), plus tard roi de France sous le nom de Henri III. Enfin, Achkenazi sut faire rapporter par le Sénat de Venise un décret d'expulsion qui avait été pris contre les Juifs. Il obtint même la promesse que ses coreligionnaires ne seraient plus jamais exilés.

Cette situation brillante des Juifs de Turquie ne dura pas longtemps. Dès qu'ils n'eurent plus de protecteurs auprès du sultan, ils furent pressurés, pillés, maltraités dans les provinces par les pachas, et leur sécurité devint de plus en plus précaire.

6. Les Juifs en Palestine. — L'immigration porta le nombre des Juifs de *Jérusalem* de soixante-dix à quinze cents. Sous leur influence, les mœurs s'améliorèrent et la ville ne ressemblait plus à « une caverne de brigands », comme disait le rabbin italien Obadia di Bertinoro, qui l'avait visitée peu aupara-

vant. Les membres de la communauté n'étaient plus opprimés et maltraités par une administration sans foi ni scrupules. Tous étaient, au contraire, animés d'un véritable esprit de conciliation, de concorde et de justice. Cette régénération fut l'œuvre d'Obadia di Bertinoro, qui séjourna vingt ans dans la ville sainte.

Ce fut un fugitif espagnol, Joseph Saragossi, qui organisa la communauté de *Safed* et la rendit assez forte pour lui permettre de rivaliser avec Jérusalem. Safed devint, comme Salonique, un centre important pour les études cabbalistiques.

7. Joseph Caro. — Le plus illustre représentant de l'école de Safed fut *Joseph Caro* (1488-1575). Joseph Caro avait été expulsé d'Espagne, quand il était encore enfant, avec ses parents. Il arriva, après de longues pérégrinations, à Nicopoli, en Turquie, d'où il se rendit à Andrinople. Il y fonda une école et commença à travailler à son code talmudique, intitulé *Choulhan Aroukh* (« Table dressée »), qui devait, pensait-il, faire disparaître dans le domaine religieux toutes les contradictions, toutes les incertitudes et servir de règle pour le judaïsme tout entier. Il consacra à cette œuvre trente-deux années de sa vie. Mais, pas plus que Maïmonide, qui avait composé dans un but analogue le *Michné Tora*, il ne réussit à concilier toutes les divergences et à imposer ses conclusions. A peine son ouvrage eut-il paru qu'un jeune rabbin de Cracovie, Moïse Isserlès, y ajouta des remarques contredisant en partie les décisions du *Choulhan Aroukh*. Isserlès intitula ses observations sur la « Table » *Mappa* ou « Nappe ». Caro avait pris comme base de son travail les Tou-

rim, ce code religieux si sévère de Jacob Acheri. Isserlès y ajouta de nouvelles aggravations introduites en Allemagne et en Pologne. Le *Choulhan Aroukh* est encore aujourd'hui le code religieux des Juifs sefardim et, avec les additions d'Isserlès, celui des Juifs achkenazim.

Caro ne resta pas longtemps à Andrinople. Séduit par les mystères de la Cabbale, il partit pour Safed, en même temps qu'un autre cabbaliste, Salomon Alkabetz, auteur de l'hymne bien connu *Lekha Dôdi*, en l'honneur du sabbat. Caro partagea les rêveries messianiques de son temps. Il avait des visions où il croyait s'entretenir avec un être supérieur (*Maguid*).

8. Les Juifs en Afrique. — Avant la conquête de l'*Egypte* par les Turcs, les communautés juives de ce pays avaient à leur tête un grand-rabbin, qui était une sorte de prince juif (*naquid* ou *réis*), investi d'un pouvoir très étendu. Quand Sélim I^{er} eut défait le dernier chef mameluck près d'Alep (1517), il s'empara de l'*Egypte*, ainsi que de la Syrie et de la Palestine, qui en dépendaient ; il supprima la fonction de *naquid*. Le premier grand-rabbin du Caire sous le régime turc fut David ibn Abi Zimra. Il jouit d'assez d'autorité pour abolir parmi les Juifs d'*Egypte* l'usage de l'ère des Séleucides, qui y était encore employé, et pour introduire l'habitude de compter les années à partir de la création du monde.

A *Tunis*, aussi, deux sefardim distingués, Abraham Zacouto et Moïse Alachkar, trouvèrent un refuge pendant quelques années. Ce dernier fut un talmudiste remarquable. Zacouto, échappé du Portugal, est l'auteur d'une chronique connue sous le nom de

Yohasin (« Généalogies »). Malgré ses défauts, ce livre eut le mérite de réveiller parmi les Juifs le goût des recherches historiques. Zacouto termina ses jours en Turquie, probablement à Smyrne (1515).

La communauté d'*Alger* fut dirigée successivement par deux réfugiés espagnols, Isaac b. Chéchet Barfat (Ribach) et Simon b. Cémah Duran. Ce dernier manifestait les sentiments les plus élevés et n'hésitait pas à risquer sa fortune et sa vie pour venir en aide aux proscrits d'Espagne. Tlemcen était en grande partie habitée par des Juifs sefardim.

Au *Maroc*, les Juifs immigrés d'Espagne depuis la persécution de 1391 pouvaient donner libre cours à leur activité, malgré la tyrannie des petits princes berbères. Ils y arrivaient même souvent à des situations élevées. A Fez se trouvait une communauté juive de cinq mille familles.

9. Les Juifs en Italie au XV^e siècle. — L'affluence des émigrés espagnols fut considérable en *Italie*. Ils s'établirent à Rome, Venise, Padoue, Ancône. Les Juifs de ce pays possédaient de grands capitaux et s'adonnaient aux affaires de banque. Leurs succès provoquaient souvent la jalousie des commerçants chrétiens ; c'est ainsi que Venise fut, sur la demande des commerçants, la première ville italienne qui enferma ses Juifs dans un *ghetto* (1516). Les papes eux-mêmes ne tenaient aucun compte des décisions du concile de Bâle et préféraient les médecins juifs aux autres. Les Juifs prirent une part active au réveil scientifique et littéraire qui illustra l'époque des Médicis. Ils furent les premiers à utiliser l'invention de Gutenberg, établissant des imprimeries dans la plupart des villes de la Péninsule.

Parmi les personnalités remarquables que produisit le judaïsme italien de cette époque, on peut citer *Yehiel*, de Pise, qui employa une partie de ses immenses richesses au soulagement de ses coreligionnaires proscrits ; *Messer Léon*, auteur d'un traité de rhétorique estimé, *Nofeth Souphim* (« Miel des rayons »), et surtout *Elie del Medigo* (1460-1497), originaire de La Canée. Par son intelligence claire et nette, *Elie del Medigo* formait un vif contraste avec les esprits un peu nébuleux de son temps. Il fit connaître à ses compatriotes italiens les doctrines des philosophes grecs, juifs et arabes. Il professa la philosophie dans les Universités de Padoue et de Florence. Il enseigna l'hébreu à son ami et protecteur, le comte Pic de la Mirandole, célèbre par l'universalité de son savoir et fervent adepte de la Cabbale. *Elie del Medigo* eut le courage de combattre cette fausse science, d'en montrer l'inanité et de prouver que le *Zohar*, si vénéré par les cabbalistes, était un ouvrage apocryphe. Il composa un petit livre substantiel, *Behinath Haddath* (« Examen de la religion »), qui jette un jour lumineux sur l'ensemble de ses conceptions.

10. Recrudescence de persécutions en Italie au XVI^e siècle. — La réaction catholique contre la Réforme eut sa répercussion sur la condition des Juifs d'Italie.

Charles-Quint imposa à ceux de Naples de si pénibles restrictions qu'ils quittèrent la ville de leur plein gré. Cette émigration volontaire fut changée en exil définitif ; aucun juif ne devait plus habiter Naples (1540). Ils furent expulsés aussi de Gênes (1550) et l'on annonça à son de trompe que dorénavant au-

cun juif ne pourrait plus résider dans cette ville. Parmi les expulsés se trouvait un médecin, Joseph Hacoheh, auteur de la « Vallée des pleurs », qui s'est acquis une grande célébrité comme historien.

L'Inquisition s'acharna contre les Marranes. Plusieurs centaines de ceux-ci s'étaient établis à Ancône, qui faisait partie des Etats pontificaux. Au mépris des promesses qui leur avaient été faites par ses prédécesseurs, le pape Paul IV les fit tous arrêter, un jour, et jeter en prison comme relaps. Pour leur laisser la vie sauve, il exigea qu'ils fissent profession de foi catholique, après quoi leurs biens seraient confisqués et eux-mêmes déportés à Malte. Soixante de ces malheureux se soumirent à cet acte d'hypocrisie, mais vingt-quatre autres, s'y étant refusés, furent brûlés (1555).

Paul IV ne traita pas mieux les Juifs de ses Etats : il remit en vigueur toutes les anciennes lois canoniques qui limitaient la liberté des Juifs, les obligea à vendre leurs biens-fonds à vil prix, les contraignit à de dures corvées pour réparer les murs de Rome. Un jour même, dans un mouvement de fureur, il ordonna de mettre le feu, pendant la nuit, à toutes les maisons juives. On réussit à grand-peine à lui faire rapporter un ordre si féroce (1556). Ce même pape avait déjà, quand il n'était encore que grand-inquisiteur, fait brûler tous les exemplaires du Talmud qui se trouvaient en Italie (1554). Il renouvela sa persécution contre cet ouvrage et en détruisit des milliers d'exemplaires à Crémone, qui était devenu le centre d'où on les expédiait en Orient, en Allemagne et en Pologne. Quelques années plus tard (1569), tous les Juifs des Etats pontificaux, à l'exception de ceux d'Ancône et de Rome, furent contraints d'emi-

grer dans le délai de trois mois. Ne sachant où se diriger, ces malheureux demandèrent asile aux petits Etats voisins, Pesaro, Mantoue, Milan. Les Juifs d'Avignon et du Comtat Venaissin furent également exilés.

Malgré leurs tribulations incessantes, les Juifs italiens de cette époque continuèrent la tradition de leurs pères et cultivèrent les sciences et les lettres. On peut citer, entre autres savants, le fils d'Isaac Abrabanel, Léon, appelé aussi *Léon Medigo* (il était médecin), qui tenait brillamment son rang parmi les lettrés, au goût si pur, de l'époque de Médicis et se distinguait par la variété de ses connaissances. A côté de Léon Medigo, on doit nommer le critique *Azaria dei Rossi* (1514-1578), auteur du *Meor Enayim* (« Lumière des yeux »), où il discute avec une grande liberté les textes talmudiques relatifs à l'histoire juive. Ce livre, si hardi pour l'époque, scandalisa bien des lecteurs. A Safed on le déclara hérétique et à Mantoue on en défendit la lecture aux jeunes gens âgés de moins de vingt-cinq ans. Beaucoup plus tard apparut en Italie un autre grand écrivain, Moïse Luzzato (1707-1747), qui composa des drames en très beaux vers hébraïques et qui aurait pu devenir une des gloires du judaïsme s'il ne s'était laissé séduire par les extravagances cabbalistiques.

11. Les Marranes en France. — Les Marranes qui vinrent chercher en France un refuge contre les violences et les persécutions ne purent d'abord y vivre que déguisés en chrétiens. Plusieurs d'entre eux arrivèrent à de hautes situations. Michel de Montaigne descendait, par sa mère, Antoinette de Louppes, du marrane Pierre Louppes (Lopès). A Bordeaux, ils

n'étaient pas rigoureusement surveillés et la municipalité tolérait leur présence, car ils contribuaient, avec leurs capitaux et leur activité, à la prospérité de la ville. Henri II les autorisa (1550) à demeurer à Bordeaux et à s'y adonner au commerce. Il y eut aussi une petite communauté marrane près de Bayonne et dans d'autres localités. Tous ces *nouveaux chrétiens* pratiquaient en secret le judaïsme. A partir du milieu du XVII^e siècle, ils firent profession de judaïsme.

12. Souffrances des Marranes restés en Espagne et en Portugal. — On peut dire sans exagération qu'à cette époque, les Marranes d'Espagne étaient les plus malheureux des hommes. En dépit de leur conversion au christianisme, ils étaient profondément haïs des chrétiens. Pour les raisons les plus futiles, sur la dénonciation du premier venu, ils étaient soumis aux plus atroces tortures et livrés aux flammes. Le successeur de Torquemada, Deza, fit périr des milliers de Marranes.

En Portugal, la situation des Marranes fut d'abord moins pénible. Pour ne pas les pousser au désespoir, le roi Manoël les avait placés pendant vingt ans, par un « édit de tolérance », à l'abri des persécutions du Saint-Office. Ce délai fut prolongé pour seize années encore. Confiants dans le décret royal, les Marranes portugais observaient presque ouvertement les rites juifs, possédaient une synagogue et, quand ils en trouvaient l'occasion, émigraient facilement. Le peuple les détestait moins pour leur attachement au judaïsme que parce que, plus actifs et plus industriels, ils arrivaient plus souvent à de belles situations dans les emplois civils et ecclésiastiques. Dans

une émeute provoquée un jour à Lisbonne, la lie de la population se jeta sur eux et en tua trois mille environ. Charles-Quint demanda et obtint du pape Clément VII l'introduction de l'Inquisition en Portugal, mais il en confia la direction aux Franciscains, moins fanatiques que les Dominicains. Les prisons se remplirent et les bûchers s'allumèrent nombreux pour les hérétiques. Le poète Samuel Usque, témoin de ces scènes lamentables, en a laissé la plus navrante description : « L'Inquisition, dit-il, a brûlé un grand nombre de nos frères ; ce n'est pas isolément, mais par groupes de trente à cinquante qu'elle les a livrés aux flammes. Le peuple assiste avec bonheur aux autodafés des fils de Jacob et apporté du bois pour alimenter les bûchers. L'heure qui procure aux autres hommes le repos et la tranquillité augmente encore leurs tourments et leurs frayeurs. Leurs fêtes et leurs joies sont changées en deuil. »

Tous ces autodafés n'avaient pas eu raison de la résistance des Marranes. Pour frapper un grand coup, les inquisiteurs d'Espagne firent croire au faible roi Charles II qu'il ne pourrait pas offrir de spectacle plus attrayant à sa jeune femme, Marie-Louise d'Orléan, qu'en faisant brûler sous ses yeux un nombre considérable d'hérétiques. L'horrible fête eut lieu le 30 juin 1680, à Madrid. On y déploya une pompe inusitée. Cet autodafé, commis vers la fin du xvii^e siècle, fut un des plus sanglants de l'histoire. Cent dix-huit personnes de tout âge, dont soixante-dix Marranes, y furent amenées. « Ces supplices, écrivait une dame française qui avait assisté à cette épouvantable exécution, ne diminuèrent pas beaucoup le grand nombre de Juifs qui se rencontrent en Espagne et surtout à Madrid, où l'on en voit plusieurs dans les finances, considérés et respectés. »

CHAPITRE XXVII

Les Achkenazim

aux XV^e et XVI^e siècles

SOMMAIRE

Nouvelles persécutions en Allemagne. — La guerre des Hussites en Bohême. — Les Juifs de Pologne ; leur organisation. — L'apostat Pfefferkorn et le Talmud. — Reuchlin, défenseur du Talmud et des Juifs. — Luther et les Juifs. — Persécutions en Allemagne et en Autriche.

1. Nouvelles persécutions en Allemagne. — En Allemagne, après les massacres et les expulsions qui eurent lieu pendant l'épidémie de la Peste noire, les princes, les villes et même les ecclésiastiques voulaient « avoir des Juifs », c'est-à-dire posséder une source de revenus de plus. Les Juifs savaient bien qu'on ne les désirait, qu'on ne les appréciait que pour les ressources qu'on comptait tirer d'eux. Il n'est pas étonnant que, ne pouvant défendre leur misérable existence que par l'argent, ils fussent si ardents à le gagner.

Au milieu du xv^e siècle, le moine Capistrano vint en Allemagne prêcher contre les Hussites et contre les Juifs. Une fable d'hostie profanée lui donna l'occasion de faire brûler à Breslau quarante-et-un juifs (1453) ; toute la communauté fut expulsée, les en-

fants âgés de moins de sept ans furent enlevés à leurs parents pour être élevés dans la religion chrétienne. Vers la fin du xv^e siècle, les Juifs avaient été bannis de la plupart des villes allemandes, de Cologne, de Nuremberg, d'Ulm, de Colmar, de Magdebourg, de Ratisbonne. Il n'existait plus, en ce temps, que deux grandes communautés en Allemagne, celle de Francfort-sur-le-Mein et celle de Worms.

2. La guerre des Hussites en Bohême. — En *Bohême*, sous l'empereur Wenceslas, les excitations enflammées d'un prêtre avaient provoqué en 1389 le massacre de plusieurs milliers de Juifs à Prague ; leurs cadavres furent profanés, leurs synagogues incendiées, les rouleaux de la Loi déchirés et foulés aux pieds. La guerre contre les Hussites fut une nouvelle épreuve pour les Juifs.

Quand le prêtre tchèque Jean Huss, de Prague, attaqua la papauté et toute la constitution de l'Eglise catholique, une terrible guerre de religion éclata en Bohême. Jean Huss fut brûlé vif et ses partisans impitoyablement châtiés. Les Dominicains, qui prêchaient dans les églises contre les Hussites, s'en prenaient aux Juifs, accusés d'avoir fourni des armes et de l'argent aux Hussites. Aussi les bandes catholiques venues d'Allemagne commençaient-elles, comme autrefois les croisés, par massacrer les Juifs rencontrés en route (1421).

3. Les Juifs en Pologne ; leur organisation. — La *Pologne* était devenue depuis longtemps un asile pour les Juifs persécutés d'Allemagne, d'Autriche et de Hongrie, qui y vivaient en sécurité sous la protection de privilèges anciens et étendus, ratifiés

par le roi Casimir le Grand (1333-1370) et ses successeurs. La présence des Juifs était très utile à la Pologne, où ils formaient la classe intermédiaire entre la noblesse et les serfs, s'occupant du commerce et faisant valoir les ressources du pays. Le clergé voyait d'un mauvais œil les Juifs jouir en Pologne d'une existence calme et heureuse. L'évêque de Cracovie invita Capistrano à venir prêcher contre eux (1453) et le moine fanatique s'acquitta si bien de sa tâche que le roi Casimir IV fut contraint de retirer aux Juifs leurs privilèges. Cependant, cette réaction ne fut que passagère. Le roi et la noblesse savaient que la présence des Juifs était de la plus grande utilité pour l'Etat, car ils ne faisaient pas seulement le négoce, mais s'adonnaient aussi à l'agriculture et exerçaient des professions manuelles.

Les chefs des communautés servaient d'intermédiaires entre la couronne et les Juifs ; ils étaient, dans les grandes villes, nommés par le roi, qui les chargeait de recueillir les impôts dus par les communautés et de les verser au Trésor. Les rabbins avaient le droit de juger les procès civils, parfois même les affaires criminelles, d'exclure les coupables de la communauté. Les réfugiés allemands qui s'établirent nombreux en Pologne, en Lithuanie, en Ruthénie et en Volhynie y transplantèrent leur langue et l'imposèrent, avec le temps, aux Juifs indigènes, de même que les exilés espagnols avaient implanté la leur en Turquie. Bientôt, la langue allemande acquit en Pologne le caractère d'une langue juive (*yidich*) et devint la seule dont on se servit dans la famille, à l'école et dans la société.

4. L'apostat Pfefferkorn et le Talmud. — Les premières années du XVI^e siècle furent marquées en Allemagne par un mouvement qui changea l'aspect intellectuel de l'Europe et ébranla l'Eglise catholique jusqu'en ses fondements. Ce mouvement, d'où devait sortir la Réforme, se manifesta à propos des Juifs et du Talmud.

Les Dominicains de Cologne, et à leur tête l'inquisiteur Hochstraten, étaient hantés du désir de faire confisquer les exemplaires du Talmud, comme du temps de saint Louis en France. Ils se servirent, pour réaliser leur dessein, d'un juif converti, nommé *Pfefferkorn*, boucher de son état, condamné pour vol. Ils publièrent, sous le nom de cet apostat, plusieurs écrits dans lesquels ils dénonçaient l'usure des Juifs, leur attachement aveugle au Talmud, leur obstination à ne pas fréquenter les églises. Ils concluaient à la nécessité de les convertir par force, de détruire le Talmud et tous les livres religieux des Juifs, à l'exception de la Bible.

Aidé par les Dominicains, Pfefferkorn réussit à obtenir de l'empereur Maximilien une lettre qui l'autorisait à saisir et à examiner les livres des Juifs dans tout l'Empire et à détruire tous ceux qui contiendraient des assertions hostiles à la Bible et au christianisme (1509). Les Juifs invoquèrent les privilèges qui leur garantissaient la liberté religieuse. Ils obtinrent de l'empereur qu'une enquête fût faite et qu'on consultât diverses Universités allemandes, Hochstraten et un savant universellement respecté en Allemagne, *Jean Reuchlin* (1455-1522).

5. Reuchlin, défenseur du Talmud et des Juifs.
— Reuchlin joignait à une vaste culture littéraire un

caractère élevé, une scrupuleuse loyauté et un très-grand amour de la vérité. Il avait appris l'hébreu et composé une grammaire hébraïque pour faciliter aux chrétiens l'étude de cette langue. Dans un de ses opuscules, il écrit : « La langue hébraïque est simple, pure, sacrée, concise et vigoureuse ; Dieu s'en sert pour parler aux hommes et les hommes, pour s'entretenir avec les anges, directement, sans intermédiaire, face à face, comme un ami parle à son ami. »

Reuchlin se prononça contre la condamnation du Talmud. Selon lui, les ouvrages des commentateurs juifs de la Bible, loin d'être nuisibles au christianisme, sont indispensables aux théologiens chrétiens pour comprendre l'Écriture. Les livres hébreux qui traitent de philosophie ou de sciences ne se distinguent en rien des ouvrages analogues écrits en grec, en latin ou en allemand. Quant au Talmud, Reuchlin avoue n'y rien comprendre, mais Pfefferkorn et les Dominicains n'y comprennent rien non plus et, s'ils veulent le brûler, c'est qu'ils y sont poussés par des raisons toutes particulières.

Les Dominicains, furieux, publièrent contre Reuchlin un pamphlet où l'illustre savant était grossièrement insulté. Reuchlin répondit à ces attaques par un autre pamphlet, le *Miroir des yeux*, où il dévoila les manœuvres de Pfefferkorn et de ses acolytes et prit énergiquement la défense des Juifs. C'était une chose inouïe qu'un personnage respecté comme Reuchlin osât déclarer publiquement qu'il est prescrit aux chrétiens d'aimer le Juif comme son prochain et se permit de clouer au pilori les adversaires des Juifs.

Alors, l'inquisiteur Hochstraten invita Reuchlin à

se présenter à Mayence (1513), pour être jugé comme ami de ces « chiens » de Juifs et comme hérétique. Ce procès provoqua une indignation générale parmi les amis et les admirateurs de Reuchlin, ainsi que la protestation de la jeunesse studieuse de l'Université de Mayence. Le pape Léon X, saisi par Reuchlin, fit examiner l'affaire par un autre tribunal. Celui-ci déclara que le « Miroir » ne contenait aucune hérésie et que Hochstraten avait calomnié Reuchlin. L'inquisiteur était condamné aux dépens (1514).

La cause était entendue. Les Dominicains étaient vaincus. Toute l'Allemagne en fut agitée. Par la force des choses, les partisans de Reuchlin devinrent les amis des Juifs. De l'Allemagne, ces luttes d'opinion gagnèrent l'Europe entière. Il n'y eut que la Sorbonne, à Paris, pour condamner le « Miroir ». Cela n'empêcha pas François I^{er} de fonder quelques années plus tard, au Collège de France, qu'il venait de créer, une chaire pour l'enseignement de l'hébreu.

Les amis de Reuchlin portèrent le débat devant l'opinion publique : dans ce but, ils publièrent contre les Dominicains une série d'opuscules pleins d'esprit et de verve mordante, qui portaient le titre de « Lettres des hommes obscurs ». Ces lettres étalèrent au grand jour l'orgueil de ces fanatiques, leur extraordinaire ignorance, leurs vilaines passions, leur morale relâchée, leurs radotages. Elles provoquèrent, dans toute l'Europe occidentale, un immense éclat de rire. On raconte qu'Érasme, qui souffrait d'un abcès au cou au moment où il lisait ces lettres, en rit tellement que son abcès s'ouvrit. Dorénavant les Dominicains étaient jugés. Une simple discussion à propos du Talmud avait ruiné leur crédit, inauguré la lutte entre les préjugés du moyen âge et l'esprit

des tēmps modernes, et préparé un des événements les plus importants de l'histoire : la Réforme.

6. Luther et les Juifs. — Le mouvement de libre examen, provoqué en Allemagne par Reuchlin, favorisa la naissance de la Réforme. Martin Luther en fut le promoteur. Il partit de ce principe que le pape n'est pas infaillible, que le christianisme doit s'appuyer, non pas sur l'autorité de l'Eglise, mais sur les saintes Ecritures. Il fallait donc commencer par connaître la Bible : Luther la traduisit en allemand. Puis il organisa la nouvelle Eglise, modifiant les offices, relevant les moines de leurs vœux et permettant le mariage aux prêtres. La Réforme fit des progrès rapides dans l'Europe centrale et septentrionale.

Au début, Luther fut favorable aux Juifs. Il écrivait à leur sujet : « Quelqu'un voudra-t-il adopter notre religion s'il voit que nous traitons les Juifs avec tant de cruauté et que nous nous conduisons à leur égard, non pas comme des chrétiens, mais comme des bêtes sauvages ?... Si j'avais été juif et que j'eusse vu le christianisme inspirer des actes si iniques, j'aimerais mieux être un pourceau qu'un chrétien. Ils (les catholiques) ont agi envers les Juifs comme envers des chiens et les ont accablés d'outrages. Pourtant, ces Juifs sont proches parents de Notre-Seigneur.... »

Mais par la suite, Luther devint hostile au judaïsme. Il écrivit un pamphlet, « Sur les Juifs et leurs mensonges », dans lequel il justifie toutes les persécutions contre les Juifs par ce motif qu'ils ne croient pas que le Messie soit déjà arrivé. Il engage les chrétiens à ne pas se montrer compatissants pour « ce peuple maudit et damné » ; il conseille de brû-

ler leurs synagogues, de leur enlever leurs livres de prières et leurs exemplaires du Talmud, d'incendier leurs maisons, de les soumettre à des corvées et enfin de les expulser du pays. De même que saint Jérôme avait inoculé au monde catholique sa haine du Juif, de même Luther infecta pour longtemps les protestants du poison de son pamphlet.

Néanmoins, la Réforme apporta une faible amélioration à la situation des Juifs. Pendant que catholiques et protestants se combattaient, ils ne persécutaient pas les Juifs. D'autre part, les étudiants et les hommes de science se groupaient autour des savants juifs pour apprendre l'hébreu, afin de lire les livres sacrés dans l'original. Parmi les maîtres juifs qui répandirent la connaissance de la langue hébraïque chez les chrétiens, le plus célèbre est Elia Lévit (1468-1549). Après avoir été traduite en allemand, la Bible le fut dans presque toutes les autres langues européennes. Un riche imprimeur chrétien, Daniel Bomberg, de Venise, entreprit la tâche considérable d'imprimer l'Ancien Testament, avec les commentaires de Rachi, d'Ibn Ezra et d'autres rabbins. Le même imprimeur avait, quelques années auparavant (1519), imprimé le Talmud de Babylone, avec des commentaires, en douze volumes in-folio. Cette édition servit de modèle à toutes les éditions postérieures.

7. Persécutions en Allemagne et en Autriche.

— Les préjugés contre le judaïsme étaient si forts que l'esprit critique développé par l'humanisme et la Réforme ne modifia guère les sentiments des chrétiens à l'égard des Juifs. A Prague, on brûla tous les livres juifs (1559), de sorte que les chantres étaient

obligés de célébrer les offices de mémoire. A Vienne, ils ne pouvaient résider que temporairement et après une déclaration (*Judenzettel*), où ils devaient préciser les affaires qui les amenaient dans la ville. A Berlin et dans le Brandebourg, les luthériens placèrent les Juifs dans l'alternative d'accepter le baptême ou d'émigrer. A Francfort, les Juifs étaient soumis à une législation spéciale et enfermés dans un ghetto empesté, où les maisons étaient distinguées par des enseignes, qui servaient à désigner leurs propriétaires et devenaient des noms de famille, comme *Rothschild* (à l'écu rouge). L'empereur Mathias fixa à cinq cents le nombre des Juifs autorisés à habiter Francfort et limita à douze le chiffre annuel des mariages juifs.

Malgré la condition humiliante des Juifs, certains d'entre eux réussissaient à acquérir, moyennant finances, le titre de « Juif de cour », *Hofjude*, qui assurait certains privilèges et exemptait du port de la rouelle. C'était, pour la cour de Vienne, un nouveau procédé pour tirer de l'argent des Juifs. Mais, sous Léopold I^{er}, les Jésuites, étant devenus tout-puissants, réussirent à faire chasser tous les Juifs de Vienne (1670) ; la municipalité acheta tout le quartier juif pour cent mille florins et, en l'honneur de l'empereur, l'appela *Leopoldstadt*. Le Grand Electeur Frédéric-Guillaume s'empessa d'attirer dans le Brandebourg une partie de ces émigrés, détenteurs de grands capitaux : sept familles s'établirent à Berlin, ce fut l'origine de l'importante communauté de cette ville.

Sous Frédéric I^{er}, il se produisit contre les Juifs une accusation d'un nouveau genre. Un savant chrétien, Eisenmenger, prétendit que la prière finale

Alénou contient un blasphème à l'égard du fondateur du christianisme. Le roi lui-même dut intervenir pour clore le débat : il ordonna (1703) qu'à l'avenir les Juifs devaient, sous peine d'amende, supprimer le passage incriminé, réciter toute cette prière à haute voix et ne pas cracher en signe de mépris. Des surveillants pénétraient dans les synagogues pour s'assurer que les Juifs se conformaient à l'ordre du roi.

Marie-Thérèse se montra très dure pour les Juifs : elle limita le nombre des familles admises à résider en Bohême et en Moravie. Seul, l'aîné de chaque famille avait le droit de se marier. De plus, les Juifs devaient verser au Trésor une somme annuelle de 200.000 florins (1745). Ces dispositions restèrent en vigueur jusqu'à la Révolution de 1848.

CHAPITRE XXVIII

L'agitation cabbalistique

aux XVI^e et XVII^e siècles

SOMMAIRE

Effets pernicioeux de la Cabbale. — David Reubéni et Salomon Molko. — Salomon Louria et Hayyim Vital. — Histoire de Sabetai Cevi. — Jacob Frank.

1. Effets pernicioeux de la Cabbale. — Le xvi^e et le xvii^e siècles, qui marquèrent en Europe la renaissance des lettres, des sciences et des arts, furent pour le judaïsme une époque de ténèbres et de superstitions, qui constitue en quelque sorte le moyen âge juif. A aucun moment de leur histoire, les Juifs n'avaient présenté un aspect aussi lamentable au point de vue de la civilisation. Les rabbins de ce temps étaient presque tous de médiocre valeur. A part de rares exceptions, ils ne possédaient aucune connaissance profane. La prédication était presque inconnue dans les communautés allemandes. Privés d'une direction religieuse suffisante, les Juifs de ce temps prêtaient l'oreille à tous les excentriques, à tous les agitateurs, à tous les illuminés. La Cabbale, qui n'avait eu jusqu'alors qu'un nombre limité d'adeptes, se répandit dans le peuple, troubla les esprits et séduisit même des chrétiens éminents, comme Reuchlin et certains papes.

Les cabbalistes prétendaient provoquer l'arrivée du règne messianique. Ils fixaient d'avance la date de cet événement à l'aide de combinaisons de lettres et de chiffres. Isaac Abrabanel lui-même, sans doute pour relever le courage des exilés d'Espagne, avait, en s'appuyant sur des versets de Daniel, calculé que la délivrance messianique commencerait à se réaliser dans l'année 5263 de la Création (1503). Ces rêveries suscitèrent un certain nombre d'hommes qui, par leurs extravagances, firent le plus grand mal au judaïsme. Parmi eux il faut citer : David Reubéni, Salomon Molko, Isaac Louria, Sabetaï Cevi, Mordekhaï d'Eisenstadt, Quérido et Jacob Frank.

2. David Reubéni et Salomon Molko. — Vers l'année 1523, apparut en Europe un homme qui agita profondément les Juifs par ses visions et ses prédictions messianiques. Il était noir de peau, de petite taille et d'une maigreur de squelette. Il se nommait *David Reubéni*, se prétendait prince et frère d'un roi juif d'Arabie, et se disait délégué auprès des souverains et du pape pour obtenir des fusils et des canons. Munis de ces armes, les guerriers juifs d'Arabie, au nombre de trois cent mille, iraient, disait-il, combattre les Turcs et les expulseraient de la Terre Sainte. Ce mystérieux personnage réussit à se faire écouter par le pape et par le roi de Portugal. Sa présence à la cour arrêta un moment les persécutions contre les Marranes, qui considéraient David comme un sauveur et le saluaient comme le précurseur du Messie.

Un jeune et noble marrane, Diogo Pirès, doué d'une ardente imagination, fut exalté par la mission de David Reubéni. Il crut voir en songe un être (*ma-*

guid) qui s'entretenait avec lui et l'engageait à partir pour la Turquie. Il se fit circoncire et prit le nom de *Salomon Molko*. Il visita plusieurs villes d'Orient, annonçant partout la venue prochaine du Messie. En Turquie, en Allemagne, en Pologne, les espérances messianiques se réveillèrent avec une force singulière dans le cœur des Juifs, qui attendaient de Molko la réalisation de leur vœu le plus cher. D'Orient, Molko vint en Italie, où le pape Clément VII lui témoigna de la bienveillance. Accompagné de David Reubéni, qui avait été chassé du Portugal à la suite de la conversion de Molko, il se rendit auprès de l'empereur Charles-Quint, avec une bannière sur laquelle on lisait le mot *Makbi*, formé des lettres initiales du verset hébreu : *Qui est comme toi parmi les puissants, ô Eternel ?* Les deux compagnons sollicitèrent de l'empereur l'autorisation, pour les Marranes, de s'armer et de s'unir aux tribus juives de l'Arabie contre les Turcs. Charles-Quint les fit arrêter ; un tribunal ecclésiastique condamna Molko à être brûlé comme apostat. Il mourut sur le bûcher avec un admirable courage, heureux, disait-il, de se sacrifier en martyr sur l'autel du Seigneur (1532). Quant à David Reubéni, il mourut dans une prison de l'Inquisition en Espagne. Longtemps, les partisans de Molko ne voulurent pas croire à sa mort. Ils prétendaient qu'on l'avait vu échapper miraculeusement au supplice ou qu'il s'était rendu à Safed.

3. Salomon Louria et Hayyim Vital. — Dans cette ville, la Cabbale jouissait de la plus profonde vénération. La région de Safed paraissait peuplée, comme la Galilée à l'origine du christianisme, de démons et de possédés qui provoquaient des exorcismes et

des conjurations. Deux hommes furent les principaux auteurs de cette funeste agitation, Isaac Louria et Hayyim Vital.

Isaac Louria Achkenazi (1534-1572), né à Jérusalem, descendait d'une famille allemande. Il se passionna promptement pour les idées mystiques et s'enfonça dans l'étude du *Zohar* et de la Cabbale. La doctrine de la métempsychose forme le centre de son système ; toutes les âmes, même celles des plus pieux, sont, d'après Louria, condamnées à passer par d'autres corps pour se purifier, ne fût-ce que du premier péché d'Adam (la Cabbale admet, elle aussi, le péché originel). Louria voyait des âmes partout, jusque dans les fleuves, les bois et les pierres. Il se vantait de posséder le secret d'évoquer des esprits, de leur demander ce qu'ils savaient de l'au-delà. Aussi fréquentait-il les tombeaux pour s'entretenir, disait-il, avec les personnages bibliques et talmudiques, surtout avec Siméon ben Yohaï. Il croyait avoir lui-même l'âme du Messie et se disait chargé de délivrer son peuple. Pour réaliser plus facilement ses espérances, il se rendit à Safed, où tous les rabbins et les notables étaient des Cabbalistes. Il y fut entouré de nombreux élèves, dont le plus remuant était Hayyim Vital, originaire de la Calabre. Louria chargeait Vital d'évoquer les esprits à l'aide de formules qu'il lui enseignait et qui consistaient dans certaines transpositions des lettres du nom de Dieu. Il avait commencé à répandre la croyance qu'il était le Messie descendant de Joseph, quand il fut brusquement enlevé par la mort.

Les idées de Louria ont exercé sur la vie religieuse des Juifs une grande influence. Par lui, le *Zohar* et la Cabbale ont acquis aux yeux de beaucoup une auto-

rité égale, sinon supérieure à celle de la Bible et du Talmud ; la plus simple des pratiques prend à leurs yeux une signification extraordinaire. Le sabbat surtout occupe, dans le système de Louria, un rang important ; cette journée est exaltée comme « la fiancée mystique » dont on célèbre l'arrivée par des cantiques. Louria établit aussi un deuxième jour d'expiation : le septième jour de la fête des Tentes (*Hochana Rabba*) était autrefois consacré aux réjouissances, Louria en fit un jour de pénitence. Au point de vue moral aussi, l'action de Louria fut des plus funestes. Il avait enseigné que les âmes des époux avaient été créées à l'origine du monde pour vivre ensemble en parfaite harmonie. La conséquence de cette théorie fut que les Cabbalistes répudiaient leurs femmes à la moindre difficulté, sous prétexte qu'il y avait eu erreur et que leur âme n'était pas destinée à s'unir à la femme qu'ils avaient épousée.

Cet état de choses si affligeant s'aggrava encore au siècle suivant, qui vit paraître le plus extravagant de tous les faux Messies, *Sabetaï Cevi*.

4. Histoire de Sabetaï Cevi. — Sabetaï Cevi naquit à Smyrne, en 1626, d'une famille d'origine espagnole. Grand, de stature imposante, il avait une belle barbe noire et une voix mélodieuse qui lui attirait toutes les sympathies. De bonne heure, il s'adonna à l'étude de la Cabbale et se singularisa par son caractère taciturne, ses mœurs austères et son goût pour la solitude et la méditation. A l'âge de vingt ans, il était déjà entouré d'un cercle de disciples. Un jour, il se révéla à eux comme le Messie et osa, malgré la défense du Talmud, prononcer les quatre lettres du nom de Dieu. Pour cette faute, il fut mis en interdit et expulsé de Smyrne avec ses disciples.

Grâce aux ressources que sa famille mettait à sa disposition, Sabetai put voyager de ville en ville, recrutant partout de nombreux partisans. Il visita d'abord Constantinople et Salonique. Dans cette dernière ville, il procéda à une cérémonie cabbalistique bizarre : il célébra son mariage avec la Tora, fille du ciel, destinée à s'unir par un lien indissoluble au Messie, fils du ciel également. Les rabbins de Salonique excommunièrent Sabetai pour ce sacrilège. Le faux Messie se rendit en Grèce, puis au Caire, où il épousa une aventurière polonaise, d'une grande beauté, nommée Sara, qui se disait prédestinée à devenir la femme du Messie. La belle Sara amena à son mari beaucoup de partisans.

A Gaza, Sabetai fit une recrue précieuse, Nathan, qui se présenta comme le prophète Elie, chargé de préparer la voie au Messie. Il annonça qu'en l'année 1666, Israël établirait sa domination sur tous les autres peuples. A cette nouvelle, toutes les communautés d'Orient furent comme prises de vertige : Jérusalem, Alep, Smyrne reçurent Sabetai en triomphateur. En septembre ou octobre 1665, Sabetai annonça, enfin, au son du chofar, dans la synagogue de Smyrne, qu'il était le Messie attendu, et tout le peuple assemblé s'écria : « Viv notre roi ! vive le Messie ! » Les affaires furent interrompues ; hommes et femmes, oubliant toute réserve, dansaient ensemble, se réjouissaient de la délivrance prochaine. Pour s'en rendre dignes, les uns s'imposaient des macérations, des jeûnes, des veilles ; les autres faisaient des ablutions pendant les froids les plus rigoureux, se plongeant dans la mer jusqu'au cou.

La réputation du nouveau Messie se répandit bientôt dans toute l'Europe ; le secrétaire de Sabetai,

Samuel Primo, Nathan de Gaza, d'autres missionnaires encore, allèrent annoncer la bonne nouvelle de pays en pays et, phénomène étrange, furent partout crus. Les Anglais faisaient, selon leur habitude, des paris considérables au sujet du succès de Sabetai. De tous côtés des députations affluaient à Smyrne pour saluer le nouveau roi des Juifs et mettre à sa disposition la vie et les biens de ses sujets. Le vertige de ses admirateurs gagna bientôt Sabetai lui-même, qui ne se contenta plus d'être le Messie et se proclama le vrai Dieu, le sauveur d'Israël. Samuel Primo, qui promulguait ses ordonnances au nom du Messie, signait : « Moi, le Seigneur votre Dieu, Sabetai Cevi. »

Les autorités turques regardèrent d'abord cette agitation avec indulgence. Quand elles virent que le mouvement commençait à devenir dangereux pour l'ordre public, elles résolurent d'y mettre fin. Sabetai reçut l'ordre de se rendre à Constantinople. Il débarqua dans la capitale ottomane en février 1666, au milieu d'un grand concours de monde ; Juifs et Turcs accoururent au port pour voir le Messie. Quand il débarqua, le vice-pacha le souffleta publiquement et le fit jeter en prison. On n'osa pas cependant le condamner à mort, on l'interna au château de Kostia, près des Dardanelles. Sa captivité y fut douce, il s'y entourait d'une vraie cour, au milieu de laquelle il trônait comme un souverain. D'innombrables bateaux lui amenaient chaque jour des visiteurs de tous les pays, car tous les Juifs étaient convaincus que Sabetai était le Messie annoncé par les prophètes. Ce fut au point que, dans les principales Bourses d'Europe, à Amsterdam, à Hambourg, à Livourne, à Venise, les affaires subirent un certain ralentisse-

ment, parce que les Juifs, qui y occupaient le premier rang, s'attendaient à de profonds changements.

Sabetaï avait déjà commencé à démolir, de son autorité privée, l'édifice religieux juif, abolissant des lois rituelles, changeant les jours de deuil en fêtes, quand un de ses nombreux visiteurs, arrivé de Pologne, Néhémie Cohen, convaincu que le prétendu Messie n'était qu'un imposteur, le dénonça aux autorités comme dangereux pour la sûreté de l'Etat. Le sultan Mahomet IV fit comparaître devant lui Sabetaï, à Andrinople. Celui-ci, décontenancé, n'hésita pas, pour sauver sa tête, à abandonner le judaïsme, il se coiffa d'un turban et prit le nom de Méhémet effendi. Le sultan le nomma surveillant du palais (*capoudji bachi*).

Cette apostasie jeta dans la stupeur les naïfs adeptes du faux Messie. Mais beaucoup de ses partisans lui restèrent fidèles et se firent également musulmans. Il se forma ainsi une groupe considérable de judéo-turcs autour de Sabetaï. Celui-ci, malgré sa conversion, continuait à jouer auprès des Juifs le rôle de Messie. Un jour, la police le surprit dans une réunion de Juifs pendant qu'il récitait des psaumes. Sur l'ordre du grand-vizir, il fut exilé à Dulcigno, en Albanie, où il mourut obscurément (1676).

Quelques-uns de ses disciples essayèrent de continuer sa mission messianique. Un d'entre eux, Mordekhaï d'Eisenstadt, déclara être Sabetaï Cevi ressuscité et trouva en Pologne, en Hongrie et en Italie, des gens pour le croire. Il fonda une secte qui se maintint jusqu'au commencement des temps modernes.

Sabetaï Cevi avait laissé une veuve. Celle-ci avait un frère qu'elle fit passer pour un fils de Sabetaï. A

Salonique, où il se rendit, ce jeune homme prit le nom de Jacob Cevi ; il y devint l'objet d'une profonde vénération de la part des anciens adhérents de Sabetai ; ils lui donnèrent le nom de *Querido* (le favori) et le considérèrent comme le Messie envoyé par Dieu. Il fonda à Salonique une secte judéo-musulmane, que les Turcs appellent *Donmeh*, c'est-à-dire « schismatiques ». Eux-mêmes se donnaient le nom de *Maaminim* ou « vrais croyants ». Il en existe encore quelques centaines de familles, divisées en trois groupes. Tous ont conservé des usages juifs, qu'ils pratiquent secrètement dans leurs réunions religieuses. Ils ne se marient qu'entre eux, vénèrent profondément le Cantique des Cantiques et puisent dans le *Zohar* le texte de leurs sermons.

5. Jacob Frank. — La néfaste influence de Sabetai Cevi se fit sentir en Pologne jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. Ses partisans trouvèrent dans ce pays un chef habile et audacieux, qui remua de fond en comble le judaïsme polonais. Ce fut le fameux *Jacob Frank*, de son vrai nom Yankiew Leibowitz (1720-1791). Homme sans scrupules, rusé, fourbe, Frank se présenta en Pologne comme une nouvelle incarnation du Messie et fut cru. Ses adeptes lui adressaient des prières mystiques dans la langue du *Zohar*. Il leur enseignait une morale des plus relâchées, les encourageait à acquérir des richesses, même par des moyens malhonnêtes, tolérait dans les relations entre hommes et femmes une promiscuité répugnante.

Excommuniés par les rabbins et dénoncés aux autorités pour leur immoralité, les Frankistes n'hésitèrent pas à déclarer qu'on les persécutait parce qu'ils croyaient à la Trinité et qu'ils rejetaient les

prescriptions talmudiques. Ils offraient même de prouver dans une controverse publique que le *Zohar* enseigne la Trinité et que le Talmud prescrit de tromper et de tuer les chrétiens. Le colloque eut lieu en présence de l'évêque Dombowski (1757). Ignorants de tout ce qui n'était pas littérature talmudique, les délégués juifs se troublèrent et ne surent que répondre aux imputations audacieuses des Frankistes. Ceux-ci furent déclarés vainqueurs dans ce tournoi et Dombowski ordonna de saisir et de brûler tous les exemplaires du Talmud qu'on trouverait dans son diocèse. La Cabbale avait allumé la torche pour brûler le Talmud.

Un second colloque eut lieu un peu plus tard dans la cathédrale de Lemberg. Ce fut un spectacle affligeant que celui de ces Juifs s'accusant mutuellement des vices et des crimes les plus atroces. Les Talmudistes furent jugés encore une fois vaincus. Après quoi, Frank invita ses partisans à embrasser enfin le catholicisme. Mille Frankistes environ se convertirent. Tous ces apostats pratiquaient extérieurement le catholicisme, mais, comme les Donméh, vivaient séparés des autres habitants et ne se mariaient qu'entre eux.



CHAPITRE XXIX

Les Juifs en Hollande et en Angleterre au XVII^e siècle

SOMMAIRE

Etablissement des Marranes à Amsterdam. — Les Marranes portugais à Hambourg. — Uriel da Costa. — Baruch Spinoza. — Mouvement en faveur du judaïsme en Angleterre. — Manassé ben Israël. — Les Juifs en Angleterre après Cromwell.

1. Etablissement des Marranes à Amsterdam.

— Quand, après la défaite de la fameuse « flotte invincible » de Philippe II, la puissance espagnole commença à décliner, les Marranes de l'Espagne et du Portugal conçurent l'espoir de pouvoir de nouveau pratiquer librement le judaïsme. L'Italie leur ayant été fermée par la politique intolérante du pape Paul IV et de ses successeurs, ils tournèrent leurs regards vers les Pays-Bas, qui venaient de se libérer de la domination espagnole. En l'année 1593, un groupe de Marranes, sous la conduite d'un certain Jacob Tirado, s'embarqua dans un port du Portugal pour émigrer. Une tempête jeta les fugitifs sur les côtes de Frise, dans le petit port d'Emden. Là, Jacob Tirado, ayant remarqué des lettres hébraïques gravées sur la façade d'une maison, y entra. C'était la demeure d'un juif instruit, Moïse Uri Hallévi. Le

chef marrane lui fit part de son intention de retourner au judaïsme. Uri lui conseilla de ne pas donner suite à son projet dans une petite ville comme Emden, mais de se rendre à Amsterdam, où sa conversion et celle de ses compagnons passeraient inaperçues.

Les Marranes portugais arrivèrent à Amsterdam le 22 avril 1593. Moïse Uri les y rejoignit et les instruisit dans la religion de leurs pères. Ils embrassèrent alors ouvertement le judaïsme. Au commencement, les Marranes pratiquèrent le culte mosaïque en secret. Quand ils furent plus nombreux, ils sollicitèrent l'autorisation de le célébrer publiquement et de construire une synagogue. Leur demande fut accueillie par les magistrats et, en 1598, Jacob Tirado éleva à Amsterdam la première synagogue de l'Europe septentrionale, qu'il appela *Bêt Jacob*, « Maison de Jacob ». Dix ans plus tard, elle était devenue insuffisante. La famille Mendès en éleva une seconde, qui fut appelée *Nevé Chalom*, « Résidence de la Paix ». La communauté d'Amsterdam acquit ensuite un cimetière dans le voisinage de la ville. En peu d'années, elle compta quatre cents familles. D'autres communautés s'organisèrent sur le modèle de celle d'Amsterdam ; la principale fut celle de Rotterdam. Les nouveaux Juifs multiplièrent à Amsterdam les institutions de bienfaisance et d'instruction, hôpitaux, orphelinats, sociétés de secours (*hermandades*). Ils organisèrent un établissement d'instruction (*Talmud-Tora*), où, peut-être pour la première fois, l'enseignement juif était donné avec une certaine méthode. Les élèves pouvaient commencer par l'alphabet et s'élever progressivement jusqu'à l'étude du Talmud, de la philologie hébraï-

que, de l'éloquence et de la poésie néo-hébraïque. Le célèbre philosophe Baruch Spinoza fut un des élèves de cette école.

Dans les premiers temps de leur séjour en Hollande, les Juifs furent en butte à la suspicion des Hollandais, mais peu à peu on apprécia l'utilité incontestable de leurs capitaux et de leur expérience ; ils se firent estimer pour la culture de leur esprit, la dignité de leur tenue et l'élégance de leur langage. Les Juifs payèrent largement la Hollande de son hospitalité. Ils lui fournirent des capitaux qui lui permirent d'enlever au Portugal le commerce des Indes et de créer au-delà des mers ces grandes compagnies qui ont fait sa richesse. Ils lui fournirent aussi une élite d'hommes cultivés, des médecins, des juristes. L'un d'eux, Abraham Zacuto Lusitano (1572-1642), acquit, comme médecin, une réputation européenne.

Les avantages que le séjour des Juifs assuraient à Amsterdam incitèrent plusieurs princes chrétiens à en attirer chez eux par la promesse d'autoriser l'exercice de leur culte et de leur accorder encore d'autres privilèges. C'est ainsi que les Juifs portugais trouvèrent de nouveaux asiles en Danemark, à Nice, à Reggio. Il se forma aussi une communauté de Juifs portugais à Hambourg.

2. Les Marranes portugais à Hambourg. — Cette ville renfermait une colonie de Marranes portugais, forte de cent vingt-cinq âmes. Ils y vivaient comme catholiques sous le nom de « marchands portugais ». Peu à peu, ils observèrent plus librement les rites juifs, ce qui souleva les protestations des bourgeois protestants. On réclama du Sénat l'expulsion

dé ces « Juifs de Portugal ». Le Sénat, qui savait quels services ces Juifs pouvaient rendre à la ville, les autorisa, au contraire, à demeurer à Hambourg (1612), mais il les soumit à quelques lois restrictives, qui ne furent pas observées longtemps. La communauté des Juifs portugais de Hambourg grandit rapidement en richesse et en influence. On trouve au moins douze Juifs parmi les fondateurs de la Banque de Hambourg, à laquelle la ville dut en grande partie sa prospérité commerciale. Ce furent également les Juifs qui mirent en rapports Hambourg avec l'Espagne, le Portugal et leurs colonies. Plusieurs d'entre eux représentèrent dans cette ville des princes comme agents commerciaux et politiques.

La communauté d'Amsterdam essaima aussi à l'étranger ; elle établit des colonies au Brésil, surtout à Pernambuco. Les Juifs jouissaient au Brésil des mêmes droits que les autres habitants et étaient très estimés des Hollandais, auxquels ils rendaient des services comme conseillers et comme soldats.

3. Uriel da Costa. — Cependant, les chefs de la communauté d'Amsterdam, si remarquables à tant d'égards, avaient conservé certaines idées et certaines habitudes qu'ils devaient à leur première éducation catholique. Eux qui avaient si cruellement souffert de l'Inquisition déclaraient la guerre à toute hérésie et prétendaient la combattre par les méthodes du Saint-Office. Leur sévérité s'exerça avec une particulière rigueur contre deux esprits hardis qui avaient élevé des doutes sur la doctrine du judaïsme talmudique et sur la Révélation. Ces deux hommes sont Uriel da Costa et Baruch Spinoza.

Uriel da Costa (1599-1640) descendait d'une famil-

le marrane d'Oporto. Ayant résolu d'abandonner le catholicisme et de revenir à la foi de ses aïeux, il s'embarqua pour Amsterdam, où lui et les siens embrassèrent le judaïsme. Mais quand il s'aperçut que les usages religieux suivis par les Juifs hollandais ne répondaient pas à son idéal et ne concordait même pas avec la religion mosaïque, il en conçut une profonde déception et se livra à des attaques très vives contre les ordonnances des rabbins. Le collègue rabbinique l'excommunia. Pour se venger de son isolement, Da Costa rompit avec le judaïsme et publia un ouvrage violent intitulé : « Examen des traditions pharisiennes ». Emprisonné et condamné à l'amende pour cet écrit, éloigné de sa famille et de ses amis, il se réconcilia avec la Synagogue ; mais, cédant à sa nature fouguese, il attaqua de nouveau le judaïsme et fut mis une seconde fois en interdit.

A la fin, il consentit à se soumettre aux rabbins. L'excommunication fut levée, mais non sans qu'il eût subi à la synagogue une cérémonie des plus humiliantes : il dut faire une confession publique de ses erreurs, subir la flagellation et s'étendre sur le seuil du temple, où tous les assistants enjambèrent son corps. C'en était trop : Da Costa rentra chez lui, mit la dernière main à une autobiographie qui n'est qu'une violente diatribe contre les Juifs et leur religion, et se tua.

4. Baruch Spinoza. — Bien plus sensibles furent les coups que *Baruch Spinoza* porta au judaïsme. Spinoza, né en Espagne en 1632, fut peut-être l'esprit le plus remarquable de son temps. Après avoir été instruit dans la Bible et le Talmud par Manassé ben Israël (1), il se mit à étudier les penseurs juifs,

(1) Voir plus loin, § 6.

dont trois surtout exercèrent sur lui un puissant attrait : Abraham ibn Ezra, Maïmonide et Hasdaï Crescas. Il se familiarisa ensuite avec les sciences naturelles, les mathématiques, la physique et lut avec avidité les œuvres de Descartes. Il apprit de ce philosophe à ne croire qu'à ce qui lui serait démontré comme vrai par le seul raisonnement. Ce principe l'amena non seulement à rejeter le judaïsme talmudique, mais encore à dénier tout caractère divin à la Bible. Et comme il était trop probe pour accomplir par crainte ou par intérêt des pratiques auxquelles il ne croyait plus, il cessa de fréquenter la synagogue, de célébrer le sabbat et les fêtes et d'observer les lois alimentaires.

Cette désertion attrista les chefs de la communauté d'Amsterdam, si fiers de la haute intelligence du jeune Spinoza. Ils essayèrent de le faire revenir de ses erreurs par l'offre d'une pension de mille ducats. Spinoza refusa. Un fanatique tenta de l'assassiner, un soir, à la sortie du théâtre. Ne se sentant plus en sécurité à Amsterdam, il se retira dans un village, auprès d'un ami et y gagna sa vie en polissant des verres de lunettes.

Quand les rabbins se furent convaincus que Spinoza ne se réconcilierait pas avec la Synagogue, ils prononcèrent contre lui l'excommunication, peine dont le principal effet était de l'isoler, de faire le vide autour de lui (1656). En apprenant la nouvelle de la sentence prononcée contre lui, Spinoza dit avec une sereine indifférence : « Ils me condamnent à ce que je voulais faire de mon plein gré. »

C'est dans la retraite où il s'enferma qu'il écrivit son « Traité théologico-politique ». D'après la doctrine de Spinoza, l'Etat, investi du pouvoir collectif

de la société, possède les droits de tous et la puissance de tous. Chacun lui doit donc, dans son propre intérêt, une obéissance absolue, aussi bien dans les affaires civiles que dans les choses religieuses. Est ennemi de l'Etat quiconque parle contre lui ou cherche à le faire haïr. Cependant, on peut différer d'opinion avec l'Etat, parler et enseigner en toute liberté, pourvu qu'on agisse avec prudence et réflexion, sans colère et sans haine. C'est par cette argumentation que Spinoza justifie ses attaques contre les rabbins, qu'à l'exemple de Da Costa il appelle des Pharisiens, contre la Bible, contre les Prophètes et même contre Moïse. Au-dessus de tous les personnages bibliques il place Jésus et déclare les apôtres supérieurs aux prophètes. Pour avoir été animé d'une aussi profonde antipathie à l'égard de ses coreligionnaires et de leur culte, il faut que Spinoza ait violemment ressenti les vexations des rabbins d'Amsterdam.

Spinoza aurait pu devenir un adversaire très dangereux pour le judaïsme, puisque, d'après sa théorie, la religion d'Etat est obligatoire pour tous les citoyens et que la religion juive, étant celle d'une minorité, n'a pas de raison d'être. Sans le vouloir, Spinoza justifiait les persécutions de l'Inquisition. Heureusement, ce philosophe ne chercha pas à faire école, l'idéal de l'existence étant, pour lui, de vivre dans le calme et la paix. Son livre souleva d'ailleurs contre lui les représentants de toutes les confessions. Par un décret des Etats-Généraux, la vente en fut interdite. Dans l'intérêt de son repos, Spinoza se décida à ne plus rien publier de ses ouvrages. C'est seulement après sa mort, survenue en 1675, que parut son *Ethique*, ouvrage dans lequel il expose, sous

forme de démonstration géométrique, sa philosophie et sa morale panthéistes.

5. Mouvement en faveur du judaïsme en Angleterre. — Au xvii^e siècle, il se produisit en Europe, dans les milieux savants et religieux chrétiens, un vaste mouvement en faveur de l'étude de la langue hébraïque. Sous l'impulsion de l'illustre humaniste hollandais Joseph Scaliger, les théologiens protestants se consacrèrent avec un grand zèle aux recherches concernant la littérature talmudique et rabbinique. Des hommes d'Etat, des femmes même, s'occupaient d'hébreu, telle la reine Christine de Suède. Cette sympathie pour les études hébraïques se reporta sur le peuple juif, qui trouva des panégyristes convaincus parmi les écrivains protestants, surtout en Angleterre.

Dans ce pays, on professait un profond respect pour « le peuple de Dieu », principalement dans le parti des Puritains, dont le chef était *Olivier Cromwell*. Les Puritains étaient des lecteurs assidus de l'Ancien Testament, où ils trouvaient des allusions à leur propre situation, des modèles dont ils s'inspiraient dans leur lutte contre le roi, l'aristocratie et le clergé. Ils conçurent donc le désir de voir de leurs yeux l'antique race qui avait produit un tel Livre, de l'attirer dans la communauté de Dieu, qu'ils voulaient créer en Angleterre. Un prédicateur allait même jusqu'à exprimer le désir de devenir le serviteur d'Israël, de servir ce peuple à genoux. Un écrivain chrétien, Edouard Nicolas, dédia au Parlement un plaidoyer chaleureux « en faveur de la noble nation juive » et déclara que les maux amenés par les guerres civiles et religieuses étaient un châtement

divin, parce que les Anglais avaient persécuté les Juifs, ces favoris de Dieu. N'est-il pas écrit : « Ne touchez pas à mes oints et ne maltraitez pas mes prophètes » ? Ce livre produisit une très vive sensation en Angleterre et en Hollande. Il parvint à la connaissance de Manassé ben Israël, prédicateur à Amsterdam.

6. Manassé ben Israël. — *Manassé ben Israël* (1604-1657) fut un des rabbins les plus instruits de son temps. Il connaissait le portugais, qu'il avait appris dans sa famille, l'hébreu, comme juif, le hollandais, langue de son pays d'adoption, et le latin comme langue littéraire. Il se distinguait par son affabilité, pour ses manières mesurées, bienveillantes et modestes. Il possédait une rare facilité d'éloquence, beaucoup de chaleur et il savait porter la conviction dans les esprits. Comme Abrabanel, dont il avait épousé l'arrière-petite-fille, il était persuadé de la vérité de la Cabbale et attendait la venue prochaine du Messie qui, d'après le *Zohar*, devait se produire en l'année 1648. Il suivit donc avec joie ce qui se passait en Angleterre et déploya une activité fiévreuse pour hâter le retour des Juifs dans ce pays. Pour préparer les esprits à ce grand événement, il écrivit un livre en latin, « Espérance d'Israël », qu'il communiqua au Parlement anglais. Il y ajouta un mémoire dans lequel il demandait que les Juifs fussent autorisés à se rendre en Angleterre, d'où ils était exclus depuis plus de trois siècles, car, disait-il, les Juifs devaient avoir été disséminés dans tous les pays du monde avant de retourner en Palestine.

Le Parlement, composé en grande partie de Puriains imprégnés de l'esprit biblique, accueillit avec la

plus grande bienveillance la requête de Manassé ben Israël et l'invita à venir discuter la question du retour des Juifs. Le rabbin d'Amsterdam se rendit à Londres dans l'automne de l'année 1655. Pour donner plus de poids à sa démarche, il se fit envoyer des procurations par les Juifs des divers pays européens et se présenta en Angleterre comme délégué de tous ses coreligionnaires. Cromwell lui fit un cordial accueil. Il savait quels avantages l'Angleterre retirerait de la présence des riches et habiles marchands juifs ou marranes d'Espagne et de Portugal. En outre, il était animé d'un réel sentiment de tolérance à l'égard de toutes les confessions.

Une commission fut chargée d'examiner la requête de Manassé. Les débats de cette assemblée prouvèrent que les esprits étaient encore très partagés au sujet de l'admission des Juifs. Tandis que les républicains demandaient l'établissement des Juifs en Angleterre, les papistes et les royalistes le combattaient. Des pamphlétaires publièrent contre eux des libelles violents, où toutes les anciennes calomnies, y compris l'accusation du meurtre rituel, étaient rééditées. Manassé y répondit par un plaidoyer, sous forme de lettre, qui est peut-être le meilleur de ses écrits. Avec une profonde conviction et une chaleur entraînant, il réfute toutes les accusations relatives au meurtre rituel, au blasphème contre Jésus dans les prières, au soi-disant culte idolâtre rendu aux rouleaux de la Loi.

Cette défense de Manassé produisit une impression favorable. Cromwell se décida à autoriser le séjour des Juifs. A la vérité, des Juifs et des Marranes se trouvaient déjà dans le pays, mais ils y pratiquaient extérieurement le culte catholique. Ils purent désor-

mais jeter le masque, observer publiquement leurs fêtes et célébrer leur culte. On les soumit cependant à quelques restrictions : ils ne pouvaient pas construire de synagogue et devaient se réunir dans une maison privée pour célébrer les offices. On continua également à les considérer comme étrangers et à leur imposer, par conséquent, des taxes plus élevées.

Cromwell combla Manassé d'honneurs et lui accorda une pension annuelle de cent livres. Manassé n'en jouit pas longtemps ; il mourut la même année (1657), pendant son voyage de retour en Hollande.

7. Les Juifs d'Angleterre après Cromwell. — Quand, deux années plus tard, Charles II revint en Angleterre, il permit à de nombreux Juifs de se fixer dans la Grande-Bretagne, mais leur situation ne fut pas nettement définie par une loi. Par exception, le roi accordait de temps en temps le droit de cité à quelque membre riche ou très considéré de la communauté portugaise. Un siècle plus tard, en 1753, le Parlement vota une loi qui accordait la naturalisation aux Juifs établis depuis trois ans en Angleterre et en Irlande. Mais cette loi souleva dans le pays de si violentes protestations que le ministère eut la faiblesse de l'abroger aussitôt, « parce qu'elle avait troublé la conscience de nombreux sujets du roi ». L'émancipation des Juifs d'Angleterre devait se réaliser seulement au milieu du XIX^e siècle.

CHAPITRE XXX

Les Juifs de Pologne aux XVII^e et XVIII^e siècles

SOMMAIRE

Culture du judaïsme polonais ; son organisation. — Massacres des Juifs par les Cosaques. — Les Hassidim.

1. Culture du judaïsme polonais ; son organisation. — La situation très satisfaisante des Juifs de Pologne favorisa dans ce pays le développement des études. Sous l'influence de Jacob Pollak (1490-1541), venu de Prague à Cracovie, et de trois autres rabbins, Salomon Louria, Moïse Isserlès et Chalom Chakhna, il se forma une méthode spéciale d'enseignement du Talmud, qui est le fameux *Pilpoul*. On ne s'appliquait pas tant à saisir le sens du texte et à l'exposer avec clarté qu'à faire des remarques piquantes, à accumuler des objections pour y répondre, à argumenter à propos de tout, à chercher de la « nouveauté » (*Hiddouch*), à imaginer les distinctions les plus subtiles (*Hilloukim*). Cette application passionnée aux études talmudiques déforma aussi la langue des Juifs polonais, qui devint un jargon hybride, mélange d'allemand, de polonais et d'hébreu talmudique. De plus, l'habitude de s'agiter, de gesticuler en discutant, même dans une simple conver-

sation, imprima un caractère disgracieux aux allures et aux mouvements de ces Juifs, et attira sur eux les railleries de leurs concitoyens.

Peu à peu, tous les Juifs polonais devinrent des talmudistes aptes à remplir les fonctions de rabbin. Le nombre des écoles talmudiques s'accrut démesurément, en même temps que celui des élèves. Dès l'âge le plus tendre, les études talmudiques accaparaient toutes les intelligences. Deux fois par an, ces milliers de jeunes gens (*Bahourim*) se rendaient aux foires de Yaroslav, de Lemberg et d'ailleurs et y organisaient des réunions, où l'on argumentait à perte de vue et où l'on faisait assaut de finesse et de subtilité. Les jeunes gens qui s'étaient distingués à ces tournois obtenaient parfois comme récompense une épouse bien dotée. C'était, en effet, un honneur d'avoir pour gendre un savant talmudiste.

Les représentants des communautés du pays mettaient ces réunions à profit pour discuter en commun les questions d'intérêt général. Ces synodes, auxquels prenaient part les délégués de la Grande-Pologne (Posnanie), de la Petite-Pologne (Galicie occidentale), de la Podolie et de la Volhynie, reçurent le nom de *Vaad arba aragoth* (synode des quatre pays). Ils maintinrent la concorde dans les communautés et jouirent d'une très grande considération. Les Juifs de Lithuanie avaient un synode semblable.

2. Massacres des Juifs par les Cosaques. —

Cette organisation du judaïsme polonais fut ébranlée par les effroyables massacres que provoqua, au milieu du xvii^e siècle, la révolte des Cosaques.

Il existait au xvii^e siècle des colonies de Cosaques, appelés Zaporoges, sur les bords du Dniéper et sur

la rive septentrionale de la mer Noire, dans l'Ukraine et dans la Petite-Russie. Ces colonies appartenaient à quelques familles polonaises nobles. Cette noblesse, imprévoyante, dépensière et amie du faste, confiait l'administration de ses colonies à des fermiers juifs, qu'elle chargeait de la rentrée des impôts. Les Cosaques étaient de religion orthodoxe. Ils étaient à la fois opprimés par les Jésuites, qui voulaient leur conversion au catholicisme, par les nobles, qui les exploitaient, et par les Juifs, qui cherchaient à s'enrichir à leurs dépens. Etant en rapports plus fréquents avec ces derniers, les Cosaques les haïssaient plus que leurs oppresseurs. Aussi les Juifs furent-ils les premières victimes de la révolte organisée par le chef cosaque (hetman) Bogdan Chmielnitzki.

Pendant dix ans, de 1648 à 1658, des bandes d'assassins, nommés *haïdamaks* (partisans), perpétrèrent d'épouvantables tueries parmi les Polonais catholiques et parmi les Juifs. La Volhynie, la Podolie et la Russie occidentale furent le théâtre de scènes atroces. Dans plusieurs villes, Juifs et catholiques s'unissaient pour chasser, les armes à la main, ces bandes sanguinaires. Quand Chmielnitzki eut réussi à entraîner les Russes dans sa guerre contre la Pologne, les communautés juives établies dans l'ouest et dans la Lithuanie, que les Cosaques avaient ménagées jusque-là, furent également atteintes par le fléau. En ces dix années de guerre, trois cents communautés furent détruites et des milliers de Juifs massacrés.

Ceux qui restaient prirent le chemin de l'exil, comme naguère les Juifs expulsés de l'Espagne et du Portugal. On les vit, pauvres et découragés, la mine

hâte et l'aspect décharné, errer à travers l'Europe, à la recherche d'un asile. Ils s'établirent nombreux en Moravie, en Bohême, en Hongrie, en Valachie, en Allemagne, en Hollande et jusqu'en Italie. Partout, les communautés s'imposèrent les plus lourds sacrifices pour leur venir en aide. La dispersion des Juifs polonais en Europe ne fut pas un bienfait pour le judaïsme. Comme beaucoup de ces émigrants étaient de savants talmudistes, ils réussirent peu à peu à occuper les plus importants postes rabbiniques. Ils imposèrent partout leur autorité et firent prévaloir pendant plus d'un siècle leur rigorisme étroit.

3. Les Hassidim. — Appauvris, démoralisés, mal dirigés, les Juifs qui restèrent en Pologne se laissèrent facilement égarer par des agitateurs et des illuminés. Ces temps troublés favorisèrent un mouvement mystique, le Hassidisme, qui donne encore aujourd'hui le ton dans beaucoup de communautés juives de la Pologne et de la Galicie. L'initiateur de ce mouvement fut un charretier, Israël de Medjiboje, surnommé *Baal Chem Tob* et, par abréviation, *Becht* (vers 1698-1760). Orphelin, pauvre, abandonné à lui-même, Israël avait passé sa jeunesse dans les gorges des Carpathes et y avait appris des paysannes l'usage des simples. Il acquit ainsi la réputation d'un guérisseur ou plutôt d'un thaumaturge infailible. Il joignait à ce talent l'habitude de prier avec une extrême ferveur, élevant la voix très haut et imprimant à tout son corps des mouvements désordonnés. Il prétendait que, grâce à cette agitation, il s'élevait plus facilement vers son Créateur. Il ne tarda pas à réunir autour de lui de nombreux partisans, qui, comme lui, priaient en s'agitant, en sautant, en criant.

En dix ans, les disciples du Becht, dénommés Hassidim, étaient déjà au nombre de dix mille. Comme autrefois les Esséniens, ils faisaient de fréquentes ablutions, mettaient des vêtements blancs, opéraient des guérisons miraculeuses et prédisaient l'avenir. Ils se distinguaient par une constante sérénité d'humeur, qu'ils provoquaient au besoin par de copieuses libations. Les Hassidim étaient des partisans de la Cabbale et faisaient du Zohar leur étude de prédilection.

A Israël Becht succéda Dob Beer (1700-1772). Sous sa direction, le chef de la secte, appelé *Çaddik*, prit des allures de pape, de vicaire de Dieu sur la terre. Enfermé toute la semaine dans une petite chambre, où il recevait ses seuls intimes, il ne se montrait à la foule que le jour du sabbat, habillé de soie blanche. Pendant les fêtes du Nouvel An et de l'Expiation, on venait de très loin pour contempler le *Çaddik*. Dob Beer adopta une réforme qui irrita profondément les rabbins : il supprima du rituel une grande partie des *piyoutim* et décida qu'on pouvait prier à toute heure du jour et non à des heures déterminées, comme l'exige le code religieux.

Les rabbins, et en particulier le célèbre *Elia Vilna*, vénéré en Lithuanie sous le nom de Gaon, essayèrent de réagir contre la propagande des Hassidim. Mais, ni les excommunications, ni les autodafés de leurs écrits, ni les écoles fondées à leur intention par les hommes éclairés ne réussirent à arrêter le développement de la secte. L'expansion des Hassidim était due à deux raisons principales : d'une part, l'union étroite et fraternelle qui régnait entre eux et l'aide généreuse que les membres fortunés étaient tenus d'accorder à ceux qui se trouvaient dans le dénû-

ment ; d'un autre côté, l'aridité de l'enseignement talmudique en Pologne, qui ne donnait aucune satisfaction au véritable sentiment religieux, à ce besoin du cœur et de l'âme de se mettre en communication avec l'Être suprême. Le mysticisme des Hassidim n'était qu'une protestation contre les excès de la casuistique des rabbins polonais.

La décadence du judaïsme était profonde. Elle semblait irrémédiable. Le salut lui vint de Moïse Mendelssohn.

CHAPITRE XXXI

Mendelssohn et l'émancipation intellectuelle du judaïsme (1760-1786)

SOMMAIRE

Moïse Mendelssohn ; sa jeunesse. — Ses rapports avec Lessing. — Le « Phédon ». — Le « Nathan le Sage » de Lessing. — Traduction de la Bible. — Dohm, défenseur des Juifs. — Dernières années de Mendelssohn. — Les Meassefim. — Les salons juifs.

1. Moïse Mendelssohn ; sa jeunesse. — *Moïse Mendelssohn* naquit à Dessau, le 17 août 1728. Petit, contrefait, un peu gauche, il était d'un extérieur assez déplaisant ; mais ce corps, d'apparence débile, était animé d'une intelligence vigoureuse. A peine âgé de quatorze ans, il vint à Berlin pour y fréquenter l'école talmudique de David Fraenkel. Il y mena, comme la plupart des étudiants de sa condition, la vie de privations recommandée par le Talmud à ceux qui s'adonnent aux études sacrées. Mais l'amour des sciences et des lettres, qui s'était réveillé avec force dans la capitale prussienne sous le règne de Frédéric le Grand, avait pénétré jusque dans l'école de Fraenkel. Mendelssohn apprit les mathématiques,

le latin, la philosophie ; il lut le « Guide des Égarés », de Maïmonide.

Pour gagner sa maigre subsistance, Mendelssohn copia d'abord les commentaires de son maître, puis il accepta l'emploi modeste de précepteur dans la famille d'un riche coreligionnaire ; enfin, il entra comme comptable dans une maison de commerce.

2. Ses rapports avec Lessing. — Vers l'âge de vingt-cinq ans, il eut la bonne fortune de se lier avec le grand écrivain allemand Lessing, dont l'action sur ses concitoyens peut être comparée à celle de Voltaire en France. Lessing était un adversaire déclaré du mauvais goût, de l'érudition pédante et de l'intolérance religieuse. Il avait pitié des humbles, de ceux qui souffraient injustement. Ces sentiments devaient le rapprocher des Juifs. Il ne craignit pas d'entretenir des relations avec eux et leur consacra même sa première œuvre dramatique, intitulée « Les Juifs », où il montre qu'un juif est, tout comme un chrétien, capable de désintéressement et de générosité. Mendelssohn apprit de Lessing à aimer l'art, la poésie, le beau sous toutes ses formes. Il apprit surtout à écrire en un style clair et attrayant, tâche malaisée pour lui qui savait à peine l'allemand et était habitué à l'informe jargon du ghetto.

Lessing ne négligea rien pour faire connaître son ami dans les milieux instruits. Il le fit entrer au « Café littéraire », qu'un certain nombre d'auteurs avaient créé à Berlin. Là, Mendelssohn noua des relations avec les écrivains et les savants de l'époque ; il se fit connaître même à la cour de Frédéric le Grand par les articles remarquables qu'il publiait dans les revues les plus importantes. Il remporta

aussi un brillant succès, qui augmenta sa réputation d'écrivain et de penseur. L'Académie de Berlin avait mis au concours la question suivante : « Les vérités philosophiques sont-elles susceptibles d'une évidence égale à celles des sciences mathématiques ? » Mendelssohn obtint le prix contre Kant. Son mémoire et celui de Kant furent traduits et imprimés en français et en latin aux frais de l'Académie. Le roi lui accorda alors le titre de *Schutzjude*, « juif protégé », ce qui lui donnait le droit de séjourner à Berlin, où il n'avait été que toléré jusqu'alors.

3. Le « Phédon ». — Quelque temps après, Mendelssohn publia un ouvrage qui lui valut l'admiration de tous les lettrés. Convaincu que l'humanité s'élève ou s'abaisse selon qu'elle croit ou qu'elle ne croit pas à l'immortalité de l'âme, il s'imposa la tâche de démontrer la vérité de cette croyance et de rendre aux hommes cette espérance fortifiante que tout ne finit point ici-bas. Il écrivit un dialogue intitulé « Phédon ou l'immortalité de l'âme », imité du dialogue de ce nom composé par Platon. Dieu, y est-il exposé, a créé l'âme comme il a créé le corps. Du moment que le corps ne disparaît pas après la mort, mais se transforme en d'autres éléments, l'âme, qui est une substance simple, peut encore moins disparaître. Donc, les idées de l'homme affirmant une vie future sont vraies et répondent à une réalité.

Le « Phédon » souleva en Allemagne un enthousiasme extraordinaire : théologiens, philosophes, artistes, poètes, hommes d'État et princes lurent cet ouvrage avec ferveur. Il fut traduit dans toutes les langues. Son auteur fut comparé à Socrate. Le duc de Brunswick s'efforça de l'attirer dans son pays ;

l'Académie de Berlin voulut l'élire parmi ses membres, mais Frédéric raya son nom de la liste des présentations : était-ce intolérance ou vengeance contre Mendelssohn, qui avait, en rendant compte, dans une revue, des publications poétiques du roi, glissé quelques critiques discrètes à l'adresse du royal poète de Sans-Souci ? Lavater, pasteur protestant à Zurich, essaya de le convertir au christianisme. Mendelssohn répondit à cette provocation par une lettre où il défend chaleureusement sa religion et qui se termine par cette déclaration : « Moi, qu'on nomme le *Socrate allemand* et à qui on reconnaît une âme pénétrée des vérités divines, je reste attaché à la religion méprisée des Juifs et je considère le christianisme comme une erreur. »

4. Le « Nathan le Sage » de Lessing. — Quelques années plus tard (1779), Lessing, écrivant une de ses plus intéressantes œuvres de théâtre, « Nathan le Sage », mit en scène un juif qui donne l'exemple des plus belles vertus et de la plus haute sagesse. C'est le portrait de son ami Mendelssohn :

Libre de tout préjugé

Était son esprit et son cœur ouvert à toute vertu.

Il était orné de toutes les beautés morales.

...Quel Juif !

Et il tenait à être considéré comme un vrai Juif.

L'auteur expose, dans ce drame, que c'est une folie de rechercher quelle est la vraie religion. Le Père céleste aime surtout ceux de ses enfants qui se distinguent par leur douceur, leur bienveillance et leur esprit de charité.

Ce beau drame irrita profondément les chrétiens contre Lessing, qui, exclu de diverses sociétés, isolé,

froissé dans ses sentiments intimes, ressentit vivement les vexations qu'on lui infligeait et mourut de chagrin dans la force de l'âge. L'Allemagne de Frédéric le Grand n'était pas encore assez mûre pour la tolérance religieuse. Mais le bon grain semé par Lessing ne devait pas être perdu : il germa un peu plus tard.

5. Traduction de la Bible. — En attendant, Mendelssohn travailla à l'amélioration morale de ses coreligionnaires en traduisant le Pentateuque en allemand. Jusqu'alors, les maîtres, la plupart polonais, faisaient traduire ce livre dans un affreux jargon, tandis que les nombreux commentaires rabbiniques et cabbalistiques qui prétendaient l'expliquer en avaient plutôt altéré le sens. Mendelssohn déplorait cette manière d'enseigner la Bible ; il comprit la nécessité d'en donner une traduction simple et élégante. Il en avait fait une version allemande pour ses enfants. Sur les instances pressantes de ses amis, il se décida à en publier d'abord une petite partie à titre de spécimen, puis l'ouvrage tout entier. Aussitôt les rabbins orthodoxes protestèrent vivement contre son entreprise. La traduction allemande de « Moïse Dessau » fut frappée d'anathème ; dans quelques villes polonaises, l'ouvrage fut même livré aux flammes, mais le livre n'en fut pas moins lu avidement. Les élèves des écoles talmudiques y apprenaient ainsi la langue allemande et s'habituèrent à étudier la Bible dans son texte même, et non plus à travers les commentaires. Leur esprit s'élargit et un ardent désir de savoir embrasa leur âme. Sous l'influence du philosophe juif de Berlin, des milliers de jeunes gens se mirent à cultiver les

diverses branches du savoir humain et travaillèrent ainsi à la rénovation intellectuelle et morale de leurs coreligionnaires.

6. Dohm, défenseur des Juifs. — Mendelssohn ne fit pas seulement entrer les Juifs dans la voie du progrès et de la civilisation. Il leur suscita parmi ses amis de courageux défenseurs qui réclamèrent l'amélioration de leur situation matérielle. Lessing avait déjà plaidé devant l'opinion publique la cause des Juifs. *Dohm*, un autre ami de Mendelssohn, fit davantage.

Le gouvernement de Louis XVI s'occupait, à cette époque (1780), de régler la situation des Juifs d'Alsace. Ceux-ci firent rédiger un mémoire pour le Conseil d'Etat. Ils soumièrent ce mémoire à Mendelssohn, qui, estimant que le plaidoyer d'un chrétien frapperait davantage l'opinion, demanda à son ami Dohm de défendre la cause des Juifs. C'est ainsi que Dohm fut amené à publier son livre : « De la réforme politique des Juifs » (1781).

Après avoir montré que, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, les Juifs jouissaient dans l'empire romain des droits de citoyen, Dohm expose qu'ils furent soumis peu à peu à des lois restrictives par les Byzantins, les Wisigoths et les autres peuples de l'Europe. L'oppression qui a pesé sur eux pendant si longtemps les a en partie pervertis, mais, pour les corriger de leurs défauts, il suffit de changer le régime auquel ils sont soumis. Dohm énumère alors les mesures qu'il faut prendre pour améliorer la situation des Juifs : leur accorder les mêmes droits civils qu'aux autres habitants du pays, les encourager à créer de bonnes écoles ou les admettre dans les

écoles chrétiennes, leur laisser liberté complète pour leurs affaires religieuses et administratives.

Le plaidoyer de Dohm ne visait pas seulement les Juifs d'Alsace, il avait en vue les Juifs de toute l'Europe. Il produisit une vive impression. Peu après l'apparition de l'ouvrage, l'empereur Joseph II promulgua son édit de tolérance (19 octobre 1781), par lequel les Juifs étaient autorisés à apprendre des métiers manuels, à s'occuper d'arts et de science, à s'adonner à l'agriculture. Ils avaient accès désormais dans les Universités et les Académies. Joseph II ordonnait la création, parmi les Juifs, d'écoles élémentaires et d'écoles normales, autorisait leur admission dans les écoles publiques. Il abolit aussi le péage personnel ou *Leibzoll*.

7. Dernières années de Mendelssohn. — Les idées développées par Dohm ne pouvaient plus être qualifiées d'utopies, puisqu'un souverain les avait appliquées en partie. Une première brèche était faite dans les anciennes barrières élevées contre les Juifs par le fanatisme de l'Eglise et les préjugés des peuples. Mendelssohn pouvait être content : « Bénie soit la Providence, dit-il, qui a daigné prolonger mon existence jusqu'à ce temps heureux où l'on commence enfin à comprendre les droits de l'humanité. » Pour compléter et rectifier sur certains points le livre de Dohm, il fit traduire de l'anglais le Mémoire de Manassé ben Israël et écrivit lui-même un autre ouvrage, qu'il appela *Jérusalem*, où il développe cette idée que le judaïsme ne contient aucun dogme obligatoire, qu'il ne prescrit pas de *croire*, mais de *savoir*.

Mendelssohn se préparait à écrire l'apologie de

Lessing, pour le présenter à la postérité dans toute sa gloire, quand il mourut, le 4 janvier 1786. Sa mort fut un deuil pour tous les Juifs allemands et pour de nombreux chrétiens de Berlin et d'autres villes. Ses disciples continuèrent son œuvre, mais au lieu de se borner, comme leur maître, à combattre les abus qui s'étaient introduits dans le judaïsme, ils allaient ébranler la religion jusque dans ses fondements.

8. Les Meassefim. — L'œuvre de rénovation commencée par Mendelssohn fut continuée après sa mort par une légion de jeunes hommes qui, en Allemagne et dans le reste de l'Europe, travaillèrent avec ardeur à faire pénétrer une sève nouvelle dans le vieux tronc du judaïsme. Le signal partit de Kœnigsberg, où, sur la demande de Kant, l'Université avait ouvert ses portes aux Juifs. Deux étudiants de cette Université, précepteurs dans la riche famille Friedlaender, adressèrent à tous les Juifs, encore du vivant de Mendelssohn, un appel pour fonder une société qui répandit la connaissance de la langue hébraïque et pour créer un recueil périodique. Ce journal, appelé *Meassef*, le « Collectionneur », était rédigé en hébreu. Ses principaux rédacteurs, nommés *Meassefim*, étaient à Berlin, mais il avait des collaborateurs jusq'en France et en Italie. Mendelssohn lui-même ne dédaigna pas d'y collaborer.

Bientôt, le groupe qui avait fondé le *Meassef* ne borna plus son ambition à la littérature, il voulut agir sur les mœurs des Juifs et organisa dans ce but une « Société pour le bien et l'élévation des sentiments ». Son influence s'étendit de plus en plus et peu après chaque communauté importante eut son

parti des « éclairés ». L'école de Mendelssohn eut aussi ses philosophes, dont plusieurs égalaient leur maître en profondeur. Trois surtout acquirent de la célébrité : le Polonais Salomon Maïmon, auteur d'une « Autobiographie », où il dénonce sans ménagements les défauts de ses compatriotes juifs, Lazarus Bendauid, qui commenta la philosophie de Kant, et Marcus Herz. Ce dernier, marié à la belle Henriette de Lemos, fille d'un Juif portugais, réussit à faire de sa maison le rendez-vous de la meilleure société de Berlin et exerça une puissante influence sur les milieux juifs et même chrétiens.

9. Les salons juifs. — Le salon de Henriette Herz devint un centre de réunion pour tous les personnages de marque de l'Allemagne et de l'étranger qui venaient dans la capitale prussienne. Des femmes chrétiennes, qui occupaient à Berlin les plus hautes situations par leur naissance ou leur esprit, entrèrent également en relations avec Henriette Herz, dont elles admiraient à la fois la beauté, le savoir et l'esprit. Ce rapprochement entre chrétiens et Juifs faisait espérer à ces derniers qu'ils réussiraient à obtenir l'amélioration de leur situation légale. Les démarches qu'ils firent dans ce but auprès de Frédéric-Guillaume II n'eurent qu'un résultat partiel. Le péage personnel (*Leibzoll*) fut supprimé et les Juifs furent dispensés, moyennant une redevance de 40.000 marks, d'acheter désormais aux fabriques royales la mauvaise porcelaine qu'on y produisait.

Cet échec ne découragea pas le groupe des « éclairés ». Il fonda à Berlin une école dirigée par David Friedlaender, où l'on accordait une grande place aux matières de culture générale et une très petite à

L'hébreu, à la Bible et au Talmud. D'autres écoles furent créées sur ce modèle en Allemagne et hors d'Allemagne. L'imprimerie rattachée à l'école de Berlin publiait et faisait pénétrer dans le ghetto des ouvrages en hébreu et en allemand s'inspirant du même programme, c'est-à-dire écartant tout ce qui avait un caractère national et contribuait à distinguer le juif du chrétien. Pour ces réformateurs, être « éclairé », c'était ressembler le plus possible aux chrétiens.

Ce mépris pour l'antique religion d'Israël gagna bientôt toute la jeunesse juive de Berlin, qui se fit gloire de ne voir dans le judaïsme qu'un amas de préjugés, de superstitions et d'absurdités. Peu à peu, les « éclairés » rompirent totalement avec les usages, les mœurs et croyances de leurs pères. Pourquoi, dès lors, continuer à se soumettre aux humiliations imposées aux Juifs quand, par le baptême, ils pouvaient devenir les égaux des chrétiens ? Aussi les apostasies devinrent-elles nombreuses dans les principales villes d'Allemagne. En trente ans, la moitié de la communauté de Berlin accepta le baptême.

Les femmes juives montrèrent encore moins de dignité que les hommes. Le salon de Henriette Herz, fréquenté par de belles juives riches et désœuvrées et par des jeunes gens chrétiens avides de jouissances, devint un centre de libertinage. Les femmes juives se trouvaient flattées d'entretenir un commerce aussi intime avec les chrétiens des classes élevées. Une fille de Mendelssohn, qui était mariée, quitta mari et enfants pour aller vivre avec l'écrivain Schlegel. Toutes ces pécheresses, y compris Henriette Herz elle-même et deux filles de Mendelssohn, se baptisèrent.

Ces excès auraient pu amener à la longue la dissolution du judaïsme allemand ; mais celui-ci ne tarda pas à se ressaisir et se plaça même, pendant le XIX^e siècle, à la tête du judaïsme par son activité religieuse et scientifique, autant que par sa lutte pour l'émancipation politique. Mais le signal de cette émancipation devait partir de France.

CHAPITRE XXXII

L'émancipation des Juifs en France

(1789-1808)

SOMMAIRE

Les Juifs en France à la veille de la Révolution. — Cerf Berr ; Mirabeau et l'abbé Grégoire. — L'Assemblée Constituante émancipe les Juifs. — Les Juifs français sous la Révolution. — Napoléon et les Juifs. — L'Assemblée des Notables. — Le grand Sanhédrin. — Les décrets de 1808. — Les Juifs sous la monarchie de Juillet.

1. Les Juifs en France à la veille de la Révolution. — L'émancipation que Mendelssohn et Dohm ne croyaient possible que par étapes, la Révolution française la réalisa d'emblée, avec une merveilleuse rapidité.

L'édit de Charles VI (1394), qui avait interdit aux Juifs le territoire français, n'avait jamais été abrogé. Aussi, au XVIII^e siècle, les Juifs ne formaient-ils des communautés importantes qu'en Alsace et en Lorraine, à Bordeaux, à Avignon et à Carpentras (possessions du pape). Leur nombre ne dépassait pas cinquante mille. Dans l'Alsace et dans la Lorraine, réunies à la France au XVII^e et au XVIII^e siècles, le gouvernement avait maintenu pour les Juifs qui s'y trouvaient le régime sous lequel ils avaient vécu jusque-

là. Les Juifs d'Alsace souffraient à la fois de l'intolérance du clergé, de l'arbitraire de la noblesse et de la jalousie des corporations. Ils étaient exclus des villes et la plupart des branches de l'activité économique leur étaient interdites ; ils étaient cantonnés dans le commerce des bestiaux et celui de l'argent, seules professions qui leur fussent ouvertes. La communauté de Bordeaux, formée à l'origine de « nouveaux chrétiens » venus du Portugal, jouissait de privilèges que lui avait accordés Henri II et que les successeurs de ce roi confirmèrent. Les Juifs bordelais étaient pour la plupart négociants, banquiers, armateurs. Par la dignité de leur vie, par leur probité, leur bienfaisance et la noblesse de leurs manières, ils avaient acquis l'estime et la sympathie de la population chrétienne. Malheureusement, la sécurité et le bien-être dont ils jouissaient les rendirent égoïstes au point de ne pas tolérer parmi eux des coreligionnaires venus d'Alsace ou du Comtat Venaissin, qui leur étaient inférieurs par l'éducation et la position sociale. Ils allèrent même jusqu'à demander aux autorités d'expulser de Bordeaux ces Juifs avec lesquels ils ne voulaient pas être confondus et qu'ils qualifiaient de « vagabonds ».

En dehors de cette animosité de leurs propres coreligionnaires, les Juifs eurent encore à souffrir au XVIII^e siècle de la haine de Voltaire, qui fut pour eux un implacable ennemi. Cet illustre écrivain, qui combattit si vaillamment pour les idées de justice et de tolérance, rendait la religion chrétienne responsable de tous les préjugés, de toute l'oppression que les institutions barbares du moyen âge faisaient peser sur le peuple. N'osant s'en prendre directement aux croyances chrétiennes, il dirigea ses traits acérés con-

tre la religion juive, qui leur avait donné naissance. Voltaire avait encore un autre motif pour détester les Juifs : pendant ses séjours à Londres et à Berlin, il fut en relations d'affaires avec des juifs et perdit de l'argent. Il fut même reconnu coupable de tromperie dans une spéculation de diamants et exposé, à cause de cette histoire, aux railleries de ses ennemis. L'irritation qu'il en ressentit lui fit englober tous les Juifs dans son ressentiment.

2. Cerf Berr; Mirabeau et l'abbé Grégoire. —

Malgré ces attaques, les idées des philosophes du XVIII^e siècle, tels que Montesquieu et les Encyclopédistes, qui préparaient la chute de l'ancien régime, devaient aussi amener l'émancipation des Juifs. Un fournisseur des armées, *Cerf Berr* (1730-1793), avait obtenu du roi l'autorisation de résider à Strasbourg et d'y acquérir des immeubles. Préposé des Juifs d'Alsace, il provoqua l'intervention de Mendelssohn en faveur de ses frères. Louis XVI se montra disposé à donner suite aux réclamations des Juifs. En 1784, il abolit le péage corporel (*Leibzoll*). Quelques années plus tard, son ministre, Malesherbes, convoqua une commission de notables juifs chargés de proposer les mesures qui pourraient améliorer la situation de leurs coreligionnaires.

En même temps, deux hommes, qui devaient jouer un grand rôle dans la Révolution française, intéressèrent de leur côté l'opinion à la cause des Juifs. Le premier, *Mirabeau*, avait, au cours d'une mission secrète à Berlin, fréquenté le salon de Henriette Herz et avait conçu une vive admiration pour Mendelssohn, qui venait de mourir. A son retour en France, il publia un opuscule : *Sur Moses Mendelssohn et*

sur la réforme politique des Juifs. Il y plaidait chaleureusement la cause des Juifs, reprenant avec plus d'éclat la thèse soutenue par Dohm. L'autre défenseur des Juifs se révéla lors du concours ouvert par la Société royale des sciences et des arts, à Metz, sur le sujet suivant : « Est-il des moyens de rendre les Juifs plus heureux et plus utiles en France ? » L'abbé Grégoire fut un des trois concurrents qui se partagèrent le prix. Son mémoire prenait généreusement la défense des Juifs au nom de l'intérêt de l'État, de l'humanité et de la religion.

3. L'Assemblée Constituante émancipe les Juifs. — Quand la Révolution éclata, l'abbé Grégoire, sollicité par les Juifs d'Alsace, s'adressa en leur faveur à l'Assemblée Constituante : « Ministre d'une religion qui regarde tous les hommes comme frères, dit-il, j'invoque l'intervention de l'Assemblée en faveur d'un peuple proscrit et malheureux. » Il publia sa *Motion en faveur des Juifs*, où il demandait pour eux l'égalité civile. Les Juifs eux-mêmes redoublèrent d'efforts pour être déclarés citoyens. Leurs délégués se rendirent à l'Assemblée et lui présentèrent une Adresse dans laquelle ils lui demandaient de leur décerner le titre et les droits de citoyens. « Nous savons depuis bien longtemps, déclaraient-ils, toutes les obligations qu'impose le double titre de citoyen et de Français et nous nous sentons dignes de les remplir. »

Cette demande fut soutenue, non seulement par l'abbé Grégoire et Mirabeau, mais aussi par le comte de Clermont-Tonnerre, Robespierre, Talleyrand. Ce dernier prit surtout la défense des Juifs de Bordeaux. Le 28 janvier 1790, l'Assemblée décida que « tous les

Juifs connus en France sous le nom de Juifs portugais, espagnols ou avignonnais, jouiraient des droits de citoyens actifs ». C'était le premier pas dans la voie de l'émancipation. Le 20 juillet 1790, l'Assemblée abolit les impôts spéciaux qui pesaient sur les Juifs de Metz et d'Alsace. Enfin, dans la séance du 27 septembre 1791, le député Duport, un des chefs du Club des Jacobins, demanda qu'il fût décrété que les Juifs jouiraient en France des droits de citoyen actif. Et comme un député voulait combattre cette motion, Regnault de St-Jean-d'Angély l'interrompit : « Je demande que l'on rappelle à l'ordre tous ceux qui parleront contre cette proposition, parce que c'est la Constitution elle-même qu'ils combattront. » L'Assemblée vota alors, sans autre discussion, la motion de Duport. Trois jours plus tard, la Constituante se sépara, et le 13 novembre Louis XVI promulgua la loi déclarant les Juifs citoyens français.

4. Les Juifs français sous la Révolution. — Les Juifs français surent se rendre dignes de cet acte de justice et de générosité qu'on leur accordait en s'attachant sincèrement à leur patrie. Ils s'engagèrent nombreux dans les armées et combattirent avec vaillance. Sous le régime de liberté qui fut désormais le leur, ils perdirent rapidement ces allures humbles et craintives qui les avaient exposés si souvent à la raillerie.

Pendant la période de la Terreur, les Juifs n'eurent pas trop à souffrir. Habités de longue date aux persécutions, ils savaient être prudents et ils restèrent en dehors de la lutte des partis. Ils fournirent néanmoins un certain nombre de victimes à la guillotine. Dans quelques localités, des synagogues fu-

rent désaffectées, des rabbins persécutés ; mais, eu égard aux excès de cette époque, ce furent là des incidents presque insignifiants. Ce qui fut important, c'est que le principe de l'égalité des Juifs fut maintenu. La Constitution de l'an III (août 1795) proclama, en effet, que « nul ne peut être empêché d'exercer le culte qu'il a choisi », et ajouta : « Nul ne peut être forcé de contribuer aux dépenses d'aucun culte, la République n'en salarie aucun. »

5. Napoléon et les Juifs. — Napoléon n'aimait pas les Juifs. Les voyant humbles et méprisés, il ne croyait pas qu'ils eussent conservé les qualités de leurs ancêtres, mais partageait à leur égard les préjugés de la foule. Aussi, quand il eut rétabli en France le culte catholique et conclu le Concordat avec la papauté, ne donna-t-il aucune sanction légale à l'existence du culte public des Juifs.

Au retour de la campagne contre l'Autriche, Napoléon, traversant Strasbourg (janvier 1806), fut sollicité par le préfet et par une délégation de prendre des mesures pour réprimer l'usure qu'on reprochait aux Juifs. Les bourgeois de Strasbourg lui dépeignirent les prétendus maux causés aux paysans alsaciens par « ce peuple d'usuriers et de sangsues » et lui firent croire qu'il y avait à craindre dans cette province le renouvellement des scènes de meurtre des Juifs comme au moyen âge. A Paris, cette tentative de réaction fut appuyée par la coterie catholique, à la tête de laquelle se trouvaient de Bonald, Chateaubriand et Fontanes.

Emu par ces réclamations, Napoléon décida de soumettre la question à l'examen du Conseil d'Etat. Un jeune auditeur, Molé, conclut à la nécessité

d'enlever à tous les Juifs de France les droits que la Révolution leur avait accordés. Les suggestions de Molé furent accueillies avec froideur par la majorité du Conseil et il fut décidé que la question serait discutée de nouveau dans une séance plénière du Conseil d'Etat.

A cette réunion, les débats furent orageux. Napoléon s'empôrta contre les Juifs, dénonçant leur avidité, soutenant qu'ils formaient un Etat dans l'Etat et niant qu'ils pussent être placés sur le même rang que les catholiques et les protestants. Courageusement, trois conseillers plaidèrent la cause des Juifs. C'étaient Beugnot, Regnault, qui les avait déjà défendus devant la Constituante, et le comte de Ségur. Ils firent remarquer qu'il serait inique de rendre tous les Juifs responsables des fautes reprochées à quelques-uns, ils appelèrent l'attention de l'empereur sur les importants progrès réalisés en si peu de temps par les Juifs dans les arts, les sciences, l'agriculture et les professions manuelles, et en signalèrent un certain nombre qui, par leur courage militaire, avaient obtenu des pensions ou avaient été promus dans la Légion d'honneur.

Napoléon se radoucit. Il rendit un décret par lequel il convoqua à Paris une assemblée de notables juifs pour délibérer sur les moyens de régénérer les juifs en répandant parmi eux l'exercice des arts et des professions utiles.

6. L'Assemblée des Notables. — L'Assemblée des notables se réunit le 26 juillet 1806. Plus de cent délégués, venus de tous les points de l'Empire français, y assistaient. On comptait parmi eux Berr Isaac Berr, de Nancy, qui avait déjà travaillé avec un zèle

infatigable à l'émanicipation des Juifs ; Abraham Furtado, de Bordeaux, l'ancien ami des Girondins, qui n'avait échappé que par la fuite à la guillotine ; David Sinzheim, rabbin de Strasbourg, talmudiste très érudit, d'une grande élévation de caractère ; Abraham de Cologna, rabbin de Mantoue, qui se distinguait par un extérieur imposant et par son remarquable talent d'orateur. Les commissaires impériaux auprès de l'Assemblée étaient Molé, Portalis fils et Pasquier.

La réunion se tint dans une salle de l'Hôtel-de-Ville, ornée d'emblèmes de circonstance. Furtado fut nommé président. Il sut diriger les travaux de l'assemblée avec beaucoup de tact et d'habileté. L'ouverture des séances se fit avec une solennité qui impressionna vivement l'assistance : l'officier de la garde d'honneur s'approcha du président pour recevoir ses ordres, les tambours battirent aux champs et les soldats présentèrent les armes. Jamais, depuis la destruction du Temple, pareils honneurs officiels n'avaient été rendus à des Juifs. Animés d'une joyeuse espérance, les délégués y voyaient l'annonce que les Juifs seraient définitivement relevés de l'état d'abaissement dans lequel on les avait tenus pendant des siècles.

Douze questions furent soumises par les commissaires impériaux à l'examen de l'assemblée. Elles concernaient le patriotisme, les mariages entre Juifs et chrétiens, la polygamie, l'usure. Napoléon voulait s'assurer que la religion juive n'était pas en désaccord avec la loi civile. Après que toutes les déclarations des notables eurent été examinées par le gouvernement, Molé invita l'assemblée, au nom de l'empereur, à « annoncer sans délai la convocation du

grand Sanhédryn à toutes les synagogues de l'Europe, afin qu'elles envoient à Paris des députés capables de fournir au gouvernement de nouvelles lumières ». Le Sanhédryn devait convertir les réponses des notables en décisions doctrinales. Cette communication fut accueillie avec le plus grand enthousiasme ; elle produisit dans toute l'Europe une profonde sensation.

Avant de se séparer, l'Assemblée des notables eut à examiner un projet d'organisation du culte israélite en France, préparé par une commission. Ce projet instituait un Consistoire central, qui aurait pour mission de surveiller les consistoires départementaux, les rabbins et les communautés. Une des dispositions de ce règlement était blessante pour les Juifs : elle chargeait chaque consistoire départemental de faire connaître aux autorités civiles le nombre des conscrits israélites de la circonscription. Par crainte de déplaire à l'empereur, le règlement organique fut accepté en son entier sans modification.

7. Le grand Sanhédryn. — Le grand Sanhédryn se réunit le 9 février 1807. Afin qu'il jouît du même prestige que l'ancien conseil de ce nom, on décida de l'organiser sur le modèle des sanhédryns d'autrefois. Selon l'ancien usage, il fut composé de soixante-dix membres, sans compter son chef. Sinzheim fut élu président ou *nassi* ; Segré fut le premier assesseur (*ab-beth-din*) et Cologne le second assesseur (*hakham*). Le Sanhédryn était formé pour deux tiers de rabbins et pour l'autre tiers de membres laïques.

Sur la proposition de Furtado, le Sanhédryn établit d'abord ce principe que la loi mosaïque contient des dispositions religieuses qui sont, par leur nature,

obligatoires en tous temps et en tous lieux, et des dispositions politiques, qui ne sauraient être applicables depuis que le peuple d'Israël ne forme plus un corps de nation. On adopta ensuite toutes les décisions votées par l'Assemblée des notables. En voici les principales : La polygamie est interdite. — Le divorce religieux ne pourra pas être prononcé avant le divorce civil. — Tout israélite appelé au service militaire est dispensé, pendant la durée de ce service, de toutes les observances religieuses qui ne peuvent se concilier avec lui. — L'usure est interdite, non seulement entre israélites, mais aussi entre israélites et non israélites. Enfin, le Sanhédrin recommanda aux Juifs de vivre avec leurs concitoyens comme avec des frères ; il les engagea à inspirer à la jeunesse l'amour du travail, à la diriger vers l'exercice des arts, des métiers, de l'agriculture et des professions libérales.

8. Les décrets de 1808. — Ayant terminé ses travaux, le Sanhédrin se sépara. Mais Napoléon ne sanctionna ces décisions qu'au bout d'un an, après ses campagnes contre la Prusse et la Russie. Il approuva, par un décret en date du 17 mars 1808, la nouvelle organisation culturelle. Mais, par un autre décret, il apporta, pour une période de dix ans, les plus graves restrictions à la liberté commerciale des Juifs et à leur droit de séjour. Nul juif ne pouvait se livrer à un acte de commerce sans avoir reçu à cet effet une patente du préfet du département. Défense était faite à de nouveaux Juifs de s'établir dans les départements du Haut et du Bas-Rhin. Ils ne pourraient s'établir dans les autres départements que pour se livrer à l'agriculture. Tout conscrit juif était

soumis au service militaire personnel et n'était pas admis à fournir un remplaçant. Les Juifs de la Gironde et des Landes étaient exceptés de ces mesures.

Ce décret provoqua des protestations si vives parmi les Juifs que Napoléon lui-même en modéra l'application. Il autorisa des dérogations successives et le décret ne demeura en vigueur qu'en Alsace et dans les provinces rhénanes. Ses dispositions n'ayant pas été renouvelées par Louis XVIII, il cessa en 1818 d'avoir force de loi, même en Alsace.

9. Les Juifs sous la monarchie de Juillet. —

Cependant, sous les rois Louis XVIII et Charles X, les Juifs de France, quoique proclamés par la Constitution les égaux des autres citoyens, ne jouissaient pas, dans la pratique, d'un véritable égalité. Aucun juif n'était nommé à un emploi de l'Etat. L'égalité complète ne leur fut accordée que par la Révolution de juillet 1830, qui raya de la Constitution l'article reconnaissant le catholicisme comme religion d'Etat et mit les traitements des ministres du culte israélite à la charge de l'Etat. La dernière trace d'inégalité disparut quelques années plus tard, en 1846, lorsqu'un courageux rabbin d'Alsace, Lazare Isidor, et un illustre avocat, Adolphe Crémieux, réussirent à faire abolir pour les Juifs la formulé et la cérémonie humiliantes du serment *More Judaïco*, qu'on imposait encore aux Juifs. Dès lors, les Juifs de France avaient tout ce que la loi pouvait leur donner.

Les Juifs d'Algérie furent d'abord délivrés, par la conquête française (1830), de l'arbitraire des deys. Leurs communautés furent organisées d'après le système consistorial et les tribunaux rabbiniques disparurent. Le second Empire allait réaliser leur assimi-

lation politique aux Français quand éclata la guerre de 1870. Le décret était prêt. La Délégation de la Défense Nationale, présidée par Crémieux, le promulgua à Tours, le 24 octobre 1870.

CHAPITRE XXXIII

L'émancipation des Juifs dans les autres pays d'Europe (1796-1860)

SOMMAIRE

L'émancipation en Hollande. — En Allemagne. — En Autriche. — En Angleterre. — Dans d'autres pays. — En Italie. — En Turquie. — L'émancipation intellectuelle : la science juive. — L'émancipation religieuse : la réforme.

Les législateurs de 1789 n'avaient pas borné leur horizon à la France, ils avaient travaillé pour toute la terre. Les armées victorieuses de la République imposaient les principes de la Déclaration des droits de l'homme à tous les peuples, à tous les pays qu'elles annexaient au territoire français. Partout où pénétraient les héroïques soldats de la France, les Juifs étaient émancipés.

1. L'émancipation en Hollande. — La *Hollande* fut la première à les affranchir quand ce pays fut devenu la République batave (1796). Des Juifs furent élus à l'Assemblée législative, dont le président fut, dès 1798, Isaac Atias. De toute l'Europe, ce fut la Hollande qui nomma les premiers fonctionnaires juifs.

2. En Allemagne. — En *Allemagne*, le *leibzoll*, ce péage corporel qui rabaissait les Juifs au rang d'animaux, fut supprimé partout où pénétraient les armées françaises. L'opinion publique leur était pourtant très défavorable. Même le grand poète Goethe et le profond penseur Fichte proclamaient leur antipathie contre les Juifs. Cependant, le mouvement provoqué par la Révolution et les conquêtes de Napoléon était si puissant qu'il s'étendit dans toute l'Europe malgré les résistances. Dans le royaume de Westphalie, que l'empereur venait de créer au profit de son frère Jérôme, les Juifs obtinrent leur émancipation complète (1808). Parmi les princes allemands, le grand-duc de Bade fut le premier à accorder spontanément aux Juifs l'égalité civile. Francfort ne la leur donna que moyennant une somme de 440.000 florins, destinée à racheter tous les impôts spéciaux payés par eux (1811). Hambourg et les autres villes hanséatiques accordèrent aux Juifs leur émancipation sur l'ordre des autorités françaises. Enfin, en Prusse, Frédéric-Guillaume promulgua en 1812 un édit par lequel il octroyait aux Juifs domiciliés dans les anciens Etats prussiens les mêmes droits qu'aux habitants chrétiens.

Les Juifs de ces Etats ne jouirent pas longtemps de la liberté civile qui leur avait été accordée. Dès que les armées françaises eurent quitté le sol allemand, après la défaite de Napoléon en 1814, la haine du juif se réveilla avec une nouvelle intensité et la législation de l'ancien régime fut remise en vigueur. Francfort, les villes hanséatiques, le Hanovre, le Brunswick, la Hesse enlevèrent aux Juifs tous leurs droits. C'est en vain qu'au Congrès de Vienne, en 1815, le chancelier d'Autriche, Metternich, et celui de Prusse,

Hardenberg, essayèrent d'arrêter ce mouvement de réaction et de conserver aux Juifs « tous les droits qui leur avaient déjà été accordés dans les Etats confédérés ». Mais au dernier moment, les mots « dans les Etats confédérés » furent remplacés par les mots « par les Etats confédérés ». Il en résulta que les droits civils ne restèrent acquis aux Juifs que dans les quelques Etats qui les leur avaient spontanément consentis avant l'arrivée des Français.

Forts de ce texte, Brême et Lubeck expulsèrent leurs Juifs, Francfort les soumit aux plus humiliantes vexations et les parqua de nouveau dans la *Judengasse*. De tous les points de l'Allemagne, des voix haineuses s'élevèrent pour inviter le peuple à humilier ou même à exterminer les Juifs. Des journaux et des pamphlets étaient remplis contre eux des plus violentes excitations. Cette campagne produisit le résultat désiré : en Autriche, on abandonna les traditions libérales de Joseph II, les Juifs furent renvoyés dans les ghettos ; en Galicie, on les traita aussi durement qu'au moyen âge. Dans les provinces rhénanes et en Alsace, un décret de Napoléon (17 mars 1808) avait, comme on l'a vu, apporté de grandes restrictions aux droits civils des Juifs. Ce décret, qui n'était rendu que pour dix ans et qui, effectivement, ne fut pas renouvelé en France, fut au contraire prorogé dans les provinces rhénanes pour un temps indéterminé.

On revit même en Allemagne des émeutes qui rappelèrent les pires jours du moyen âge. Dans plusieurs villes de la Franconie, la populace, au cri de *Hep ! Hep !* se rua sur les Juifs. Ce furent, dans les rues, de véritables batailles, qui firent des morts et des blessés. A Francfort, les émeutiers tournaient sur-

tout leur colère contre la demeure de la famille de Rothschild, dont la fortune excitait tant de jalousie et de haine. Dans toute l'Allemagne, il ne se trouva pas un écrivain chrétien pour flétrir ces excès ! Mais les Juifs eux-mêmes descendirent dans l'arène. Il se rencontra alors deux hommes qui surent porter aux teutomanes les coups les plus rudes et mettre à nu leur vanité, leur étroitesse d'esprit et leurs sentiments mesquins. Ce furent Louis *Børne* (1786-1837) et Henri *Heine* (1799-1854), tous deux convertis, mais restés foncièrement juifs par leurs sentiments, par leur éducation et par le genre de leur talent. Børne disait qu'il « regrettait l'argent dépensé pour son baptême » et Heine écrivait dans son âge mûr : « S'il n'était pas absurde de se montrer orgueilleux de sa naissance, je pourrais être fier d'appartenir à la noble maison d'Israël, de descendre de ces martyrs qui ont donné au monde un Dieu et une morale, et qui ont combattu et souffert sur tous les champs de bataille de la pensée. » La lutte que ces deux écrivains livrèrent en faveur de leurs anciens coreligionnaires fut couronnée de succès ; les violences cessèrent et Heine eut raison d'écrire : « De pareils désordres ne peuvent pas se reproduire, car la presse est une arme, et il existe deux juifs qui savent s'exprimer en allemand : l'un, c'est moi et l'autre, Børne ! »

L'émancipation des Juifs allemands leur vint de la Révolution de 1848. Le 20 mai de cette année, la Constituante vota l'égalité de tous les habitants devant la loi. Le Parlement allemand, dont le vice-président était un juif, Gabriel Riesser, accorda à tous les Allemands, sans distinction de culte, tous les droits civils et politiques, supprima la religion d'Etat,

abolit le serment *more judaïco*. Ces dispositions entrèrent successivement dans les Constitutions des Etats allemands et, en 1871, dans celle de l'Empire d'Allemagne.

3. En Autriche. — En *Autriche*, les Juifs ne furent émancipés que par étapes. La plupart des lois restrictives qui les concernaient furent abolies après la Révolution de 1848. Survint une courte période de réaction en 1853, puis, après la guerre d'Italie (1859), les anciennes barrières tombèrent l'une après l'autre. Enfin, après les événements de 1866, la nouvelle Constitution autrichienne (1867) proclama l'égalité absolue des Juifs devant la loi. Dans la même année, les Chambres *hongroises* votèrent aussi l'émancipation des Juifs.

4. En Angleterre. — En *Angleterre*, le parti libéral mit plus de trente ans (1829-1860) pour assurer aux Juifs l'égalité complète avec leurs autres concitoyens. Dans ce pays, il fallait, pour remplir certaines fonctions, affirmer sur l'Évangile « la foi de véritable chrétien ». Grâce à cette formule, les Juifs se trouvaient exclus du barreau, du Parlement, des municipalités, du droit de bourgeoisie, de beaucoup de dignités et d'emplois. La Chambre des communes avait bien voté à plusieurs reprises la suppression de cette formule pour les Juifs, mais les Lords s'étaient toujours opposés à cette réforme. Ils ne cédèrent qu'en 1858, année où Lionel de Rothschild avait été réélu au Parlement pour la cinquième fois. Les dernières lois d'exception contre les Juifs furent abolies en 1860.

5. Dans d'autres pays. — Le *Danemark* leur donna tous les droits civils et politiques en 1849, la *Norvège* en 1851.

La *Suisse* inscrivit dans sa Constitution de 1848 qu'elle reconnaissait aux chrétiens seuls les droits civils et politiques, mais, en 1853, elle les accorda aux Juifs, avec cette restriction qu'elle réservait l'autorisation du domicile à la législation cantonale ; la plupart des cantons l'accordèrent.

6. En Italie. — En *Italie*, les Juifs étaient en général bien traités. Mais ils étaient exclus du service militaire, des emplois publics, même de l'état d'avocat. A Rome, le pape les reléguait dans le ghetto, leur enlevait leurs droits civils, les excluait de l'Université, les obligeait à assister aux sermons de prédicateurs chargés de les convertir. Par contre, le royaume de Piémont, qui devait unifier l'Italie, émancipa les Juifs en 1859 et quand, onze ans plus tard, Victor-Emmanuel II entra à Rome et mit fin au pouvoir temporel du pape, la nouvelle Constitution proclama l'égalité civile et politique de tous les Italiens, sans distinction de culte.

7. En Turquie. — En *Turquie*, les Juifs avaient toujours joui de la plus complète tolérance religieuse. Le Hatti-Chérif de Goulhané (1839) et le Hatti-Houmayoun du 18 février 1856 confirmèrent aux Juifs comme à tous les autres sujets de l'empire ottoman les garanties pour leur sécurité, leur vie et leur fortune.

8. L'émancipation intellectuelle : la science juive. — Le XIX^e siècle ne fut pas seulement l'ère de l'affranchissement des Juifs. Il marqua aussi le ra-

jeunissement du judaïsme. Une sève nouvelle fut infusée à l'antique tronc de Jacob. Israël sembla sortir de sa tombe et reprendre la conscience de sa noblesse et de sa grandeur. Cette renaissance du judaïsme fut l'œuvre de la science juive. En exposant devant les Juifs les glorieuses annales de leur passé, en leur faisant connaître les remarquables produits de l'esprit juif dans tous les domaines, la science leur révéla leur valeur, les rendit plus confiants en eux-mêmes, tandis que, d'autre part, elle justifiait l'émancipation politique en manifestant la dignité du judaïsme et sa vitalité.

C'est à l'histoire d'Israël que s'intéressa d'abord la science juive de ce temps. Trois jeunes gens, animés des plus nobles sentiments, créèrent en 1819 à Berlin une « Société pour la civilisation et la science des Juifs ». C'étaient *Leopold Zunz* (1794-1886), *Edouard Gans* et *Moïse Moser*, ce dernier ami intime de Heine. La société débuta avec un vaste programme : fonder, pour les Juifs, des écoles et même des académies, et les diriger vers les métiers et les travaux agricoles. Quand elle se fut convaincue de l'impossibilité de réaliser un plan aussi étendu, elle borna son ambition à encourager les recherches scientifiques relatives au judaïsme. Ses membres organisèrent des conférences et créèrent un « Journal pour la science du judaïsme ». Le journal ne réussit pas, la société fut dissoute.

Seul, Zunz ne perdit pas courage. En 1832, il publia un livre intitulé « Les Conférences synagogales », où il prouve que les Juifs, pendant le moyen âge, ne furent pas une horde grossière, sans instruction et sans moralité, comme le prétendent leurs ennemis, mais cultivèrent la science et produisirent des

œuvres d'un grand mérite. Cet ouvrage répandit une vive lumière sur une quantité de faits ignorés ou mal connus et contribua au relèvement de la science juive. Les autres travaux de Zunz sont consacrés principalement à l'histoire de la poésie synagogale.

Cette science eut bientôt des organes périodiques dont les deux plus importants, rédigés en hébreu, s'intitulèrent *Biccouré ha-Ittim* ou les «*Prémices* » et *Kérem Hémed* ou «*Vigne précieuse* ». Une phalange de savants y publia, avec autant de zèle que de désintéressement, de nombreux travaux historiques et mit au jour bien des trésors cachés de la littérature juive. Parmi ces pionniers de la science juive, on peut citer, à côté de Zunz, *Jost*, *Krochmal* et *Rapoport*, tandis que *Samuel-David Luzzatto*, *Franckel*, *Graetz* et *Géiger* continuèrent leur œuvre avec éclat.

Isaac *Jost*, de Francfort-sur-le-Mein (1793-1860), est l'auteur de la première *Histoire* complète des Juifs. Quoique son livre présente bien des imperfections, *Jost* eut le grand mérite de fournir à ses successeurs un fil conducteur pour se diriger dans l'immense labyrinthe des annales juives.

Nahman Krochmal (1785-1840), qui vécut en Galicie, avait plus de science et de pénétration que *Jost*. Sa santé débile et sa timidité l'obligeaient à éviter la lutte. Mais, dans son enseignement, il sut émettre des considérations profondes sur l'histoire juive et indiqua la manière d'utiliser pour cette science l'immense compilation talmudique. Il créa une méthode dont ses disciples surent se servir.

Le plus brillant de ses élèves fut *Salomon-Juda Rapoport* (1790-1867), qui est véritablement le créateur du mouvement scientifique qui se développa si

amplement dans le judaïsme. Il eut le courage de publier ses découvertes sans se laisser intimider par les menaces des obscurants. Il écrivit la biographie de plusieurs personnages historiques sur lesquels il répandit une vive lumière et fit ainsi mieux comprendre le judaïsme et son histoire intérieure. Né à Lemberg, il mourut grand-rabbin de Prague.

Samuel-David *Luzzatto* (1800-1865), né à Trieste et mort à Padoue, où il enseignait au « Collège rabbinique », était un profond connaisseur de la langue et de la grammaire hébraïques ; il s'adonna avec ardeur à l'étude du texte biblique, dont il s'efforçait de pénétrer le sens exact. A côté de ses travaux exégétiques, il entreprit des recherches historiques et mit au jour d'importants ouvrages conservés en manuscrits dans les bibliothèques. En faisant connaître le contenu de ces ouvrages, il montra sous son vrai jour l'histoire des Juifs au moyen âge. Ce furent également ses recherches qui firent paraître dans tout son éclat l'activité intellectuelle des Juifs d'Espagne et l'histoire de la poésie néo-hébraïque, qui était arrivée à son apogée avec Juda Halévi.

Zacharias *Frankel* (1801-1871), d'abord grand-rabbin de Dresde, ouvrit en 1854 le Séminaire rabbinique de Breslau, qui fut une pépinière de rabbins modernes, munis d'une culture générale en même temps que versés dans la littérature religieuse. Frankel a étudié principalement l'histoire de la Michna, du Talmud de Jérusalem et du droit juif en général. Il a exercé une profonde influence par son caractère autant que par sa science.

Son principal collaborateur fut Henri *Graetz* (1817-1891), dont l'« Histoire des Juifs » est un véritable monument à la gloire du judaïsme. Doué d'imagina-

tion et de sensibilité, autant que d'érudition et de perspicacité, il a mis la vie et le mouvement dans la multitude des faits qui constituent les annales plusieurs fois millénaires du peuple juif. Traduite en plusieurs langues, son Histoire a trouvé des milliers de lecteurs, qui ont appris à connaître le judaïsme et à l'admirer.

Enfin, Abraham *Geiger* (1810-1874), qui fut rabbin successivement à Breslau, à Francfort-sur-le-Mein (sa ville natale) et à Berlin, a étudié, avec un remarquable esprit critique, l'histoire religieuse et littéraire du judaïsme. En cherchant à montrer que le judaïsme a évolué à travers les siècles, il a voulu justifier par la science la réforme religieuse, dont il fut le principal champion.

En France, la science juive eut aussi quelques représentants éminents : Salomon *Munk* (1802-1867), qui publia l'original arabe et une traduction française du « Guide » de Maïmonide et qui établit l'influence de la philosophie juive du moyen âge sur la scolastique ; Joseph *Derenbourg* (1811-1895), qui étudia également la littérature judéo-arabe, de Saadia à Maïmonide, ainsi que l'histoire juive à l'époque du second Temple ; Isidore *Loeb* (1839-1892), qui ne fut pas seulement le secrétaire et on peut dire la cheville ouvrière de l'Alliance israélite depuis 1869 jusqu'à sa mort, mais aussi un historien et un critique d'une science impeccable. Son ami, le grand-rabbin de France *Zadoc Kahn* (1839-1905), qui fut, comme lui, un des fondateurs de la « Société des études juives » et qui encouragea efficacement la science et les savants, se recommande surtout à la postérité par son activité philanthropique et son talent de prédicateur.

9. L'émancipation religieuse : la réforme. —

L'entrée des Juifs dans la société moderne pouvait-elle rester sans effet sur leur genre de vie, sur leurs conceptions et leurs pratiques religieuses ? On a vu plus haut comment certains juifs émancipés de Berlin jetèrent le judaïsme par-dessus bord dans leur hâte de s'assimiler aux idées et aux mœurs allemandes. Par contre, les tenants du passé ne voulaient tolérer aucun changement dans la religion et dans l'instruction ; ils refusaient même de modifier la façon bruyante et disgracieuse dont était célébré le culte dans les synagogues.

Pour concilier ces deux tendances, quelques hommes éclairés entreprirent de donner au culte des formes plus compatibles avec la situation à laquelle aspiraient les Israélites. Un agent financier de la cour de Brunswick, *Israël Jacobson*, imposa à ses coreligionnaires de Westphalie, quand ils eurent été émancipés par le roi Jérôme Bonaparte (1808), une série de réformes synagogales qui imprimèrent au culte un cachet chrétien, un aspect quelque peu théâtral. Malgré les hésitations et les scrupules des rabbins, il simplifia le rituel, institua des prières et des sermons en allemand, établit la cérémonie de l'initiation pour les jeunes filles et les garçons. Plus tard, il vint à Berlin et y fonda un « parti de la réforme », composé surtout de Juifs sans convictions bien sincères. Il introduisit dans les offices l'orgue et surtout la prédication allemande (1817). Il y prenait lui-même la parole, mais il se faisait souvent remplacer par des jeunes gens doués d'une certaine facilité d'élocution.

Un de ces jeunes prédicateurs, *Kley*, alla s'établir à Hambourg et y forma une « Société du temple ré-

formé » ; il organisa des offices avec orgue, prédication, chants religieux allemands, exécutés par des chœurs de jeunes filles et de jeunes gens. Tous les Juifs d'Allemagne prirent parti pour ou contre ces innovations et plusieurs grandes communautés adoptèrent une partie des réformes de Hambourg.

Mieux que toutes les communautés de l'Europe, celle de Vienne sut concilier la tradition et le progrès et n'apporter à la célébration des offices que des améliorations sages et prudentes. Elle eut le bonheur de posséder à la fois un prédicateur d'une rare élévation de pensée et de caractère, Isaac *Mannheimer* (1793-1864), et un ministre-officiant remarquable, *Sulzer*, qui possédait une voix merveilleuse et récitait les prières liturgiques d'une façon particulièrement émouvante. Subjugués par la parole de Mannheimer et les chants expressifs des chœurs, les Juifs de Vienne s'habituaient, dans la synagogue, à une tenue plus convenable, plus digne du lieu saint. L'exemple de Vienne fut peu à peu suivi dans toutes les communautés autrichiennes et allemandes.

L'opposition entre les partisans et les adversaires des réformes a suscité en Allemagne une lutte qui dure depuis un siècle et n'est pas encore terminée. Aujourd'hui encore, la plupart des grandes villes allemandes ont une communauté conservatrice et une communauté réformée. Il existe même à Berlin une synagogue où les offices se font le dimanche, où l'on prie tête nue et où la plupart des prières sont en langue allemande. Ces réformes, introduites par Holdheim, vers 1845, ont été accueillies favorablement aux Etats-Unis et par des groupements de moindre importance à Londres et à Paris.

CHAPITRE XXXIV

L'Alliance Israélite Universelle ⁽¹⁾

(de 1860 à nos jours)

SOMMAIRE

Origine de l'Alliance ; l'affaire de Damas. — L'affaire Mortara. — Les fondateurs de l'Alliance. — But et organisation de l'Alliance. — Fondation de sociétés similaires. — Rôle de l'Alliance.

1. Origine de « l'Alliance » ; l'affaire de Damas.

— « Au mois de juillet 1860, dix-sept israélites de Paris, réunis dans la demeure de l'un d'eux, échangèrent leurs idées et, frappés de voir que nul lien n'existait, à part la communauté des croyances religieuses, entre les membres de la grande famille d'Israël, résolurent de créer, en dehors de toute action politique, une alliance destinée à mettre en commun, à propager ces idées d'émancipation et de progrès dont quelques pays civilisés avaient seuls le privilège, de telle sorte que les plus heureux tendraient la main à leurs frères déshérités, que les plus instruits combattaient l'ignorance, que ceux qui ont la parole libre l'emploieraient pour les autres, que ceux qui peuvent tenir la plume la tiendraient pour tous. Les bases de notre Société furent jetées. » C'est en ces

(1) A partir de ce chapitre et jusqu'au chapitre XXXIX (inclus), nous avons suivi les *Cinquante ans d'histoire* de N. Leven et les publications de *L'Alliance Israélite Universelle*.

termes qu'à l'assemblée générale tenue le 31 mai 1864, Narcisse Leven, alors secrétaire général du Comité Central, retraçait les origines de l'*Alliance Israélite Universelle*.

Depuis longtemps, la nécessité de la création d'une œuvre pareille était reconnue. On l'avait bien vu en 1840, lors de l'affaire de Damas. Dans cette ville, un moine, le père Thomas, avait disparu. On prétendit que ce meurtre avait été commis par des Juifs dans un but rituel et le consul de France à Damas soutint cette accusation. Sept des notables les plus estimés de la communauté furent incarcérés et torturés ; plusieurs moururent de leurs supplices. Vers la même époque, une accusation du même genre se produisit à Rhodes. Exploitées par la presse catholique, ces deux affaires produisirent dans toute la Syrie et même à Smyrne une agitation qui dégénéra en troubles graves contre les Juifs.

Devant cette explosion de fanatisme, le sentiment de la solidarité juive se réveilla avec ardeur : sir Moses Montefiore, délégué par les Juifs anglais, Adolphe Crémieux et Salomon Munk, par les Juifs français, se rendirent en Egypte auprès de Méhémet Ali, dont les armées occupaient alors la Syrie, et lui demandèrent la mise en liberté des accusés. Malgré l'opposition du consul général de France à Alexandrie, le khédivé, reconnaissant l'innocence des accusés de Damas, les fit remettre en liberté. Crémieux et Montefiore ne se contentèrent pas de ce résultat : afin d'empêcher autant que possible le retour de l'odieuse accusation du meurtre rituel, ils allèrent à Constantinople et obtinrent d'Abdul-Medjid un firman, daté du 6 novembre 1840, par lequel le sultan réprouvait l'accusation du meurtre rituel et l'interdisait à jamais dans l'Empire ottoman.

2. L'affaire Mortara. — Peu à peu se fit jour dans les esprits l'idée d'unir tous les Juifs dans un intérêt de protection commune et de progrès général. Cette pensée germa pendant vingt ans en France et ne prit corps qu'en 1860, à l'occasion de l'enlèvement de Mortara, de Bologne. Dans cette ville, une servante chrétienne avait fait baptiser un enfant juif à l'insu de ses parents, nommés Mortara, et plus tard, en 1858, elle en informa un ecclésiastique. La police pontificale enleva l'enfant, alors âgé de trois ans, malgré les protestations et le désespoir des parents, et le fit enfermer à Rome, dans un couvent, où il fut élevé dans la religion catholique. Ce rapt émut l'opinion publique dans toute l'Europe. La presse, les gouvernements libres firent des représentations au pape : Pie IX répondit par un inflexible *non possumus*. Cet attentat suggéra aux Juifs d'Europe l'idée de s'unir en une vaste association qui leur permit de défendre leurs droits partout où ils seraient menacés. Il y avait alors à Paris une jeunesse israélite ardente, imbue à la fois de l'enseignement des prophètes et des principes proclamés par les Révolutions de 1789 et de 1848. Elle ressentit vivement l'outrage fait au judaïsme et résolut d'agir.

3. Les fondateurs de « l'Alliance ». — Le groupe de dix-sept jeunes gens dont il a été parlé plus haut choisit six de ses membres pour fonder l'*Alliance Israélite Universelle*, pour en élaborer les statuts et adresser un appel aux Israélites. La postérité, et en particulier les Juifs d'Orient et d'Afrique, doivent une éternelle reconnaissance à ces six fondateurs de l'*Alliance*. En voici les noms : Aristide Astruc, rabbin (1831-1905) ; Isidore Cahen, publiciste (1826-

1902) ; Jules Carvallo, ingénieur (1820-1915) ; Narcisse Leven, avocat (1833-1915) ; Eugène Manuel, professeur de l'Université (1823-1901), et Charles Netter, négociant (1828-1882).

4. But et organisation de « l'Alliance ». — La pensée des fondateurs a été condensée comme suit dans l'article 1^{er} des statuts :

« La Société *Alliance Israélite Universelle* a pour but :

« 1° De travailler partout à l'émancipation et aux progrès moraux des Israélites ;

« 2° De prêter un appui efficace à ceux qui souffrent pour leur qualité d'Israélites ;

« 3° D'encourager toute publication propre à amener ce résultat. »

L'appel et les statuts furent traduits en plusieurs langues et répandus partout. L'émotion qu'ils soulevèrent jusque dans les pays les plus éloignés fut profonde : est-ce que les membres dispersés d'Israël allaient être réunis et les temps annoncés par les prophètes se réaliser ? Les adhésions arrivèrent nombreuses. Il en vint de toutes les parties du monde.

Aujourd'hui, la Société compte environ 30.000 membres. L'*Alliance* est dirigée par un Comité Central siégeant à Paris. Pendant cinquante ans, ce Comité fut nommé par le vote universel des membres de la Société. Mais, en 1911, un groupe important d'adhérents allemands essaya, par une propagande électorale intensive, d'imposer au Comité des collaborateurs qui eussent introduit dans ses délibérations des luttes d'influence nuisibles à la prospérité de la Société. Pour mettre fin à des rivalités qui auraient compromis l'existence de l'œuvre, il fut décidé en

assemblée générale que désormais le Comité Central pourvoirait lui-même au renouvellement de ses membres, ainsi que cela se pratique dans nombre d'autres grandes associations.

5. Fondation de sociétés similaires. — On discuta cependant en Allemagne, en 1872 et en 1879, le projet de créer une autre *Alliance* dans ce pays. Combattu par le D^r Landsberg, de Liegnitz, qui avait été l'apôtre de la Société en Allemagne, le projet n'eut pas de suite. En 1901, on a cependant créé à Berlin le *Hilfsverein der deutschen Juden*, dont les statuts sont calqués sur ceux de l'*Alliance*, mais dont la tendance allemande est définie par ce passage de l'Appel publié au moment de la fondation (20 mai 1901) :

« Souvent nous collaborerons étroitement avec les organisations sœurs des autres pays, mais nous voulons, indépendamment d'elles, comme Juifs allemands, porter la langue allemande et la culture allemande à ceux de nos coreligionnaires dont le progrès économique et le développement intellectuel exigent leur rattachement à notre vie morale. »

Les Israélites anglais ont créé en 1871 une institution qui a pour titre : *Anglo-Jewish Association in connection with the Alliance Israélite Universelle*, dont l'activité se confond en quelque sorte avec celle de l'*Alliance*. Les deux sociétés, unies dans le même but, travaillent dans une entente parfaite et entretiennent des relations confiantes et journalières.

Une autre Alliance a été formée à Vienne, en 1873, sous le titre d'*Israelitische Allianz zu Wien*. Elle a principalement pour but l'amélioration du sort des Israélites du pays, particulièrement de ceux de la

Galicie, mais dans bien des circonstances elle a associé son action et son influence à celles de l'*Alliance*.

On verra plus loin ce qu'est la *Jewish Colonization Association*, fondée en 1891 avec des capitaux entièrement fournis par le baron Maurice de Hirsch.

Toutes ces sociétés poursuivent le même but : affranchir les Juifs des lois injustes, répandre parmi eux l'instruction et le progrès. Avec une hauteur de vues qui les honore, les nouvelles associations demandèrent à l'*Alliance*, dont elles étaient en quelque sorte issues, de collaborer avec elle à l'œuvre commune. Cette collaboration, intime et constante avec quelques-unes, avec les autres intermittente suivant les besoins et les circonstances, fut féconde en heureux résultats. Par un accord en quelque sorte universel, peuples et gouvernements ont reconnu à l'*Alliance* la qualité de représentante officielle des Israélites du monde entier, en tant qu'ils souffrent à cause de leurs croyances religieuses. Mais pour mériter l'adhésion de tous les Juifs du monde, quelles que fussent leur origine, leur degré d'orthodoxie et leurs tendances politiques, l'*Alliance* prit soin de ne s'inféoder à aucune secte, de ne devenir l'instrument de propagande d'aucun parti ; elle recruta son Comité Central parmi les sommités juives de tous les pays ; ces collaborateurs, appartenant aux Etats les plus divers, étaient pour les adhérents la garantie que l'*Alliance* ne travaillait au profit d'aucune civilisation particulière ou au détriment d'une autre. L'*Alliance* est la personnification du judaïsme tout entier, sans acception de pays et de frontières, et c'est là que réside sa force d'expansion presque illimitée.

6. Rôle de « l'Alliance ». — La devise de l'*Alliance*

liance est : « Tous les Israélites sont solidaires. » Cette solidarité, enseignée par les docteurs du Talmud, n'est plus une conception abstraite. Elle est, grâce à l'*Alliance*, devenue une réalité. Partout où l'on rencontre un groupement juif de quelque importance, il se forme un comité local, qui s'affilie à l'*Alliance* ou à l'une des sociétés nationales qui sont nées d'elle. Les Juifs les plus considérables dans la science, la politique, l'industrie ou le commerce, tiennent à honneur de faire partie des comités dirigeants, des comités régionaux et locaux de ces sociétés, et leur consacrent une grande partie de leur temps. Un des fondateurs de l'*Alliance*, Narcisse Leven, d'abord secrétaire général, puis président de la Société, donna à cet égard un exemple magnifique. Il donna à la Société 54 années d'un labeur ininterrompu et lui voua toutes les énergies de sa noble âme et toutes les ressources de sa vaste intelligence. Charles Netter, un autre des six fondateurs, lui donna sa vie et une partie de sa fortune, Adolphe Crémieux, son talent et son immense prestige ; S.-H. Goldschmidt, le baron et la baronne de Hirsch en assurèrent l'existence par des libéralités quasi-royales.

Au moment où l'*Alliance* fut fondée, les Juifs de presque toute l'Europe avaient déjà conquis leur émancipation complète. Leur histoire et leur activité se confondent désormais avec celles de leurs concitoyens. C'est dans les pays les moins civilisés, où ils se trouvent en plus grand nombre, que se déroule désormais la véritable histoire des Juifs et c'est précisément dans ces pays que s'est exercée l'action politique et éducative de l'*Alliance*. Exposer quelle fut cette action, c'est raconter l'histoire du judaïsme dans les cinquante dernières années.

CHAPITRE XXXV

Action politique de l' « Alliance »

SOMMAIRE

Premières démarches politiques de l'Alliance. — Juifs de Serbie. — Juifs de Roumanie. — Mesures restrictives contre les Juifs roumains. — Conférence de Constantinople. — Le Congrès de Berlin. — Le traité de Berlin et les Juifs. — Les Juifs de Bulgarie. — Les Juifs de Roumanie après le traité de Berlin.

1. Premières démarches politiques de « l'Alliance ». — Dès les premières années de sa fondation, l'*Alliance* se présenta aux gouvernements comme la tutrice des Juifs. En 1862, elle félicite les deux chambres du grand-duché de Bade d'avoir émancipé les Juifs. Elle manifeste sa reconnaissance à la Diète de Bavière pour avoir accordé aux Juifs des droits nouveaux et la lettre de l'*Alliance* est lue et applaudie en pleine séance. Les ministres d'Italie n'accueillent pas avec moins de faveur son intervention, restée d'ailleurs sans résultat, en faveur de Mortara. Le gouvernement russe lui-même examine avec bienveillance les requêtes de l'*Alliance*, il y donne parfois une suite favorable et ne s'avise pas encore de voir dans ces démarches une ingérence inadmissible dans les affaires du pays.

En Suisse, le séjour dans certains cantons était interdit aux Juifs. Il en résultait qu'une partie du territoire suisse restait fermée aux Français de confession israélite. L'*Alliance* annonça qu'elle agirait au moment de la révision des traités avec la Suisse. D'accord avec les Comités régionaux de la Hollande et de la Belgique, elle obtint les promesses des gouvernements français, hollandais et belge que les traités de commerce avec la Suisse ne seraient pas renouvelés s'il n'y était pas inséré une clause spéciale garantissant aux Israélites étrangers résidant en Suisse l'intégrité des droits qui leur appartenaient dans leurs pays respectifs. La Confédération suisse accepta cette disposition en 1865 et tous les pays profitèrent successivement de cette concession. Le gouvernement fédéral saisit cette occasion pour obtenir des cantons l'abolition de toutes les lois d'exception contre les Juifs. Le canton d'Argovie fut le premier qui vota l'émancipation des Israélites.

2. Juifs de Serbie. — Les Juifs de Serbie n'étaient pas nombreux : vers 1860, ils n'étaient pas plus de 2.000. En 1861, le prince Milosh publia un décret prescrivant d'expulser de Chabatz les soixante familles juives qui s'y trouvaient. Les plaintes des Israélites serbes arrivèrent à l'*Alliance*. Elle s'adressa aux puissances européennes, notamment à l'Angleterre, à l'Italie et à la Turquie, et leur demanda si elles n'avaient donné l'indépendance à la Serbie que pour en faire usage contre les Israélites. Des démarches pressantes furent faites à Belgrade et l'ordre d'expulsion fut annulé. Le sénat publia la loi du 23 novembre 1861, qui laissa les Juifs dans les villes où ils s'étaient établis depuis 1859, mais en leur dé-

fendant de s'établir ailleurs ; ce droit de séjour n'était pas transmissible à leurs héritiers.

La situation s'aggrava dans les années qui suivirent. Des expulsions eurent lieu en 1862-1863. En vain le gouvernement anglais, interpellé à la Chambre des communes par sir Francis Goldsmid, membre du Comité de l'*Alliance*, multipliait-il ses représentations à la Serbie. Le prince Michel était fort bien disposé pour les Juifs, mais l'influence des commerçants serbes, qui redoutaient la concurrence des Israélites, fut toute-puissante. Le prince fut d'ailleurs bientôt assassiné (1868) et eut pour successeur son neveu, un enfant de quatorze ans, Milan Obrenovitch. L'assemblée convoquée l'année suivante pour donner une nouvelle constitution à la Serbie, maintint expressément les lois de 1856 et de 1861, qui interdisaient aux Juifs le libre domicile dans l'intérieur du pays, ne leur permettaient de demeurer que dans les villes où ils étaient établis et refusaient l'accès du pays à d'autres Juifs.

La question des Israélites de Serbie ne devait être résolue à l'honneur du peuple serbe que par le traité de Berlin, en 1878.

3. Juifs de Roumanie. — Cent fois plus nombreux qu'en Serbie étaient les Juifs de Roumanie. Depuis le jour de sa fondation, l'*Alliance* a travaillé sans trêve ni repos à protéger les 200.000 Israélites roumains contre les persécutions et les aider dans leurs efforts vers la liberté.

Après la paix d'Andrinople, en 1829, qui affranchit la Valachie et la Moldavie de la domination ottomane et les érigea en principautés tributaires de la Porte, le général Kisselef, commandant l'armée d'occupa-

tion russe, édicta contre les Juifs, en 1831, un Règlement barbare qui s'inspirait de deux législations : celle du moyen âge et celle de la Russie. La plupart des lois d'exception édictées plus tard contre les Juifs ne sont que des réminiscences de ce Règlement. Cette situation inférieure des Juifs fut confirmée par la Convention internationale de Paris, en 1858. Toutefois, le hospodar Couza, qui réunit les deux principautés en 1859 et les gouverna jusqu'en 1866, laissa les Israélites tranquilles. La situation changea lorsque la Révolution du 23 février 1866 força le prince à abdiquer et que Jean Bratiano, un des auteurs de la Révolution, alla chercher, pour le remplacer, le prince Charles de Hohenzollern.

Crémieux, président de l'*Alliance*, s'était, au cours d'un voyage en Turquie, en 1866, arrêté à Bucarest. On y discutait la Constitution. Reçu dans un des bureaux de la Chambre avec de grands honneurs, il fit aux ministres et aux députés qui l'entouraient un de ses plus éloquents discours sur l'absurdité des haines religieuses, sur l'égalité des hommes. Ministres et députés lui promirent à l'envi d'inscrire dans la Constitution cette précieuse égalité civique que réclamait l'ancien membre du gouvernement provisoire de 1848. Mais le surlendemain, un journal demanda « si l'on ferait à l'éloquence de M. Crémieux le sacrifice de l'avenir et de la prospérité de la Roumanie ».

Le jour où l'on discutait à la Chambre la question des Juifs, l'émeute éclata. Le Parlement fut envahi, la séance troublée ; effrayée par les cris du dehors exigeant l'abolition de l'article qui proclamait l'égalité des cultes, la Chambre céda. L'article fut retiré. Ivre de son triomphe, la foule se précipita en masse

vers la nouvelle synagogue, qu'elle démolit. Les malheureux Juifs furent obligés d'aller chercher asile dans les consulats des diverses Puissances et chez des chrétiens hospitaliers. Pas une arrestation ne fut opérée. Ce fut le prologue du drame qui se déroula depuis en Roumanie.

Tous les gouvernements qui se sont succédé en Roumanie depuis 1866 ont eu besoin, pour se maintenir au pouvoir, de l'appui du troisième collège électoral, composé principalement de négociants et d'industriels, jaloux de l'activité commerciale des Juifs. Restreindre cette activité par un système de persécutions légales mille fois plus meurtrières que les émeutes et les expulsions, telle fut la politique roumaine à l'égard des Juifs pendant un demi-siècle.

4. Mesures restrictives contre les Juifs roumains. — On ne peut énumérer ici qu'une petite partie des lois, décrets et circulaires administratives imaginés pour réduire les Juifs à la plus affreuse misère. La Constitution du 30 juin 1866, dans son article 7, devenu fameux depuis, refusa la naturalisation à tout étranger non chrétien. Les Juifs n'avaient pas le droit de domicile permanent dans les campagnes, ils n'y pouvaient ni posséder d'immeubles, ni affermer des terres, ni tenir d'hôtels et de cabarets, ni débiter des spiritueux. Tous les Juifs étaient exclus des fonctions publiques et des carrières libérales. Un juif ne pouvait être ni avocat, ni pharmacien, ni employé de chemin de fer, ni débitant de tabac. Il ne pouvait pas prendre part aux adjudications de travaux publics. Mais il était astreint au service militaire comme tous les autres Roumains, sans cependant avoir le droit de devenir sous-lieutenant.

A ces lois homicides qui ont fait, en silence, plus de victimes que toutes les explosions violentes du fanatisme religieux, s'ajoutaient de temps en temps des émeutes, des expulsions en masse ordonnées par les ministres et exécutées sous leur surveillance personnelle.

5. Conférence de Constantinople. — Les événements qui se passèrent en Turquie en 1876, la guerre contre la Serbie et le Monténégro, parurent fournir aux Israélites d'Occident une occasion propice pour agir en faveur de leurs coreligionnaires roumains. Une réunion eut lieu à Paris en décembre 1875, sous la présidence de Crémieux. Un Mémoire sur la situation des Juifs fut préparé et remis par Charles Netter, un des fondateurs de l'*Alliance*, à tous les membres de la conférence européenne, réunie en 1876 à Constantinople, pour régler le sort des chrétiens vivant dans l'Empire ottoman. La Conférence de Constantinople échoua. Il s'ensuivit la guerre russo-turque de 1877-78, le traité de San-Stéfano, qui ne fut pas reconnu par les Puissances, et le Congrès de Berlin, réuni en 1878, sous la présidence de Bismarck, pour régler la question orientale.

6. Congrès de Berlin. — Le prétexte de la guerre russo-turque avait été l'amélioration du sort des chrétiens de Turquie. L'*Alliance* pensa que si le Congrès de Berlin, qui allait régler le statut des peuples de l'Orient, ne déterminait pas quelle serait la situation légale des Israélites habitant les Etats que l'Europe allait créer ou affranchir, il était à craindre que les Juifs n'y devinssent bientôt aussi malheureux qu'en Russie. Le Comité Central délégua

à Berlin trois de ses membres, S. Kann, Charles Netter et Em. Veneziani, pour soutenir auprès des membres du Congrès les intérêts des Israélites orientaux. Avant la réunion du Congrès, ils avaient obtenu l'appui d'un homme considérable à Berlin, Bleichröder, qui avait par sa position sociale des relations avec les plénipotentiaires et un grand crédit auprès de Bismarck.

Ils remirent à tous les plénipotentiaires un Mémoire en faveur des Israélites d'Orient et reçurent la promesse que la cause défendue par l'*Alliance* aurait toute l'attention du Congrès. Ce furent les délégués de la France, et à leur tête Waddington, qui se firent devant le Congrès les défenseurs des Israélites. Ils étaient énergiquement soutenus par lord Beaconsfield pour l'Angleterre et par Bismarck pour l'Allemagne. L'opposition ne vint que du représentant de la Russie, Gortchakof ; mais devant l'unanimité de l'Europe en faveur des Israélites, Gortchakof vota aussi, quoique de mauvaise grâce, les articles qui les concernaient.

7. Le traité de Berlin et les Juifs. — Le Congrès consacra cinq séances à la création d'une Bulgarie beaucoup plus petite que celle qu'avait voulue la Russie par le traité de San-Stéfano. A la cinquième séance, les plénipotentiaires français proposèrent un article additionnel qui introduisait dans la Constitution de la Bulgarie les principes de 1789. Cet article était ainsi conçu :

« La distinction des croyances religieuses et des confessions ne pourra être opposée à personne comme un motif d'exclusion ou d'incapacité en ce qui concerne la jouissance des droits civils et politiques,

l'admission aux emplois publics, fonctions et honneurs, ou l'exercice des différentes professions et industries, dans quelque localité que ce soit.

« La liberté et la pratique extérieure de tous les cultes sont assurées à tous les ressortissants de la Bulgarie, aussi bien qu'aux étrangers, et aucune entrave ne pourra être apportée, soit à l'organisation hiérarchique des différentes communautés, soit à leurs rapports avec leurs chefs spirituels. »

Cette proposition fut adoptée à l'unanimité.

Le 28 juin, le Congrès s'occupa de la Serbie à laquelle il s'agissait de donner l'indépendance. Waddington déclara qu'il « admet l'indépendance de la Serbie, mais sous le bénéfice du vote d'une proposition identique à celle que le Congrès a acceptée pour la Bulgarie ».

Le protocole porte à ce sujet : « Le président déclare que le Congrès admet l'indépendance de la Serbie, mais sous la condition que la liberté religieuse sera reconnue dans la Principauté. Son Altesse Sérénissime ajoute que la commission de rédaction, en formulant cette décision, devra constater la connexité établie par le Congrès entre la proclamation de l'indépendance serbe et la reconnaissance de la liberté religieuse. »

Vint enfin la Roumanie. Les plénipotentiaires français demandèrent que le Congrès posât à l'indépendance roumaine les mêmes conditions qu'à l'indépendance serbe. La proposition fut acceptée à l'unanimité, sans aucune opposition.

La formule adoptée pour la Bulgarie fut également employée pour la Serbie, le Monténégro et la Roumanie. Ces dispositions forment les articles 5, 20, 35 et 44 du traité de Berlin, signé le 13 juillet 1878.

L'Europe réunie avait consacré en Orient l'égalité des cultes devant la loi et proclamé l'émancipation des Juifs. C'était, pour le judaïsme, un grand triomphe, un acte unique dans son histoire, la charte solennelle de son affranchissement. L'*Alliance* était récompensée de quinze années d'efforts et de lutes persévérantes.

8. Les Juifs de Bulgarie. — La Bulgarie exécuta loyalement le traité de Berlin. La Constitution qu'elle s'est donnée en mars 1879 déclare, par son article 53, que toutes les personnes nées en Bulgarie et n'étant pas sous la protection étrangère sont sujets bulgares et, par son article 57, que tous les Bulgares sont égaux devant la loi. Les Israélites bulgares sont électeurs politiques et éligibles, ils sont affiliés aux différents groupes politiques, ils ont des députés à la Chambre, des conseillers municipaux dans toutes les villes où ils sont en nombre. Ils accomplissent vaillamment leur service militaire et ils se sont particulièrement distingués pendant les dernières guerres. Plusieurs officiers juifs ont été promus à un grade supérieur sur le champ de bataille.

Le gouvernement témoigne en toute occasion sa bienveillance envers les Israélites. C'est ainsi que le grand-rabbin de Bulgarie reçoit un traitement de l'Etat, que la plupart des écoles israélites sont généreusement subventionnées par les municipalités, visitées par les inspecteurs de l'instruction publique, quelquefois par les ministres. L'absurde accusation du meurtre rituel, soulevée de temps à autre par quelques individus malfaisants, est promptement arrêtée grâce aux mesures énergiques de l'autorité et à l'excellente attitude du clergé. La Bulgarie prati-

que en toute sincérité le principe de l'égalité de tous inscrit dans ses lois.

Il en est de même en Serbie.

9. Les Juifs de Roumanie après le traité de Berlin. — La Roumanie seule refusa d'exécuter le traité de Berlin. Au lieu de proclamer citoyens roumains tous les Israélites roumains, nés de père en fils dans le pays, elle continua à les traiter en étrangers, et offrit uniquement d'abolir de sa Constitution l'article 7 qui interdisait la naturalisation des Juifs étrangers. Une loi spéciale accorda la naturalisation en bloc à 883 soldats juifs qui avaient servi dans la guerre de 1877-78. Ces soldats même ne purent tous obtenir la naturalisation, les municipalités leur refusant les pièces nécessaires pour établir leur identité.

Ainsi, pour devenir citoyens roumains, les Israélites avaient besoin d'être naturalisés individuellement par une loi. Ils étaient par là-même déclarés tous étrangers, leur état devenait plus mauvais qu'il ne l'avait jamais été. L'Europe le savait, elle se fit complice de la mauvaise foi roumaine. Elle fit semblant de croire aux assurances que les ministres roumains allaient porter de capitale en capitale sur les bonnes dispositions du gouvernement à l'égard des Juifs. La Russie et l'Autriche furent les premières à reconnaître l'indépendance roumaine et envoyèrent à Bucarest leurs représentants officiels. L'Allemagne et l'Italie suivirent. La France et l'Angleterre s'y résignèrent tout en protestant. L'Europe était jouée. De 1879 à 1909, c'est-à-dire dans l'espace de trente ans, le nombre des Israélites naturalisés a été de 151, soit cinq par an en moyenne. A l'arsenal redoutable des

lois oppressives contre les Juifs, hypocritement désignés sous le nom *d'étrangers*, les Chambres roumaines en ont ajouté, à partir de 1880, d'autres, qui sont destinées à ruiner matériellement et à dégrader moralement une population active et intelligente de 250.000 âmes. Depuis cette époque et jusqu'en 1914, aucun changement notable ne survint dans la situation légale des Juifs.

CHAPITRE XXXVI

Action intellectuelle et philanthropique de l' « Alliance »

SOMMAIRE

L'œuvre scolaire de l'Alliance. — Les écoles normales de l'Alliance. — Le baron Maurice de Hirsch. — But des écoles de l'Alliance. Caractère de l'enseignement. — Résultats des écoles. — Les œuvres d'apprentissage. — L'école professionnelle de Jérusalem. — L'école agricole de Mikweh-Israël. — Encouragement à la science juive. — Action philanthropique de l'Alliance.

1. L'œuvre scolaire de l' « Alliance ». — L'émancipation politique des Israélites ne pouvait constituer qu'une partie de la tâche de l'Alliance. L'article premier de ses statuts liait étroitement à cette émancipation les « progrès moraux » des Israélites et ces progrès ne pouvaient être réalisés que par l'école. L'éducation de la jeunesse devint, dès la première année de la fondation de l'Alliance, son œuvre de prédilection, elle y consacra presque toutes ses ressources.

Des écoles étaient nécessaires dans la plupart des pays habités par des Israélites, mais par où commencer ? La charge étant considérable, trop lourde pour une société naissante, on décida de commencer par le pays où les Juifs étaient le plus opprimés, par

le Maroc. L'*Alliance* avait à peine deux années d'existence que la première école était fondée à Tétuan (1862) ; l'école des garçons de Tanger date de 1864, celle de Bagdad de 1865, celle d'Andrinople de 1867. L'expérience montra, dès le début, que, pour faire réussir ces écoles, deux choses étaient nécessaires : l'argent et de bons maîtres. L'argent, on le demanda (1865) au monde israélite dans un appel qui amena de nombreuses adhésions à l'*Alliance* et d'importantes souscriptions à l'œuvre des écoles, insuffisantes certes pour une entreprise même limitée à l'Orient et à l'Afrique, mais qui permettaient déjà de la poursuivre.

2. Les écoles normales de « l'Alliance ». —

Restait l'autre question : celle du recrutement des maîtres. L'Alsace et la Lorraine ne manquaient pas d'instituteurs et elles en fournirent, en effet, quelques-uns à l'*Alliance*, mais l'expérience montra bientôt que, pour obtenir une certaine stabilité dans le corps enseignant, il fallait former des maîtres spéciaux pour l'Orient et l'Afrique et recruter les candidats à ces fonctions dans les milieux mêmes où ils seraient appelés ensuite à exercer leur action civilisatrice. Le 20 mars 1867, le Comité Central décidait la création d'une Ecole Normale Israélite Orientale pour les instituteurs. L'Ecole débuta modestement avec trois élèves et eut assez longtemps une vie nomade. C'est seulement en 1889 qu'elle fut installée dans le bel et spacieux immeuble qu'elle occupe actuellement dans un des quartiers de Paris, à Auteuil.

Le recrutement des futures institutrices se fait dans les mêmes conditions que celui des instituteurs ; elles sont également choisies parmi les meil-

leurs élèves des écoles d'Orient et d'Afrique et complètent leur éducation professionnelle à Paris. Faute d'établissement spécial, l'*Alliance* plaçait ses élèves, pendant de longues années, dans des institutions privées qui se chargeaient de leur formation, notamment à l'Institution Bischoffsheim. En 1922, deux anciens élèves originaires de Bagdad, Ezéchiel et Salomon Shahmoon, dotèrent l'*Alliance* d'une Ecole préparatoire pour institutrices. Cet établissement, situé à Versailles, reçut ses premières élèves en 1922.

Les études dans les écoles préparatoires durent en général quatre ans et ont pour sanction les brevets élémentaire et supérieur, décernés par l'administration de l'instruction publique. Chaque année, une trentaine d'élèves-maîtres des deux sexes quittent ces écoles.

3. Le baron Maurice de Hirsch. — L'œuvre de l'*Alliance* attira en 1873 l'attention d'un financier doublé d'un philanthrope, qui connaissait bien la Turquie et y avait été, comme il l'écrivit, « péniblement impressionné par la misère et l'ignorance de la plupart des Israélites qui habitent cet empire ». Cet homme de bien était le baron Maurice de Hirsch. Il fit, en 1873, à l'*Alliance*, un don de un million de francs, destiné principalement à la fondation d'écoles en Turquie. D'autres libéralités vinrent s'ajouter à celles de Maurice de Hirsch, puis lui-même augmenta les siennes. Mme de Hirsch, plus tard, dépassa en munificence tous les bienfaiteurs de l'*Alliance* et assura à la Société les moyens d'étendre son action.

4. But des écoles de « l'Alliance », caractère de l'enseignement. — Ce qu'est l'enseignement dans les écoles de l'*Alliance*, les instructions données aux professeurs le disent clairement :

« Le véritable objet des écoles primaires, surtout en Orient, est moins l'instruction que l'éducation. L'instruction proprement dite n'est qu'un moyen, non un but, le but final des écoles étant de former des hommes... L'enseignement tout entier doit tendre à élever l'âme et l'esprit de l'enfant et à créer en lui une atmosphère morale qui le soutienne et l'élève. Une des principales tâches des maîtres sera surtout de combattre les mauvaises habitudes plus ou moins répandues parmi les populations orientales, l'égoïsme, l'orgueil, l'exagération du sentiment personnel, la platitude, le respect aveugle de la force ou de la fortune, la violence de passions mesquines. »

Le Comité Central insiste d'une façon particulière sur l'esprit essentiellement juif dont tout l'enseignement doit être imprégné.

« Nous aurions, dit-il, à regretter notre œuvre si le résultat était d'étouffer la foi dans les âmes juives, d'éteindre ce foyer du bonheur intérieur et cette source d'énergie qui a permis aux Israélites de traverser des siècles de persécution et d'une oppression sans égale dans l'histoire. »

Après l'instruction religieuse et morale, l'enseignement qui importe le plus est celui de l'histoire juive :

« Nous désirons, écrit le Comité dans ses circulaires, que les maîtres consacrent à l'histoire juive tous leurs soins et tout leur zèle. Jamais peut-être les Juifs n'ont eū plus besoin de connaître leur passé, le long et douloureux martyrologe de leurs ancêtres... Combien cette histoire est instructive, fortifiante, saine et attachante, vous le savez... Si elle montre que toujours on a nourri les mêmes préjugés, entretenu les mêmes préventions et poussé aux mêmes excès contre les Juifs, on y voit aussi que partout

et toujours, les Juifs doivent s'efforcer, tout en restant fidèles aux souvenirs de leur glorieux passé et attachés à leur foi, de surpasser leurs concitoyens en loyauté, en courage, en honnêteté et en patriotisme. C'est là la morale de l'histoire juive, telle que vous devez l'enseigner à vos élèves, telle qu'elle doit ressortir de vos leçons ».

Les autres matières du programme sont celles des écoles primaires des pays occidentaux. Si le français est la langue de l'enseignement, parce qu'elle est la plus répandue et la plus nécessaire en Orient, la langue du pays et les autres langues étrangères ne sont pas négligées : le turc, l'arabe, l'anglais, l'espagnol, l'italien, le grec, le serbe, le bulgare sont enseignés suivant la région où est située l'école.

La plupart des écoles ont ajouté à leurs classes ordinaires une salle d'asile pour les enfants âgés de moins de six ans. De l'asile, l'enseignement s'élève progressivement jusqu'à celui de l'école primaire supérieure en France. Dans les grands centres, des classes supplémentaires ont été ajoutées pour préparer les jeunes gens à la carrière commerciale ou aux écoles d'enseignement supérieur. Les enfants de toutes les confessions sont admis dans les écoles de l'*Alliance* au même titre que les Israélites.

Avec l'instruction, l'*Alliance* donne aux enfants les plus pauvres la nourriture et le vêtement. Les communautés participent largement à cette œuvre. Elles participent aussi de plus en plus à l'entretien des écoles, soit sous forme d'une rétribution scolaire qui est exigée seulement des parents qui peuvent la payer, soit sous forme de subventions accordées sur les ressources locales. L'*Alliance* arrive ainsi à réduire considérablement ses dépenses dans les écoles

anciennes, ce qui lui permet d'en ouvrir de nouvelles.

Le vaste réseau de ces écoles couvre le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, la Turquie d'Europe et d'Asie, la Serbie, la Grèce, la Perse. En attendant que des ressources nouvelles permettent de fonder des écoles dans les communautés qui en manquent et qui les réclament, l'*Alliance* se borne à transformer les antiques talmud-tora en y introduisant peu à peu les méthodes, la discipline et l'organisation des écoles primaires.

5. Résultats des écoles. — Comment l'*Alliance* s'arrêterait-elle dans l'extension d'une œuvre dont le profit intellectuel, moral et social pour le judaïsme oriental et africain devient chaque jour plus manifeste ? Il suffit, pour juger des résultats obtenus et des progrès accomplis, de comparer les communautés encore privées d'écoles à celles qui en ont de plus ou moins anciennes. Celles-là végètent dans un marasme séculaire, celles-ci prennent un essor surprenant. L'école transforme ainsi la communauté. Tout d'abord, dans les pays arriérés comme la Perse et le Maroc, elle lui apporte la sécurité. Quand l'émeute gronde, quand les malheureux Juifs sont menacés, ils trouvent dans le directeur un protecteur qui réussit le plus souvent à les défendre ou à les secourir, et dans l'école un lieu de refuge inviolable, comme la mosquée.

Les jeunes gens sortis de l'école ne se résignent plus au petit commerce, au colportage, auxquels étaient réduits les parents. Ils veulent un autre avenir. S'ils ne le trouvent pas dans la ville natale, ils vont le chercher ailleurs, dans les pays lointains. L'Amérique du Sud, l'Égypte, l'Angleterre, la France

contiennent des colonies peuplées d'anciens élèves des écoles de l'*Alliance*. Heureusement, toute la jeunesse n'a pas besoin d'émigrer. Le plus souvent, le commerce local, les administrations publiques lui offrent des emplois plus ou moins variés, plus ou moins importants. Les services publics, la poste, le télégraphe, les établissements financiers emploient des élèves sortis des écoles, et au Maroc on a un tel besoin d'eux qu'on n'attend pas qu'ils aient achevé leur instruction pour leur offrir des places et un traitement.

Cependant, quel qu'ait été le succès de l'œuvre scolaire, on constata bientôt que cette sorte de civilisation par le livre ne suffisait pas à assurer l'avenir. Il arrivait souvent que lorsque l'enfant avait fini de parcourir les classes, il ne savait à quoi employer les connaissances qu'il avait acquises et il risquait alors de retomber dans le vagabondage ou dans la misérable occupation du colportage.

6. Les œuvres d'apprentissage. — L'école peut devenir une pépinière de déclassés si l'apprentissage d'un métier manuel ne vient pas fournir un gagne-pain assuré à une partie au moins de ceux chez qui l'on a réveillé le sentiment de la dignité humaine et augmenté, par conséquent, les besoins. L'œuvre d'apprentissage inaugurée par l'*Alliance* en 1874 a justement pour but de répandre en Orient et en Afrique la pratique des métiers.

Pour les garçons, on applique la méthode suivante : ils sont placés chez des patrons libres, sous la surveillance du directeur de l'école. Des cours du soir assurent aux apprentis des leçons de dessin, d'écriture et de lecture, d'histoire juive et de compta-

bilité sommaire. Dans le choix des métiers, on évite soigneusement les métiers faciles qui ne développent pas la force musculaire.

Les mœurs ne permettent pas en Orient de placer des jeunes filles en apprentissage chez des patrons. Le Comité Central a donc créé, à côté des écoles de jeunes filles, où les élèves apprennent les travaux d'aiguille, de véritables ateliers pour la confection des vêtements de femme, la lingerie, les modes, la broderie, le repassage, le tissage, et, en Perse, la fabrication des tapis.

A l'heure présente, des organisations d'apprentissage, tant pour les filles que pour les garçons, existent dans 33 localités et dispensent l'instruction manuelle à plus de 1.200 garçons et filles.

7. L'école professionnelle de Jérusalem. — Pour honorer la mémoire d'Adolphe Crémieux, son illustre président, décédé le 10 février 1880, l'*Alliance* décida de créer en Palestine une école professionnelle qui porterait le nom de « fondation Crémieux ». Habituer au travail des mains une population qui, depuis des siècles, vivait d'aumônes envoyées en Terre-Sainte par des Israélites pieux et charitables du monde entier, c'était presque une gageure, paraissait une utopie. L'activité et le dévouement sans bornes d'un homme de haute valeur, M. Nissim Behar, firent de cette utopie une réalité. Accueilli avec méfiance par la population, excommunié, persécuté de toutes les manières, M. Behar réussit à fonder à Jérusalem une œuvre durable, qui fait honneur au judaïsme. L'école professionnelle de Jérusalem, qu'il a fondée en 1882, est un internat. Elle comptait, en 1912, 105 apprentis, dont 60 internes

recrutés dans toute la Palestine et en Orient, et 45 externes. Les apprentis sont répartis entre cinq métiers : forgerons, mécaniciens, menuisiers, fondeurs, sculpteurs.

Cette école est devenue une institution unique en son genre dans tout l'Orient. Elle a formé des centaines d'artisans, qui ont essaimé d'abord dans toutes les villes de la Palestine, ainsi que dans les colonies agricoles. Ils se répandent maintenant dans tous les grands centres du bassin méditerranéen et de l'Amérique, qui ne connaissaient jusqu'alors de Jérusalem que les *chelouhim* (collecteurs d'aumônes); leurs habitants ont maintenant la surprise et la joie de voir venir de la Ville-Sainte des hommes actifs et capables, utiles à leurs pays d'adoption, qui y propagent l'exercice des métiers les plus pénibles, les plus difficiles. Le but que l'*Alliance* s'est assigné, en 1880, d'implanter le goût du travail manuel dans la citadelle de la *halouca*, paraît atteint.

8. L'école agricole de Mikweh-Israël. — L'*Alliance* a donné l'impulsion au mouvement qui, depuis quarante ans, dirige vers le travail agricole l'activité d'une partie de la population juive de la Palestine. L'initiateur de cette œuvre fut Charles Netter, un des fondateurs de l'*Alliance*. Ayant vécu longtemps en Orient, Netter se sentit ému d'une grande pitié à la vue de centaines de jeunes gens de Jérusalem qui, faute de travail, demandaient à la charité les moyens de vivre. Il conçut l'espérance de régénérer le judaïsme de la Palestine par l'agriculture. Il soumit au Comité Central, en 1868, le projet de créer à Jaffa une école agricole où l'agriculture serait enseignée à un certain nombre d'enfants pris spéciale-

ment à Jérusalem. Dans la pensée de son fondateur, cette institution devait être le salut des Israélites palestiniens. Le Comité Central adopta le plan que Netter avait conçu et se chargeait d'exécuter : il décida, 11 janvier 1869, la création à Jaffa d'une école d'agriculture, qui prit le nom de *Mikweh-Israël* (Espoir d'Israël).

Netter se rendit à Constantinople en 1870 et obtint un firman impérial par lequel le gouvernement de la Porte afferma à l'*Alliance*, pour une durée indéfinie, un terrain de près de 240 hectares, sis dans le voisinage de la ville de Jaffa, moyennant une petite redevance annuelle. Netter revint à Jaffa et déploya, pour l'organisation de l'école, une activité extraordinaire. Des vignes furent plantées, une partie du terrain défrichée pour le jardinage, d'autres parties furent réservées aux plantations d'arbres divers et à la grande culture. Enfin, on admit les élèves, au nombre de 20 à l'origine. A mesure que l'école se développa, le nombre des élèves fut augmenté : ils furent 100 en 1896, 200 en 1898. Il est actuellement de 150.

Epuisé par tant de fatigues, Netter mourut à Mikweh, au cours d'un séjour qu'il y fit en 1882. Un modeste monument y perpétue sa mémoire.

L'école agricole de Jaffa recrute ses élèves dans tout l'Orient, mais plus particulièrement dans les colonies palestiniennes, auxquelles elle fournit des travailleurs et des contremaîtres compétents. La durée du stage à l'école est de quatre ans, réduits à deux pour les fils des colons qui sont déjà entraînés au travail agricole. L'enseignement théorique se donne pendant les deux premières années, les deux dernières étant exclusivement réservées à la pratique. Pour

se familiariser avec tous les travaux, les élèves passent successivement par tous les services : vigne et cave, pépinières, jardin potager, jardin fruitier, labours, moissons, animaux domestiques, etc.

9. Encouragement à la science juive. — L'*Alliance* s'est imposé dès sa fondation le devoir d'encourager toutes les publications capables de servir ou d'honorer le judaïsme ou la science juive. Elle a débuté par la fondation de prix sur des sujets donnés. L'expérience montra bientôt que ce procédé ne donnait point les résultats qu'on en attendait. L'*Alliance* se borne aujourd'hui à encourager la publication des œuvres des savants, en acquérant des exemplaires de leurs ouvrages. Le nombre des publications ainsi subventionnées est déjà considérable.

Un don de M. L.-M. Rothschild, de Londres, a permis à l'*Alliance* de fonder en 1868 une bibliothèque, où elle réunit principalement les documents concernant l'histoire des Juifs et les sciences qui s'y rattachent. Cette bibliothèque juive, devenue aujourd'hui une des plus riches du monde, est à la disposition de tous les savants.

10. Action philanthropique de l'« Alliance ». — Les statuts de l'*Alliance* lui prescrivent « de venir en aide à ceux qui souffrent en leur qualité d'Israélites ». Ce devoir, l'*Alliance* n'a jamais hésité à le remplir. Chaque fois que, dans l'Europe Orientale, Russie, Roumanie, Etats balkaniques, ou dans les pays musulmans, une calamité atteint particulièrement les Israélites, c'est d'abord vers l'*Alliance* que se tournent les regards des victimes. Quand ces souffrances résultent de l'intolérance des peuples, l'*Al-*

Alliance emploie ses propres ressources pour le soulagement de ces infortunes collectives. Mais quand on se trouve en présence de fléaux naturels ou accidentels : guerres, famines ou épidémies, incendies ou tremblements de terre, la Société fait appel au public pour recueillir les fonds destinés à soulager ces infortunes.

La première manifestation charitable de l'*Alliance* s'exerça en faveur de persécutés chrétiens. Les Druzes musulmans avaient commis des atrocités contre les Maronites chrétiens du Liban (1860). Crémieux éleva la voix en faveur de ces victimes du fanatisme : son appel fut entendu dans toute la France, et grâce à lui une trentaine de mille francs furent envoyés aux chrétiens du Liban.

Les souscriptions suivantes furent plus spécialement destinées à secourir les infortunes juives. On ne saurait énumérer ici, tant ils sont nombreux, les événements à l'occasion desquels l'action charitable de l'*Alliance* eut à s'exercer dans les diverses parties du monde.

On verra dans un autre chapitre l'assistance que l'*Alliance* organisa pour les victimes des persécutions russes en 1881-82, pour celles des pogromes de Kischinef et de Homel, en 1903, de Bialystock, en 1906, l'aide qu'elle apporta aux Juifs roumains dans les crises politiques qui les accablèrent à tant de reprises.

En Turquie, l'action charitable de l'*Alliance* s'est exercée, pour ainsi dire, de façon permanente. Dans ce pays, peu favorisé et sans hommes d'initiative, les Israélites ont toujours été pris au dépourvu quand un fléau s'abattait sur eux. Dans ces conjonctures, leur premier mouvement est d'implorer l'aide de l'*Alliance*. Elle ne leur fit jamais défaut.

Au Maroc, les événements malheureux ne furent ni moins fréquents, ni moins tragiques. La faiblesse du makhzen, les exactions des autorités, l'insécurité générale, l'anarchie résultant des compétitions politiques rendaient l'existence des Israélites très précaire. Qu'à ces maux s'ajoute l'inclémence de la température, c'est la famine dans les mellahs juifs, ce sont des hécatombes d'êtres humains mourant d'inanition. L'*Alliance* est alors sollicitée et répond toujours à l'appel. En 1906 et 1907, au moment de l'occupation française de Casablanca, sa tâche fut particulièrement lourde et bienfaisante. Les massacres de Fez en 1912 obligèrent l'*Alliance* à faire un effort considérable pour réparer les suites du désastre. Il n'y a pas de doute que le protectorat français au Maroc n'apporte aux Israélites de ce pays le calme et la sécurité et ne permette aux communautés de se relever peu à peu de leurs ruines.

CHAPITRE XXXVII

L'antisémitisme

(de 1880 à nos jours)

SOMMAIRE

Nouvelle forme de la persécution religieuse. — Bismarck et l'antisémitisme en Allemagne. — En Autriche-Hongrie ; l'affaire de Tisza-Eszlar. — L'antisémitisme en France. — L'affaire Dreyfus.

1. Nouvelle forme de la persécution religieuse.

— L'Europe, assemblée au Congrès de Berlin, avait à peine inscrit dans un traité international l'égalité de tous les hommes sans distinction de culte que, par un singulier revirement d'idées, éclatait, presque dans la même année, l'*antisémitisme*. Sous ce vocable pédant, on ressuscita, d'abord en Allemagne, puis en Autriche, en France et ailleurs, tous les vieux préjugés, toutes les vieilles attaques contre le judaïsme. Le progrès des mœurs et des idées ne permettant plus de faire aux Juifs un grief de leur religion, on leur reprocha d'appartenir à une race inférieure, la race de Sem, soi-disant incapable de se civiliser. Cela n'empêchait pas de les accuser en même temps de se trouver trop mêlés au courant de la civilisation, d'être envahissants, menaçants pour la société chrétienne, où, comme disaient dans leur langage prétentieux quelques savants allemands, menaçants

pour la pureté de la race indo-germanique ou aryenne.

On reprochait encore aux Juifs de corrompre et de vouloir dominer les nations. Pour résister à leur toute-puissance imaginaire, on se mit à les attaquer dans la presse, dans les livres, dans les réunions publiques ; on créa des journaux, des ligues antisémitiques. La haine du juif devint, pour beaucoup, un dogme, qui eut ses représentants dans les Parlements et jusque dans le sein des gouvernements. Les pires accusations, y compris celle du meurtre rituel, furent renouvelées contre les Juifs. La fin du xix^e et le commencement du xx^e siècles sont marqués en Europe par un réveil du fanatisme et de l'intolérance, par des pillages, des expulsions et des massacres de Juifs, comme aux plus sombres jours du moyen âge.

2. Bismarck et l'antisémitisme en Allemagne.

— Le fauteur du mouvement antisémitique dans l'Europe centrale fut Bismarck. Il avait, depuis 1872, entrepris contre l'Eglise catholique une lutte qu'on a appelée *Kulturkampf*, c'est-à-dire combat pour la civilisation. Il était soutenu au Parlement par le parti libéral, dont faisaient partie quelques députés israélites très influents. En 1878, Bismarck, méditant certaines lois de réaction politique, vit se dresser contre lui ce même parti libéral qui l'avait jusque-là soutenu. Il n'hésita pas alors à s'allier au centre catholique et, pour abattre plus sûrement le libéralisme, s'en prit surtout à ses chefs israélites, Lasker, Bamberger et d'autres, et aux Israélites eux-mêmes. Bismarck devint le chef de l'antisémitisme ; il eut pour lieutenant le pasteur Stoecker, qu'il fit nommer prédicateur à la cour.

Sous le patronage du chancelier de fer, l'antisémitisme fit en Allemagne des progrès redoutables. Une armée de prédicateurs, de publicistes, de professeurs enseignèrent dans les églises, aussi bien catholiques que protestantes, dans les journaux, dans les Universités et jusque dans les écoles primaires, la haine du Juif. Cet enseignement porta ses fruits : les Juifs perdirent les petits emplois qu'ils occupaient dans l'administration, ils furent exclus des cercles et des sociétés d'étudiants, exclus de certaines écoles supérieures. Les tribunaux ne les protégèrent plus contre les diffamateurs de leur religion ; dans de nombreuses villes, et même à Berlin, l'accusation du meurtre rituel reparut à plusieurs reprises.

Cependant, la démocratie ne tarda pas à voir dans l'antisémitisme ce qu'il était en réalité : une coalition de toutes les forces de la réaction politique et religieuse. Des penseurs catholiques, protestants, israélites, effrayés de ces ravages, essayèrent de les arrêter. Une ligue contre l'antisémitisme fut organisée en 1891 ; le parti socialiste se déclara aussi contre ce mouvement ; dans un congrès qu'il tint en 1893, il prit une résolution énergique contre l'antisémitisme. Le gouvernement lui-même perdait de son intransigeance. Bismarck avait déjà désavoué les émeutes anti-juives ; Guillaume II, en plus d'une circonstance, s'y déclara hostile. Le parti antisémite s'est affaibli en ces dernières années, mais il subsiste encore et la défaite de l'Allemagne lui a donné une nouvelle vigueur.

3. En Autriche-Hongrie ; l'affaire de Tisza-Eszlar. — D'Allemagne, l'antisémitisme passa en Autriche-Hongrie. Ce fut d'abord en Hongrie l'affaire de

Tisza-Eszlar, en 1882, où l'on vit un enfant de quinze ans accuser son père, Joseph Scharf, d'avoir égorgé à la synagogue une jeune fille chrétienne. Cet horrible procès, machiné par les antisémites, dura un an, remua toute l'Europe et se termina par l'acquiescement des accusés. Quoique l'innocence des Juifs eût été reconnue par le jury, des émeutes suivies de pillage et de meurtres éclatèrent dans plusieurs villes et même à Budapest.

Les troubles se propagèrent en Bohême, où le professeur de théologie Rohling s'était fait le théoricien de l'antisémitisme dans ses nombreux écrits contre le Talmud. Un des derniers épisodes de cette campagne contre les Juifs fut, en 1899, le procès de Polna, où, sans l'ombre d'une preuve, un pauvre juif, Hilsner, fut condamné à mort pour deux meurtres dont les auteurs principaux restaient ignorés. Sa peine fut commuée en prison perpétuelle.

En Autriche, les provinces habitées par les Allemands s'inspirèrent des exemples qui leur venaient d'Allemagne : attaques par la parole, par la presse, par les pamphlets, par l'affiche, rien ne manqua pour surexciter le peuple, surtout la petite bourgeoisie et le petit commerce, contre les Juifs. Vienne eut pendant treize ans (1897-1910) un maire antisémite, Lueger, à qui la capitale fit des funérailles presque royales.

4. L'antisémitisme en France. — En France, l'antisémitisme fut aussi une importation allemande. Il y devint une des formes de la lutte menée depuis un siècle par l'Eglise contre les principes de la Révolution, qu'elle traitait en ennemie. Vers 1883, quand Stoecker paraissait tenir à sa merci les Juifs d'Alle-

magne, le moment parut aux congrégations françaises favorable pour essayer une main mise sur l'Etat et l'anéantissement des principes détestés de la Révolution. On commencerait par les Juifs. Eux vaincus, on pourrait s'en prendre aux protestants et aux autres adversaires de l'Eglise.

Les premières manifestations de l'antisémitisme en France se produisirent à l'occasion de la faillite d'une banque catholique, l'*Union générale*, dont on attribua la déconfiture aux manœuvres de la « banque juive ». Ce fut ensuite, en 1886, l'apparition d'un livre ou plutôt d'un libelle haineux, la *France juive*, de Drumont, où les Juifs sont présentés comme étant les maîtres de la France, dont ils détiendraient le gouvernement, l'armée et la majeure partie de la fortune. Les démagogues s'emparèrent des idées de Drumont. En 1892, on ressuscite la légende du meurtre rituel à Ingrandes (Indre-et-Loire). La même année, Drumont fonde la *Libre Parole*, qui sera désormais l'organe officiel de l'antisémitisme.

La campagne contre les Juifs commence alors par des attaques contre les officiers juifs : le capitaine Mayer relève les insultes faites à lui et ses camarades ; il se bat avec Morès, rédacteur à la *Libre Parole*, et est tué. La conscience publique se révolte contre ces appels à la haine et la Chambre des Députés vote à l'unanimité un ordre du jour flétrissant les auteurs de ces excitations. Le calme revient, il dure deux ans. Calme trompeur, pendant lequel se préparait « un des plus grands crimes du siècle » : l'affaire Dreyfus.

5. L'affaire Dreyfus. — Le 23 octobre 1894, la *Libre Parole* annonçait l'arrestation fort importante d'un individu accusé d'espionnage, et huit jours après, le

1^{er} novembre, ajoutait qu'il s'agissait d'un crime de haute trahison commis par l'officier juif d'état-major Alfred Dreyfus.

La persécution contre les Juifs a été si souvent précédée de la fausse accusation du crime d'un juif que les milieux familiers avec l'histoire de ce peuple soupçonnèrent aussitôt que cette accusation était le produit de l'antisémitisme. Sur quoi se fondait-elle ? Sur une certaine ressemblance entre l'écriture de Dreyfus et celle d'un bordereau donnant des renseignements militaires et adressé à l'attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne, où ce document avait été pris. Les experts les plus autorisés affirmaient que le bordereau n'était pas de la main de Dreyfus ; on prouva plus tard qu'il était l'œuvre du commandant Esterhazy, que des besoins d'argent poussaient à ces tristes besognes.

Dreyfus fut traduit devant un conseil de guerre. Pour obtenir une condamnation, le général Mercier, ministre de la Guerre, communiqua aux juges, dans la salle de leurs délibérations, plusieurs documents, dont pas un ne concernait Dreyfus. Celui-ci n'en eut pas connaissance et ne put réfuter ce ramassis de charges élevées contre lui. Il fut condamné à la déportation perpétuelle dans une enceinte fortifiée et à la dégradation militaire.

Dreyfus fut déporté à l'île du Diable, transformée par une loi spéciale en lieu de déportation. Le climat en est meurtrier. On refusa à sa femme, contre toute légalité, le droit de l'accompagner. On enferma le condamné dans une cage. A l'isolement dans la réclusion, on ajouta plus tard un autre supplice, la mise aux fers au moyen d'une double boucle qui enserrait les pieds du condamné et immobilisait tout le

corps sur la couchette où il était fixé. Ces tortures féroces n'avaient qu'un but : tuer Dreyfus par l'excès de la souffrance afin d'empêcher la vérité d'apparaître. Mais Dreyfus s'obstinait à vivre et la vérité éclata.

Le 6 novembre 1896, fut publiée à Bruxelles, sous le titre *Une erreur judiciaire, la vérité sur l'affaire Dreyfus*, une brochure où un jeune et vaillant publiciste, *Bernard Lazare*, dénonçait les circonstances étranges qui avaient accompagné l'arrestation de Dreyfus, les manœuvres illégales et les faux à l'aide desquels la condamnation avait été obtenue. Quatre jours plus tard, paraissait dans un journal le *fac-similé* du bordereau. Les esprits clairvoyants commencèrent à soupçonner la vérité. Les maîtres de la pensée et de la science françaises entreprirent la lutte pour le triomphe de la vérité et de la justice. C'est alors que la voix d'*Emile Zola* se fit entendre. Le 13 janvier 1899, il adressa au président de la République une lettre ouverte, qui est un des chefs-d'œuvre d'éloquence de la langue française. Ce formidable acte d'accusation remua profondément le pays. La coalition cléricale répondit à Zola en organisant l'émeute à travers la France : dans plusieurs villes, des bandes conduites par les antisémites se jetèrent sur les Juifs, les insultant, les frappant, saccageant leurs maisons, donnant l'assaut aux temples ; en Algérie, les pillages furent accompagnés de meurtres.

Les événements suivirent un autre cours quand le ministère Brisson prit le pouvoir. Un examen du dossier secret, ordonné par le ministre de la Guerre, fit apparaître un des faux fabriqués par le colonel Henry pour étayer la condamnation de Dreyfus. Henry, appelé devant le ministre, fit des aveux complets. Il fut arrêté, envoyé dans une prison, où il se fit justice par le suicide.

A partir de ce moment, la révision du procès de 1894 n'eut guère d'adversaires. Esterhazy prit la fuite. Les journaux antisémites se turent. La Chambre criminelle de la Cour de cassation déclara la demande en révision recevable et ordonna une enquête. Le 3 juin 1899, la Cour de cassation, toutes chambres réunies, cassa et annula le jugement du conseil de guerre de 1894. Dreyfus n'était pas complètement libéré. Un nouveau conseil de guerre, celui de Rennes, était appelé à le juger.

A Rennes, le procès, qui ne devait être que de pure forme, recommença tout entier. On y entendit les anciens témoins, des témoins nouveaux, de faux témoins. Aidé par des comparses, Mercier usa habilement d'un document secret, dit *faux impérial*, qu'il ne montra pas et qui était fabriqué comme tant d'autres. Le conseil de guerre, trompé de nouveau, prononça contre Dreyfus, par cinq voix contre deux, une condamnation à dix ans de détention (19 septembre 1899). Quelques jours après, Dreyfus était gracié par le président de la République.

Pour vaincre l'antisémitisme, il fallait obtenir la révision des procès de 1894 et de 1899. L'usage fait du *faux impérial*, révélé seulement en 1902, permit au général André, ministre de la Guerre, de faire une enquête. Elle mit en évidence tous les faux du dossier secret. L'affaire fut renvoyée à la Cour de cassation, qui mena une enquête minutieuse pendant trois ans. Le 12 juillet 1906, les trois Chambres réunies prononcèrent solennellement, et cette fois sans renvoi, l'annulation du jugement de Rennes ; elles dirent que c'est par erreur et à tort que cette condamnation avait été prononcée.

C'était une réparation venant douze ans après le

jugement du premier conseil de guerre. Le gouvernement en proposa une autre au Parlement : ce fut d'élever Dreyfus au grade de chef d'escadron et de lui donner la croix de la Légion d'honneur. Le colonel Picquart, qui s'était, au prix de cruelles souffrances — mise en réforme, exil, prison — obstiné à dénoncer courageusement le crime judiciaire de 1894, fut nommé général de brigade. La Chambre fit plus : elle vota un ordre du jour où elle rendait hommage aux artisans de la révision : Bernard Lazare, Scheurer-Kestner, Trarieux, Zola et tant d'autres. Il était impossible de répudier avec plus d'éclat l'antisémitisme.

L'affaire Dreyfus eut sur la politique intérieure de la France des répercussions qui se font encore sentir aujourd'hui : la dispersion des congrégations non autorisées, l'interdiction à toute personne appartenant à une congrégation non autorisée (comme celle des Jésuites) de diriger un établissement d'enseignement et surtout la séparation des Eglises et de l'Etat (1905).

Si la presse antisémitique n'a pas désarmé, si les partis réactionnaires en France demeurent toujours hostiles aux Juifs, on peut dire que la majorité du pays s'est détournée de l'antisémitisme. Les républicains ont compris que ce sont les principes eux-mêmes de la Révolution que les cléricaux combattent derrière les Juifs. Dès lors, la cause des Juifs ne saurait plus se séparer de la cause de la République et c'est là pour les Israélites de France la plus heureuse conséquence de l'affaire Dreyfus.

CHAPITRE XXXVIII

L'antisémitisme en Russie (1801-1914)

SOMMAIRE

Les Juifs de Russie jusqu'à la mort d'Alexandre II.
— *Violente réaction sous Alexandre III.* — *Les pogromes.* — *Les bandes des Cent-Noirs.* — *L'affaire Beïlis.*

1. Les Juifs de Russie jusqu'à la mort d'Alexandre II.— A la suite des partages de la Pologne, plusieurs provinces polonaises avaient été annexées à la Russie. De là, dans ce pays, une population juive considérable (qui s'élevait en 1914 à environ six millions d'âmes). On a déjà vu l'état d'abaissement du judaïsme polonais. Alexandre I^{er} (1801-1825) avait essayé de le relever par une série de lois. Il ouvrit aux Juifs de son empire l'accès des écoles, les encouragea à se livrer à l'agriculture, aux travaux manuels, à créer des fabriques, à cultiver les arts et les sciences. Il leur ouvrit également de nouvelles provinces, où ils pouvaient s'établir. Mais bientôt, impatienté par la résistance qu'il trouvait pour l'application de ses lois scolaires, — les Juifs russes et polonais considéraient l'instruction profane comme une invitation à l'apostasie, — il révoqua une partie des lois favorables qu'il avait promulguées et édicta à son tour des mesures restrictives contre les Juifs.

Nicolas 1^{er} (1825-1855), qui poussa jusqu'au bout les principes de l'absolutisme, voulut russifier de force les Juifs. Il les astreignit, en 1827, au service militaire dans les conditions les plus cruelles : les communautés devaient fournir des recrues âgées de 12 à 25 ans; les jeunes gens de moins de 18 ans étaient envoyés au loin et souvent convertis malgré eux. En 1844, les administrations autonomes des communautés juives (*Kahal*) furent supprimées. Ces rigueurs rendirent suspects aux yeux des Juifs russes les efforts que les autorités déployaient, d'autre part, pour l'instruction de la jeunesse.

Alexandre II (1855-1881), sans abolir les anciennes lois oppressives, les appliqua dans un esprit de tolérance et d'humanité. La principale de ces lois, édictée en 1835, enfermait tous les Juifs dans quinze provinces du sud-est de la Russie et dans les dix de la Pologne. Ces vingt-cinq provinces formaient ce qu'on appela le *Territoire du domicile fixe*. Même dans ce *Territoire*, ils ne pouvaient pas habiter à cinquante verstes de la frontière. Alexandre II entr'ouvrit à la population juive le « Territoire », où elle étouffait, en permettant à un petit nombre de privilégiés, diplômés d'écoles supérieures, marchands de première guilde, artisans « habiles », anciens soldats, de se fixer dans tout l'empire. Il encouragea aussi le développement des colonies agricoles juives fondées sous son aïeul dans le gouvernement de Kherson. Malgré ces mesures, le sort des Juifs russes restait des plus précaires.

2. Violente réaction sous Alexandre III. — La mort d'Alexandre II, assassiné par les terroristes en 1881, fut le signal d'une réaction violente, dont les

Juifs devinrent les premières victimes. A ce moment, l'antisémitisme triomphait en Allemagne ; rien ne fut plus facile que d'imputer aux Juifs la responsabilité du meurtre de l'empereur. Le nouveau souverain, Alexandre III, dominé par un implacable ennemi des Juifs, le procureur général du Saint-Synode, Pobédonostzef, laissa faire.

Dès le mois de mai 1881, sans motif apparent et comme à un signal donné, des bandes de paysans et d'ouvriers armés se jetèrent sur les Juifs dans plusieurs villes, dévastant, pillant, incendiant et tuant sans que l'autorité intervînt. Ces scènes de barbarie se renouvelèrent en décembre 1881 et en avril 1882. Des milliers de familles juives furent ruinées.

A la nouvelle de ces massacres, un frisson d'horreur secoua l'Europe et l'Amérique. A Londres, un meeting fut convoqué par le lord-maire pour protester contre ces persécutions. Des comités de secours furent créés dans tous les pays. Celui de Paris était présidé par Victor Hugo. L'*Alliance* ouvrit une large souscription, qui lui donna le moyen de rapatrier les 24.000 réfugiés entassés à Brody et à Lemberg. Charles Netter et Veneziani, membres de son Comité Central, se vouèrent à ce travail écrasant et le menèrent à bien. Deux mille de ces malheureux, admirablement choisis par Netter, furent envoyés en Amérique. Ils furent placés dans des établissements industriels ou agricoles de ce pays. Le courant d'émigration juive vers le Nouveau-Monde, déjà établi depuis 1869, ne s'arrêta plus.

L'indignation universelle soulevée par ces massacres russes n'émut pas le gouvernement de Saint-Petersbourg. Au mois de mai 1882, il promulgua, sous l'inspiration du général Ignatief, ministre de l'Inté-

rieur, les fameuses « lois temporaires » qui exercèrent un effet meurtrier contre les Juifs. La plus grave de ces nouvelles dispositions était celle qui faisait défense aux Israélites de s'établir à l'avenir en dehors des villes et des bourgades du territoire. En interdisant aux Juifs le séjour dans les villages, cette loi créait une zone dans la zone existante. Qu'est-ce d'ailleurs qu'un village ? La définition de ce mot est arbitraire en Russie. S'il plaît à l'autorité d'expulser les Israélites d'un bourg, il lui suffit d'en changer l'appellation et d'en faire un village.

Depuis cette époque, la persécution ne s'est plus arrêtée. Elle s'est traduite par une série de lois et ordonnances : expulsions des Juifs de certaines provinces et de maintes autres villes ; ordre donné aux notaires, aux avocats, de congédier leurs employés juifs ; exclusion des Juifs des adjudications pour fournitures militaires ; renvoi des ouvriers juifs employés dans les usines ; réduction de 10 à 3 0/0 du pourcentage des Juifs pouvant être admis dans les Universités ; expulsion en masse de tous les Juifs étrangers. Telle fut la politique continuée jusqu'à la fin de son règne par Alexandre III ; il mourut en 1894.

3. Les pogromes. — Nicolas II, son successeur, parut vouloir rompre avec les erreurs du passé ; il fit entrer dans le ministère des hommes réputés pour libéraux et les Juifs espérèrent un changement de régime. Leur attente fut déçue. Des émeutes éclatèrent en 1897, 98, 1900. En 1902, le tsar appela à la présidence du gouvernement le ministre Plehve, résolu à attaquer sans rémission le parti des réformateurs, auxquels adhérait avec ardeur la jeunesse

juive, si odieusement comprimée. Plehve s'en prit aux Juifs, faciles à vaincre par les *pogromes*. C'est le nom sinistre qu'on donnait aux émeutes organisées mystérieusement et livrant les Israélites sans défense à des bandes de pillards, d'incendiaires, de meurtriers.

Le pogrome de Kichinef (avril 1903) dépassa en horreur tous ceux qui l'avaient précédé. Préparé par l'accusation habituelle du meurtre rituel et par les excitations de la presse, encouragé par la police, il coûta la vie à quarante-cinq personnes. La plupart des maisons juives furent réduites en cendres. Les mêmes scènes se renouvelèrent à Homel le 1^{er} septembre, avec cette différence qu'à Homel la troupe elle-même tira sur les Juifs qui essayaient de se défendre. Les poursuites ordonnées contre les émeutiers ne furent qu'une parodie de justice. Les vrais coupables ne furent pas inquiétés.

La guerre russo-japonaise de 1904-1905 fut malheureuse pour la Russie. Le pays était mécontent, il attribuait la défaite au régime autocratique. De toutes parts, on réclama l'établissement d'une monarchie constitutionnelle avec un Parlement librement élu, la garantie de libertés individuelles. L'empereur se décida, le 17/30 octobre 1905, à poser dans un manifeste solennel les principes d'une véritable charte constitutionnelle de l'empire russe, avec une assemblée législative, dite Douma d'Empire. De ces principes sont sorties les « lois fondamentales » du 23 avril 1906. S'inspirant des principes de la Révolution française, la première Douma réclama l'égalité des lois pour tous les citoyens, sans distinction d'origine et de confession. C'eût été l'émancipation complète des Israélites.

4. Les bandes des Cent-Noirs. — Mais la réaction veillait et allait faire tous ses efforts pour l'empêcher. Elle avait constitué dès 1904, sous le nom d'*Union du peuple russe*, ou plus communément sous ceux de *Cent-Noirs* ou *Vrais Russes*, une société ayant pour objet la défense de l'autocratie et de l'orthodoxie. Les cadres comprenaient des officiers, des fonctionnaires, des policiers ; le gros des troupes était pris dans les bas-fonds de la population. Quand le manifeste du 30 octobre parut, un mot d'ordre circula secrètement dans tout le pays : il faut tuer les Juifs pour sauver l'empire et l'autocratie. Sur un ordre parti d'en haut, des bandes armées furent lancées sur plus de deux cents villes et villages habités par des Israélites. Le sang juif coula abondamment. La plupart des victimes périrent par les armes perfectionnées des troupes régulières. Le vol, la destruction et l'incendie suivaient partout les meurtres. Les plus cruels de ces pogromes furent ceux de Bialystock et de Siedlce.

L'*Union du peuple russe* conserva toute sa force. Sous son influence, toutes les réformes, même partielles, proposées à la Douma pour améliorer l'état d'effroyable misère où vivaient les Israélites russes furent systématiquement repoussées.

5. L'affaire Beïlis. — Un des plus tristes épisodes de l'histoire des juifs en Russie est le procès Beïlis : le 12 mars 1911, un enfant chrétien de Kief, le jeune André Justchinski, disparaissait du domicile paternel. Huit jours après, on trouvait son cadavre dans une grotte située à proximité d'une fabrique appartenant à un israélite. Avant toute enquête, le parti antisémite s'efforça d'accréditer dans l'opinion le

bruit que l'enfant était une victime des Juifs. Les hautes sphères gouvernementales et la magistrature russe adoptèrent cette thèse et dirigèrent leur enquête dans ce sens. En juillet, sur la dénonciation d'une femme de mauvaise vie, un ouvrier juif de la fabrique, Mendel Beïlis, était incarcéré sous l'inculpation d'avoir assassiné Justchinski. Le procès vint aux assises le 8 octobre 1913 ; Beïlis avait subi 2 ans et 2 mois de prison préventive. Le jury fut choisi parmi des paysans et des petits bourgeois, que l'on pensa devoir être gagnés facilement à la cause de l'accusation.

Le procès fut mené dans l'esprit tendancieux qui avait présidé à l'instruction et dans le seul but d'établir l'accusation rituelle. Pendant les 34 longues journées que dura le procès, on entendit les dépositions les plus surprenantes et les plus stupides. Finalement le jury déclara Beïlis non coupable et la cour dut prononcer son acquittement.

Le procès avait provoqué une profonde émotion dans tout le monde civilisé et les Juifs suivirent avec une angoisse toute naturelle les diverses phases du drame. Leur inquiétude s'expliquait par l'attitude partielle et haineuse de tous les organes gouvernementaux, depuis le ministre de la Justice jusqu'au dernier des fonctionnaires. En dépit de la pression éhontée exercée sur le jury, celui-ci donna par son verdict une terrible leçon aux autorités tsaristes.

CHAPITRE XXXIX

L'émigration et la colonisation juives

(de 1869 à nos jours)

SOMMAIRE

Les premiers émigrants russes. — L'émigration en masse. — L'émigration des Juifs roumains. — Les émigrés aux Etats-Unis. — Les émigrés au Canada. — Les colonies juives de l'Argentine. — La Jewish Colonization Association. — Résultats de l'émigration.

1. Les premiers émigrants russes. — La famine de 1869 avait révélé l'indicible misère des Juifs de la Pologne. Deux membres du Comité Central de l'*Alliance*, Narcisse Leven et Léonce Lehmann, furent chargés de visiter les villes les plus éprouvées par le fléau et de faire une enquête sur la situation des Juifs. Une réunion, composée d'une délégation de l'*Alliance* et de membres de quelques comités allemands de la Société, eut lieu à Berlin ; elle devait chercher un remède efficace à la misère chronique des Juifs russes. La réunion s'arrêta à la mesure suivante : Envoyer en Amérique un petit nombre de familles russes, qui s'y établiraient avec le concours des Israélites d'Amérique et qui, s'ils y réussissaient avec les ressources fournies par l'*Alliance*, deviendraient peu à peu un centre d'attraction pour leurs coreligion-

naires. On créerait ainsi un courant d'émigration continue de la Russie vers les États-Unis.

Cette mesure fut appliquée. Un comité spécial établi à Kœnigsberg fut chargé de l'exécuter. En moins d'une année, 675 émigrants furent établis en Amérique. L'œuvre fut continuée jusqu'en 1874. Mais l'émigration spontanée ne s'arrêta pas ; elle s'accrut, au contraire, d'année en année, puisque de 1870 à 1880 le nombre des émigrants s'éleva à plus de 50.000. Les pogromes de 1881 et 1882 poussèrent vers l'Amérique 10.000 émigrants nouveaux. Les Américains leur firent un admirable accueil : sociétés, corporations, ministres de tous les cultes, maires, gouverneurs, fonctionnaires de tout ordre rivalisèrent d'efforts en leur faveur. Dans la période qui va de 1882 à 1891, le nombre des émigrants s'éleva chaque année de 25 à 30.000. Les uns quittaient volontairement leur pays pour se soustraire à un régime oppressif ; les autres étaient appelés par des parents, par des amis, éprouvés comme eux dans le passé, mais heureux maintenant et libres dans ce pays d'Amérique qui les avait si bien accueillis et où ils trouvaient facilement un gagne-pain.

2. L'émigration en masse. — L'année 1891 marqua un nouvel accroissement de l'émigration : l'aggravation des lois restrictives de 1882, les expulsions de Moscou si féroce­ment exécutées, celles de Kief, de Pétersbourg et d'autres villes en furent les causes. Beaucoup de ces pauvres gens faisaient appel à la générosité de leurs coreligionnaires pour payer les frais de passage. Ils s'entassaient aux frontières prussiennes par milliers. Il fallait, si l'on voulait éviter une catastrophe, centraliser les ressour-

ces, canaliser ce mouvement. Après entente avec l'*Alliance Israélite*, l'*Alliance de Vienne* et le *Comité russe* de Londres, un Comité spécial fut créé à Berlin, chargé de choisir les émigrants à la frontière et de les diriger vers Hambourg, d'où ils partiraient pour l'Amérique. Plus de 65.000 émigrants furent ainsi secourus.

Le Canada en reçut aussi un certain nombre ; l'*Alliance*, le baron de Hirsch, le Comité russe de Londres leur envoyèrent des secours. La Palestine en attira d'autres et l'immigration commençait à y devenir importante quand le gouvernement ottoman interdit le débarquement des Israélites russes dans les ports de la Syrie.

Jusqu'en 1903, la moyenne annuelle des émigrants fut de 60.000. Une petite partie seulement se rendit dans les colonies fondées en 1891, en Argentine, par le baron de Hirsch. La grande majorité se dirigea vers les Etats-Unis. Le tort qu'une aussi forte émigration faisait aux contrées d'où elle venait fut constaté en Russie même. Mais le gouvernement russe visait à la disparition des Juifs de ce pays. Pobédonostzef avait posé ce principe que la Russie devait afin de poursuivre ses destinées historiques, aspirer à l'unité religieuse. Les Juifs y faisaient obstacle, il fallait à tout prix en avoir raison : « Un tiers des Juifs émigrera, disait-il, un tiers se convertira et un tiers mourra de faim. »

Les tristes événements des années 1903 et suivantes, les massacres de Kichinef, de Homel, de Bialystock, donnèrent à l'émigration une aggravation inquiétante. Le nombre des partants pour l'Amérique fut de 125.000 en 1906, de 115.000 en 1907. Il était encore de 101.000 en 1913.

3. L'émigration des Juifs roumains. — En Roumanie, on ne massacrait pas les Juifs, comme en Russie ; on se contentait de les poursuivre dans toutes les sphères de leur activité sociale par des lois et règlements contre les *étrangers*, qui n'étaient autres que les Israélites. Un assez grand nombre d'entre eux avaient émigré, isolément, pour aller chercher leur existence dans des pays hospitaliers, mais il n'y avait pas eu d'émigration en masse. Celle-ci ne se produisit qu'à partir de 1899. Mais où aller ? Ils ne le savaient pas eux-mêmes. Cependant, l'essentiel était de partir, car nulle part ils ne souffriraient autant que dans leur pays. Il fallut promptement aviser : une réunion des représentants de toutes les grandes communautés et associations juives décida de venir en aide aux Israélites roumains. Avec le puissant concours de la *Jewish Colonization Association*, on fit une large distribution de secours aux communautés les plus éprouvées. On facilita l'émigration aux hommes jeunes, robustes, possédant des métiers, on rapatria les autres. L'émigration trop désordonnée fut arrêtée. En douze ans, de 1900 à 1912, plus de 100.000 Juifs roumains ont débarqué en Amérique, dont 30.000 aux Etats-Unis et 70.000 au Canada. C'était le quart de la population juive de la Roumanie à cette époque.

Ainsi, à la fin du xix^e siècle et au commencement du xx^e, la persécution religieuse a forcé, tant en Russie qu'en Roumanie, deux millions d'Israélites à s'expatrier. Pour échapper à leur misère, acheter le repos, les droits qu'on leur refuse, ces millions d'êtres humains n'avaient qu'un geste à faire, accepter le baptême, et ils devenaient là les égaux des plus pieux orthodoxes et ils acquerraient ici tous les droits de ci-

toyen. Ce geste, ils ne l'ont pas fait. Les gouvernements russe et roumain ne sont pas parvenus à convertir les Juifs. La méthode enseignée par Pobédonostzef a échoué. Et le fait que six millions de créatures persécutées et misérables demeurent fidèlement attachés à une religion qui fait de leur vie une fournaise ardente est le miracle le plus grandiose qu'il soit donné de voir dans ce siècle sans foi.

4. Les émigrés aux Etats-Unis. — C'est aux *Etats-Unis* que se rendait la masse des émigrants. En 1913, ce pays comptait deux millions et demi de Juifs, dont 1.100.000 à New-York, 120.000 à Chicago, 115.000 à Philadelphie, un peu moins dans les autres grands centres. On trouve des Juifs dans 1.300 villes, grandes et petites. Dans le but de diminuer la population de New-York et afin de faire dériver l'émigration vers les régions où elle est le moins nombreuse, il a été créé à New-York, sous le nom de *Industrial Removal Office*, un Comité qui répartit à l'intérieur des Etats-Unis et au Canada une partie des émigrés, créant de nouveaux groupements dans les petites localités des riches Etats agricoles, de manière à y faire dériver l'immigration dans l'avenir.

Les trois-quarts des immigrés vivent du travail manuel, principalement des industries de l'habillement, du bois, de la chaussure. La *Jewish Colonization Association* est un puissant auxiliaire pour les immigrés, qu'elle aide sous toutes les formes. Ce qu'on fait pour eux a son importance, mais ce qu'ils font pour eux-mêmes est admirable : à côté des établissements publics et des écoles qui leur sont largement ouvertes, ils ont créé dans les grandes villes des hôpitaux, des orphelinats, des écoles professionnel-

les, des universités populaires, des cours du soir, des caisses de prêts. Ils ont même créé une littérature en *yidich*, ce jargon importé de Russie, mélange d'hébreu, d'allemand et de russe, qui a ses romanciers, ses poètes, ses journaux quotidiens, ses revues, son théâtre.

Dès leur arrivée aux Etats-Unis, en 1881, les immigrants se sont adonnés au travail agricole. Des nombreuses colonies qu'ils y ont fondées, un très petit nombre ont réussi. Mais la vie libre des champs, dont ils ont été systématiquement écartés dans leur pays d'origine, a un tel attrait pour ces échappés du ghetto que beaucoup d'ouvriers qui ont travaillé dans les villes et économisé un pécule vont s'établir à la campagne et y achètent une ferme, les uns par leurs seuls moyens, les autres avec l'aide de la *Hebrew industrial and agricultural Society*. Ils s'y adonnent à une branche spéciale ou à plusieurs variétés de culture. En 1910, les propriétaires juifs de fermes étaient au nombre de 4.845 et la population agricole israélite représentait, à cette date, bien près de 25.000 âmes.

5. Les émigrés au Canada. — En 1871, la population juive du *Canada* n'était que de 1.100 âmes ; à la fin de 1909, on comptait dans ce pays 77.000 Juifs, dont 34.000 à Montréal, 15.000 à Toronto ; on en trouve dans plus de cent villes naissantes. Ils s'y adonnent aux mêmes travaux qu'aux Etats-Unis. L'agriculture y a aussi ses pionniers juifs. La première colonie, qui porte le nom de *Hirsch*, a été fondée en 1891 par l'*Alliance*, généreusement secondée par le baron de Hirsch. Vers la fin de 1909, on comptait au Canada 3.500 fermes appartenant à des

Juifs. Ce développement de l'agriculture parmi les immigrés est dû à leur initiative, secondée, quand il y a lieu, par la *Jewish Colonization Association*.

Les lois sur l'immigration étant particulièrement sévères au Canada, — et c'est la raison pour laquelle l'émigration vers ce pays est relativement faible, — le *Canadian Committee* veille à ce qu'elles ne soient pas injustement appliquées aux Israélites. Ce Comité indique aux arrivants les régions où le travail est le plus facile à trouver et des sous-comités locaux les aident à leur établissement définitif.

6. Les colonies juives de l'Argentine. — Dans la *République Argentine*, on comptait, avant 1891, environ 1.500 Israélites, originaires de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne, du Maroc, de l'Italie. Au mois de juillet 1889, un groupe de 827 hommes, femmes et enfants, séduits par les promesses fallacieuses d'un agent d'émigration, s'embarquèrent à Brême et arrivèrent en République Argentine. Ils y furent abandonnés sans aucun moyen de subsister, dans la colonie Palacios, province de Santa-Fé. Un médecin, le D^r Loewenthal, rencontra ces malheureux immigrés et, de retour à Paris, fit part de leur détresse au grand-rabbin Zadoc Kahn, dont il connaissait l'âme compatissante pour toutes les souffrances humaines. Il lui proposa en même temps un plan de colonisation dans ce pays, admirablement propre, par sa fertilité, son climat salubre, le libéralisme du régime politique, au succès d'une telle entreprise.

7. La Jewish Colonization Association. — Ce projet fut communiqué par Zadoc Kahn au baron de Hirsch, qui, après en avoir conféré avec le D^r Lœ-

wenthal et Isidore Loeb, secrétaire de l'*Alliance*, se déclara en principe disposé à consacrer une somme importante à cette œuvre. Une mission fut envoyée en Argentine pour étudier la question. Elle revint avec un rapport démontrant que la colonisation en Argentine avait les meilleures chances de réussite. Le baron de Hirsch conçut alors le projet grandiose de transplanter sur les terres de la libre Amérique le plus grand nombre possible de Juifs originaires des pays où leur activité était entravée par les lois. A cet effet, il fonda une société dont le but est de mettre en œuvre, pour améliorer le sort des Israélites malheureux, les ressources que présente la civilisation moderne dans tous les domaines de l'activité humaine : agriculture, industrie, éducation, émigration, œuvres d'hygiène et de moralité publique, œuvres de crédit et d'assistance. Cette Société porte le nom de *Jewish Colonization Association* ; elle a son administration centrale à Paris. Le capital nominal est de cinquante millions de francs, fournis entièrement par le baron de Hirsch. Plus tard, la baronne Clara de Hirsch fit à la société des donations très importantes. Il n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage d'exposer tout ce que la société fait dans les différentes parties du monde pour se conformer aux statuts que lui a donnés son fondateur : écoles de toutes sortes en Russie, écoles en Roumanie, caisses de prêts en Russie et en Galicie, œuvres agricoles en Russie, en Galicie, en Palestine, en Asie-Mineure, aux Etats-Unis, au Brésil, en République Argentine. Fidèle à la pensée du baron de Hirsch, la *Jewish Colonization Association* (par abréviation J. C. A.), maintient, à la tête de son programme d'action, le retour au travail de la terre. A cette œuvre, elle con-

sacre le meilleur de ses ressources et de ses efforts. La plus vaste de ses œuvres agricoles se trouve en République Argentine.

8. Résultats de l'émigration. — Les inquiétudes qu'on pouvait avoir à l'origine sur le sort des émigrés dans leur pays d'adoption sont maintenant dissipées. Les Israélites russes ont apporté dans les pays nouveaux où ils arrivaient, outre leur superbe endurance engendrée par la continuité de leurs souffrances, la volonté de réussir et les qualités morales et intellectuelles qui donnent le succès. Supportant tous les climats, s'adaptant à tous les milieux, ils ont appris ce qu'ils ignoraient et ils trouvent partout leur place dans le commerce, dans l'industrie et dans l'agriculture. Rien de plus saisissant, à ce point de vue, que la prospérité des colonies de la Palestine, comme celle des colonies de la République Argentine. Dans l'ordre intellectuel, leurs succès ne sont pas moindres. Les professions libérales les attirent ; elles leur sont partout largement ouvertes. Aux Etats-Unis, ils prennent déjà une grande part à la vie politique et forment une masse d'électeurs avec laquelle les candidats aux fonctions les plus élevées doivent désormais compter. On peut donc être rassuré sur le sort des Israélites émigrés.

CHAPITRE XL

Le sionisme

(de 1896 à nos jours)

SOMMAIRE

Les origines du sionisme. — Les colonies juives en Palestine. — Théodore Herzl et le parti sioniste. — La déclaration Balfour. — La Palestine sous le mandat britannique. — L'avenir du sionisme et de la Palestine.

1. Les origines du sionisme. — On a vu précédemment quelles luttes les Juifs durent soutenir pour obtenir dans les différents Etats européens leur *émancipation*, c'est-à-dire la reconnaissance de leurs droits de citoyens. A la fin du XIX^e siècle, ce résultat n'était acquis qu'en Europe occidentale ; dans l'Europe orientale, où demeurait le gros des Juifs, ceux-ci restaient soumis à un régime d'inégalité et d'oppression. Tandis que les Juifs occidentaux s'étaient rapidement assimilés la langue et les mœurs de leurs concitoyens, les masses compactes du judaïsme de l'Europe orientale étaient à peine entamées par l'*assimilation* ; tenues à l'écart de la vie publique et sociale, elles ne cherchaient pas à se fondre dans une population dont la civilisation était en somme inférieure à la leur. Leurs tendances devaient produire le mouvement sioniste, qui est une réaction contre l'émancipation et l'assimilation. Le *sionisme*, en

poursuivant le retour à Sion, ou plus exactement dans la Palestine, veut résoudre la question juive, non plus par l'incorporation des Juifs dans les nations, mais par la reconstitution de la nation juive et son établissement dans son ancien pays, la Palestine.

Dès 1860, alors que le mouvement des nationalités agitait l'Europe, un juif allemand, l'écrivain socialiste *Moïse Hess*, exposait cette nouvelle doctrine dans « Rome et Jérusalem ». Puisque, disait-il, chaque peuple doit pouvoir développer en toute liberté son génie propre et que le peuple juif a une mission sociale et civilisatrice à remplir, il faut qu'il soit placé dans des conditions normales, dans un territoire à lui, qui ne peut être que la Palestine. Ces idées ne trouvèrent alors aucun écho.

Vingt ans plus tard, quand l'antisémitisme éclata en Allemagne et qu'en Russie des troubles sanglants et des lois oppressives frappèrent les Juifs, un médecin juif d'Odessa, *Léo Pinsker* (1821-1891), lança un appel à ses frères sous ce titre significatif : « Autoémancipation ». Les Juifs, exposait-il, sont partout étrangers, donc méprisés, et l'égalité politique ne changera rien à cette situation. La seule solution de la question juive est la création d'une nation juive établie dans un territoire à elle ; quand les juifs se seront ainsi émancipés eux-mêmes, ils obtiendront la considération des autres nations. Les idées de Pinsker furent accueillies avec faveur dans une partie de la jeunesse universitaire, déçue dans son rêve de russification. Beaucoup de ces jeunes gens renoncèrent à leurs études pour aller cultiver le sol de la Palestine (on les appela les *Bilou*, des initiales de leur devise : *Beth Jacob lekhou venèlekka*). Pinsker se mit à la tête du mouvement des « Amis de Sion »

(*Hovevé Sion*), qui fondèrent des comités pour soutenir la colonisation palestinienne.

2. Les colonies juives en Palestine. — La Palestine a cessé depuis longtemps d'être le pays où coulent le lait et le miel. C'est aujourd'hui une contrée pauvre et triste, malgré la beauté du ciel ; le sol en est dénudé et rarement cultivé, l'air est vicié par des marais qu'on rencontre partout. Pendant des siècles, le travail y a manqué, même à ceux qui auraient voulu travailler. La Terre-Sainte semblait ne devoir servir que de refuge à des hommes pieux de tous les pays, qui désiraient y finir leur existence dans l'étude et la prière. Toutes les communautés du monde leur envoyaient, pour subsister, des offrandes qu'ils se partageaient : c'est la *halouca*. Moses Montefiore et Charles Netter furent les premiers qui conçurent l'idée du relèvement de la population juive de Palestine par l'agriculture. La tentative de Montefiore reçut à peine un commencement d'exécution et échoua. La fondation par l'*Alliance* de l'école agricole de Mikweh-Israël, près de Jaffa, en 1869, a été le point de départ d'une ère nouvelle, celle des colonies agricoles, qui sont la meilleure espérance d'avenir.

La première colonie fut fondée en 1878, dans la Judée, à une petite distance de Mikweh-Israël, par des Israélites hongrois et jérusalémites. C'est *Pétah Tikvah*. Après les pogromes de Russie, en 1882, quelques fugitifs de Brody débarquèrent à Jaffa et y achetèrent, à une lieue de Mikweh, un terrain de 300 hectares, qui devint la colonie *Richon-le-Sion*. Dans la même année, deux colonies roumaines vinrent s'établir dans d'autres régions de la Palestine,

l'une à *Roch-Pinah*, entre Safed et le Jourdain, l'autre à *Zikhron Jacob*, au pied du mont Carmel. En 1883, fut fondée près d'Ekron la colonie *Mazkèrèth Bathia*, suivie, deux années après, par celles de *Katra* et de *Yessod Hammaala*, deux créations de la société *Hovevé Sion*, d'Odessa. *Nahalath Ruben*, près de Richon, *Michmar Hayarden*, sur les bords du lac de Tibériade, *Rehoboth*, en Judée, et *Hedéra*, dans la Samarie, furent créées en 1890 et 1891.

Mais l'existence de toutes ces colonies était artificielle, presque toutes ne vivaient que des abondants subsides que leur versait chaque année le baron Edmond de Rothschild. Ce généreux philanthrope fit même édifier à Richon-le-Sion et Zikhron Jacob de magnifiques caves pour la fabrication du vin. Ce régime de subventions perpétuelles ne pouvait durer. Il fut changé en 1896, quand M. de Rothschild obtint, pour la gestion des colonies, le concours de la *Jewish Colonization Association*. Il fut décidé de renoncer au système d'assistance suivi jusqu'alors, de compléter l'outillage des colons, de donner des terres à ceux qui en manquaient et de les laisser ensuite se tirer d'affaire par eux-mêmes. Cette réforme exigea, pour être accomplie, plusieurs années. Elle fut le salut des colonies, qui s'acheminent progressivement vers le *self-government*.

La colonisation juive en Palestine en était à ce stade de son développement quand elle prit un caractère politique et international avec la fondation du parti sioniste par Herzl.

3. Théodore Herzl et le parti sioniste. — *Théodore Herzl* (1860-1904) était un journaliste originaire de Hongrie, correspondant d'un journal vien-

nois à Paris. Quand l'affaire Dreyfus se produisit, il fut frappé de voir l'antisémitisme renaître dans un pays aussi libéral que la France. Il écrivit alors « l'Etat juif, essai d'une solution moderne de la question juive » (1896). D'après Herzl, l'émancipation pas plus que l'antisémitisme ne sauraient résoudre la question juive. Celle-ci « n'est ni une question économique, ni une question religieuse ; c'est une question nationale et, pour la résoudre, il faut avant tout en faire une question mondiale et la poser comme telle devant les grandes Puissances ». Les Juifs, formant un peuple, doivent constituer un Etat dans un pays dont ils auront la souveraineté, la Palestine ou l'Argentine. Herzl trace un plan détaillé de l'organisation de cet Etat et des institutions qui feront émigrer les juifs et mettront leur pays en valeur. Le sionisme politique était né.

Herzl rallia à ces vues son compatriote *Max Nordau*, philosophe et critique original (né à Budapest en 1849, mort à Paris en 1923), et le spirituel romancier anglais *Israël Zangwill* (né en 1864), mais il trouva peu d'adeptes en Occident, où son plan était jugé romanesque et chimérique. Il se tourna alors vers l'Est de l'Europe. Il y fut reçu avec enthousiasme et sa propagande réveilla dans les masses juives les vieilles espérances de retour en *Eretz Israël*, auxquelles il donnait une forme moderne. Sa personnalité fascinante, son talent d'écrivain et d'orateur lui acquirent rapidement une grande popularité. Il put convoquer pour août 1897, à Bâle, le premier Congrès sioniste, qui définit ainsi le but du mouvement : « Le sionisme a pour but la création, pour le peuple juif, en Palestine, d'une patrie garantie par le droit public. »

Ayant organisé le parti sioniste, Herzl se mit à l'œuvre pour créer des instruments d'action et obtenir la Palestine du sultan. Mais ni ses projets financiers, ni ses démarches diplomatiques n'eurent le succès qu'il avait espéré. Il fonda la Banque coloniale juive et le Fonds national juif, celui-ci ayant pour objectif d'acquérir en Palestine des terres qui deviennent la propriété inaliénable du peuple juif ; ni l'un ni l'autre de ces instituts ne prit une envergure suffisante. Ses négociations avec le sultan Abdul-Hamid échouèrent. Il fut alors sur le point d'accepter une proposition du gouvernement anglais, qui lui offrait un territoire dans l'Afrique orientale anglaise (Ouganda) ; mais, devant la violente opposition des sionistes russes, il dut renoncer à ce projet (1903). Il mourut l'année suivante, épuisé par la lutte.

Les successeurs de ce chef prestigieux ne purent que faire patienter les adhérents du parti, divisés en sionistes politiques, qui, fidèles à la doctrine de Herzl, voulaient avoir des garanties politiques pour développer la colonisation palestinienne, et les sionistes pratiques, qui espéraient, en développant cette colonisation, aboutir à des résultats politiques. A côté de ces divergences, il se dessinait au sein du parti des tendances religieuses ou sociales, qui ont donné naissance à des Fédérations autonomes, les *Mizrahistes*, ou sionistes orthodoxes, et les *Poalé-Sion*, ou sionistes socialistes.

4. La Déclaration Balfour. — S'il s'était fortifié intérieurement par sa propagande, le sionisme n'avait obtenu aucun résultat tangible quand la grande guerre éclata. L'unité du parti, qui avait établi son

siège en Allemagne, parut compromise et son organisation paralysée. La Turquie étant entrée en guerre aux côtés de l'Allemagne (novembre 1914), une grande partie des Juifs de Palestine, sujets ou protégés alliés, furent exilés par les Turcs ou se réfugièrent d'eux-mêmes en Egypte et ailleurs ; les colonies agricoles auraient été ruinées sans l'intervention des sionistes américains. Mais d'autre part, le réveil du mouvement des nationalités à la faveur de la guerre et la perspective d'un démembrement de l'Empire ottoman favorisaient les revendications nationales et politiques des sionistes. Deux de leurs chefs, le professeur *Hayim Weizmann* et le publiciste *Nahoum Sokolow* entrèrent en négociations avec les hommes d'Etat anglais et français ; leur cause rencontra de vives sympathies aux Etats-Unis, qui penchaient de plus en plus du côté des Alliés et dont le président, Wilson, avait nommé un sioniste éminent, Louis Brandeis, membre de la Cour suprême.

Ces démarches aboutirent à un résultat important quand l'Angleterre entreprit une expédition en Palestine pour dégager le canal de Suez et l'Egypte. Le 2 novembre 1917, M. *Balfour*, ministre des Affaires étrangères d'Angleterre, adressa à lord Rothschild, vice-président de la Fédération sioniste d'Angleterre, la déclaration suivante : « Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national (*National Home*) pour le peuple juif et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte soit aux droits civils et religieux des communautés non juives vivant en Palestine, soit aux

droits et au statut politiques dont les Juifs jouissent dans tout autre pays. »

Cette déclaration fut approuvée par les gouvernements français et italien, ainsi que par le président Wilson. Le mois suivant, le général anglais Allenby, dont l'armée comprenait quelques compagnies de volontaires juifs, entra à Jérusalem. Sous le régime de l'occupation britannique, les juifs exilés rentrèrent dans leurs foyers ; une Commission sioniste, reconnue par les autorités, favorisa l'immigration, réorganisa les colonies, rouvrit les écoles et posa même la première pierre d'une Université hébraïque à Jérusalem. L'argent affluait, surtout d'Amérique, et l'enthousiasme était grand dans le parti sioniste, qui recrutait de nombreux adhérents.

5. La Palestine sous le mandat britannique. —

Dès que la Conférence de la Paix se réunit à Paris (février 1919), les représentants de l'Organisation sioniste furent admis à lui présenter leurs revendications. Ils demandèrent que la souveraineté de la Palestine fût remise à la Société des Nations et que le gouvernement en fût confié à la Grande-Bretagne, agissant comme mandataire de la Société des Nations ; la Palestine devait être placée dans des conditions politiques, administratives et économiques propres à y assurer l'établissement d'un Foyer national juif et à y rendre possible finalement la création d'un Etat autonome ; le gouvernement palestinien devrait être assisté à cet effet d'un Conseil représentant non seulement les juifs du pays, mais aussi le judaïsme universel. M. Sylvain Lévi, professeur au Collège de France, fut également entendu à titre d'expert ; il avait été délégué par le gouverne-

ment français à la Commission sioniste. Il proposait de grouper, sous l'égide du sionisme, dont le rôle moral était si bienfaisant, les colonies palestiniennes déjà existantes, de les aider à croître, de les initier à la vie communale et provinciale. Mais il se prononçait contre les aspirations politiques des sionistes et contre la création d'un Etat juif en Palestine.

Comme le statut de la Palestine dépendait du sort de l'Empire ottoman, la question fut ajournée jusqu'à l'élaboration du traité avec la Turquie. Réuni à San-Remo (Italie), le Conseil Suprême des Alliés décida, le 24 avril 1920, d'insérer dans ce traité la clause relative à l'établissement d'un Foyer national juif en Palestine et de placer ce pays sous le mandat anglais, tandis que la France recevrait le mandat sur la Syrie. Dès le 1^{er} juillet suivant, le gouvernement anglais installait en Palestine une administration civile, à la tête de laquelle elle mit un israélite, sir Herbert Samuel, ancien ministre, qui reçut le titre de Haut-Commissaire. Les clauses du mandat furent longuement discutées, notamment à cause de l'opposition des Arabes et des difficultés du statut des Lieux-Saints. Enfin, le 16 juillet 1922, le Conseil de la Société des Nations, siégeant à Londres, ratifia les termes du mandat. Le préambule de la décision reconnaît les liens historiques qui unissent les Juifs à la Palestine et les raisons qui militent en faveur de la reconstitution de leur « foyer national » dans ce pays. La Puissance mandataire est donc chargée de placer la Palestine sous un régime politique, administratif et économique propre à assurer l'établissement du Foyer national juif et le développement d'institutions autonomes, ainsi que de sauvegarder les droits civils et religieux de tous les habitants de

la Palestine, sans distinction de race et de confession. Pour collaborer avec l'administration dans les questions qui touchent au Foyer, il est constitué une « Agence juive » et l'Organisation sioniste est reconnue comme telle, mais elle devra rechercher la collaboration de tous les Juifs désireux d'aider à l'établissement du Foyer. Pour apaiser les protestations des Arabes de Palestine contre la possibilité d'une prédominance juive dans le pays, une déclaration ministérielle a défini ou plutôt restreint la portée du « Foyer national juif » (juin 1922). Mais déjà avant cette date, le Haut-Commissaire avait dû limiter et réglementer l'immigration pour donner satisfaction aux Arabes, qui se plaignaient de l'afflux des Juifs et avaient fomenté des désordres sanglants où plus d'un juif a perdu la vie.

6. L'avenir du sionisme et de la Palestine. — Actuellement, la Palestine compte 84.000 Juifs (dont 43.000 à Jérusalem), contre 590.000 Musulmans et 73.000 Chrétiens. Dans les quatre dernières années (1919 à 1922), il est entré dans le pays près de 30.000 Juifs, dont le meilleur élément est constitué par les *haloucim* ou « pionniers », jeunes gens venus de l'Europe orientale pour restaurer le pays de leurs ancêtres ; ils empierrent les routes, dessèchent les marais et se livrent à d'autres travaux pénibles en attendant de pouvoir être établis comme colons. La population juive forme donc une minorité en Palestine et elle ne pourra s'accroître que peu à peu. Mais par son niveau intellectuel, son ardeur au travail et son enthousiasme pour la cause, elle joue déjà un rôle considérable et elle pourra transformer la Palestine si la générosité juive la pourvoit des im-

menses capitaux nécessaires pour mettre en valeur un tel pays.

D'ores et déjà, les progrès réalisés sont encourageants. Les anciennes colonies agricoles se développent et deviennent de gros bourgs ou d'immenses vergers ; on y cultive principalement la vigne, l'oranger, l'amandier. De nouvelles se fondent avec l'aide du Fonds national sioniste et de l'Administration palestinienne de la *Jewish Colonization Association* (œuvre du baron Edmond de Rothschild) ; d'importants achats de terrain ont été effectués et, si certaines expériences agricoles ou sociales ont été malheureuses, ces mécomptes sont inévitables au début. Peu à peu, le pays se défriche et se reboise ; une population agricole stable tend à se constituer. Un projet d'électrification, dû à un ingénieur russe, P. Rutenberg, permettra, une fois réalisé, d'utiliser les forces hydrauliques du Jourdain. Les villes n'en profiteront pas moins que les campagnes. Dès maintenant, le développement urbain est remarquable. A Jérusalem, la vieille génération, habituée à vivre de la *halouca*, fait place à une population active de commerçants et d'artisans. Près de Jaffa a surgi des sables, en quelques années, un faubourg juif, Tel-Aviv, qui est déjà une ville moderne, avec ses boulevards, ses cités-jardins, son lycée hébraïque. Dans tout le pays, les voies et les moyens de communication se multiplient ; plusieurs lignes de chemins de fer sillonnent le pays ; un port moderne est projeté à Caïffa. Un peu partout des usines s'élèvent et la vie renaît dans les ruines. Sous l'effort juif, secondé par l'administration, la terre antique, mais ravagée ou délaissée au cours des siècles, retrouve sa fécondité et sa prospérité.

Bien que ces progrès soient profitables à toute la population, les Musulmans et les Chrétiens les voient d'un mauvais œil ; ils craignent une domination juive et une propagande souvent peu scrupuleuse agite l'opinion arabe et même une partie de l'opinion européenne. C'est là une première source d'inquiétudes. Une autre provient de la difficulté de se procurer les sommes énormes qu'exigerait le développement de la Palestine. Un Etat seul est en mesure de se procurer de tels crédits. Mais l'Angleterre ne paraît pas disposée à investir des capitaux dans le pays. Tous les Etats européens sont d'ailleurs appauvris par la guerre ; l'Organisation sioniste, qui compte aujourd'hui environ 750.000 adhérents payant le *chékel*, ou cotisation du parti, ne peut à elle seule mener à bonne fin une œuvre aussi colossale. Les Juifs de l'Europe orientale qui la soutenaient sont ruinés par la guerre et la monnaie de leur pays est dépréciée. Ceux des Etats-Unis supportent déjà le poids considérable de l'assistance aux victimes de la guerre en Europe et, d'ailleurs, une notable fraction d'entre eux n'a pas été gagnée par la propagande sioniste. Il en est de même des Juifs de l'Europe occidentale, qui sont en majeure partie hostiles aux revendications politiques du parti sioniste. Récemment encore l'*Alliance Israélite* a, pour cette raison, renouvelé sa déclaration de neutralité à l'égard du sionisme (janvier 1923).

Il apparaît aujourd'hui que le sionisme ne peut être qu'une solution partielle de la question juive ; il ne doit donc pas exclure l'autre solution, l'émancipation des juifs et leur assimilation civique dans leurs pays respectifs. Mais même s'il ne peut satisfaire toutes les espérances qu'il a éveillées, le sio-

nisme aura le mérite incontestable d'avoir exalté chez les Juifs opprimés et persécutés le sentiment de leur valeur et la conscience de leur dignité. Ce réveil s'est accompagné d'une renaissance de la langue hébraïque, qui est redevenue une langue vivante, principalement en Palestine, où elle est reconnue à côté de l'anglais et de l'arabe. La littérature néo-hébraïque s'enorgueillit d'un grand poète, *Ch.-N. Bialik*, d'un penseur original, *Ahad Haam* (Acher Ginzberg), d'un philologue plein de foi en sa mission, *Eliézer Ben-Yehouda* (mort en 1923 à Jérusalem).

Quels que doivent être les résultats politiques et pratiques du sionisme, son influence intellectuelle et morale aura été considérable et, en tout cas, il recueillera dans l'histoire l'honneur d'avoir donné une impulsion vigoureuse à la restauration de la Palestine juive.

CHAPITRE XLI

La Guerre de 1914 et les Traités de 1919

SOMMAIRE

Les Juifs et la guerre. — Souffrances des Juifs russes. — La Révolution russe de 1917. — Les pogromes. — Les Juifs en Pologne ; le traité des minorités. — Les Juifs en Roumanie. — Les Juifs dans l'Europe centrale. — Conclusion.

1. Les Juifs et la guerre. — La grande guerre, qui a désolé l'Europe et une partie de l'Asie pendant plus de quatre ans (août 1914-novembre 1918) et qui a mis aux prises des millions d'hommes de l'Ancien et du Nouveau Monde, a entraîné dans son tourbillon la presque totalité des Juifs et gravement affecté la situation du judaïsme. La politique de la guerre et des traités qui l'ont terminée n'a pas seulement ouvert, comme on vient de le voir, une perspective d'avenir au sionisme, grâce à la Déclaration Balfour et à la dévolution du mandat palestinien à l'Angleterre ; elle a entraîné la revision et, jusqu'à un certain point, la solution de la question juive dans les pays où elle se posait encore, c'est-à-dire dans l'Europe orientale, qui a été la plus ravagée par la guerre et qui est sortie transformée des traités.

A part le Japon, tous les pays engagés dans la grande guerre avaient une population juive plus ou moins considérable et l'on estime que, sur les douze millions de Juifs que compte approximativement le glo-

be, onze millions ont été touchés directement ou indirectement par les hostilités. Jamais le judaïsme n'avait eu à fournir tant de victimes — et de héros — que dans cette conflagration presque universelle. Dans beaucoup de pays, c'était pour la première fois que les Juifs prenaient les armes pour défendre leurs patries nouvelles. Partout, l'épreuve du sang leur fut hautement favorable et justifia les Etats qui les avaient élevés au rang de citoyens. Conscrits ou volontaires, ils constituaient une proportion égale ou supérieure à celle des autres combattants. En Angleterre, ils répondirent avec enthousiasme à l'appel qui leur était adressé : « l'Angleterre a fait pour les Juifs ce qu'elle devait, faites pour elle ce que vous devez ». Un israélite australien, le général Monash, commanda en chef le corps d'armée de son pays. Aux Etats-Unis, la contribution du judaïsme, tant en hommes qu'en argent, dépassa la moyenne. En France, les Juifs algériens rivalisèrent avec ceux de la métropole en vaillance et en sacrifices ; plusieurs milliers d'étrangers s'engagèrent volontairement ; une dizaine de généraux israélites se signalèrent au front et six rabbins tombèrent au champ d'honneur (entre autres le grand-rabbin de Lyon, Abraham Bloch, tué dans les Vosges quelques minutes après avoir apporté un crucifix à un soldat chrétien qui l'avait pris pour un prêtre). Même en Allemagne, où les Juifs ne pouvaient accéder au grade d'officier, leur dévouement patriotique, leur vaillance et leurs sacrifices forcèrent l'admiration. Dans les Balkans, les Juifs de Serbie comme ceux de Bulgarie, luttant dans des armées ennemies, versèrent leur sang pour la patrie dont ils étaient devenus les enfants.

Dans les Etats de l'Europe occidentale, ainsi

qu'aux Etats-Unis, où les Juifs s'étaient familiarisés avec la conduite des affaires publiques, nombreux furent ceux qui se signalèrent par leur participation à la défense nationale et aux œuvres de guerre. En Angleterre, Rufus Isaacs, ministre de la Justice, fut envoyé comme plénipotentiaire aux Etats-Unis et assura aux alliés le concours financier de la grande République américaine (il a été depuis nommé pair sous le nom de lord Reading et est aujourd'hui vice-roi des Indes). Aux Etats-Unis même, Louis Brandeis fut nommé par le président Wilson membre de la Cour suprême, tandis que deux autres israélites, Morgenthau et Elkus, protégèrent, comme ambassadeurs de leur pays à Constantinople, les intérêts des Chrétiens et notamment des Arméniens. L'Allemagne, qui écartait les Juifs des charges de l'Etat, doit à deux d'entre eux l'organisation de sa défense économique, qui lui permit de résister au blocus: le grand armateur Ballin, qui se suicida quand il vit son pays vaincu et ruiné, et l'industriel et philosophe Ratheneau (qui devint en 1922 ministre des Affaires étrangères de la République allemande et fut assassiné par des réactionnaires antisémites). Quand la Conférence de la Paix se réunit à Paris en 1918, on comptait parmi les délégations alliées un israélite français (Klotz), un israélite américain (Baruch) et un demi-israélite italien (baron Sonnino). Ces quelques exemples montrent la maturité politique et les compétences du judaïsme moderne ainsi que les services que les israélites peuvent rendre aux Etats assez sages et assez libéraux pour ne pas s'en priver.

2. Souffrances des Juifs russes. — Si dans les deux camps les Juifs se distinguèrent par leur patrio-

tisme, souvent poussé jusqu'à l'héroïsme, le judaïsme russe devint bientôt la victime de la plus poignante des tragédies. Quand la guerre éclata, les israélites russes oublièrent les persécutions séculaires et les affronts les plus récents (l'affaire de meurtre rituel machinée à Kiew contre le juif Beïlis venait de se terminer par l'acquittement du prévenu) ; ils rivalisèrent avec leurs concitoyens de dévouement et de générosité : en 1916, on comptait plus de 400.000 juifs mobilisés et ils étaient décorés par centaines sur le champ de bataille, si la loi les empêchait de devenir officiers. Ils pouvaient espérer que leur participation à la guerre, autant que l'influence des Alliés libéraux d'Occident, ferait tomber, avec les haines et les préjugés, les iniques lois d'exception.

Mais dès la fin de 1914, quand les armées russes commencèrent à reculer, des malheurs inouïs, même en temps de guerre, fondirent sur les Juifs. Les circonstances historiques avaient entassé et le régime des tzars avait comprimé la grande masse des Juifs dans les provinces de l'Ouest, qui furent pendant plus de deux ans le champ de bataille du front oriental. Le va-et-vient des armées ennemies accumulait les ruines ; des milliers de réfugiés erraient çà et là et échouaient dans les villes. Souvent, les habitants chrétiens, les Polonais surtout, qui avaient entrepris le boycottage économique et l'éviction des Juifs, accusaient ceux-ci de déloyauté, tantôt auprès des Russes, tantôt auprès des Austro-Allemands.

Le haut-commandement russe, affolé par la défaite, s'en prit à ces malheureuses victimes, qu'il accusa ouvertement d'espionnage et de trahison. Alors que la trahison était installée dans certains états-majors et jusque dans le gouvernement, les conseils de guerre

faisaient fusiller des juifs innocents et les généraux ordonnaient de prendre des otages parmi leurs propres compatriotes ! A partir de janvier 1915, les autorités militaires firent évacuer les Juifs établis dans la zone des armées, en Pologne, en Lithuanie, dans les provinces baltiques. Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants — dont les soutiens combattaient au même moment pour la patrie — étaient soudainement arrachés de leurs foyers, se traînaient au cœur de l'hiver dans les campagnes, ou bien étaient entassés dans des trains de marchandises et transportés pendant des semaines vers l'intérieur de la Russie ; quand on ouvrait les wagons, on en tirait des morts ou des fous. Le gouverneur de Kovno (Lithuanie) déporta en vingt-quatre heures, le 5 mai 1915, avec une brutalité inouïe, vingt mille personnes, qui furent dispersées au loin. La charité juive, quelque peu aidée par les subsides officiels, faisait des prodiges pour ravitailler les évacués en cours de route et pour les installer dans les résidences qui leur étaient assignées. On a évalué à un million et demi le nombre de ces réfugiés.

L'opinion publique s'émut de ces déportations en masse, mais la censure empêchait la publication des nouvelles ; la presse juive fut bâillonnée. Le gouvernement ne put empêcher que la Douma (Parlement) retentît de discours véhéments, dont l'écho parvint à l'étranger. La seule concession qu'il fit, ce fut, quand des milliers d'évacués eurent franchi par la force des choses le fameux Territoire, d'autoriser les Juifs à résider, sauf certaines restrictions, dans les villes situées en dehors de cette zone (août 1915).

3. La Révolution russe de 1917. — La défaite, la désorganisation, la crise économique poussèrent les partis avancés à renverser le régime absolu en pleine guerre. En mars 1917, le tzar fut obligé d'abdiquer ; la Douma forma un gouvernement libéral. A peine ce gouvernement provisoire fut-il constitué qu'il promettait, dans son Appel à la nation, l'abolition prochaine de toutes les restrictions religieuses et nationales. Deux semaines après, le 3 avril 1917, était promulgué, sous la signature du prince G. Lvov, président du Conseil, et de Kerensky, ministre de la Justice, un décret abolissant toutes les restrictions d'ordre confessionnel ou national. « Partant de cette ferme conviction que, dans un pays libre, tous les concitoyens doivent être égaux devant la loi et que la conscience de chacun ne peut admettre que les droits de certains citoyens soient limités à raison de leur religion ou de leur origine, le Gouvernement provisoire a décidé que toutes les restrictions du droit des citoyens russes, établies par les lois en vigueur et conditionnées par le fait d'appartenir à telle ou telle confession, doctrine religieuse ou nationalité, sont abrogées. »

Le décret émancipateur fut accueilli avec un enthousiasme compréhensible par le judaïsme de Russie et du monde entier. D'un trait de plume, sept millions de Juifs, traités jusqu'ici en parias, recouvraient leurs droits. « Pour la première fois depuis deux ans, s'écriait un de leurs représentants, M. Vinaver, nous célébrerons notre Pâque, notre fête de la liberté, non comme des esclaves, mais comme des citoyens libres ». « Illuminé par l'auréole de la liberté et de l'égalité, ajoutait-il, le peuple juif redoublera d'énergie pour la défense de la patrie bien-aimée et pour l'affermissement de la liberté conquise. »

Le judaïsme russe se montra à la hauteur des circonstances par ses sacrifices patriotiques et sa sagesse politique ; la jeunesse afflua dans les écoles militaires. Malgré les souffrances de la guerre, le printemps de 1917 était salué comme le commencement d'une ère de bonheur.

Mais le Gouvernement provisoire se laissa déborder par les éléments révolutionnaires. En novembre 1917, le parti bolchévik ou maximaliste s'empara du pouvoir et établit dans la Russie, avec un régime communiste, la « dictature du prolétariat ». Bien que des socialistes d'origine juive, tels que Trotsky, fassent partie du gouvernement dit des Soviets (c'est-à-dire : des conseils d'ouvriers), les Juifs de Russie et d'Ukraine, dans leur immense majorité, souffrent beaucoup d'un régime qui les persécute comme bourgeois et les ruine comme commerçants. S'il fait respecter leurs droits politiques et combat l'antisémitisme, le gouvernement bolchévique, par le régime social qu'il s'efforce d'instaurer et par la lutte qu'il a entreprise contre les religions, est fatal au judaïsme russe. D'ailleurs, beaucoup de Juifs ont émigré à l'étranger et la formation de nouveaux Etats, aux dépens de l'Empire des tzars, a diminué de plus de deux tiers la population juive russe.

4. Les pogromes. — La Révolution bolchévique a eu d'autres conséquences funestes pour les Juifs. La contre-Révolution, en luttant les armes à la main pour reprendre le pouvoir, a déchaîné les horreurs de la guerre civile. Pour entraîner les soldats « blancs », une propagande criminelle leur dénonçait les Juifs comme suspects de bolchévisme et sur-excitait, contre cette population désarmée, les in-

stincts de violence et de pillage. L'avance des armées du général Denikine et surtout leur retraite à travers le sud de la Russie, pendant l'été et l'automne de 1919, furent marquées par des « pogromes » (massacres et pillages), qui dépassèrent en horreur tout ce qu'on pouvait imaginer. Quand ces armées, démoralisées par leurs propres excès, se furent dissoutes, l'Ukraine fut livrée aux bandes de partisans et de paysans qui s'y étaient déjà déchaînées à la fin de 1918, alors que le pays était évacué par les armées allemandes ; de nouveau, elles se livrèrent aux pires atrocités sous la conduite de leurs chefs, dont le plus fameux fut le sinistre Makhno. En Russie-Blanche, les troupes indisciplinées du général Boulak-Balachovitch, en 1920, se rendirent coupables des mêmes méfaits et celles du général Wrangel, en Tauride, étaient travaillées par la propagande « pogromiste » quand elles furent refoulées en Crimée et obligées de s'embarquer ou de capituler.

Il est difficile d'établir le bilan des victimes et des ruines que ces successions de « pogromes » ont accumulées, comme aussi de décrire les scènes d'horreur qui les ont marquées. Voici quelques passages d'un Appel lancé par un Comité de secours aux Juifs de l'Ukraine, au milieu de 1920 : « Le malheur qui a écrasé les Juifs de l'Ukraine a surpassé en horreur l'époque même de Chmielnitzky. Voici deux ans déjà, depuis décembre 1918, qu'ils sont les victimes d'un pogrome continu, d'abord du fait des bandes ukrainiennes, ensuite de celles de Denikine. De toutes parts, les Juifs sont entourés d'assassins. Toute la population juive est vouée au feu et au carnage, sans aucune pitié pour les enfants, les vieillards, les femmes et les malades. Dans chacune des villes,

comme Elisabethgrad et Proskourow, l'on a massacré ainsi des milliers et des milliers de personnes. A Jitomir, Balta, Fastow, Tcherkass, ailleurs encore, on en a massacré par centaines. A Péthara, toute la population juive a été égorgée ; à Trostinetz, toute la population mâle, même les jeunes garçons. Et cela fut fait sauvagement, mais froidement, méthodiquement ; tous les hommes furent réunis dans une seule maison, où ils furent égorgés après des tortures effroyables ; auparavant, on avait eu soin de préparer une tombe longue de plus de quarante mètres. Nous pourrions citer des dizaines de cas semblables. Le pogrome de Fastow (septembre 1919) fut encore plus horrible. Là on a brûlé vifs un grand nombre de juifs ; on les a jetés en masse dans la rivière et sous les roues des locomotives. Les malades ont été égorgés dans les hôpitaux. Les cadavres, jetés dans la rue, étaient dévorés par les chiens et les porcs. Bien des villes et des villages ont subi des pogromes à plusieurs reprises, tantôt par une bande, tantôt par une autre. Tcherkass a eu trois pogromes, Fastow six, Oumane trois, Tchernigow onze. A Biélotcherkow, le massacre a duré tout un mois sans interruption. Même dans la capitale, à Kiew, les assassins ont régné en maîtres du 14 au 19 octobre 1919. Mais il n'est pas possible de décrire toute l'étendue du malheur. Plus de deux mille villes et villages ont subi des pogromes ; plus de cent mille Juifs ont été mis à mort. Le nombre des blessés et mutilés est plus grand encore. Quant aux orphelins et aux veuves, il est impossible d'établir leur nombre. On peut dire que la plus grande partie du judaïsme ukrainien est anéantie. Un très grand nombre de Juifs sont morts de faim ou ont succombé à la misère et aux

maladies. Des milliers, des dizaines de milliers se sont sauvés de leurs villages pour les grandes villes. La misère, la faim, les épidémies font parmi eux des ravages épouvantables. »

Aux victimes de cette catastrophe, se sont ajoutées celles de la famine qui, depuis plusieurs années, désole la Russie et qui a engendré à son tour les épidémies. C'est par milliers que l'on compte les Juifs, les enfants surtout, morts de faim et de maladie. Les grandes organisations israélites, les Comités de secours spéciaux, collaborant avec la Croix-Rouge Internationale et d'autres œuvres humanitaires, s'efforcent de remédier à de si grands malheurs en distribuant des secours, aliments, vêtements et médicaments. Particulièrement méritoire est l'effort charitable du judaïsme américain ; assumant avec générosité la tâche que les circonstances lui assignaient, il a été le salut des Juifs de l'Europe orientale, victimes de la guerre et des pogromes ; le Comité de distribution (*Joint Distribution Committee*), chargé de répartir les secours recueillis dans toutes les classes de la population juive, a dépensé plus de cinquante millions de dollars.

5. Les Juifs en Pologne ; le traité des minorités.— Tandis qu'en Russie les Juifs étaient victimes de l'anarchie dans un pays en proie à la Révolution et à la réaction, dans la Pologne renaissante ils devaient souffrir des excès d'un nationalisme intolérant déchaîné dans un Etat encore jeune.

On a vu que, pendant la guerre, les Polonais, habitués de longue date à mépriser les Juifs, ne craignaient pas de dénoncer ceux-ci aux Russes comme aux Allemands. Ceux-ci, en entrant en Russie, avaient pro-

mis aux Juifs la liberté, mais c'était pour les exploiter ou pour les compromettre. Quand, en novembre 1918, les armées allemandes, vaincues par l'Entente, durent évacuer la Pologne, les soldats démobilisés et les paysans profitèrent de l'absence des autorités pour se jeter sur les Juifs ; dans de nombreuses localités, ils furent pillés et tués. Les troupes polonaises, encore mal disciplinées, se laissaient facilement entraîner par les excitations des agitateurs anti-sémites. Quand elles enlevèrent Lwow (Lemberg) aux Ruthènes, elles mirent le feu au quartier juif ; trois synagogues et quatre-vingts maisons furent consumées ; plusieurs centaines de juifs furent tués (du 22 au 24 novembre 1918). Au printemps de 1919, quand les armées polonaises envahirent la Lithuanie, leur avance fut marquée par de nouveaux excès. A Pinsk, 37 juifs innocents furent fusillés par une auto-mitrailleuse (5 avril 1919). A Wilna, les légionnaires armèrent la populace, qui tua 200 juifs et sacagea toutes les maisons juives (18 avril).

Les nouvelles de ces excès parvinrent à Paris, où la Conférence de la Paix élaborait alors les traités qui devaient mettre fin à la guerre et reconnaître de nouveaux Etats (Pologne, Tchéco-Slovaquie). Elles achevèrent de persuader les hommes d'Etat et les diplomates qu'il était nécessaire de prendre des mesures pour protéger les Juifs de l'Europe orientale. Les organisations israélites intervinrent dans le même but, mais sans pouvoir se mettre entièrement d'accord sur les revendications à présenter. L'*Alliance Israélite* et le Comité de Londres (*Joint Foreign Committee*) demandaient à la Conférence d'introduire, dans les traités des Etats nouveaux ou agrandis, des clauses, garanties par la Société des Nations, qui

assureraient à tous les citoyens la plénitude des droits civils et politiques, et, en outre, la liberté pour les minorités religieuses et culturelles d'administrer leurs institutions religieuses, éducatives et charitables. Les Délégations des Juifs de l'Europe orientale, composées de sionistes ou de juifs nationaux, réclamaient la reconnaissance de la nationalité juive, la représentation proportionnelle de la minorité nationale juive aux affaires de l'Etat et son autonomie dans la direction de ses institutions. Les représentants du judaïsme américain, délégués par l'*American Jewish Committee* et par le « Congrès juif d'Amérique », préconisaient un compromis entre les deux tendances.

Ce fut aussi à un moyen terme que s'arrêtèrent les rédacteurs des traités. Les hommes d'Etat qui étaient les arbitres de la Conférence, Clemenceau, Lloyd George et Wilson, ne voulaient pas affaiblir l'Etat en constituant dans son sein diverses nationalités en lutte ; mais ils reconnurent que certains ressortissants pouvaient se distinguer de la majorité par la race, la religion ou la langue, et ils trouvaient à la fois juste et politique d'accorder des garanties à ces minorités. Le traité signé par la Pologne, le 28 juin 1919, contenait des clauses qui furent répétées dans les traités conclus avec les autres Etats nouveaux ou agrandis. Non seulement la nationalité polonaise et la plénitude des droits civils et politiques étaient garanties à tous les ressortissants, mais encore ceux qui appartenaient à des minorités ethniques, de religion ou de langue étaient assurés du droit de créer et diriger des institutions charitables, religieuses ou sociales, des écoles et autres établissements d'éducation, d'y faire

usage de leur propre langue et d'y exercer leur religion. Ces stipulations devaient être inscrites dans la Constitution de la Pologne et étaient placées sous la garantie de la Société des Nations.

Ces clauses marquent un progrès du droit international et des idées de justice. La Constitution polonaise de 1922 les a enregistrées ; mais il s'en faut encore qu'elles soient complètement et sincèrement appliquées par l'Etat. La majorité polonaise, excitée par la propagande nationaliste, guidée aussi par des considérations d'intérêt, répugne à reconnaître les droits des minorités, et une campagne incessante, menée par la presse et des organisations réactionnaires, vise à exclure les Juifs des fonctions publiques, de l'Université, autant qu'à entraver leur activité commerciale. Mais le judaïsme polonais constitue un élément considérable par son nombre — 3 millions 700.000 âmes, soit près de 14 0/0 de la population totale — et par son rôle économique dans les villes. Il a fait passer aux dernières élections une quarantaine de membres au Parlement et combat avec énergie pour la défense de ses droits. Il faut espérer que les antagonismes s'affaibliront avec le temps et que la sagesse politique des Juifs en imposera à une Pologne plus libérale, pour le plus grand bien de l'Etat et pour la prospérité du pays.

6. Les Juifs en Roumanie. — La Pologne était un nouvel Etat, dont la législation avait devant elle le champ libre. Dans la Roumanie, considérablement agrandie par les Alliés, la question juive était un mal créé et aggravé par une multitude de lois d'exception. L'Etat roumain avait joué l'Europe en éludant les stipulations du traité de Berlin et en trai-

tant ses habitants juifs comme des étrangers sans protection. Ils n'en étaient pas moins astreints à l'impôt du sang. Quand la Roumanie entra en guerre aux côtés des Alliés (1916), des milliers de soldats juifs furent mobilisés par la défense d'un pays qui ne voulait pas être leur patrie et — tragique paradoxe — pour la libération de provinces où l'Autriche-Hongrie avait émancipé leurs coreligionnaires. Aussi quand les Empires centraux imposèrent à la Roumanie le traité de Bucarest (fin de 1917), ne purent-ils faire moins que de l'obliger à reconnaître les droits civils et politiques des israélites roumains. Mais ce traité resta lettre morte. La victoire des Alliés ne libéra pas seulement la Roumanie ; elle l'agrandit de plusieurs provinces (Bukovine, Transylvanie, Bessarabie), ce qui élevait sa population juive à près d'un million d'individus. Les Juifs annexés jouissaient des droits de citoyens ; ceux de l'ancienne Roumanie pouvaient-ils en être privés ? Mais le gouvernement roumain hésitait à proclamer l'émancipation totale ; il promulgua successivement deux décrets-lois, qui subordonnaient l'octroi des droits civiques à des conditions difficilement réalisables et dont le caractère constitutionnel pouvait d'ailleurs être contesté.

Aussi l'*Alliance Israélite*, appuyée par les autres organisations juives, insista-t-elle auprès de la Conférence de la Paix pour obtenir une solution définitive de la question juive. Le gouvernement roumain prit les devants et promulgua, en mai 1919, un troisième décret-loi plus satisfaisant que les deux premiers. La Conférence de la paix ne s'en contenta pas et inscrivit dans le traité, avec la plupart des autres clauses en faveur des minorités, un article par lequel la Roumanie s'engageait « à reconnaître comme res-

sortissants roumains, de plein droit et sans aucune formalité, les Juifs habitant tous les territoires de la Roumanie et ne pouvant se prévaloir d'aucune autre nationalité ». Les délégués roumains, après une longue résistance, se décidèrent à signer le traité. Cependant, la Constitution que le Parlement roumain vient d'adopter (1923) s'en tient au décret-loi de mai 1919, qui passe ainsi en force de loi constitutionnelle. Les représentants du judaïsme roumain ont accepté cette solution avec l'espoir que les hommes d'Etat et les patriotes roumains appliqueraient dans un esprit libéral et généreux le nouveau statut. Malheureusement, les préventions et les jalousies ne désarment pas facilement. La Constitution n'était pas encore promulguée que la jeunesse universitaire commençait une campagne de violences contre les étudiants juifs. Cette épreuve donnera la mesure de la bonne volonté du gouvernement roumain à régler la question juive d'après la justice.

7. Les Juifs dans l'Europe centrale. — Dans les autres pays formés ou transformés à la suite de la grande guerre, le sort des Juifs ne pouvait manquer d'être affecté par l'exemple de la Pologne et de la Roumanie, aussi bien que par les événements politiques.

Si celui des trois millions de Juifs qui restent à la *Russie* — dont les trois quarts en *Ukraine* — dépend finalement de l'évolution politique et sociale qui attend l'ancien Empire des tzars, il est aussi soumis à des fluctuations dans les Etats qui se sont constitués dans les provinces de l'Ouest. La Lithuanie avait promis à ses 240.000 Juifs les droits de minorité nationale les plus étendus, allant jusqu'à la nomination

d'un ministre particulier et à la reconnaissance d'un Conseil national ; mais depuis qu'on croit pouvoir se passer de leur concours, le parti au pouvoir élude ses engagements. Le judaïsme lithuanien, cultivé et bien organisé — bien qu'il ait été coupé de sa vraie métropole par l'annexion à la Pologne de la région de Vilna (95.000 Juifs) — lutte énergiquement pour la défense de ses droits.

La *Lettonie*, qui compte 100.000 Juifs, se laisse aussi entraîner dans la politique de l'oppression des minorités, malgré les promesses faites à la Société des Nations. La question juive ne présente pas cette acuité dans les deux autres Etats baltiques, l'*Estonie*, qui n'a que 7.500 Juifs, et la *Finlande*, qui en a à peine 2.000.

Si nous nous rapprochons de l'Europe centrale, la *Tchéco-Slovaquie* est le seul Etat où la situation des Juifs — ils y sont au nombre de 370.000 — soit satisfaisante, grâce au libéralisme et à la fermeté du gouvernement. Au contraire, dans l'*Autriche*, qui ne compte plus que 350.000 Juifs, la plupart concentrés à Vienne, la propagande antisémite se déchaîne avec violence, combattue par les socialistes plus que par l'Etat ; du moins les droits civiques des Juifs autrichiens ne sont pas en danger.

Il s'en est fallu de peu que ces droits mêmes fussent retirés aux 400.000 Juifs que la *Hongrie* a conservés. Au lendemain de la guerre, une minorité de communistes se rendirent maîtres du pays et marquèrent leur domination de quelques mois par d'impitoyables attentats contre les hommes et les biens. Un certain nombre de juifs figuraient parmi ces révolutionnaires, mais un plus grand nombre souffrirent de leurs excès. Quand la dictature communiste eut été

renversée, la Terreur blanche dépassa en horreur la Terreur rouge ; des organisations politiques et militaires, de connivence avec le gouvernement, s'acharnèrent sur les Juifs. Le régime réactionnaire qui s'instaura alors tendit à exclure de toutes les carrières honorables, de toutes les branches de l'activité, les habitants juifs, qui avaient grandement contribué depuis un demi-siècle au développement du pays. Une loi perfide, dite du *numerus clausus*, limite le nombre des étudiants des différentes minorités admis dans les Universités. Depuis quelque temps, les violences ont à peu près cessé, mais les Juifs hongrois souffrent encore d'un régime de haine et d'exclusion.

Leur situation actuelle offre quelque analogie avec celle des Juifs d'Allemagne. Il reste dans ce pays, après le traité de Versailles, environ 500.000 Juifs. Le patriotisme qu'ils ont montré pendant la guerre a été oublié après la défaite ; le rôle qu'ils ont joué dans l'évolution démocratique du Reich (c'est un juif, Preuss, qui a élaboré la nouvelle Constitution allemande) a concentré sur eux les haines des réactionnaires. Ceux-ci rendent les Juifs responsables de tous les malheurs du pays ; leur propagande est particulièrement violente en Bavière, où l'on a pu craindre un moment les pires excès. L'assassinat du ministre Rathenau en 1922 a montré que les excitations des antisémites ne reculaient devant rien. Ces excès mêmes ont fait réfléchir ; les éléments libéraux et modérés l'emportent encore dans la politique intérieure de l'Allemagne. Si le Reich parvient à se tirer des graves difficultés actuelles, le judaïsme allemand, plein d'activité et de force, retrouvera la sécurité et pourra encore jouer un rôle comme au XIX^e siècle.

8. Conclusion. — En menant cette Histoire jusqu'à nos jours, nous nous trouvons arrêtés à un tournant. La grande guerre et les traités qui y ont mis fin marqueront sans doute une époque décisive dans les annales des Etats et des peuples. Il semble aussi que le judaïsme ait atteint aujourd'hui une étape de son existence.

Après plus d'un siècle de luttes, l'émancipation juive est réalisée. Tous les pays ont reconnu aux Juifs les droits de l'homme et du citoyen. Les tentatives de l'antisémitisme pour revenir sur cet état de choses sont condamnées à l'insuccès. Même en Russie, même en Pologne, le statut politique des Juifs est garanti. C'est une grande victoire de la justice et de l'humanité sur des siècles d'intolérance.

Mais l'histoire d'un siècle a déjà montré que l'émancipation ne résout pas toutes les questions juives. Elle en pose même de nouvelles, dont la principale est de savoir comment le judaïsme se maintiendra sous le régime de la liberté et de l'égalité des citoyens. Deux tendances sont en présence. Pour la plupart des Juifs d'Occident, y compris les trois millions de Juifs des Etats-Unis, le judaïsme continuera à vivre comme une confession religieuse, au même titre que le christianisme. Pour la plupart des Juifs d'Orient, le judaïsme devra se constituer sous forme de minorité nationale. Cette seconde solution paraît acquise en Palestine pour les 80.000 Juifs qui y habitent déjà et pour tous ceux qui pourront rallier le « Foyer national ». Par contre, elle dépend, dans les pays de la Diaspora, de l'évolution des Etats, qui tendent en général à s'assimiler les minorités ou à les éliminer.

Mais si les deux solutions coexistent, le judaïsme

risque d'être coupé en deux : une fraction religieuse et une fraction nationale. Pour conserver son unité, il devra faire appel alors à toutes les forces de la foi et à toutes les ressources de la charité. C'est en restant fidèle au patrimoine *spirituel* qu'il représente dans le monde, c'est en cultivant les idées de *fraternité* et de *solidarité* que défendent les grandes organisations comme l'Alliance Israélite Universelle, qu'il conservera son union et sa force, et c'est ainsi seulement qu'il résistera victorieusement aux forces de désagrégation et de dissolution.

C'est un puissant lien, encore, que le souvenir ou plutôt la conscience d'un passé commun, surtout quand ce passé est aussi grand, aussi glorieux, aussi tragique que celui des juifs. Le peuple juif est le seul qui ait une histoire ininterrompue depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, et ses annales trois fois millénaires occupent une place considérable dans l'histoire de la civilisation. A aucun moment de son existence, le judaïsme n'a cessé de marquer par son histoire et surtout par sa littérature, par les idées et les œuvres qu'il a produites ou propagées. Le judaïsme, qui a donné dans tous les siècles tant de preuves de son activité dans tous les domaines de l'esprit, a attesté par là sa vitalité : il continuera à vivre, dangereusement s'il le faut, mais avec une confiance invincible dans l'avenir heureux que lui ont prédit ses Prophètes.

FIN

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES PRINCIPAUX FAITS

DE L'HISTOIRE JUIVE

AVANT

l'ère chrétienne

- Vers 1097-1057 Saül, premier roi des Israélites.
 Vers 1057-1017 David, véritable fondateur du royaume.
 Vers 1017-977 Le roi Salomon (porte le royaume à un haut degré de prospérité).
 Vers 977 Schisme des Dix Tribus.
 Vers 755-710 Le prophète Isaïe.
 722 Destruction du royaume d'Israël (Dix Tribus).
 Vers 627-577 Le prophète Jérémie.
 586 (Ab) Destruction du Temple et fin du royaume de Juda.
 592-570 Le prophète Ezéchiel.
 537 Fin de la captivité de Babylone.
 516 Inauguration du second Temple, 70 ans après la destruction du premier.
 Vers 444-432 Activité d'Ezra et de Néhémie.
 Vers 327 La Judée conquise par Alexandre le Grand.
 301 La Judée rattachée à l'Egypte.
 202 La Judée tombe au pouvoir des Syriens.
 168 Persécution religieuse d'Antiochus Epiphane.
 165 Institution de la fête de *Hanoucca*.
 160 Mort de Juda Maccabée.
 152-143 Jonathan, grand-prêtre.
 143-135 Siméon, prince (proclame l'indépendance de la Judée).
 135-106 Jean Hyrcan (annexe l'Idumée et rompt avec les Pharisiens).
 106 Aristobule I^{er}, premier roi hasmonéen.
 105-79 Alexandre Jannée (étend les conquêtes des Hasmonéens et combat les Pharisiens).
 79-70 Salomé Alexandra (termine la guerre civile).

- Vers 75 av. -5 apr. Le patriarche Hillel.
 63 Les légions de Pompée entrent à Jérusalem.
 37-4 Hérode.
 4 Naissance de Jésus de Nazareth.

APRÈS

l'ère chrétienne

- 6 La Judée et la Samarie sont annexées à l'Empire romain.
 26-36 Le procurateur Ponce-Pilate.
 37 Persécution des Juifs d'Alexandrie.
 41-44 Le roi Agrippa I^{er}.
 60 Mort de Philon.
 66 Les Judéens se soulèvent contre Rome.
 67 Les Romains s'emparent de la Galilée.
 70 (Ab) Destruction du second Temple et de Jérusalem.
 73 Les défenseurs de Massada s'entr'égorgent.
 132 Dernier soulèvement sous Bar-Kokheba.
 135 Chute de Bétar.
 Vers 210 Mort de Juda le Saint, clôture de la Michna.
 211 Edit de Caracalla, qui donne aux Juifs la qualité de citoyens romains.
 219 Abba Arékha (Rab) fonde l'école de Sora, en Babylonie.
 279 Mort de Yohanan bar Napaha, principal Amora de Palestine.
 306 Le concile d'Elvire interdit les relations entre Juifs et Chrétiens.
 325 Le concile de Nicée établit la séparation définitive entre le judaïsme et le christianisme.
 361 Julien l'Apostat veut reconstruire le Temple de Jérusalem.
 415 Théodose II supprime le patriarcat.
 427 Mort de Rab Achi.
 499 Clôture du Talmud babylonien.
 Vers 500 Un roi himyarite se convertit au judaïsme.
 532 Justinien persécute les Juifs dans l'Empire byzantin.
 589 Reccared inaugure les persécutions en Espagne.
 622 Mahomet s'établit à Médine, ville habitée par de nombreux Juifs.

- 638 Le calife Omar s'empare de Jérusalem.
 640 Omar expulse les Juifs de l'Arabie.
 642 Bostanaï, exilarque.
 711 L'Espagne wisigothique passe sous la domination musulmane.
 Vers 760 Anan ben David fonde le caraïsme.
 787 Kalonymos de Lucques s'établit à Mayence.
 Vers 820 L'évêque de Lyon Agobard combat les Juifs.
 928 Saadia nommé gaon de Sora.
 Vers 915-970 Hasdaï ibn Chaprouth (aurore de la civilisation juive en Espagne).
 970 Fin du royaume des Kazars.
 Vers 950-1028 Guerchom ben Yehouda, auteur des « Ordonnances ».
 1027 Samuel ibn Nagréla, ministre du roi de Grenade.
 Vers 1021-1058 Salomon ibn Gabirol.
 Vers 1040 Fin du gaonat.
 1040-1105 Rachi, commentateur de la Bible et du Talmud.
 1066 Massacre des Juifs de Grenade.
 Vers 1070-1139 Moïse ibn Ezra.
 1086 Invasion des Almoravides en Espagne.
 Vers 1086-1142 Juda Halévi.
 Vers 1092-1167 Abraham ibn Ezra.
 1096 Massacres de la première croisade.
 1147 Massacres de la deuxième croisade.
 1135-1204 Maïmonide.
 1148 Invasion des Almohades en Espagne.
 1171 Accusation de meurtre rituel à Blois.
 1181 Philippe-Auguste expulse les Juifs.
 1189 Massacre de Juifs en Angleterre.
 1215 Le pape Innocent III oblige les Juifs à porter la rouelle.
 1232 Défense, sous peine d'excommunication, de lire les œuvres de Maïmonide.
 1240 Controverse sur le Talmud à Paris.
 1263 Controverse entre Moïse Nahmani et l'apostat Pablo Christiani à Barcelone.
 1290 Expulsion des Juifs d'Angleterre.
 1305 Défense, sous peine d'anathème, de lire des œuvres philosophiques.

- 1306 Expulsion des Juifs de France par Philippe le Bel.
- 1320 Persécution des Pastoureaux.
- 1348-1352 La Peste Noire provoque dans toute l'Europe des massacres de Juifs.
- 1360 Les Juifs sont autorisés à rentrer en France.
- 1391 Massacres de Juifs en Espagne.
- 1394 Charles VI expulse les Juifs de France.
- 1413-1414 Colloque de Tortose.
- 1437-1509 Isaac Abravanel.
- 1453 Destruction de l'Empire byzantin (les souverains ottomans accueillants pour les Juifs).
- 1478 L'Inquisition établie en Espagne.
- 1488-1575 Joseph Caro, auteur du *Choulhan Aroukh*.
- 1492 Expulsion des Juifs d'Espagne.
- 1496 Expulsion des Juifs du Portugal.
- 1500-1530 Reuchlin défend le Talmud.
- 1516 Le ghetto établi à Venise.
- 1519 Première édition complète du Talmud.
- 1532-1572 Le mystique Isaac Louria.
- 1550 Henri II autorise les Marranes à s'établir à Bordeaux.
- 1555 Doña Gracia Mendesia et Joseph Nassi s'établissent à Constantinople.
- 1555 Le pape Paul IV fait brûler les Marranes d'Ancone.
- 1593 Les premiers Marranes débarquent en Hollande.
- 1604-1657 Manassé ben Israël, rabbin à Amsterdam.
- 1612 Le Sénat de Hambourg autorise les Juifs à s'établir dans cette ville.
- 1632-1675 Baruch Spinoza.
- 1648-1658 Les Cosaques massacrent des milliers de Juifs en Ukraine.
- 1656 Cromwell autorise les Juifs à s'établir en Angleterre.
- 1665 Sabetaï Cévi se proclame Messie.
- 1670 Les Juifs sont chassés de Vienne.
- 1680 Autodafé à Madrid, 118 victimes.
- Vers 1750 Fondation de la secte des Hassidim.
- 1728-1786 Moïse Mendelssohn.

- 1781 Édit de tolérance de Joseph II.
- 1789-1791 Émancipation des Juifs de France.
- 1796 Émancipation des Juifs de Hollande.
- 1806 Réunion à Paris de l'Assemblée des notables.
- 1807 Réunion du grand Sanhédrin.
- 1808 Décret de Napoléon restreignant temporairement les droits des Juifs.
- 1808 Émancipation des Juifs de Westphalie.
- 1817 L'orgue et la prédication en langue allemande introduites à Berlin.
- 1831 Le culte israélite est inscrit en France au budget de l'Etat.
- 1835 Création en Russie de la zone dite « Territoire ».
- 1839 Le Hatti-chérif de Gulhané garantit des droits aux non-musulmans de Turquie.
- 1840 Accusation du meurtre rituel à Damas.
- 1846 Le serment *more judaïco* est aboli en France.
- 1848 Émancipation partielle des Juifs d'Allemagne.
- 1856 Le Hatti-houmayoun confirme le Hatti-chérif.
- 1858 Émancipation définitive des Juifs d'Angleterre.
- 1858 Enlèvement de l'enfant Mortara à Bologne.
- 1860 Fondation de l'*Alliance Israélite Universelle*.
- 1860 Moïse Hess, précurseur du sionisme.
- 1865 Émancipation des Juifs de Suisse.
- 1867 Émancipation des Juifs d'Autriche et de Hongrie.
- 1869 L'émigration juive vers l'Amérique commence en grand.
- 1870 Fondation de *Mikveh-Israël*.
- 1870 Naturalisation des Juifs d'Algérie.
- 1870 Émancipation des Juifs d'Italie.
- 1871 Émancipation des Juifs de l'Empire allemand.
- 1871 Fondation de l'*Anglo-Jewish Association*.
- 1873 Fondation de l'*Israelitische Allianz* de Vienne.
- 1878 Le Congrès de Berlin inscrit dans des traités internationaux le principe de l'égalité des citoyens de toutes confessions.
- 1878 Fondation de *Pétah-Tikvah*, première colonie juive en Palestine.

- 1879 L'antisémitisme renaît en Allemagne.
- 1881 Massacres en Russie.
- 1882 Lois dites « temporaires » contre les Juifs en Russie.
- 1882 Procès de Tisza-Eszlar en Hongrie (accusation de meurtre rituel).
- 1886 La « France juive » de Drumont propage l'antisémitisme en France.
- 1889 Les premiers colons israélites débarquent en Argentine.
- 1891 Fondation de la *Jewish Colonization Association*.
- 1891 Mort de Léo Pinsker, fondateur des *Hovevé Sion*.
- 1894-1906 Affaire Dreyfus.
- 1896 Théodore Herzl publie son livre *L'Etat juif*.
- 1901 Fondation du *Hilfsverein der Deutschen Juden*.
- 1903 Pogromes de Kichinef, de Homel.
- 1905 Séparation des Eglises et de l'Etat en France.
- 1906 Pogromes dans plus de 200 villes en Russie.
- Août 1914 — }
Novemb. 1918 } La grande guerre européenne.
- 1915 Mort de Narcisse Leven, président de l'*Alliance*.
- 1917 (mars) La Révolution russe.
- 1917 (3 avril) Emancipation des Juifs russes.
- 1917 (2 nov.) Déclaration Balfour.
- 1918-1920 Pogromes en Russie.
- 1919 (28 juin) Le Traité de Versailles assure les droits des minorités.
- 1920 (24 avril) Le Conseil Suprême, réuni à San-Remo, reconnaît le Foyer national juif en Palestine.
- 1922 (16 juillet) Le Conseil de la Société des Nations ratifie le mandat britannique en Palestine.
- 1922 La Constitution polonaise reconnaît les droits des minorités.
- 1923 (mars) La Constitution roumaine reconnaît les droits de citoyens des Juifs.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES PRINCIPAUX NOMS PROPRES

MENTIONNÉS DANS CET OUVRAGE

Tous les noms qui ne sont pas des noms de personnes sont en italique.

- Aaron**, 7.
 Abaï, 117.
 Abba Arékha, 116.
 Abba Mari ben Moïse, 204.
 Abdul-Rahman III, 136.
 Abdul-Hamid, 359.
 Abdul-Medjid, 299.
 Abner, 12, 14.
 Abrabanel (Isaac), 195, 196.
 Abrabanel (Léon), 223.
 Abraham, 5, 6, 17, 122.
 Abraham Aboulafia, 208.
 Abraham ibn Daud, 152.
 Abraham ibn Ezra, 153.
 Abraham Zacouto, 219.
 Abraham Zacouto Lusitano, 248.
 Absalon, 15.
 Aboukassim, 141.
 Acco, 10.
 Achab, 20, 21, 23.
 Achaz, 23.
 Acher ben Yehiel, 204.
 Achi, 118.
 Acra, 49, 50, 58.
 Actium, 71.
 Adrien (Aélius), 97, 99.
Aélia Capitolina, 99.
 Afrique, 135.
 Agag, 12.
 Aggada, 119.
 Aggée, 34.
 Agobard, 164.
 Agrippa, 76, 77, 79.
 Agrippa II, 85, 87, 89, 95.
 Ahad Haam, 366.
 Ahikam, 27.
 Ahitophel, 15.
 Aï, 9.
 Ailat, 18.
 Akiba, 97, 99, 106.
 Albigeois, 176.
 Alcime, 55.
Alénou, 235.
 Alexandre I^{er}, 338.
 Alexandre II, 339.
 Alexandre III, 339.
 Alexandre III, pape, 163.
 Alexandre Balas, 56-57.
 Alexandre Jannée, 59-60.
 Alexandre le Grand, 45.
 Alexandre Sévère, 99.
Alexandrie, 46, 63, 68, 77, 87.
Alger, 219.
Algérie, 284.
 Alhakem, 139.
 Ali, 127.
Allemagne, 170-174, 226, 330, 383.
 Allenby, 361.
Alliance Israélite Universelle,
 298 et suiv., 377, 380, 385.
 Almamoun, 127.
 Almohades, 152.
 Almoravides, 145, 147.
 Alphonse V, 195.
 Alphonse VI, 145.
 Alphonse X le Sage, 184.
Alsace, 268, 275.
 Alype, 113.
 Amalécites, 12.
 Aman, 39.
 Ambroise, 113.
American Jewish Committee,
 378.
Amérique, 345 et suiv.
 Ammon, 54.
 Ammonites, 11, 12, 13, 27.
 Amoraïm, 109, 116.
 Amorcéens, 8.

Amos, 28.
Amsterdam, 247.
 Anan, 88, 91.
 Anan ben David, 128.
Ancône, 215, 221.
Andalousie, 135, 141.
 André (général), 336.
Andrinople, 218, 243, 317.
Angleterre, 253, 256, 290.
Anglo-Jewish Association, 302.
 Antigone, 69.
Antioche, 46, 49, 113.
 Antiochus III, 48.
 Antiochus XII, 58.
 Antiochus Epiphane, 48-54.
 Antiochus Eupator, 54.
 Antipas, 76.
 Antipater, 66, 67, 68.
 Antipater, fils d'Hérode, 73.
 Antoine, 68, 69.
Antonia, 87, 92.
 Antonin le Pieux, 99.
 Apion, 76, 78.
 Apollonius, 50, 52.
 Arabes, 122, 135 et suiv.
Arabie, 121, 155.
Aragon, 152, 184, 189, 196.
Aram, 5.
 Archélaüs, 74, 75.
Argentine (République), 351.
Argovie, 306.
 Aristobule I^{er}, 59.
 Aristobule II, 66, 67, 69.
 Aristobule, frère de Marianne, 70.
 Artaxerxès I^{er}, 35, 38.
Asie, 155.
Asie-Mineure, 68, 83, 213.
 Asser, 9.
 Assuérus, 39.
Assyrie, 24, 25.
 Assyriens, 21, 24.
Astarté, 10, 20, 22, 24.
 Astruc (Aristide), 300.
 Atias (Isaac), 286.
 Athalie, 22, 23.
 Auguste, 73, 75.
 Augustin, 114.
Autriche, 290, 331, 382.
Avignon, 176.
 Avitus, 163.
 Azaria dei Rossi, 223.

Baal, 10, 20, 21, 22, 23, 24.
 Baal Chem Tob, 260.

Babel, 116.
Babylone, 26, 27, 30, 32.
Babylonie, 22, 25, 34, 96, 110, 115, 127.
 Bacchide, 55, 56.
Bade, 287, 305.
 Badis, 144.
Bagdad, 130, 154, 317.
 Bahya, 144.
 Bajazet II, 197, 214.
 Balfour, 360.
 Ballin, 369.
 Bamberger, 330.
Baraitoth, 108.
Barcelone, 186.
 Bar-Kokheba, 97-98.
 Baruch, 27, 30.
 Barnch, 369.
Bavière, 305, 383.
Bayonne, 224.
 Beaconsfield, 311.
 Behar (Nissim), 323.
 Beilis, 343, 370.
 Bel, 33.
 Bélisaire, 154.
Bemidbar, 9, note.
 Bendavid (Lazarus), 271.
 Benjamin, 9, 12, 14, 20.
 Benjamin de Tudèle, 153.
 Benoît V, pape, 190.
 Benoît XIII, 188.
Béréchith, 9, note.
 Bérénice, 85, 89, 95.
Berlin, 234, 310.
 Bernard (saint), 173.
 Bernard (Lazare), 335, 337.
 Bernardin de Feltre, 178.
 Berouria, 106.
 Berr Isaac Berr, 280.
Bessarabie, 380.
Bétar, 98.
Béthel, 9, 20.
Beth-Horon, 53, 55.
Bethléem, 13.
 Bethsabée, 15, 16.
Bethsour, 53, 54.
 Beugnot, 280.
Béziers, 165.
 Bialik (Ch.-N.), 366.
Bialystock, 327.
Bilou, 355.
Bira, 38, 49.
Bischofsheim, 177.
 Bismarck, 311, 330.
 Blanche de Castille, 180.

- Bleichröder, 311.
 Bloch (Abraham), 368.
 Blois, 167.
 Bœrne (Louis), 289.
 Bohême, 227, 332.
 Bomberg (Daniel), 233.
 Bonald, 279.
 Bordeaux, 223, 275.
 Bostanaï, 127.
 Boulak-Balachovitch, 374.
 Boulan, 137.
 Brandeis (Louis), 360, 369.
 Bratiano (Jean), 308.
 Brême, 288.
 Brésil, 249.
 Breslau, 226.
 Brisson, 335.
 Brody, 340.
 Bukovine, 380.
 Bulgarie, 311, 313.
 Byzance, 114, 154.
- Cabbale** (la), 203, 207, 208, 236.
 Cahen (Isidore), 300.
 Caïphe, 82.
 Caligula, 76-79.
 Canaan, 5, 8, 9, 26.
 Canada, 347, 350.
 Canée (la), 213.
 Capistrano, 226, 228.
 Caracalla, 99.
 Caraites, 128-129.
 Carmel, 21.
 Carvallo (Jules), 301.
 Casablanca, 328.
 Casimir le Grand, 228.
 Casimir IV, 228.
 Castille, 152, 184, 189, 196.
 Catalina, 187.
 Céléstyrie, 45.
 Cent-Noirs, 343.
 Cerf Berr, 276.
 Césarée, 72, 75, 85, 87, 90.
 Cestius Gallus, 87, 89.
 Chabatz, 306.
 Chakhna (Chalom), 257.
 Chaldéens, 26.
 Chammaï, 104.
 Charira, 131.
 Charlemagne, 164.
 Charles II, roi d'Angleterre, 256.
 Charles II, roi d'Espagne, 225.
 Charles VI, roi de France, 274.
 Charles X, roi de France, 284.
 Charles de Hohenzollern, 308.
- Charles le Chauve, 164.
 Charles-Quint, 221, 224, 238.
 Chateaubriand, 279.
 Chéchonk, 22.
 Chema, 44.
 Chemoth, 9, note.
 Chemouel, 27, note.
 Chilpéric I^{er}, 163.
 Chintila, 135.
 Chmielnitzki, 259, 374.
 Chofetim, 27, note.
 Choulhan Aroukh, 206, 218.
 Christ (le), 81.
 Christine de Suède, 253.
 Chypre, 96, 215.
 Cilicie, 83.
 Claude, 79, 85.
 Clemenceau, 378.
 Clément VI, 183.
 Clément VII, 224.
 Clermont-Tonnerre, 277.
 Cologna (Abr. de), 281.
 Congrès de Berlin, 310.
 Congrès de Vienne, 287.
 Conrad, 173.
 Constance, 110, 112.
 Constantin, 111.
 Constantinople, 212, 310.
 Coran (le), 124.
 Cordoue, 133, 136, 186, 191.
 Cosaques, 258-259.
 Couza, 308.
 Crassus, 67.
 Crémieux (Adolphe), 284, 285,
 299, 308, 323.
 Cromwell, 253, 255.
 Cyclades, 215.
 Cyrénaïque, 63, 94, 96.
 Cyrus, 32, 33.
- Dagobert**, 163.
 Damas, 15, 83, 213, 299.
 Dan, 9.
 Dan, 20.
 Danemark, 248, 291.
 Daniel (livre de), 51.
 Darius, 34.
 David, 13-16, 22.
 David ibn Abi Zimra, 219.
 David ben Zaccai, 130.
 David Hayyoudj, 142.
 David Kimhi, 202.
 David Reubéni, 237.
 Debarim, 9, note.
 Débora, 11.

Démétrius, 55, 57.
 Denikine, 374.
 Derembourg (Joseph), 295.
Deutéronome, 9, note.
 Deza, 224.
 Dob Beer, 261.
 Dohm, 268, 277.
 Dombrowski, 245.
 Domitien, 95.
Donmèh, 244.
 Donin (Nicolas), 179.
 Dounach ben Labrat, 139.
 Dreyfus (Alfred), 334-337.
 Drumont, 333.
 Druses, 327.
Dulcigno, 243.
 Duport, 278.
 Duran (Simon), 220.

Ebiathar, 13.
Ecclésiastique, 47.
Eclairés (les), 271.
Ecole Normale Israélite, 317.
 Edouard I^{er}, 181.
 Egica, 135.
Egypte, 6, 7, 18, 22, 25, 26, 45,
 50, 63-64, 93, 96, 126, 155,
 157, 219.
 Eisenmenger, 234.
El-Arish, 15.
Eléasa, 55.
 Eléazar, martyr, 51.
 Eléazar ben Hanania, 86.
 Eléazar ben Yahir, 94.
 Eléazar Kalir, 132.
 Eléazar Maccabée, 51, 54.
 Elia del Medigo, 221.
 Elia Lévitte, 233.
 Elia Vilna, 261.
 Elie, 20-21, 28.
 Elisa, 99.
 Eliézer Ben-Yehouda, 366.
 Elisée, 21.
 Elkana, 11.
 Elkus, 369.
Elvire, 134.
Emden, 246.
Emmaüs, 53.
En-Gadi, 62.
 Ephraïm, 9.
Ephraïm, 20.
Espagne, 133-161, 184-198, 202-
 205, 224-225.
 Esséniens, 61, 62.
 Esterhazy, 334.

Esther, 39.
Esthonie, 382.
Etats-Unis, 347 et suiv.
Ethiopie, 123.
Euphrate, 5, 15, 25, 125.
Exode, 9, note.
 Ezéchias, 24, 30.
 Ezéchiel, 30.
 Ezra, 35, 36, 37.

Fayoum, 129.
 Ferdinand I^{er}, de Naples, 196.
 Ferdinand le Catholique, 191,
 196.
 Ferran Martinez, 186.
 Ferrer (Vincent), 189.
Fez, 157, 220, 328.
 Fichte, 287.
Finlande, 382.
 Firouz, 118.
Fiscus Judaïcus, 93.
 Flagellants (les), 183.
 Flavius Josèphe, voir Josèphe.
 Florus, 86.
 Fontanes, 279.
 Fraenkel (David), 263.
France, 163-168, 179, 181, 223,
 274-285, 332-337.
Francfort-sur-le-Main, 227, 234,
 287, 288.
 Frankel (Zacharias), 294.
 Frédéric I^{er}, roi de Prusse, 234.
 Frédéric II, empereur d'Allema-
 gne, 179.
 Frédéric II, roi de Prusse, 266.
 Frédéric-Guillaume, 287.
 Friedlaender (David), 271.
 Furtado (Abraham), 281.

Gabaon, 9.
 Gad, 8.
 Gad, prophète, 13.
Galilée, 17, 53, 68, 76, 81, 88-
 89, 90.
Gamala, 90.
 Gamaliel I^{er} l'Ancien, 79.
 Gamaliel II, 104.
 Gans (Edouard), 292.
 Gaonim, 126.
Garizim, 41, 59.
Gaule, 163.
Gaza, 10, 59, 241.
Gazara, 58.
 Gédéon, 11.
 Geiger (Abr.), 295.

Gênes, 221.
 Génésareth, 76.
 Genèse, 9, note.
 Gersonide, 206.
 Gessen, 6.
 Ginzberg (Acher), 366.
 Giscala, 88, 90.
 Gœtha, 287.
 Gola, 35.
 Goldschmidt (S.-H.), 304.
 Goldsmid (Fr.), 307.
 Golgotha, 82.
 Goliath, 13.
 Gorgias, 53.
 Gortchakof, 311.
 Gracia Mendesia, 214.
 Graetz, V, VIII, 294.
 Grèce, 83, 213.
 Grecs, 46.
 Grégoire IX, 179, 203.
 Grégoire X, 171.
 Grégoire (abbé), 277.
 Grenade, 133, 141, 144, 195.
 Guedalia, 27.
 Gué-Hinnom, 23.
 Guelboé, 13.
 Guemara, 118.
 Guerchom ben Yehouda, 170.
 Guilgal, 15.
 Guillaume II, 331.
 Guyenne, 182.

Habacuc, 110.
 Habous, 144.
 Haï, 131.
 Hakhamim, 43.
 Hakim, 155.
 Halakha, 119.
 Halouca, 324, 356.
 Haloucim, 363.
 Hambourg, 248, 287.
 Hamon, 214.
 Hanna, 11.
 Hanoucca, 53.
 Hardenberg, 288.
 Haphtara, 44.
 Haroun-al-Rachid, 126, 164.
 Hasdaï Crescas, 209.
 Hasdaï ibn Chaprouth, 136.
 Hasmonéens, 51.
 Hassidéens, 47, 51, 52, 61.
 Hassidim, 260.
 Hayyim Vital, 239.
 Hayyoudj, 142.
 Hébron, 14.

Hedéra, 357.
 Hedjaz, 121.
 Heine (Henri), 289.
 Héli, 11.
 Hétopolis, 64.
 Hellénistes, 47, 49, 50, 52, 57.
 Henri IV, empereur, 171, 172.
 Henri II, roi de France, 223.
 Henri de Transtamare, 185, 191.
 Henry, 335.
 Hepp ! hepp ! 288.
 Hermann, évêque, 172.
 Hérode, 68-73.
 Hérode Antipas, 74, 80.
 Herz (Henriette), 271.
 Herz (Marcus), 271.
 Herzl (Théodore), 357-8.
 Hess (Moïse), 355.
 Hilfsverein der deutschen Juden,
 / 302.
 Hilkia, 25.
 Hillel, 81, 100, 104.
 Hillel II, 110.
 Hilsner, 332.
 Himyar, 123.
 Hiram, 14, 17.
 Hirsch (Maurice de), 304, 318,
 / 347, 351.
 Hirsch (Clara de), 304, 352.
 Hochstraten, 229, 230.
 Hoffjude, 234.
 Holdheim, 297.
 Hollande, 246-253, 286.
 Homel, 327, 342.
 Hongrie, 290, 382.
 Horeb, 6.
 Houna, 167.
 Hovevé-Sion, 356.
 Hugo (Victor), 340.
 Huss, 227.
 Hussites, 226.
 Hyrcan II, 66-70.

Ibn Djanah, 142.
 Idumée, 8, 54, 59.
 Iduméens, 11.
 Ignatief, 340.
 Ile du Diable, 334.
 Imroulcaïns, 123.
 Inde, 18, 155.
 Indus, 18.
 Innocent III, 173, 175, 176, 177.
 Innocent IV, 177.
 Inquisition, 191 et suiv., 222,
 / 224-5.

- Ipsus*, 45.
Irak, 127.
 Isaac, 5, 17.
 Isaac (Mar), 127.
 Isaac Alfassi, 145.
 Isaac ben Chéchet, 219.
 Isaac Louria Achkenazi, 239.
 Isaacs (Rufus), 369.
 Isabelle la Catholique, 191, 196.
 Isaïe, 24, 28, 110.
 Isaïe (le Second), 31.
 Isboéth, 14.
 Isidor (Lazare), 284.
 Ismaël, fils d'Abraham, 122.
 Ismaël, 27.
 Israël, 5.
 Israélites, 6, 7, 26.
 Israël de Médjiboje, 260.
Israelitische Allianz, 302, 347.
 Issachar, 9.
 Isserlès (Moïse), 218, 257.
Italie, 163, 220, 291.
- Jacob**, 5.
 Jacob Acheri, 206.
 Jacob ben Makhir, 204, 205.
 Jacob Cevi, 244.
 Jacob Frank, 244.
 Jacob Pollak, 257.
 Jacobson (Israël), 296.
 Jacob Tam, 167.
 Jacob Tirado, 246.
Jaffa, 17, 58, 325, 364.
 Jason, 47, 49.
 Jean-Baptiste, 80.
 Jean-Chrysostome, 113.
 Jean de Giscala, 88, 89, 90, 93.
 Jean Hyrcan, 58-59.
 Jébuséens, 14.
 Jéhu, 21.
 Jephthé, 11.
 Jérémie, 25, 26, 27, 30, 117.
Jéricho, 9, 71, 73.
 Jéroboam, 18, 19, 20.
 Jéroboam II, 22, 28.
 Jérôme, 114.
 Jérôme de Santa-Fé, 188.
Jérusalem, 14, 17, 22, 24, 25, 26, 27, 33, 37, 50, 54, 67, 90-94, 100, 127, 181, 217, 323, 361, 363.
 Jessé, 13.
 Jésus de Nazareth, 80-82, 100.
 Jésus Sira, 47.
Jewish Colonization Association, 303, 349, 351, 357.
- Jézabel, 20, 21.
 Joab, 13, 15.
 João II, 195, 198.
 Joas, 23.
 Joïada, 23.
 Joïachin, 25, 33.
Joint Distribution Committee, 376.
Joint Foreign Committee, 377.
 Jonathan, 12.
 Jonathan Maccabée, 51, 56.
 Joram, 22.
 Josabeth, 23.
 Josaphat, 22.
 Joseph, père de Jésus, 80.
 Joseph, prince Kazar, 137.
 Joseph II, empereur, 269.
 Joseph Albo, 209.
 Joseph ben Gorion, 88.
 Joseph Caro, 206, 218.
 Joseph (Flavius), 88, 89, 94.
 Joseph Hacoheh, 221.
 Joseph ibn Migach, 147.
 Joseph ibn Nagréla, 144-145.
 Joseph Kimhi, 168.
 Joseph Nassi, 214 et suiv.
 Joseph Saragossi, 217.
 Josias, 25.
 Jost (Isaac), 293.
 Jotham, 23, 29.
 Josué, 9-10.
Jotapata, 89.
Jourdain, 5, 8, 9, 26, 80, 364.
 Juda, tribu, 9, 14, 19, 22, 26, 30.
 Juda Halévi, 148-152.
 Juda ibn Tibbon, 168.
 Juda le Galiléen, 76.
 Juda le Saint, 107, 116.
 Juda Maccabée, 51-55.
 Judaïtes, 42.
Judée, 26, 27, 46, 75.
 Judéens, 42, 46.
 Judenbreter, 180.
 Judéo-chrétiens, 82.
 Judith, 164.
 Juges (Ies), 11.
 Jules César, 67, 68.
 Jules Sévère, 98.
 Julien, 112.
Jupiter, 50, 99.
 Justinien, 114, 123.
 Justchinski (André), 343.
- Kaaba**, 124.
 Kalonymos, 164.
Kammerknechte, 174.

- Kann (S.), 311.
 Kant, 270.
 Katra, 357.
 Kazars, 137.
Keneseth Haguedola, 38.
Kérem Hémed, 293.
 Kerensky, 372.
Kéter Malkhouth, 143.
Khorassan, 155.
 Kich, 12.
Kichinef, 327, 342.
 Kimhi (David), 202.
 Kimhi (Joseph), 168.
 Kisselef, 307.
 Kley, 296.
 Klotz, 369.
Königsberg, 346.
Koufa, 125.
Kovno, 371.
Kozari, 149.
 Krochmal (N.), 293.
- Lagides**, 45.
 Lagos, 45.
Lamentations (les), 26.
 Lasker, 330.
Latran, 163, 176.
 Lavater, 266.
 Lazare (Bernard), 335, 337.
Lekhâ Dôdi, 219.
 Lehmann (Léonce), 345.
Leibzoll, 269, 271.
Lemberg, 245, 340, 377.
 Léon X, 231.
 Léon (Messer), 220.
Léontopolis, 64.
 Léopold I^{er}, 234.
 Lessing, 264, 266.
Lettonie, 382.
 Leven (Narcisse), V, VII, 299,
 301, 304, 345.
 Lévi, 6, 10.
 Lévi (Sylvain), 361.
 Lévi ben Gerson, 206.
 Lévi ben Hayyim, 204.
Lévitique, 9, note.
Libre Parole (la), 333.
Lithuanie, 258, 259, 261, 371, 382.
 Lloyd George, 378.
 Loeb (Isidore), 295, 352.
 Lœwenthal (D^r), 351.
 Louis le Débonnaire, 164.
 Louis VII, 165.
 Louis IX le Saint, 179.
 Louis X, 182.
- Louis XVI, 276, 278.
 Louis XVIII, 284.
Lubeck, 288.
Lucène, 145.
 Lueger, 332.
Lunel, 168.
 Luther, 232.
 Luzzato (Moïse), 223.
 Luzzatto (Samuel-David), 294.
 Lwow, 377.
Lybie, 96.
Lyon, 76.
 Lysias, 53, 54.
- Maaaminim**, 244.
 Maccabées, 52 et suiv.
Macédoine, 83.
 Macédoniens, 46.
 Madianites, 6.
Mahanaïm, 15.
 Mahomet, 123, 124, 125.
 Mahomet II, 212.
 Mahomet IV, 243.
Mahouza, 116, 117.
 Maïmon, 147.
 Maïmonide, 156-161, 201.
 Makhno, 374.
 Malachie, 38.
Malaga, 141.
 Malesherbes, 276.
 Manassé, tribu, 8, 9.
 Manassé, roi, 24.
 Manassé, gendre de Sanballat,
 39, 41.
 Manassé ben Israël, 254-256.
 Manoël, 199.
 Mannheimer (Isaac), 297.
 Manuel (Eugène), 301.
Mappa, 218.
 Mar, 118.
 Mardochée, 39.
 Marianne, 69.
 Marie, 80.
 Marie-Thérèse, 234.
Maroc, 220, 328.
 Maronites, 327.
 Marranes, 186-187, 190 et suiv.,
 222 et suiv., 246 et suiv.
 Martin V, 189.
 Martinez (Ferran), 186.
Massada, 94.
Massora, 131.
 Mattathias, 51, 52, 58.
Maximes des Pères, 108.
Mayence, 171, 172, 231.

- Mayer, capitaine, 333.
Mazkéreth-Bathia, 357.
Meassef, 270.
 Meassefim, 270.
Mecque (la), 121, 155.
 Mèdes, 25, 32.
Médine, 124, 155.
Méditerranée, 5.
Meguido, 25.
 Méhémet-Ali, 299.
 Méïr, 106.
 Méïr de Ramerupt, 167.
 Méïr de Rothenbourg, 180, 205.
Mekhillta, 108.
Melachim, 27, note.
 Menahem ben Sarouk, 138.
 Mendelssohn (Moïse), 263-270.
 Ménélaus, 49, 50, 54.
 Mercier, 334.
 Mésa, 21.
Mésopotamie, 154.
 Messie (le), 80, 81, 83.
Métatron, 208.
 Metternich, 287.
 Michée, 29.
Michmas, 56.
Michna, 106.
Michné-Tora, 159.
Mikweh-Israël, 324, 325, 356.
Milan, 113.
 Milan Obrenovitch, 307.
 Milosh Obrenovitch, 306.
 Mirabeau, 276.
Michmar-Hayarden, 357.
Mitzpa, 12, 27.
 Mizrahistes, 359.
Moab, 21.
 Moabites, 11, 13.
Modin, 51, 52.
 Moïse, 6-9, 28.
 Moïse Alachkar, 219.
 Moïse ben Hanoz, 138.
 Moïse Capsali, 214.
 Moïse de Léon, 208.
 Moïse ibn Ezra, 148.
 Moïse Isserlès, 218, 257.
 Moïse Nahmani, 184, 202, 208.
 Moïse Uri Hallévi, 246.
 Molé, 279, 281.
Moloch, 23.
 Monash, 368.
 Montaigne, 223.
 Montefiore (Moses), 299, 356.
Monténégro, 312.
 Mordehaï d'Eisenstadt, 243.

More judaïco (serment), 284, 290.
 Morès, 333.
 Morgenthau, 369.
Moria, 17, 41.
 Mortara, 300.
Morte (Mer), 62.
 Moser (Moïse), 292.
Mossoul, 154.
Moussaph, 44.
 Munk (Salomon), 295, 299.

Naboth, 21.
 Nabuchodonoser, 25, 26, 27, 33.
 Nabuzaradan, 26.
 Naphtali, 9.
Naples, 197, 221.
 Napoléon, 279, 280, 283.
Narbonne, 168.
 Nathan, prophète, 16.
 Nathan de Gaza, 241.
Nathan le Sage, 266.
Nazareth, 80.
Nébo, 9.
 Nécho, 25.
Nedjan, 123.
Nehardéa, 116.
 Néhémie, 36-37, 39.
 Néron, 89, 90.
 Netter (Charles), 301, 304, 310, 311, 324, 340, 356.
New-York, 349.
 Nicanor, 55.
Nice, 248.
Nicée, 112.
 Nicolas I^{er}, 339.
 Nicolas II, 341.
 Nicolas Donin, 179.
 Nicolas (Edouard), 253.
Nicopoli, 218.
Ninive, 25.
Nombres, 9, note.
 Nordau (Max), 358.
Norvège, 291.
Nuremberg, 173.

Obadia, prince Kazar, 137.
 Obadia di Bertinoro, 217.
 Ochosias, 23.
 Octave, 69, 71.
 Omar, 125, 126.
 Omri, 20, 21.
 Onias, 49.
 Onias IV, 63-64.
Ophir, 18.
 Osée, prophète, 28.

- Osée, roi, 22.
 Osias, 23.
Ouganda, 359.
- Pablo Christiani**, 184.
Palacios, 351.
Palestine, 5, 22, 34, 96, 126, 154, 217, 219, 347, 360.
 Parthes, 54, 68, 69.
 Pasquier, 281.
 Pastoureaux (lès), 182.
 Paul (de Tarse), 83, 84.
 Paul IV, 215, 222, 246.
 Paul de Santa-Maria, 187.
Pentateuque, 9, 35, 63, 64, 267.
Pérée, 54.
Perse, 126.
 Perses, 32.
Pétah-Tikvah, 356.
 Pétrone, 78.
 Pfefferkorn, 229.
 Pharisiens, 59, 60, 61.
Phédon, 265.
Phénicie, 10, 17.
 Phéniciens, 11.
 Philippe, 74, 76.
 Philippe-Auguste, 165.
 Philippe le Bel, 181.
 Philistins, 10, 11, 12, 13.
 Philon, 77-78.
 Pic de la Mirandole, 221.
 Picquart, 337.
 Pie IX, 300.
Piémont, 291.
 Pierre, 81.
 Pierre le Cruel, 185.
 Pierre l'Ermite, 171.
Pilpoul, 257.
 Pinsker (Léo), 335.
Pise, 198.
 Plehve, 341.
 Poalé-Sion, 359.
 Pobédonostzef, 340, 347.
Polna, 332.
Pologne, 227, 257-262, 378.
 Pompée, 67.
 Ponce-Pilate, 79, 82.
 Portalis, 281.
Portugal, 198, 224.
Poumbedita, 116, 117, 127, 131.
Pourim, 40.
Prague, 227, 233.
 Preuss, 383.
 Primo (Samuel), 242.
 Profiat (Don), 204.
- Prusse*, 287.
Psaumes, 15, 24.
Ptolémaïs, 89.
 Ptolémée I^{er}, 45.
 Ptolémée II Philadelphe, 64.
 Ptolémée VI Philométor, 63, 64.
 Ptolémée, gendre de Siméon, 58.
- Quérido** (Jacob), 244.
 Quiétus, 96.
- Rab**, 116.
 Râba, 117.
 Rabbah, 117.
 Rabbanites, 129.
 Rabina, 118.
 Rachbam, 167.
 Rachi, 166.
 Rapoport (Salomon), 293.
 Rathenau, 369, 383.
 Raymond, comte, 176.
 Raymond de Peñaforte, 184.
 Reccared, 134.
 Receswinth, 135.
 Rech Lakisch, 110.
Reggio, 248.
 Regnault, 278, 280.
Rehoboth, 357.
Rennes, 336.
 Reuchlin, 229-231.
Rhodes, 71.
 Richard Cœur-de-Lion, 158, 168.
Richon-le-Sion, 356, 357.
 Riesser (Gabriel), 289.
 Rindfleisch, 181.
 Robespierre, 277.
 Roboam, 19, 22.
Roch-Pinah, 357.
 Rodolphe, moine, 173.
 Rodolphe de Habsbourg, 180.
 Rodrigue Cid, 146.
 Rohling, 332.
Rome, 48, 58, 67, 291.
 Rothschild, 234, 289, 290, 357, 364.
Rotterdam, 247.
Roumanie, 307-310, 312, 314, 315, 348, 379.
Rouge (Mer), 18.
 Ruben, 8.
Russie, 305, 338-344, 355, 369 et suiv.
 Rutenberg, 364.

- Saadia**, 129-130.
Saba, 16.
 Sabetai Cevi, 240-243.
 Saboraïm, 119.
 Sadduccéens, 59, 61.
Safed, 218, 219, 236.
 Saladin, 158.
 Salomé, 70, 73.
 Salomé Alexandra, 60, 66.
 Salomon, 16-19, 22.
 Salomon Achkenazi, 217.
 Salomon Alkabetz, 219.
 Salomon ben Abraham, 202.
 Salomon ben Adret, 204.
 Salomon ibn Gabirol, 142-144.
 Salomon Louria, 257.
 Salomon Maïmor, 271.
 Salomon Molko, 237.
Salonique, 212.
Samarcande, 155.
Samarie, 20, 22, 24, 42, 59, 71, 75.
 Samaritains, 34, 36, 37, 41, 43.
 Samson, 11.
 Samuel, 11, 28.
 Samuel (Mar), 116.
 Samuel Halévi, 185.
 Samuel (Herbert), 362.
 Samuel ibn Adiya, 123.
 Samuel ibn Nagréla, 141-142.
 Samuel ibn Tibbon, 160, 168.
 Samuel primo, 242.
 Samuel Usque, 213, 225.
 Sanballat, 36, 41.
Sanhédrin, 43, 70, 75, 79, 103, 110, 127.
Sanhédrin (le Grand), 282-283.
San-Stéfano, 310.
San-Remo, 362.
Saragosse, 144, 145.
Sardaigne, 196.
 Saül, 12-14.
 Saül de Tarse, 83.
 Scaliger, 253.
 Scheurer-Kestner, 337.
Schule, 179.
Schutzjude, 265.
 Sédécias, 25, 26.
 Sefardim, 211 et suiv.
Séfer Yetzira, 130.
Ségovie, 191.
 Segré, 282.
 Ségur, 280.
 Séleucides, 46 48.
 Séleucus, 46.
 Sélime I^{er}, 214, 219.
 Selim II, 215.
 Sennachérib, 24.
Sepphoris, 75, 107.
Septante, 64.
Sépulvéda, 191.
 Seraya, 33.
Serbie, 306, 312.
Séville, 145, 186, 191.
 Shahmoon (Ez. et Sal.), 318.
 Sicaires, 86.
Sichem, 19, 41, 59.
Sicile, 196.
Sidon, 10.
Sifra, 108.
Sifré, 108.
Silo, 11, 30.
 Siméon, 9.
 Siméon bar Giora, 89, 90, 93.
 Siméon ben Gamaliel, 88.
 Siméon ben Yohaï, 106, 208.
 Siméon le Juste, 44.
 Siméon Maccabée, 51, 52, 57, 58.
 Simlaï, 110.
 Simon Duran, 220.
Sinaï, 6, 8.
 Sinzheim, 281.
Sion, 14, 27, 93, 99, 355.
Sionides, 149.
 Sixte IV, 178, 191, 193.
Smyrne, 240, 242.
 Sofèrim, 43, 105.
 Sokolli, 216.
 Sokolow (Nahoum), 360.
 Soliman I^{er}, 214, 215.
 Sonnino, 369.
Sora, 116, 117, 118, 127, 131.
 Soter, 45.
Spinoza (Baruch), 248, 250-252.
Spire, 171, 172.
 Stoecker, 330.
Suisse, 291, 306.
 Sulzer, 297.
Suse, 35, 54.
 Sviatoslaw, 137.
Synagogue, 43.
Synédron, *Synhédrin*, voir *Sanhédrin*.
Syrie, 45, 59, 126.
 Syriens, 58.
Talleyrand, 277.
Talmud de Babylone, 119, 128, 145, 166, 188.
Talmud de Jérusalem, 109, 111.
Tanger, 317.

- Tannaïm, 102 et suiv.
 Tarik, 135.
Tchéco-Slovaquie, 382.
Tel-Aviv, 364.
Territoire (le), 339, 371.
Tétuan, 317.
 Théodoric, 162.
 Théodose II, 111, 113, 154.
 Théodose le Grand, 113.
 Thomas (le père), 299.
 Thomas de Torquemada, 191,
 193, 194.
 Tibère, 76.
 Tibère-Jules-Alexandre, 77.
Tibériade, 76, 90, 109, 110, 131,
 160, 215.
 Tirado (Jacob), 247.
Tisza-Eszlar, 332.
 Titus, 85, 89, 90, 92, 95, 134.
Tolède, 133, 151, 152, 190.
Tora, 8, 25, 35, 42.
 Torquemada (Thomas de), 191,
 193, 194.
 Tossafistes, 167.
Tossefta, 108.
Toulouse, 165.
Tourim, 206.
Traité de Berlin, 311.
Traité de 1919, 378 et suiv.
 Trajan, 96.
Transjordanie, 8, 76.
Transylvanie, 380.
 Trarieux, 337.
Trente, 178.
Trèves, 172.
 Trotzky, 373.
Troyes, 166.
 Tryphon, 57.
Tunis, 219.
Turquie, 212 et suiv, 291, 327.
Tyr, 10, 14, 17.

Ukraine, 374, 381.
 Urie, 15.
 Uriel da Costa, 249-250.

Vaad Arba Araçoth, 258.
Valence, 186.
 Varus, 75.
 Vasthi, 39.
Vayikra, 9, note.
 Veneziani (Em.), 311, 340.

 Vespasien, 89-94, 103, 134.
 Victor-Emmanuel II, 291.
Vienne (Autriche), 175, 297, 332.
Vienne (France), 75.
 Vinaver, 372.
 Vincent Ferrer, 189.
 Voltaire, 275.

Waddington, 311.
 Weizmann (Haïm), 360.
 Wenceslas, 227.
Westphalie.
Wilna, 377.
 Wilson, 360, 369, 378.
 Wisigoths, 134-135.
 Worms, 172, 227.
 Wrangel, 374.

Xérés, 135.

Yabné, 103.
 Yakim, voir Alcime.
Yatrib, 121, 122, 124.
 Yechoua, 33.
 Yehiel de Pise, 220.
Yehochoua, 27, note.
 Yekoutiel, 143.
Yémen, 121, 123, 155, 158.
Yessod-Hamaala, 357.
 Yezdeguerd II, 118.
 Yohanan Maccabée, 51.
 Yohanan ben Napaha, 109.
 Yohanan ben Zaccai, 102.
 Yoktan, 122.
 York, 169.
 Yosé, 118.
 Youssouf, 145.

Zabulon, 9.
 Zacharie, 34.
 Zadoc-Kahn, 295, 351.
Zalaca, 145.
 Zangwill (Israël), 358.
 Zaporoges, 258.
 Zélateurs, 85.
Zeus, 50, 52, 53.
Zikhron-Jacob, 357.
Zohar (le), 208, 239, 245, 254,
 261.
 Zola (Emile), 335, 337.
 Zorobabel, 33, 34.
 Zunz (Léopold), 292,

VERIFICAT
2007

TABLE DES MATIERES

	Pages
<i>Préface</i>	V-VIII

PREMIÈRE PARTIE

ÉPOQUE BIBLIQUE

CHAPITRE PREMIER : <i>Des origines à la mort de Salomon.</i> — Origine du peuple israélite. — Les Israélites en Égypte. — Moïse. — L'Exode. — La Révélation du Sinäi. — Conquête du territoire transjordanique. — Mort de Moïse. — Josué et la conquête du pays de Canaan. — Les Juges. — Samuel. — La royauté : Saül. — David. — Salomon (<i>jusque vers 977 avant l'ère vulgaire</i>)	5-18
CHAPITRE II : <i>Du schisme des Dix Tribus à la fin de la captivité de Babylone.</i> — Schisme des Dix Tribus. — Le royaume d'Israël. — Le prophète Elie. — Jéhu, Jéroboam II. — Fin du royaume d'Israël. — Le royaume de Juda. — Athalie et Joas. — Ezéchias. — Josias. — Prise de Jérusalem par Nabuchodonosor. — Guedalia. — Les Prophètes. — Amos, Osée, Michée. — Isaïe. — Jérémie. — Ezéchiel. — Le second Isaïe. — Fin de la captivité de Babylone (<i>977-537 avant</i>)	19-32
CHAPITRE III : <i>Le retour de la Babylonie ; Ezra et Néhémie.</i> — Edit de Cyrus. — Zorobabel à Jérusalem. — Les Samaritains. Inauguration du Second Temple. — Les Judéens de Babylonie. Ezra. — Ezra à Jérusalem. — Néhémie. — Promulgation de la Loi. — Deuxième séjour de Néhémie à Jérusalem. — Histoire d'Esther (<i>537-vers 420 avant</i>)	33-40

DEUXIÈME PARTIE

ÉPOQUE DU SECOND TEMPLE

(Vers 420 avant — 70 après l'ère vulgaire)

- CHAPITRE IV : *Organisation du judaïsme ; contact avec l'hellénisme.* — La secte des Samaritains. — Le « judaïsme » ; sa constitution et son esprit. — Le culte et les synagogues. — Siméon le Juste. — Alexandre le Grand. — Ptolémées et Séleucides. — Influence de l'hellénisme. — Hellénistes et « Hassidim ». — La « Sagesse » de Sira (*vers 420-175 avant*) 41-47
- CHAPITRE V : *La persécution d'Antiochus Epiphane ; Juda Maccabée.* — Antiochus Epiphane. — Querelles des grands-prêtres. — Antiochus à Jérusalem. — La persécution religieuse. — Les martyrs ; le livre de Daniel. — Mattathias et ses fils. — Juda Maccabée. — La fête de Hanoucca. — Nouvelles campagnes de Juda. — Sa mort (*175-160 avant*) 48-55
- CHAPITRE VI : *Les princes hasmonéens.* — Jonathan, grand-prêtre. — Siméon, prince. — Jean Hyrcan. — Alexandre Janané. — Salomé Alexandra. — Les partis et les sectes. — Les Pharisiens. — Les Sadducéens. — Les Esséniens. — Les Juifs en Egypte. — Onias et son temple. — La traduction des Septante (*160-70 avant*) 56-65
- CHAPITRE VII : *La domination romaine ; Hérode.* — Hyrcan II et Aristobule II. — Prise de Jérusalem par Pompée. — Crassus, César, Antoine. — Antigone et Hérode. — Hérode roi. — Crimes domestiques et tyrannie d'Hérode. — Politique d'Hérode ; Octave. — Constructions d'Hérode ; reconstruction du Temple. — Dernières années d'Hérode ; sa mort (*70-4 avant*) 66-73
- CHAPITRE VIII : *Les Hérodiens et les procureurs.* — Archélaüs. — Le régime des procura-

teurs. — Persécutions de Caligula. — Philon d'Alexandrie. — Le roi Agrippa. — Origine du christianisme ; Jean-Baptiste. — Jésus de Nazareth. — Saül (Paul de Tarse) (*4 avant-66 après*) 74-84

CHAPITRE IX : *Fin de l'État judaïque.* — Corruption des mœurs. — Débuts de l'insurrection. — La campagne de Galilée et Vespasien. — La guerre civile à Jérusalem. — Siège de Jérusalem par Titus. — Destruction du Temple. — Suites de la défaite (*66-70*) 85-94

TROISIÈME PARTIE

ÉPOQUE TALMUDIQUE

(70-500)

CHAPITRE X : *Les révoltes sous Trajan et Adrien.* — Les Judéens sous Titus et Domitien. — La révolte sous Trajan. — La révolte sous Adrien; Bar-Kokheba. — Siège et prise de Bétar. — Persécution religieuse. — Les Judéens sous les Antonin. — Séparation du judaïsme et du christianisme (*70-135*) 95-101

CHAPITRE XI : *Les Tannaïm.* — Le relèvement par l'école. Yohan ben Zaccâi. — Le Sanhédrin de Yabné ; Hillel et Chammaï. — Le patriarche Gamaliel II. — Le culte et l'enseignement. — R. Akiba et ses disciples. — R. Juda le Saint et la Michna (*jusque vers 200*) 102-108

CHAPITRE XII : *Les Amoraïm de Palestine.* — R. Yohan b. Napaha et ses contemporains. — Déclin des études et disparition du patriarche. — Le Talmud de Jérusalem. — Le triomphe du christianisme et les Juifs. — Julien l'Apostat et les Juifs. — Lois de Théodose II et de Justinien contre les Juifs (*vers 200-vers 450*) 109-114

- CHAPITRE XIII : *Les Amoraïm de Babylonie ; le Talmud*. — Les Juifs en Babylonie; l'exilarque. — Rab et Samuel. — Leurs successeurs. — R. Achi et les derniers Amoraïm. — Clôture du Talmud. Les Saboraïm. — Le Talmud de Babylonie (219-500) 115-119

QUATRIÈME PARTIE

LE MOYEN AGE

(500-1500)

- CHAPITRE XIV : *Les Juifs en Arabie*. — Etablissement des Juifs en Arabie. — Leurs mœurs. — Relations entre Juifs et Arabes. — Le royaume juif d'Himyar. — Le poète juif Samuel. — Mahomet et les Juifs. — Sa rupture avec eux. — Omar et les Juifs (*jusque vers 650*) 121-125
- CHAPITRE XV : *Les Gaonim*. — Les Juifs sous les Califes. — L'exilarque Bostanaï. — Le gaonat. — Organisation des communautés. — La secte des Caraites. — Le gaon Saadia. — Fin de l'exilarcat et du gaonat. — La Massora et la poésie synagogale (642-1040) 126-132
- CHAPITRE XVI : *Les Juifs d'Espagne*. — Etablissement des Juifs en Espagne. — Le christianisme en Espagne. — Persécutions des rois wisigoths. — Les Arabes en Espagne. — Civilisation juive dans l'Espagne arabe. — Hasdaï ibn Chaprouth. — Les Kazars. — Les savants juifs sous Hasdaï (*jusqu'au xi^e siècle*) 133-139
- CHAPITRE XVII : *Les Juifs d'Espagne*. — La période rabbinique. — Samuel ibn Nagréla. — Ibn Djanah. — Salomon ibn Gabirol. — Bahya. — Joseph ibn Nagréla. — Les cinq Isaac. — Les Almoravides en Espagne (*xi^e siècle*) 140-146

- CHAPITRE XVIII : *Les Juifs d'Espagne*. — L'âge d'or du judaïsme espagnol. — Moïse ibn Ezra. — Juda Halévi. — Ses « Sionides ». — Son « Kozari ». — Sa mort. — Les Almohades en Espagne. — Abraham ibn Daud. — Abraham ibn Ezra. — Benjamin de Tudèle (XII^e siècle) . 147-155
- CHAPITRE XIX : *Maïmonide*. — Moïse ben Maïmon; son éducation et son caractère. — Pérégrinations de Maïmonide. — Le Commentaire de la Michna; les treize articles de foi. — Le « Michné Tora ». — Le « Guide des Égarés ». — Mort de Maïmonide (1135-1204) ... 156-161
- CHAPITRE XX : *Les Juifs d'Italie, de France et d'Angleterre*. — Les Juifs en Italie. — Les Juifs en France sous les Gallo-Romains et les Mérovingiens. — Les Juifs sous les Carolingiens. — Les Juifs sous le régime féodal. — Philippe-Auguste et les Juifs. — Rachi. — Les Tossafistes. — Les martyrs de Blois. — Les Juifs dans le Midi de la France. — Les Juifs en Angleterre (*jusqu'au XIII^e siècle*) 162-169
- CHAPITRE XXI : *Les Juifs d'Allemagne*. — Etablissement des Juifs en Allemagne. — R. Guerschom ben Yehouda. — La première croisade. — La deuxième croisade. — Conséquences des croisades (*jusqu'au XIII^e siècle*) 170-174
- CHAPITRE XXII : *Les Juifs dans les pays chrétiens*. — L'ère des grandes persécutions. — Innocent III et les Juifs. — La rouelle. — Accusations de meurtre rituel. — Le ghetto. — Les Juifs de France sous Saint Louis. — Persécutions en Allemagne. — Expulsion des Juifs d'Angleterre. — Expulsions des Juifs de France. — Les massacres de la Peste Noire (XIII^e-XIV^e siècles) 175-183
- CHAPITRE XXIII : *Les Juifs d'Espagne*. — Les Juifs de Castille et d'Aragon au XIII^e siècle. — Les Juifs de Castille sous Pierre le Cruel et Henri

de Transtamare. — Les massacres de 1391. — Les Marranes. — Les apostats. — Vincent Ferrer et les Juifs (XIII^e-XIV^e siècles) 184-189

CHAPITRE XXIV : *L'Inquisition en Espagne et l'expulsion des Juifs.* — Persécutions contre les Marranes. — Introduction de l'Inquisition. — Ses cruautés. — Le grand-inquisiteur Torquemada. — Isaac Abrabanel. — Edit d'expulsion des Juifs d'Espagne. — Exode des Juifs. — Tribulations des exilés. — Les Juifs dans le Portugal. — Expulsion des Juifs du Portugal (XV^e siècle) 190-200

CHAPITRE XXV : *Le mouvement intellectuel en Provence et en Espagne.* — Maïmonistes et anti-maïmonistes. — Première campagne antimaimoniste. — Deuxième campagne. — Acher ben Yehiel et son fils Jacob. — Lévi ben Gerson. — La Cabbale. — Le « Zohar ». — Hasdaï Crescas et Joseph Albo (XIII^e-XV^e siècles) 201-210

CINQUIÈME PARTIE

ÉPOQUE MODERNE

(De 1500 à nos jours)

CHAPITRE XXVI : *Les Sefardim.* — Les Sefardim. — Les Juifs en Turquie. — Organisation du judaïsme en Turquie. — Joseph Nassi. — Salomon Achkenazi. — Les Juifs en Palestine. — Joseph Caro. — Les Juifs en Afrique. — Les Juifs en Italie. — Recrudescence de persécutions en Italie au XVI^e siècle. — Les Marranes en France. — Souffrances des Marranes restés en Espagne et en Portugal (XV^e-XVI^e siècles) 211-225

CHAPITRE XXVII : *Les Achkenazim.* — Nouvelles persécutions en Allemagne. — La guerre des Hussites en Bohême. — Les Juifs de Pologne ; leur organisation. — L'apostat Pfefferkorn et

- le Talmud. — Reuchlin, défenseur du Talmud et des Juifs. — Luther et les Juifs. — Persécutions en Allemagne et en Autriche (xv^e-xvi^e siècles) 226-235
- CHAPITRE XXVIII : *L'agitation cabbalistique.* — Effets pernicieux de la Cabbale. — David Reubéni et Salomon Molko. — Salomon Louri et Hayyim Vital. — Histoire de Sabetai Cevi. — Jacob Frank (xvi^e-xvii^e siècles) 236-245
- CHAPITRE XXIX : *Les Juifs en Hollande et en Angleterre.* — Etablissement des Marranes à Amsterdam. — Les Marranes portugais à Hambourg. — Uriel da Costa. — Baruch Spinoza. — Mouvement en faveur du judaïsme en Angleterre. — Manassé ben Israël. — Les Juifs en Angleterre après Cromwell (xvii^e siècle) .. 246-256
- CHAPITRE XXX : *Les Juifs en Pologne.* — Culture du judaïsme polonais ; son organisation. — Massacres des Juifs par les Cosaques. — Les Hassidim (xvii^e-xviii^e siècles) 257-262
- CHAPITRE XXXI : *Mendelssohn et l'émancipation intellectuelle du judaïsme.* — Moïse Mendelssohn ; sa jeunesse. — Ses rapports avec Lessing. — Le « Phédon ». — Le « Nathan le Sage » de Lessing. — Traduction de la Bible. — Dohm, défenseur des Juifs. — Dernières années de Mendelssohn. — Les Meassefim. — Les salons juifs (1760-1786) 263-273
- CHAPITRE XXXII : *L'émancipation des Juifs en France.* — Les Juifs en France à la veille de la Révolution. — Cerf Berr ; Mirabeau et l'abbé Grégoire. — L'Assemblée Constituante émancipe les Juifs. — Les Juifs français sous la Révolution. — Napoléon et les Juifs. — L'Assemblée des Notables. — Le grand Sanhédrin. — Les décrets de 1808. — Les Juifs sous la monarchie de Juillet (1789-1808) 274-285

CHAPITRE XXXIII : *L'émancipation des Juifs dans les autres pays d'Europe.* — L'émancipation en Hollande. — En Allemagne. — En Autriche. — En Angleterre. — Dans d'autres pays. — En Italie. — En Turquie. — L'émancipation intellectuelle : la science juive. — L'émancipation religieuse : la réforme (1796-1860) ... 286-297

CHAPITRE XXXIV : *L'Alliance Israélite Universelle.* — Origine de l'*Alliance* ; l'affaire de Damas. — L'affaire Mortara. — Les fondateurs de l'*Alliance*. — But et organisation de l'*Alliance*. — Fondation de sociétés similaires. — Rôle de l'*Alliance* (de 1860 à nos jours) 298-304

CHAPITRE XXXV : *Action politique de l'« Alliance ».* — Premières démarches politiques de l'*Alliance*. — Les Juifs de Serbie. — Les Juifs de Roumanie. — Mesures restrictives contre les Juifs roumains. — Conférence de Constantinople. — Le Congrès de Berlin. — Le traité de Berlin et les Juifs. — Les Juifs de Bulgarie. — Les Juifs de Roumanie après le traité de Berlin 305-315

CHAPITRE XXXVI : *Action intellectuelle et philanthropique de l'« Alliance ».* — L'œuvre scolaire de l'*Alliance*. — Les écoles normales de l'*Alliance*. — Le baron Maurice de Hirsch. — But des écoles de l'*Alliance*. — Caractère de l'enseignement. — Résultats des écoles. — Les œuvres d'apprentissage. — L'école professionnelle de Jérusalem. — L'école agricole de Mikweh-Israël. — Encouragement à la science juive. — Action philanthropique de l'*Alliance* ... 316-328

CHAPITRE XXXVII : *L'antisémitisme.* — Nouvelle forme de la persécution religieuse. — Bismarck et l'antisémitisme en Allemagne. — En Autriche-Hongrie ; l'affaire de Tisza-Eszlar. — L'antisémitisme en France. — L'affaire Dreyfus (de 1880 à nos jours) 329-337

CHAPITRE XXXVIII : <i>L'antisémitisme en Russie.</i> — Les Juifs de Russie jusqu'à la mort d'Alexandre II. — Violente réaction sous Alexandre III. — Les pogromes. — Les bandes des Cent-Noirs. — L'affaire Beïlis (1801-1914)	338-344
CHAPITRE XXXIX : <i>L'émigration et la colonisation juives.</i> — Les premiers émigrants russes. — L'émigration en masse. — L'émigration des Juifs roumains. — Les émigrés aux Etats-Unis. — Les émigrés au Canada. — Les colonies juives de l'Argentine. — La <i>Jewish Colonization Association</i> . — Résultats de l'émigration (de 1869 à nos jours)	345-353
CHAPITRE XL : <i>Le sionisme.</i> — Les origines du sionisme. — Les colonies juives en Palestine. — Théodore Herzl et le parti sioniste. — La Déclaration Balfour. — La Palestine sous le mandat britannique. — L'avenir du sionisme et de la Palestine (de 1896 à nos jours)	354-366
CHAPITRE XLI : <i>La guerre de 1914 et les traités de 1919.</i> — Les Juifs et la guerre. — Souffrances des Juifs russes. — La Révolution russe de 1917. — Les pogromes. — Les Juifs en Pologne ; le traité des minorités. — Les Juifs en Roumanie. — Les Juifs dans l'Europe centrale. — Conclusion	367-385
TABLEAU CHRONOLOGIQUE	387
INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS PROPRES	393
TABLE DES MATIÈRES	405

VERIFICAT
2017



CAHORS, IMP. COUSSLANT (*personnel intéressé*). — 26.307
